

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'IDENTITÉ COLLECTIVE DES *HOMINES NOVI* À ROME AUX II^E ET I^{ER} S. A.C.

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
MAITRISE EN HISTOIRE

PAR
ALEXIS KELLY

NOVEMBRE 2025

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Il m'est bien difficile de trouver les mots justes, en une seule page, pour exprimer ma profonde gratitude envers toutes les personnes et institutions qui ont rendu ce présent travail réalisable.

Je tiens d'abord à remercier ma directrice, Marie-Adeline Le Guennec, dont l'accompagnement dépasse le seul cadre de ce mémoire et relève d'un véritable mentorat dans le monde universitaire. Je lui suis infiniment reconnaissant pour son exigence, toujours empreinte de bienveillance. Incarnant pour moi un modèle de rigueur scientifique, j'espère que ce mémoire, qu'elle a suivi de près et avec patience, saura la rendre fière. Ma gratitude va également à Pascal Montlahuc qui s'est intéressé à mes recherches dès nos premiers échanges, m'a accueilli à Paris avec générosité et m'a guidé dans le monde universitaire français, bien codifié (devrait-on plutôt parler de « champ » ?). Merci à eux deux, futurs directeurs de thèse, de croire en moi et de m'accompagner au quotidien.

Je remercie les chercheurs et chercheuses qui ont enrichi ce travail par leur collégialité. Je suis reconnaissant envers Pierre-Luc Brisson, qui m'a convaincu que le Québec a sa place dans la communauté antiquisante internationale. Je remercie aussi ces scientifiques que j'admire depuis longtemps et qui m'ont accueilli en France : Jean-Pierre Guilhembet et Louis Autin pour leur accueil et nos échanges à Paris et Lyon ; Robinson Baudry et Frédéric Hurlet pour leurs conseils sur mes projets ; François Bérard pour ses cours d'épigraphie à l'École normale supérieure (ENS), ainsi que Clément Chillet, Marie-Claire Ferriès et Nicolas Mathieu pour leur accompagnement à l'école épigraphique *EpiRom*. J'espère que ce mémoire sera à la hauteur de leur générosité.

Je pense avec affection à mes parents et proches. À Marie-Claude et Stéphane, pour leur soutien indéfectible et tout ce qu'ils m'ont transmis ; à mes collègues montréalais, Émile, Gabriel, Martin, Mathieu et Simon, puis parisiens, Effie, Julien, Mathis et Zahra ; à ma compagne Gabrielle, qui a rédigé son mémoire en histoire en même temps que le mien. Partager cette aventure avec elle, dans ses joies et frustrations, a été un privilège. Merci à tous ces proches pour leur présence quotidienne.

Je salue également le personnel des bibliothèques de l'UQAM, dont l'aide m'a été précieuse tout au long de la maîtrise, ainsi que celui des bibliothèques Gernet-Glotz et de l'ENS, qui m'ont accueilli et offert de riches ressources tout au long de mon séjour à Paris.

Enfin, je tiens à souligner l'appui indispensable des organismes de financement de la recherche, sans lesquels le rêve que je poursuis ne pourrait pas se concrétiser. Je remercie tout particulièrement la Faculté des sciences humaines de l'UQAM, qui a été le premier organisme à appuyer mes recherches. Ma gratitude va ensuite au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), dont la bourse BESC-M et le Supplément Michael-Smith ont rendu possibles ce travail et mon séjour de recherche en France. En outre, je tiens à manifester ma reconnaissance envers le CRSH et le Fonds de recherche du Québec (FRQ), qui m'ont accordé leur confiance pour la poursuite de mes projets au doctorat entre le Québec et la France. Leurs appuis financiers m'offrent la possibilité de prolonger, sous des auspices favorables, la voie tracée par ce mémoire.

DÉDICACE

*Oro te, Romule Arpinas, qui egregia tua
uirtute omnis Paulos, Fabios, Scipiones
superasti, quem tandem locum in hac ciuitate
obtines ?*

Je te prie, Romulus d'Arpinum [Cicéron], toi
qui as surpassé tous les Paulus, les Fabius, les
Scipions par ta vertu remarquable, quelle
place occupes-tu désormais dans cette cité ?

Pseudo-Salluste, *Invective contre M. Tullius
Cicéron*, VII, éd. Alfred Ernout, Paris, Les Belles
Lettres, coll. « CUF », 1962¹.

¹ Sauf indication contraire, les textes latins et grecs cités sont issus des éditions des Belles Lettres (CUF). Les traductions françaises sont les nôtres, adaptant celles proposées par ces éditions scientifiques. À la première mention d'un ouvrage, la référence complète est fournie et, par la suite, seule la notice du texte antique est mentionnée.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	II
DÉDICACE	IV
TABLE DES MATIÈRES	V
LISTE DES ABRÉVIATIONS	VII
RÉSUMÉ	VIII
INTRODUCTION.....	2
0. 1. UNE <i>NOBILITAS</i> QUI SE FERME ?	2
0. 2. L'ÉLITE DIRIGEANTE ROMAINE : VERS UNE MIXITÉ PATRICIO-PLÉBÉIENNE	3
0. 3. DE CATON L'ANCIEN À CICÉRON	6
CHAPITRE 1. POUR UNE ÉTUDE DE LA <i>NOVITAS</i>	9
1. 1. RENOUVELER LA COMPRÉHENSION DES HOMMES NOUVEAUX	9
1. 1. 1. Les hommes nouveaux, un statut institutionnel ?	9
1. 1. 2. Les études prosopographiques : des catalogues des hommes nouveaux.....	11
1. 1. 3. Les limites des études biographiques.....	12
1. 1. 4. L'anthropologie du politique : la <i>nouitas</i> dans les structures politiques.....	13
1. 1. 5. Figures identitaires et identités à Rome	16
1. 1. 6. Les hommes nouveaux à l'aune « du » politique.....	18
1. 2. PROBLÉMATISATION : UNE IDENTITÉ COLLECTIVE DES HOMMES NOUVEAUX ?	18
1. 3. DOCUMENTATION : ENTRE TÉMOIGNAGES IMMÉDIATS ET INTERPRÉTATIONS DIFFÉRÉES.....	20
1. 3. 1. Cicéron : le témoignage d'un <i>homo nouus</i>	20
1. 3. 2. Apports et limites de Salluste	21
1. 3. 3. Les témoins extérieurs : auteurs postérieurs et grecs	23
1. 3. 4. Traitement du corpus : étude terminologique et croisements documentaires	24
1. 3. 5. Approche : « pour un anachronisme contrôlé »	26
1. 4. PLAN DU MÉMOIRE	28
CHAPITRE 2. LA <i>NOVITAS</i> : DÉFINITION ET PRATIQUES DISTINCTIVES.....	30
2. 1. UN LEXIQUE IDENTITAIRE.....	31
2. 1. 1. <i>Homo nouus</i> et <i>nouitas</i> : une noblesse nouvelle	32
2. 1. 2. <i>Ignobilis</i> et <i>ignobilitas</i> : ne pas être un noble	34
2. 1. 3. <i>Natus [...]</i> <i>loco</i> : provenir d'un milieu « obscur ».....	34
2. 1. 4. <i>Καivός άνθρωπος</i> : traduction par les auteurs grecs	36
2. 2. L'ORIGINE DES HOMMES NOUVEAUX : FAIRE CARRIÈRE À ROME.....	37
2. 2. 1. Une carrière d'aristocrate à Rome	37
2. 2. 2. Des notables municipaux qui « montent » à Rome.....	38
2. 3. ÊTRE ET AGIR EN HOMME NOUVEAU : LES PRATIQUES ET COMPORTEMENTS.....	42

2. 3. 1. Les savoir-faire pratiqués	42
2. 3. 2. Se comporter en aristocrate : l'éducation et ses marqueurs intellectuels inculqués.....	48
2. 3. 3. S'affirmer dans l' <i>Vrbs</i> : les pratiques immobilières	56
2. 4. L'IDENTITÉ COLLECTIVE DES HOMMES NOUVEAUX : UNE RÉALITÉ SOCIOLOGIQUE ?	61
CHAPITRE 3. LA <i>NOVITAS</i> FACE AUX NORMES ET AUX VALEURS POLITIQUES	64
3.1. ENTRE AFFILIATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES AUX NOTIONS POLITIQUES.....	66
3. 1. 1. La <i>uirtus</i> : faire appel à son expérience	67
3. 1. 2. Le <i>labor</i> : représenter sa trajectoire exceptionnelle	74
3. 1. 3. Les notions partagées : adapter et élaborer des mémoires ancestrales ?	80
3. 2. LES NOTIONS INDIVIDUALISÉES : COMMUNIQUER SA CARRIÈRE.....	80
3. 2. 1. La <i>dignitas</i> : affirmer son prestige.....	81
3. 2. 2. La <i>gloria</i> : affirmer son renom personnel.....	85
3. 2. 3. L' <i>honoris</i> des hommes nouveaux : une marque d'honneur.....	89
3. 3. RÉUSSIR À PARLER EN ARISTOCRATE.....	94
CHAPITRE 4. UNE IDENTITÉ SPÉCIFIQUE AUX CRISES TARDO-RÉPUBLICAINES ?	97
4. 1. DE PREMIERS HOMMES NOUVEAUX À L'AUBE DES CRISES ?	99
4. 1. 1. Distinguer la <i>novitas</i> une première fois : l'élection à la censure de 184 a.C.	100
4. 1. 2. Une identité encore diffuse : C. Laelius et L. Mummius	102
4. 2. MARIUS DEVANT LE PEUPLE : PORTER FIÈREMENT SON IDENTITÉ	104
4. 2. 1. L'ascension politique d'un <i>popularis</i>	106
4. 2. 2. L'élection consulaire de 107 a.C. : un consul <i>homo novus</i> et <i>popularis</i>	107
4. 2. 3. Une <i>novitas</i> stigmatisée ?	108
4. 2. 4. Le discours de Marius devant le peuple : retourner le stigmate.....	110
4. 2. 5. Une identité mobilisée durant les crises ?	113
4. 3. CICÉRON : VERS UNE IDENTITÉ COLLECTIVE ET AFFIRMÉE.....	114
4. 3. 1. Cicéron sur les pas des <i>homines novi</i> : le plaidoyer contre C. Verrès	114
4. 3. 2. L'élection de 64 a.C. : garantir la <i>concordia ordinum</i>	117
4. 3. 3. Un consul <i>homo novus</i> consensuel	120
4. 3. 4. La <i>novitas</i> après Cicéron : une identité en déclin ?	123
4. 4. UNE IDENTITÉ EN CONSTRUCTION, DE CATON L'ANCIEN À CICÉRON	124
CONCLUSION	127
BIBLIOGRAPHIE.....	132

LISTE DES ABRÉVIATIONS

<i>a.C. / p.C.</i>	<i>ante Christum natum / post Christum natum</i>
<i>AE</i>	<i>L'Année épigraphique</i>
<i>ARSS</i>	<i>Actes de la recherche en sciences sociales</i>
<i>BEFAR</i>	<i>Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome</i>
<i>CCG</i>	<i>Cahiers du Centre Gustave Glotz</i>
<i>CIL</i>	<i>Corpus Inscriptionum Latinarum</i>
<i>CLE</i>	<i>Carmina Latina Epigraphica</i>
<i>CUF</i>	<i>Collection des Universités de France</i>
<i>IG</i>	<i>Inscriptiones Graecae</i>
<i>ILLRP</i>	<i>Inscriptiones Latinae liberae rei publicae</i>
<i>ILS</i>	<i>Inscriptiones Latinae Selectae</i>
<i>ILMN</i>	<i>Catalogo delle iscrizioni latine del Museo nazionale di Napoli</i>
<i>I. Olympia</i>	<i>Die Inschriften von Olympia</i>
<i>REA</i>	<i>Revue des études anciennes</i>

RÉSUMÉ

Ce mémoire porte sur les aristocrates qui, en étant premiers de leur famille à parvenir à l'élite dirigeante de la République romaine aux II^e et I^{er} s. a.C., sont qualifiés de *homines noui* (« hommes nouveaux »). Si plusieurs études institutionnelles et prosopographiques les ont recensés et quantifiés, l'identité spécifique à travers laquelle ils sont perçus, la *nouitas* (« nouveauté »), demeure peu explorée. C'est dans cette perspective que réside la nature de cette recherche. En abordant la *nouitas* comme une identité à part entière, il s'agit d'examiner la manière dont elle se positionne par rapport aux pratiques et aux codes de l'élite traditionnelle romaine, ainsi que les modalités de sa construction dans le contexte des crises qui marquent la fin de la République. L'objectif est ainsi de définir l'identité collective des *homines noui* à partir de la culture politique dans laquelle ces aristocrates évoluent, marquée par une forte polarisation du pouvoir et une vive concurrence entre les acteurs.

Pour appréhender cette identité, la recherche mobilise un cadre d'analyse fondé sur les apports méthodologiques de l'anthropologie du politique antique. Cette approche vise à dépasser la lecture strictement institutionnelle de la politique romaine pour en explorer également les dimensions socio-culturelles et symboliques, en prêtant une attention particulière aux catégories informelles « du » politique, telles que les identités, les représentations et les pratiques. Dans cette optique, le croisement entre la documentation antique et les concepts issus des sciences sociales se révèle particulièrement fécond sur le plan heuristique, permettant d'enrichir une lecture purement érudite des sources.

C'est dans cette perspective que s'inscrit l'analyse de la documentation, qu'il s'agisse des écrits produits par des hommes nouveaux, des récits où ils apparaissent, comme chez Salluste ou Plutarque, ou des inscriptions honorifiques qui leur sont dédiées. L'étude mobilise notamment les concepts développés par P. Bourdieu, relatifs aux pratiques de distinction et au champ politique, ainsi que ceux d'E. Goffman sur la mise en scène des stigmates dans les interactions sociales. Ces outils théoriques permettent de se questionner sur les pratiques distinctives qui définissent la *nouitas* et de comprendre comment cette identité est mise en scène dans les interactions entre les différents acteurs politiques de l'époque tardo-républicaine.

L'enquête s'organise en quatre temps. Elle s'ouvre par une revue critique des principales tendances historiographiques qui ont abordé les *homines noui*, afin de situer l'étude dans les débats existants. Trois chapitres thématiques viennent ensuite s'interroger sur les pratiques de distinction qui définissent la *nouitas*, sur son rapport aux normes et aux valeurs structurant le champ politique romain, et sur sa construction progressive à travers les différentes crises marquantes de l'époque tardo-républicaine.

Mots-clefs : Rome, République, Histoire politique, Sciences sociales, Anthropologie historique, Identité, Élite dirigeante, Aristocratie, *Homo nouus*, *Nouitas*, Crise, Cicéron, Salluste, Marius, Pierre Bourdieu, Erving Goffman.

INTRODUCTION

Les deux derniers siècles de la République romaine sont marqués par une succession de troubles politiques, aujourd'hui regroupés sous le terme de « crise(s) tardo-républicaine(s) »¹. Depuis les travaux d'E. Gruen, l'historiographie ne les interprète plus comme un dysfonctionnement de la République, mais les aborde plutôt comme des conflits pluriels et entrelacés qui nourrissent de profondes recompositions politiques². Au cœur de ces affrontements, divers groupes et factions s'opposent dans le but d'adapter, de réformer ou de préserver la structure du pouvoir de la *res publica* (« chose publique »)³. Si ces conflits impliquent l'ensemble des acteurs de la cité⁴, la majorité de leurs protagonistes appartiennent à la *nobilitas*, une noblesse non héréditaire par principe, mais dont les familles cherchent à perpétuer leur statut nobiliaire au fil des générations en participant activement à la vie politique⁵. Dans ce climat de tensions croissantes, la concurrence entre les membres de la *nobilitas* traditionnelle et ceux qui aspirent à l'intégrer tend à se polariser, au point d'alimenter davantage les crises qui marquent la République⁶.

0. 1. Une *nobilitas* qui se ferme ?

Un des signes les plus significatifs de cette polarisation croissante du pouvoir est l'émergence d'une nouvelle identité aristocratique, que ce mémoire entend étudier : la *nouitas* (« nouveauté »)⁷. Cette catégorisation sert à désigner les aristocrates premiers de leur famille à atteindre les plus hautes magistratures de la République, les *homines noui* (« hommes nouveaux »), qui ne sont pas reconnus

¹ Hinnerk Bruhns, « Crise de la République romaine. Quelle crise ? », dans Valérie Fromentin (éd.), *Fondements et crises du pouvoir*, Bordeaux, Ausonius Éditions, coll. « Scripta Antiqua », 2003, p. 365-378.

² Erich Gruen, *The Last Generation of the Roman Republic*, Berkeley, University of California Press, 1974.

³ Bertrand Augier, « Introduction : pour une crisologie tardo-républicaine », *CCG*, vol. 31, 2020, p. 135-146.

⁴ Frédéric Hurlet et Pascal Montlahuc, « Anatomies d'une crise. Réflexions conclusives sur la fin de la République romaine », *CCG*, vol. 31, 2020, p. 346-350.

⁵ Cyrielle Landrea, « Détruire, salir ou sauver. Les enjeux de la mémoire nobiliaire durant la crise de la République romaine », *CCG*, vol. 31, 2020, p. 267-281.

⁶ Jean-Michel David, *La République romaine, de la deuxième guerre punique à la bataille d'Actium (218-31 av. J.-C.), crise d'une aristocratie*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Nouvelle histoire de l'Antiquité », 2000, p. 11-13.

⁷ La plus ancienne occurrence conservée faisant référence à un homme nouveau se trouve dans le traité *Rhétorique à Hérénnius*, écrit entre 86 et 82 a.C. Cf. Anonyme, *Rhétorique à Hérénnius*, IV, 13, éd. Guy Achard, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2022 [1989].

comme faisant partie de la *nobilitas*. Ce phénomène introduit vraisemblablement une distinction croissante entre la *nobilitas* et les nouveaux venus, alors même que cette élite politique était jusqu'au II^e s. a.C. ouverte, réunissant des familles patriciennes et plébéiennes anoblies par l'accès aux magistratures.

0. 2. L'élite dirigeante romaine : vers une mixité patricio-plébéienne

Pour comprendre pleinement le poids de l'émergence de la *nouitas*, elle doit être replacée dans l'évolution de l'élite dirigeante de la République romaine, qui, loin d'être homogène et immuable, s'est construite progressivement au gré de multiples recompositions sociales et politiques de Rome. Avant la fondation mythique de la République en 509 a.C., l'élite dirigeante romaine est composée des quelques *gentes* (« clans ») qui forment le patriciat⁸, un groupe dont les membres font remonter leur noblesse à un ancêtre mythique compté parmi les compagnons de Romulus, fondateur de Rome⁹. En réalité, les travaux modernes montrent que les rangs de l'élite demeurent longtemps ouverts à d'autres citoyens. C'est plutôt à partir de la première sécession de la plèbe (495–494 a.C.) que le patriciat entreprend de se fermer, dans une logique d'hérédité¹⁰. Cette volonté de se constituer en groupe distinct au nom d'une généalogie mythique marque la naissance d'une dualité civique nette entre patriciens et plébéiens, qui joue un rôle fondamental au cours des décennies suivantes¹¹.

À partir du V^e s. a.C., à la suite d'épisodes de luttes politiques dans la République naissante engendrés par des changements sociaux et démographiques, des lois accordent certes un plus grand poids politique à la plèbe, notamment grâce aux réformes qui marquent l'apparition de la

⁸ Robinson Baudry, « Les familles de l'aristocratie romaine », *Pallas*, Hors série, « Famille et société dans le monde grec, en Italie et à Rome du V^e au II^e siècle avant J.-C. », 2017, p. 209-226.

⁹ Yann Berthelet, *Gouverner avec les dieux, Autorité, auspices et pouvoir, sous la République romaine et sous Auguste*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Mondes anciens », 2015, p. 36-38.

¹⁰ Gaetano De Sanctis, *Storia dei Romani*, t. 1, « La Conquista del primato in Italia », Turin, Fratelli Bocca Editori, 1907, p. 233-236.

¹¹ Jean-Claude Richard, *Les origines de la plèbe romaine, Essai sur la formation du dualisme patricio-plébéen*, Rome, École française de Rome, coll. « Classiques. École française de Rome », 2015 [1978] p. 487-490.

prouocatio ad populum (449 a.C.)¹², puis la création de magistratures réservées à la plèbe, dont le tribunat (493 a.C.)¹³. Malgré ces compromis institutionnels, l'ascension politique des aristocrates plébéiens reste limitée, parce que les magistratures curules, dont le consulat, sont encore réservées aux patriciens¹⁴. Ce contrôle sur ces fonctions reproductrices de noblesse garantit donc au patriciat de demeurer distincts de la vaste majorité des citoyens.

Il faut attendre le début du IV^e s. a.C. pour que, sous la pression d'un corps civique en expansion et de la consolidation d'une élite économique plébéienne, les lois licinio-sextiennes revoient les normes pour briguer le consulat, la plus haute fonction de la *res publica*. Ces lois, qui prévoient qu'un des deux consuls annuels provient de la plèbe, s'inscrivent dans le même esprit que les autres réformes institutionnelles du IV^e s. a.C. rendant accessible à la plèbe l'ensemble des magistratures curules¹⁵. À partir de ce moment, l'aristocratie s'ouvre aux plébéiens les plus fortunés, ce qui recompose drastiquement l'élite romaine¹⁶. De ces réformes naît une nouvelle aristocratie républicaine, la *nobilitas*, composée des anciennes *gentes* patriciennes et des familles plébéiennes nouvellement anoblies, qui parviennent à exercer le consulat et d'autres magistratures curules.

Malgré cette transformation dans la composition de l'élite dirigeante, l'émergence de la *nobilitas* consiste plus en la mutation de l'élite patricienne née de l'intégration des familles plébéiennes de rang consulaire qu'en la création d'une nouvelle élite construite sur des pratiques politiques alternatives¹⁷. Ces aristocrates plébéiens construisent leur propre prestige familial, en s'inspirant

¹² La *prouocatio ad populum* qui limite le *ius coercionis* des magistrats supérieurs est instaurée pour une première fois en 509 a.C. Après son abrogation, elle est remise en place par les décemvirs en 449 a.C. Cf. André Magdelain, « *Provocatio ad populum* », *Publications de l'École française de Rome*, vol. 133, 1990, p. 567-588.

¹³ Michel Humbert, « Le tribunat de la plèbe et le tribunal du peuple : remarques sur l'histoire de la *provocatio ad populum* », *Mélanges de l'École française de Rome*, vol. 100, n° 1, 1988, p. 431-503.

¹⁴ Les patriciens s'arrogent à ce moment un monopole sur le *ius auspicii* (« droit de l'auspice »), les rituels religieux de consultation des présages divins, nécessaires pour permettre la tenue d'une assemblée. Cette exclusivité des auspices leur accorde alors un « charisme auspicial », soutenant symboliquement leur contrôle sur la brigue des magistratures. Cf. Y. Berthelet, *Gouverner avec les dieux...*, p. 36-38.

¹⁵ Ces réformes connaissent leur aboutissement en 351 a.C., quand C. Marcius Rutilus est le premier plébéien à être élu censeur. Cf. J.-M. David, *La République romaine...*, p. 13-24.

¹⁶ Karl-Joachim Hölkeskamp, « Conquest, Competition and Consensus: Roman Expansion in Italy and the Rise of the "Nobilitas" », *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte*, vol. 42, n° 1, 1993, p. 12-39.

¹⁷ Robinson Baudry, « Patriciens et nobles à Rome, d'une identité à l'autre ? », *Hypothèses*, vol. 10, n° 1, 2007, p. 169-178.

du discours ancestral traditionnellement pratiqué par le patriciat qui fait également partie de la *nobilitas*. La construction de l'identité nobiliaire des *nobiles* repose sur un véritable « capital symbolique¹⁸ », fondé sur la mémoire des *maiores* (« ancêtres ») qui sont exemplarisés et exaltés. C'est par ce moyen distinctif que la *nobilitas* composite, maintenant ouverte aux plébéiens, affirme et consolide sa prééminence sur les fonctions de la République.

Dans le contexte tardo-républicain, cette pratique de distinction exclut pourtant un groupe particulier de candidats aux magistratures : les hommes nouveaux qui, parce qu'ils sont les premiers d'une famille de l'ordre équestre à exercer le consulat, ne peuvent pas tirer profit d'un prestige familial hérité. Ainsi apparaît l'expression de l'*homo nouus* pour une première fois dans *Rhétorique à Hérennius*, rédigé par un auteur dont l'identité reste incertaine entre 86 et 82 a.C., pour désigner la trajectoire politique de C. Laelius, qui est un consul en 190 a.C. et dépourvu de prédécesseurs dans sa famille¹⁹. Par la suite, plusieurs aristocrates se voient qualifiés dans la littérature latine par ce statut et par la *nouitas*. Ce lexique se retrouve aussi bien dans les écrits contemporains des événements que dans les récits historiques. Par exemple, dans la *Guerre de Jugurtha* écrite entre 41 et 40 a.C., Salluste met en scène C. Marius qui exalte sa *nouitas*²⁰, tandis que Cicéron compare T. Fadius Gallus, préteur en 63 a.C.²¹, à ses homologues *homines noui* dans une lettre adressée à ce dernier²².

Un véritable lexique de la *nouitas*, composé de divers termes précisant certains traits assignés aux hommes nouveaux et contribuant à forger leur identité collective, se développe alors²³. Quant à elles, les sources grecques ne mentionnent la *nouitas* qu'à une époque postérieure, en particulier

¹⁸ J.-M. David, *La République romaine...*, p. 30-31.

¹⁹ Anonyme, *Rhétorique à Hérennius*, IV, 13.

²⁰ Le fameux discours de Marius devant l'assemblée qui vient de l'élire consul est le moment où le statut d'homme nouveau de Marius est le plus mis de l'avant. Cf. Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXXV, éd. Alfred Ernout, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2023, [1941].

²¹ Terry Corey Brennan, *The Praetorship in the Roman Republic, 122 to 49 BC*, vol. 2, Oxford, Oxford University Press, 2000, p. 750.

²² Cicéron, *Lettres à ses familiers*, V, 18, dans Cicéron, *Correspondances*, t. III, éd. Léopold-Albert Constans, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2022 [1934].

²³ Ce lexique, ainsi que la dimension collective de la *nouitas* dont il témoigne, fera l'objet d'une analyse détaillée ultérieurement. Cf. section 2. 1.

chez Appien et Plutarque au I^{er} s. p.C.²⁴. Il est toutefois possible que des auteurs grecs contemporains du phénomène, comme Polybe, aient pu aborder cette notion, notamment à propos de Caton l'Ancien, mais les livres des *Histoires* couvrant le début du II^e s. a.C. sont aujourd'hui perdus.

0. 3. De Caton l'Ancien à Cicéron

Cette étude entend s'intéresser à l'identité collective, la *nouitas*, de ceux qui sont catégorisés comme *homines noui* à l'époque tardo-républicaine. La plus ancienne mention dans *Rhétorique à Hérennius* désignant un homme nouveau du début du II^e s. a.C. constitue le point de départ temporel de cette enquête. Ce repère est toutefois plus symbolique que formel. Bien qu'il corresponde à la première mention d'un homme nouveau, le terme revient dans les années suivantes pour désigner des cas antérieurs, dont C. Laelius évoqué *supra*, mais aussi M. Porcius Cato (Caton l'Ancien), membre de la *gens* des *Porcii* originaire de Tusculum, qui remporte l'élection consulaire de 195 a.C.²⁵. C'est toutefois à partir du I^{er} s a.C. que les mentions détaillées d'hommes nouveaux se multiplient dans la littérature au point où, selon les recherches prosopographiques, ils réussissent à opposer une rude rivalité aux *nobiles* en remportant près de 35 % des élections consulaires à partir de la seconde moitié du II^e s. a.C.²⁶.

La dictature de César débutant en 44 a.C., pendant laquelle le nombre de sénateurs augmente drastiquement, marque la fin du phénomène des hommes nouveaux, tel que cette étude entend l'aborder. De nouveaux sénateurs qui sont d'origine gauloise et hispanique, ne provenant plus, comme nous le verrons, des élites municipales italiques comme les *homines noui*, composent un Sénat renouvelé²⁷. Même si l'expression *homo nouus* survit à la fin du régime républicain, elle

²⁴ Appien, *Guerre civile*, II, 2, 5, éd. Paul Goukowsky, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2021 ; Plutarque, *Caton l'Ancien*, I, éd. Emile Chambry et Robert Flacelière, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2003, [1969].

²⁵ Thomas Robert Shannon Broughton, *The Magistrates of the Roman Republic*, vol. I, New York, American Philological Association, coll. « Philological Monographs », 1986, p. 339.

²⁶ Graham Burton et Keith Hopkins, *Death and Renewal. Sociological Studies in Roman History*, vol. II, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, p. 32-36. Leur estimation repose sur la prémisse initiale que le consulat soit la norme d'adhésion à la *nouitas* aux II^e et I^{er} s. a.C. et ne prend en compte que les consuls connus, notamment grâce aux *fasti consulari capitolini*. Cette contribution prosopographique permet de confirmer que les hommes nouveaux sont capables de remporter une proportion importante des élections consulaires à l'époque tardo-républicaine.

²⁷ Suétone, *César*, LXXX, éd. Henri Ailloud, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2021 [1981].

revêt un tout autre sens, désignant plutôt les nouveaux *nobiles* nés des guerres civiles de la seconde moitié du I^{er} s. a.C., propulsés au sommet du *cursus honorum* grâce à leur proximité avec César, Antoine ou Octave. Les limites chronologiques de cette étude correspondent ainsi à la période qualifiée de crise(s) tardo-républicaine(s), qui sera examinée plus en détail dans le mémoire²⁸.

Dans cet empan temporel, le phénomène des *homines novi* se déroule dans un espace géographique pluriel. Leur trajectoire se déploie dans une géographie à plusieurs échelles, façonnée par leurs origines autant que par les lieux où ils prennent part à la vie politique romaine et exercent leurs magistratures. À ce titre, l'étude doit porter une attention particulière à leur ancrage géographique, le plus souvent situé, comme nous le verrons²⁹, dans les municipes italiques, ainsi qu'à leur participation à la vie politique dans l'*Vrbs* (« ville de Rome ») et dans les différents espaces de l'empire où ils exercent leurs magistratures.

Beaucoup de familles des hommes nouveaux proviennent des territoires italiques romanisés possédant de la citoyenneté romaine, comme Arpinum ou Tusculum. Ces familles constituent une élite politique et économique régionale qui entretient des liens économiques et familiaux avec Rome³⁰. Leur parcours politique les amène alors à s'éloigner de leurs origines locales pour monter à Rome et y mener leur carrière³¹. L'*Vrbs* constitue alors le cadre central de leur ascension politique. C'est dans ce cadre urbain que se déroule la vie politique, notamment autour du *forum*, où se situent les institutions, et du Palatin, où habitent les aristocrates³². Enfin, en exerçant des magistratures, les hommes nouveaux comme tous les aristocrates sont amenés à gouverner des provinces et à mener des campagnes militaires à travers l'empire. L'étude se déploie alors à ces trois échelles géographiques, s'intéressant autant à l'origine régionale des hommes nouveaux et qu'à leur trajectoire politique à Rome et dans son empire.

²⁸ Cf. chapitre 4.

²⁹ Cf. section 2. 2.

³⁰ Timothy Peter Wiseman, *New Men in The Roman Senate, 139 B.C.-A. D. 14*, Oxford, Oxford University Press, 1971, p. 13-32.

³¹ Jean-Michel David, *Le patronat judiciaire au dernier siècle de la république romaine*, Rome, École française de Rome, coll. « Classiques. École française de Rome », 2019 [1992], p. 281-285.

³² Jean-Pierre Guilhembet, « Les résidences aristocratiques de Rome, du milieu du I^{er} s. avant n. è. à la fin des Antonins », *Pallas*, vol. 55, 2001, p. 216-221.

En cela, il s'agit d'étudier les hommes nouveaux en analysant la manière dont leur *nouitas* est définie sur plusieurs échelles géographiques à l'époque tardo-républicaine, marquée par plusieurs crises reconfigurant l'élite dirigeante. Comme le montre la revue des travaux scientifiques qui suit, la thématique des hommes nouveaux s'inscrit dans une tradition historiographique ayant permis d'acquérir des connaissances fondamentales à leur sujet, notamment en ce qui concerne leur nombre et leurs parcours au sein des institutions politiques de la République. Cependant, ces études laissent en grande partie de côté cette identité de groupe, que cette recherche se propose d'explorer.

CHAPITRE 1. POUR UNE ÉTUDE DE LA *NOUITAS*

Nous avons précédemment souligné que la *nouitas* constitue un phénomène paradoxal. Il s'agit d'une catégorisation qui apparaît au II^e s. a.C. pour désigner d'une manière distincte les nouveaux aristocrates, alors que la *nobilitas* s'est constituée comme une noblesse composite, regroupant à la fois le patriciat et des familles plébéiennes. Malgré l'abondance de l'historiographie sur l'élite dirigeante de cette période, peu de travaux ont pris les hommes nouveaux comme objet d'étude principal, et encore moins leur *nouitas*. En dehors de quelques études prosopographiques et articles thématiques, cette question a généralement été abordée de manière indirecte, dans le cadre de recherches plus larges portant notamment sur les institutions de la République et sur la *nobilitas*.

1. 1. Renouveler la compréhension des hommes nouveaux

Partant de ce constat, que la première section du chapitre se propose d'approfondir, cette étude entend renouveler l'analyse des hommes nouveaux en plaçant leur *nouitas* au centre de la réflexion, comme une véritable identité collective. Ce choix implique d'enrichir les approches traditionnelles, principalement institutionnelles et prosopographiques, pour examiner sous un angle inédit la manière dont cette identité est définie, comment ses pratiques sont perçues dans la vie politique et comment elle évolue au fil de l'époque tardo-républicaine. Pour saisir pleinement ce changement de perspective, il convient donc, dans un premier temps, de revenir sur les principaux courants historiographiques ayant façonné la compréhension des hommes nouveaux.

1. 1. 1. Les hommes nouveaux, un statut institutionnel ?

Comme beaucoup de champs d'études en histoire romaine, les premières contributions scientifiques sur les hommes nouveaux et l'élite dirigeante républicaine remontent aux travaux allemands du XIX^e s. Dans son ouvrage *Römisches Staatsrecht*¹, l'historien allemand Th. Mommsen pose les premiers jalons de l'histoire institutionnelle de la République romaine.

¹ Theodor Mommsen, *Römisches Staatsrecht*, vol. III, part. 1, Cambridge, Cambridge University Press, coll. « Cambridge Library Collection – Classics », 2010 [1887].

Dans cette large étude, il explore le système politique de la *res publica* par l'articulation de ses institutions.

Dans le troisième volume du *Staatsrecht*, Th. Mommsen se penche plus précisément sur la *nobilitas* à partir de l'approche du droit constitutionnel, qui guide l'ensemble de son ouvrage. Il étudie alors la mobilité des membres de l'ordre équestre en tentant d'identifier les normes d'accession à l'élite. Par cette classification institutionnelle, il définit la *nobilitas* comme une aristocratie instituée, dont un citoyen ne peut faire partie que s'il descend d'un magistrat curule². Dans cette perspective, la clef d'accès au statut d'homme nouveau est l'exercice d'une magistrature curule anoblissante, comme l'édilité, la préture ou le consulat.

Dès 1912, cette première définition est remise en question par M. Gelzer dans *Die Nobilität der römischen Republik*, qui restreint encore davantage les critères permettant de devenir aristocrate³. L'historien suisse souligne le décalage entre la catégorisation proposée par son prédécesseur et ce que révèle la documentation ancienne. En effet, la littérature tardo-républicaine semble attester que ce serait plutôt le consulat, la magistrature au sommet du *cursus honorum*, qui serait l'étape ultime élevant une *gens* plébéienne aux rangs de l'élite⁴. Par exemple, Cicéron, souvent considéré comme l'archétype de l'homme nouveau, descend d'un père dont la carrière a plafonné juste avant la brigue du consulat. L'Arpinate est alors fils de préteur, mais, conformément à l'hypothèse de M. Gelzer, il est tout de même présenté comme un homme nouveau, car il est premier de sa famille à parvenir au consulat.

Depuis la parution de *Die Nobilität der römischen Republik*, certaines propositions de M. Gelzer ont été remises en question, mais le critère du consulat reste communément retenu comme norme, plus ou moins flexible, pour circonscrire le phénomène des *homines noui*.

Si cette approche institutionnelle fournit des critères précis pour identifier le clef d'accès au statut d'*homo nouus*, elle reste cependant insuffisante pour rendre compte de la complexité de la *nouitas*.

² Th. Mommsen, « Die Nobilität und der Senatorenstand », dans *Römisches Staatsrecht...*, p. 458-475.

³ Matthias Gelzer, *The Roman Nobility*, trad. de l'allemand par Robin Seger, Oxford, Basil Blackwell, 1969 [1912].

⁴ M. Gelzer, *The Roman Nobility...*, p. 27-31.

En tant qu'identité dotée de traits sociologiques et définie notamment par ses pratiques, celle-ci ne saurait peut pas se comprendre seulement selon les magistratures qui jalonnent le parcours des hommes nouveaux.

1. 1. 2. Les études prosopographiques : des catalogues des hommes nouveaux

Après les tentatives de définition des critères institutionnels d'accession à l'élite tardo-républicaine, la seconde moitié du XX^e siècle a vu émerger, notamment dans le monde anglophone, des travaux prosopographiques, dont ceux de T. P. Wiseman et P. A. Brunt, qui ont cherché à évaluer l'origine et l'ampleur du phénomène des *homines noui*⁵. Afin de mieux retracer leur parcours, des historiens ont mobilisé la prosopographie, une des approches des sciences de l'Antiquité dont le but est de quantifier et de reconstituer des trajectoires civiques et sociales, individuelle ou familiale, généralement à l'aide de documents de plusieurs natures, dont la littérature, l'épigraphie et la numismatique⁶.

Les travaux de G. Burton et K. Hopkins s'avèrent toutefois les seuls à avoir utilisé à proprement parler la prosopographie dans une perspective quantitative pour analyser l'élite tardo-républicaine, dont les hommes nouveaux. Ainsi qu'évoqué dans l'introduction, les deux historiens ont observé que 65 % des consuls élus, depuis la seconde moitié du III^e s. a.C. jusqu'à la fin de la République, seraient des membres de la *nobilitas*⁷. De cette statistique, basée sur la liste des consuls connus, ils tirent une conclusion révélatrice : les *nobiles* bénéficient certes d'un avantage électoral, mais le fait qu'ils perdent 35 % des élections consulaires montre qu'ils se confrontent à une concurrence constante de la part des candidats aspirant à devenir des *homines noui*. En somme, leur prosopographie quantitative permet de prouver que la *nouitas* apparaissant au II^e s. a.C. participe au renouvellement de l'élite dirigeante⁸.

⁵ Peter Astbury Brunt, « *Nobilitas and Novitas* », *The Journal of Roman Studies*, vol. 72, 1982, p. 1-17 ; Timothy Peter Wiseman, *New Men in the Roman Senate, 139 B. C. – 14 A. D.*, Oxford, Oxford University Press, 1971.

⁶ Sébastien Didier, « La prosopographie, une méthode historique multiscalaire entre individuel et collectif », *Cahiers d'histoire*, vol. 35, n° 1, 2017, p. 59-84.

⁷ Graham Burton et Keith Hopkins, *Death and Renewal, Sociological Studies in Roman History*, vol. II, Cambridge University Press, 1983 p. 32-36

⁸ G. Burton et K. Hopkins, *Death and Renewal...*, p. 117.

Dans cette perspective, une première monographie entièrement dédiée aux hommes nouveaux est publiée en 1971 par T. P. Wiseman. Son ouvrage comporte un dossier prosopographique des magistrats ayant rejoint le Sénat entre 139 a.C. et 19 p.C., dans lequel les *homines noui* connus par la littérature antique sont identifiés⁹. En suivant ces données, l'historien britannique est capable de dégager certaines caractéristiques communes de leur parcours, qui participent à définir leur *nouitas*. Il aborde dans un premier temps l'origine régionale des hommes nouveaux, dont les familles proviennent généralement de municipes et territoires ayant les droits politiques de la citoyenneté romaine¹⁰. Dans un second temps, il retrace leur trajectoire politique dans l'*Vrbs*, jusqu'à leur adhésion à l'élite¹¹.

Les acquis de ces travaux sont au cœur de ce mémoire, car ils ont permis, pour une première fois, de connaître le parcours socio-politique des hommes nouveaux au sein d'études qui ne prennent pas seulement en compte leur définition selon les magistratures porteuses de noblesse. D'une part, l'approche de G. Burton et K. Hopkins a prouvé quantitativement que les hommes nouveaux ont un réel poids politique pendant les élections consulaires. D'autre part, T. P. Wiseman a identifié leur origine géographique et reconstituer leur trajectoire socio-politique commune. La présente enquête se propose ainsi d'examiner les traits partagés par les *homines noui*, que ces travaux ont identifiés, afin de comprendre comment ils contribuent à définir leur *nouitas*.

1. 1. 3. Les limites des études biographiques

Contrairement aux travaux prosopographiques, qui analysent ce que les *homines noui* ont en commun, les études biographiques se concentrent sur les trajectoires individuelles de certains d'entre eux. Pour cette enquête, plusieurs biographies seront pertinentes, car elles explorent les trois hommes nouveaux aux parcours les plus éminents et pour lesquels la documentation antique est la plus abondante : Caton l'Ancien, Marius et Cicéron. Les biographies consacrées à Caton

⁹ T. P. Wiseman, *New Men...*, p. 205-283.

¹⁰ *Ibid.*, p. 13-64.

¹¹ *Ibid.*, p. 95-181.

l'Ancien¹² et Marius¹³ illustrent la principale limite de cette approche. En effet, elles se contentent généralement de retracer leur carrière en l'inscrivant dans la chronologie politique de l'histoire romaine, sans chercher à mettre en relation leurs trajectoires individuelles avec les comportements et les représentations propres la *nouitas* que les hommes nouveaux partagent. À l'inverse, certaines études biographiques récentes consacrées à Cicéron, notamment celles de J. Dugan et H. Van der Blom au début des années 2000, renouvellent la perspective en plaçant explicitement la *nouitas* au cœur de l'analyse¹⁴.

S'il tient compte des apports de ces études, ce mémoire ne s'inscrit donc pas dans une approche biographique centrée sur l'étude individuelle de certains *homines novi*. Il se propose, au contraire, de s'interroger sur leur identité de groupe, en mettant l'accent à la fois sur les trajectoires personnelles et sur les dynamiques extérieures, notamment la culture politique. Cet objectif permettra de mieux comprendre la *nouitas* à la fin de la République, mais soulève aussi l'enjeu méthodologique de retracer un phénomène collectif à partir d'une documentation qui traite souvent les hommes nouveaux en fonction de leurs expériences individuelles.

1. 1. 4. L'anthropologie du politique : la *nouitas* dans les structures politiques

À l'instar des prosopographies, qui s'intéressent aux origines sociales et aux trajectoires des acteurs politiques, l'anthropologie du politique antique se distingue par l'étude de dimensions dépassant les seules institutions romaines. Cette approche, dynamique depuis les années 1990, s'enracine dans les travaux de Cl. Nicolet et P. Veyne, qui rompent avec l'histoire institutionnelle héritée de Th. Mommsen et M. Gelzer¹⁵. Elle se révèle particulièrement féconde pour analyser la complexité des représentations à l'origine de la *nouitas*, au cœur de notre étude.

¹² Jean-Noël Robert, *Caton ou le citoyen, biographie*, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

¹³ Thomas Carney, *A biography of C. Marius*, Chicago, Argonaut Publishers, 1970 [1962] ; Richard John Evans, *Gaius Marius: A Political Biography*, Pretoria, University of South Africa, 1994.

¹⁴ John Dugan, *Making a New Man. Ciceronian Self-Fashioning in the Rhetorical Works*, Oxford, Oxford University Press, 2005 ; Henriette Van der Blom, *Cicero's Role Models. The Political Strategy of a Newcomer*, Oxford, Oxford Press University, 2010.

¹⁵ Dans la seconde moitié du XX^e s., l'histoire des institutions de Th. Mommsen a trouvé un héritier en F. Millar, qui a interprété le fonctionnement de la vie civique romaine en tant que « système » régulé par les dynamiques entre ses institutions. À l'inverse, l'anthropologie du politique agit en tant que réponse au tenant de F. Millar. K.-J. Hölkeskamp

Cl. Nicolet et P. Veyne, dans leurs ouvrages devenus fondateurs sur les structures du pouvoir à Rome, *Le Pain et le cirque*¹⁶ et *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*¹⁷, introduisent pour la première fois l'étude de dimensions structurant la vie politique romaine, comme les conduites et normes politiques, jusqu'alors négligées par l'historiographie¹⁸. En ce sens, Cl. Nicolet conclut son *Métier de citoyen* en suggérant qu'il est désormais nécessaire d'étudier ce qu'il nomme « un nouveau langage, ou une nouvelle "grammaire" de la politique¹⁹ ». Par cette expression, il désigne l'ensemble de discours et pratiques informelles, extérieures aux institutions, qui structurent les activités politiques auxquelles les citoyens prennent part.

S'inspirant de ces deux ouvrages pionniers, l'anthropologie du politique se constitue comme approche à partir des années 1990 avec les travaux de J.-M. David et de K.-J. Hölkesskamp, en proposant des thématiques renouvelées et une méthodologie spécifique²⁰. Pour comprendre les structures informelles du politique, des historiens mobilisent un raisonnement inspiré des sciences sociales et s'inscrivent dans un va-et-vient entre catégories émiques (antiques) et étiques (modernes), suivant un cheminement que N. Loraux a qualifié d'« anachronisme contrôlé »²¹. J.-M. David, par exemple, a recouru à cette approche dans ses recherches sur la *nobilitas*, en mobilisant la notion de « capital symbolique » au sens de P. Bourdieu, dans le but de mieux comprendre comment les aristocrates construisent leur dignité politique²². Pour le sujet qui nous

oppose la notion de la « structure » de la culture politique à celle du « système » institutionnel. Cf. Karl-Joachim Hölkesskamp, *Reconstruire une République, La culture politique de la Rome antique et la recherche des dernières décennies*, trad. de l'allemand par Frédéric Hurlet et Claudine Layre, Les Éditions Maison, 2008 [2004].

¹⁶ Paul Veyne, *Le pain et le cirque. Sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « l'Univers historique », 1976.

¹⁷ Claude Nicolet, *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, Paris, Gallimard, coll. « des histoires », 1988 [1976].

¹⁸ Jean-Michel David et Frédéric Hurlet, « L'historiographie française de la République romaine : six décennies de recherche (1960-2020) », *Trivium, Revue franco-allemande de sciences humaines et sociales*, vol. 31, 2020, <https://doi.org/10.4000/trivium.7248>.

¹⁹ Cl. Nicolet, *Le métier de citoyen...*, p. 473.

²⁰ Cf. Jean-Michel David, *Le patronat judiciaire au dernier siècle de la république romaine*, Rome, École française de Rome, coll. « Classiques. École française de Rome », 2019 [1992] ; Karl-Joachim Hölkesskamp, *Die Entstehung der Nobilität: Studien zur sozialen und politischen Geschichte der Römischen Republik im 4. Jh. v. Chr.*, Stuttgart, Steiner, 1987.

²¹ Nicole Loraux, « Éloge de l'anachronisme en histoire », *Le Genre humain*, vol. 1, n° 27, 1993, p. 23-39.

²² Jean-Michel David, *La République romaine, de la deuxième guerre punique à la bataille d'Actium (218-31 av. J.-C.)*, *Crise d'une aristocratie*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Nouvelle histoire de l'Antiquité », 2000, p. 1-13 ; Jean-

intéresse, il a notamment exploré une facette des *homines noui*, en s'intéressant à la manière dont certains d'entre eux acquièrent une notoriété à Rome et un « capital symbolique » comme patrons judiciaires²³.

Au cours des dernières années, diverses recherches exploitent l'approche de l'anthropologie du politique et mobilisent des outils conceptuels empruntés aux sciences humaines et sociales²⁴. Ce renouvellement a notamment favorisé l'exploration approfondie de thématiques jusque-là négligées, comme l'humour²⁵, les rumeurs²⁶ ou l'opinion publique²⁷, comme vecteurs essentiels des interactions politiques à Rome, en marge des institutions. Au-delà des pratiques et notions, cette approche a également stimulé l'étude des acteurs et des groupes impliqués dans la vie politique²⁸. Pourtant, à ce jour, aucun travail d'ampleur consacré aux hommes nouveaux n'a été mené selon ces perspectives méthodologiques. M. Dondin-Payre et H. Etcheto se sont intéressés à l'usage rhétorique de la *nouitas* au sein d'articles circonscrits²⁹, tandis que R. Baudry a dressé un état de la question, suggérant qu'elle pourrait être revue à la lumière de ce renouveau³⁰.

Michel David, « Conclusion. Honneur et dignité dans le monde antique. La dialectique de la vertu et du jugement », dans Christophe Badel et Henri Fernoux (éd.), *Honneur et dignité dans le monde antique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2023, p. 307-310.

²³ J.-M. David, *Le patronat judiciaire...*, p. 281-311.

²⁴ Cf. Pascal Montlahuc, Jean-Pierre Guilhembet et Raphaëlle Laignoux (éd.), *Le charisme en politique : Max Weber face à l'Antiquité grecque et romaine*, Rome, École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2023 ; Pascal Montlahuc, *Prince et citoyen : essai sur le charisme de l'empereur romain, d'Auguste à Sévère Alexandre*, Québec, Presse de l'Université Laval, coll. « Suppléments francophones de la Revue Phoenix », 2024.

²⁵ Pascal Montlahuc, *Le pouvoir des bons mots. « Faire rire » et politique à Rome du milieu du III^e s. a.C. à l'avènement des Antonins*, Rome, École française de Rome, coll. « BEFAR », 2019.

²⁶ Louis Autin, *Sur les lèvres de la foule. Sociologie politique des rumeurs et écriture de l'histoire chez Tacite*, Bordeaux, Ausonius Éditions, coll. « Scripta Antiqua », 2025.

²⁷ Cristina Rosillo-Lopez, *Public Opinion and Politics in the Late Roman Republic*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017.

²⁸ Jean-Michel David, *Au service de l'honneur. Les appariteurs de magistrats romains*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Mondes Anciens », 2019.

²⁹ Henri Etcheto, « Un panthéon rhétorique de la *nouitas* : les hommes nouveaux de Cicéron », *REA*, vol. 116, n° 2, 2014, p. 561-575 ; Monique Dondin-Payre, « *Homo novus* : un slogan de Caton à César ? », *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte*, vol. 30, n° 1, 1981, p. 22-81.

³⁰ Robinson Baudry, « Les hommes nouveaux à la fin de la République romaine. Naissance d'un modèle », dans Benoît Musset (éd.), *Hommes nouveaux et femmes nouvelles, de l'Antiquité au XX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 23-27.

C'est donc cette voie que suit la présente étude. Tout en tenant compte des apports des autres approches évoquées précédemment, elle mobilise les thématiques et la méthodologie de l'anthropologie du politique pour considérer la *nouitas* comme une identité collective qui se structure en fonction de la culture politique tardo-républicaine, et non comme une simple catégorie juridique définie par les institutions. Sans adopter d'emblée ces hypothèses, qui seront examinées en détail, ce mémoire vise notamment à questionner la pertinence de l'anthropologie du politique et à évaluer son apport spécifique dans la définition de l'identité des hommes nouveaux.

1. 1. 5. Figures identitaires et identités à Rome

Comme la *nouitas* semble être le résultat d'une *nobilitas* cherchant à se démarquer des nouveaux venus dans l'élite, elle constitue une identité essentiellement politique. Si elle repose sur des caractéristiques sociales, sa pleine signification et son usage dépendent de la culture politique dans laquelle elle naît et évolue. Or, cette question des identités politiques sous la République romaine a connu un profond renouvellement historiographique au cours des dernières décennies, notamment sous l'impulsion de l'anthropologie du politique. Ce tournant a permis d'ouvrir de nouvelles perspectives sur la manière dont les identités se construisent, se différencient et s'expriment dans la culture politique romaine. En intégrant les apports des sciences humaines et sociales, ces recherches s'intéressent aux processus de « construction identitaire³¹ », comme les figures historiques et les valeurs qui leur sont associées. Ces éléments rassemblent les acteurs autour d'un même nom et d'un sentiment d'appartenance partagée.

Les travaux de J.-M. David sur les *exempla* (« figures exemplaires ») se sont révélés particulièrement fondateurs pour les identités politiques de la République. En examinant comment ces récits normés sont mobilisés et transmis par certains groupes sociaux.³², il a montré que les identités à Rome se construisent en grande partie sur une « mémoire collective³³ », nourrie par des

³¹ Maëlys Blandenet, Clément Chillet et Cyril Courier, « Introduction. Figures de l'identité et modèles culturels, quelques rappels et quelques remarques », dans Maëlys Blandenet, Clément Chillet et Cyril Courier (éd.), *Figures de l'identité. Naissance et destin des modèles communautaires dans le monde romain*, Lyon, ENS Éditions, coll. « Sociétés, Espaces, Temps », 2010, p. 16-21.

³² Jean-Michel David (éd.), *Valeurs et mémoire à Rome : Valère Maxime ou la vertu recomposée*, Paris, De Boccard, coll. « Université des sciences humaines de Strasbourg. Études d'archéologie et d'histoire ancienne », 1998.

³³ Jean-Michel David, « *Maiorum exempla sequi* : l'*exemplum* historique dans les discours judiciaires de Cicéron », *Mélanges de l'École française de Rome*, vol. 92, n° 1, 1980, p. 76.

figures et des modèles du passé³⁴. Cette thématique est également abordée par la recherche allemande, notamment dans les travaux de K.-J. Hölkenskap. Ce dernier a approfondi l'étude du *mos maiorum*, le système normatif ancestral sur lequel la *nobilitas*, dont les hommes nouveaux par définition sans ancêtres sont exclus, fonde une part essentielle de sa légitimité³⁵.

Plus largement, l'étude des identités politiques de la République invite à comprendre comment les valeurs, pratiques et symboles sont partagés et forment des appartenances collectives³⁶. Cette approche est présentement nourrie par les travaux de R. Baudry et Fr. Hurlet, qui s'intéressent particulièrement aux stratégies de distinction entre les groupes sociaux, notamment entre les membres de l'élite dirigeante, parmi lesquels se trouvent les hommes nouveaux³⁷. Ces stratégies ne se limitent pas à la simple revendication d'un statut social ou d'une position politique, mais s'appuient largement sur le bagage identitaire que chaque groupe mobilise pour affirmer sa singularité et sa supériorité³⁸. Cette perspective renouvelée ouvre la voie à une meilleure compréhension des conflits et des tensions politiques de la période, en soulignant que les oppositions entre groupes ne se réduisent pas à des affrontements d'intérêts personnels, mais s'ancrent aussi dans des différenciations identitaires collectives profondément enracinées dans la culture politique romaine.

Si cette enquête s'inscrit dans le cadre de l'anthropologie du politique et mobilise sa méthode, elle se concentre tout particulièrement sur cette question des stratégies de distinction identitaire. En somme, l'objectif est de s'interroger, à partir des composantes de la culture politique tardo-

³⁴ *Ibid.*, p. 67-86 ; Henri-Louis Fernoux et Christian Stein (éd.), *Aristocratie antique. Modèles et exemplarité sociale*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, coll. « Sociétés », 2007.

³⁵ K.-J. Hölkenskap, *Die Entstehung der Nobilität...* ; Bernhard Linke et Michael Stemmler (éd.), *Mos maiorum. Untersuchungen zu den Formen der Identitätsstiftung und Stabilisierung in der römischen Republik*, Stuttgart, Steiner, coll. « Historia: Einzelschriften », 2001.

³⁶ Frédéric Hurlet, « Représentation(s) et autoreprésentation(s) de l'aristocratie romaine », *Perspective. Actualité en histoire de l'art*, vol. 1, 2012, p. 159-166.

³⁷ Robinson Baudry et Frédéric Hurlet (éd.), *Le prestige à Rome à la fin de la République et au début du Principat*, Paris, De Boccard, coll. « Colloques de la Maison d'Archéologie et d'Ethnologie, René-Ginouvès », 2016.

³⁸ Robinson Baudry, « Patriciens et nobles à Rome, d'une identité à l'autre ? », *Hypothèses*, vol. 10, n° 1, 2007, p. 169-178.

républicaine, sur les fondements de la *nouitas* en tant qu'identité collective potentiellement propre aux hommes nouveaux.

1. 1. 6. Les hommes nouveaux à l'aune « du » politique

À l'issue de ce bilan, il apparaît que l'historiographie de l'élite dirigeante de la fin de la République, dont les hommes nouveaux, a connu plusieurs évolutions majeures depuis l'étude fondatrice *Römisches Staatsrecht* de Th. Mommsen.

Tout d'abord, l'histoire institutionnelle germanophone s'est penchée sur les critères d'accession à l'élite sénatoriale qui, selon Th. Mommsen et M. Gelzer, auraient défini les hommes nouveaux. Ce premier jalon demeure aujourd'hui important, car il a produit la conclusion qu'un *homo novus* est le premier de sa *gens* à exercer un consulat, ce qui rendrait possible de délimiter formellement le phénomène³⁹. Par la suite, dans la seconde moitié du XX^e s., des études prosopographiques anglophones ont permis de dégager l'origine géographique des hommes nouveaux et de prouver qu'ils imposent une réelle compétition électorale à la *nobilitas*. Les travaux de T. P. Wiseman et K. Hopkins et G. Burton en fournissent alors des catalogues qui seront mobilisés dans ce mémoire. À l'inverse, des études biographiques se sont penchées sur les trajectoires individuelles d'*homines noui* marquants, dont Caton l'Ancien, Marius et Cicéron.

Finalement, l'anthropologie du politique romain, ainsi que les travaux sur les identités politiques qui s'appuient sur cette approche développée dans les dernières décennies, constituent aujourd'hui le courant historiographique le plus récent et le plus riche pour renouveler l'étude de la culture politique romaine, notamment celle de l'élite dirigeante. Cette approche permet d'aborder la *nouitas* comme une identité, potentiellement collective, qui demande à être comprise à travers l'étude de la culture politique dans laquelle elle se construit.

1. 2. Problématisation : une identité collective des hommes nouveaux ?

Ce bilan historiographique confirme la nécessité d'une nouvelle enquête sur les *homines noui*, en plaçant la *nouitas* elle-même au centre de l'analyse. Aborder cette identité collective plutôt que les

³⁹ Leonhard Alexander Burckhardt, « The Political Elite of the Roman Republic: Comments on Recent Discussion of the Concepts *Nobilitas* and *Homo Novus* », *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte*, vol. 39, n° 1, 1990, p. 77-99.

hommes nouveaux à l'échelle individuelle soulève plusieurs enjeux méthodologiques liés à la documentation et à la culture politique dans laquelle elle se construit. Ceux-ci se déclinent en trois axes transversaux qui structurent notre étude.

Un premier axe vise à déterminer si les *homines noui* possèdent une identité collective spécifique et à en cerner les modalités de construction, en dépassant une approche centrée uniquement sur les magistratures qu'ils exercent. Il s'agit de s'interroger plus largement sur la manière dont la *nouitas* s'inscrit dans une structure de pratiques et de normes hiérarchisées, constitutives de la culture politique romaine. En effet, si les *nobiles* revendiquent leur primauté à travers l'exaltation de leurs *maiores* gentilices, les *homines noui*, dépourvus de bagage héréditaire, doivent trouver leurs propres moyens d'appuyer leur légitimité aristocratique. Il s'agit donc d'analyser les modes d'identification, voire de distinction qu'ils mettent au profit de leur *nouitas*. En somme, quelles pratiques et normes de la culture politique romaine participent à définir la *nouitas* des hommes nouveaux, et à quel point cette identité collective reproduit-elle les traits distinctifs de la *nobilitas* traditionnelle ?

Le deuxième axe porte sur l'enjeu méthodologique que représente le premier axe : est-il possible de reconstituer une identité collective à partir d'expériences individuelles ? Si les *homines noui* apparaissent de manière récurrente dans les œuvres d'auteurs comme Cicéron ou Salluste, la majorité des occurrences concerne trois figures majeures : Cicéron lui-même, Caton l'Ancien et Marius. En tant qu'acteurs politiques de premier plan aux II^e et I^{er} s. a.C., les *homines noui* ont fait l'objet de représentations littéraires qui insistent sur l'éminence de leur parcours. Ces récits mettent en avant des trajectoires individuelles, souvent décrites comme hors normes. Pourtant, au-delà de ces exemples isolés, les hommes nouveaux apparaissent aussi régulièrement comme un groupe, évoqués collectivement dans les sources par le biais de la *nouitas*. Conscient de la difficulté de mettre en dialogue des expériences individuelles avec une conscience collective, ce mémoire se propose d'explorer comment, et dans quelle mesure, il est possible de dégager une *nouitas* collective des *homines noui*, en articulant leurs expériences individuelles avec les caractéristiques partagées qui les rattachent à cette identité.

Le troisième axe, d'orientation plus contextuelle, s'interroge sur les conditions d'émergence et les dynamiques de construction de la *nouitas* aux II^e et I^{er} s. a.C. Comme il a été souligné en

introduction, cette identité n'apparaît qu'à partir de la période tardo-républicaine, alors même que l'intégration d'aristocrates de première génération à la *nobilitas* est attestée depuis le IV^e s. a.C., sans qu'aucune identité distincte ne s'impose jusque-là. Ce décalage invite à aborder la *nouitas* à l'aune des transformations profondes que connaît la vie politique romaine à la fin de la République. Dans ce contexte de conflits politiques, il convient de s'interroger sur la finalité de la construction de l'identité des hommes nouveaux. La *nouitas* constitue-t-elle une conséquence des crises tardo-républicaines, voire un moteur ? Ou bien doit-elle être envisagée comme un phénomène structuré selon une dynamique propre, partiellement autonome vis-à-vis de ce contexte ?

1. 3. Documentation : entre témoignages immédiats et interprétations différées

Pour répondre à ces questionnements transversaux, ce mémoire s'appuie sur un corpus documentaire principalement littéraire, car la *nouitas*, ainsi que les termes, concepts et pratiques qui lui sont associés, sont majoritairement attestés dans les sources littéraires latines et, dans une moindre mesure, grecques. Le corpus principal est donc constitué de textes issus de la littérature gréco-latine, rédigés pour la plupart par des auteurs du I^{er} s. a.C., contemporains des hommes nouveaux. Ces matériaux littéraires sont complétés, lorsque cela s'avère enrichissant, par des sources épigraphiques et archéologiques, afin de croiser les perspectives et d'élargir la portée de l'analyse. Les documents sélectionnés font l'objet d'une analyse qualitative, attentive aux logiques discursives et aux représentations qu'ils véhiculent, tout en cherchant à restituer les réalités sociales et politiques dont ces discours sont le reflet.

1. 3. 1. Cicéron : le témoignage d'un *homo nouus*

Pour deux raisons, Cicéron est l'auteur principal du corpus de textes littéraires mobilisé, en plus d'être un *homo nouus* qui constitue un cas d'étude majeur du mémoire. Acteur politique de premier plan au I^{er} s. a.C., Cicéron accède au consulat en 63 a.C., et se distingue par une abondante activité oratoire tout au long de sa carrière. D'un côté, à l'exception des écrits de Caton l'Ancien qui seront aussi étudiés malgré leur état fragmentaire⁴⁰, il est le seul homme nouveau de la République dont certaines œuvres sont conservées. De l'autre, il est l'auteur de l'époque tardo-républicaine dont les

⁴⁰ Caton l'Ancien, *Les origines, Fragments*, éd. Martine Chassignet, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2020, [1986].

textes sont les plus nombreux et variés. Ses plaidoyers judiciaires et discours politiques, notamment *Pour L. Muréna*⁴¹ et *Seconde action contre Verrès*⁴², développent une rhétorique articulée autour de son statut d'*homo nouus* et de celui d'autres hommes nouveaux qu'il défend. Le *Petit manuel de la campagne électorale* (*Commentariolum petitionis*), rédigé par son frère Q. Tullius Cicero⁴³, voulant conseiller son frère Cicéron sur les moyens à mettre en place pour remporter l'élection consulaire de 64 a.C., sera aussi un document important. Ce texte fournit en effet un témoignage extérieur mais contemporain, celui d'un parent de Cicéron observant son ascension politique, évoquée à la veille de son élection au consulat en 63 a.C.⁴⁴.

1. 3. 2. Apports et limites de Salluste

Aux côtés des textes des deux frères *Cicerones*, la *Guerre de Jugurtha* (*Bellum Iugurthinum*)⁴⁵ occupe une place prépondérante dans l'étude. Rédigé en 41 a.C., cet ouvrage retrace la guerre opposant Rome au Royaume de Numidie (112-107 a.C.), et met en lumière l'ascension politique de C. Marius, porté à son premier consulat en 107 a.C. Cet *homo nouus* y apparaît comme l'incarnation de l'opposition à la *nobilitas*, dans un contexte profondément marqué par les tensions politiques à Rome. Ce texte constitue un témoignage précieux sur la *nouitas*, car il place, comme nous le verrons, cette identité au cœur des dynamiques conflictuelles de son temps. Cet apport s'exprime de manière particulièrement significative dans le discours devant les comices que l'historien prête à Marius à la suite de son élection. Reconstituée plusieurs décennies après les faits, cette allocution où un homme nouveau défend et revendique sa *nouitas* constitue un témoignage clef pour cette étude⁴⁶.

⁴¹ Cicéron, *Pour L. Muréna*, éd. André Boulanger, Paris, Les Belle Lettres, coll. « CUF », 2002, [1943].

⁴² Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, éd. Henri De La Ville de Mirmont, Paris, Les Belle Lettres, coll. « CUF », 2021, [1922].

⁴³ Une vaste tradition philologique a débattu sur l'authenticité de cette œuvre. Actuellement, même si l'originalité d'un tel texte à l'époque tardo-républicaine soulève des questionnements, aucun argument n'est jugé assez convaincant pour invalider sa datation ni son attribution à Q. Tullius Cicero. Cf. W. Jeffrey Tatum, *Quintus Cicero. A Brief Handbook on Canvassing for Office*. *Commentariolum Petitionis*, Oxford, Oxford University Press, coll. « Clarendon Ancient History Series », 2018, p. 67-76.

⁴⁴ Quintus Tullius Cicero, *Petit manuel de la campagne électorale*, éd. François Prost, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Commentario », 2017.

⁴⁵ Salluste, *Guerre de Jugurtha*, éd. Alfred Ernout, Paris, Les Belle Lettres, coll. « CUF », 2023, [1941].

⁴⁶ Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXXV.

Toutefois, cette source présente certaines limites par son genre littéraire et son contexte d'écriture. Elle est une réécriture postérieure des événements et des discours rapportés, et véhicule une rhétorique façonnée par le genre littéraire romain de l'*historia*⁴⁷. Cet objectif d'écriture est clairement formulé dans la préface de l'œuvre, où Salluste expose les raisons qui le conduisent à rédiger un récit historique consacré à la guerre contre Jugurtha, qu'il présente comme un des premiers moments où la *nobilitas* se trouve réellement mise en cause à Rome :

*Bellum scripturus sum, quod populus Romanus cum Iugurtha rege Numidarum gessit, primum quia magnum et atrox uariaque uictoria fuit, dein quia tunc primum superbiae nobilitatis obuiam itum est*⁴⁸.

L'historien présente cette guerre comme un moyen d'illustrer la remise en question des nobles, notamment à travers le discours de l'*homo nouus* Marius, un événement central du récit⁴⁹. Salluste compose son récit en 41 a.C. avec un décalage d'environ un demi-siècle par rapport aux événements du début du II^e s. a.C. Cet écart implique un travail de réélaboration qui projette sur Marius une vision probablement marquée par le contexte des dernières décennies de la République⁵⁰, lorsque plusieurs générations d'hommes nouveaux ont déjà consolidé leur place au sein de l'élite dirigeante.

À cet égard, Salluste rédige la *Guerre de Jugurtha* après son retrait de la vie politique, à la suite de l'assassinat de César, dont il est proche, dans un contexte dominé par le triumvirat formé par Octave, Antoine et Lépide. Son œuvre, écrite vers 41 a.C., comme l'ensemble de sa production historique, est donc fortement imprégnée par ce contexte, traduisant une lecture morale et téléologique du déclin de la République. Ce déclin, selon Salluste, se traduit par une progressive

⁴⁷ Peter Astbury Brunt, *Conflits sociaux en République romaine*, trad. de l'anglais par Micheline Legras-Wechsler, Paris, François Maspero, 1979 [1971], p. 100 ; Georgios Vassiliades, *La res publica et sa décadence. De Salluste à Tite-Live*, Bordeaux, Ausonius Éditions, coll. « Scripta Antiqua », 2020, p. 511-548.

⁴⁸ Salluste, *Guerre de Jugurtha*, préf. : « Je vais écrire sur la guerre que le peuple romain mena contre Jugurtha, roi des Numides, d'abord parce qu'elle fut grande et une victoire mitigée, ensuite parce que pour la première fois on s'opposa à l'orgueil de la noblesse [*nobilitas*] ».

⁴⁹ *Ibid.*, LXXXV.

⁵⁰ Ulrike Egelhaaf-Gaiser, « *Non sunt composita verba mea*. Reflected Narratology in Sallust's Speech of Marius », dans William W. Batstone et Andrew Feldherr (éd.), *Sallust*, Oxford, Oxford University Press, coll. « Oxford Readings in Classical Studies », 2020, p. 316-339.

corruption des mœurs romaines⁵¹. Le Marius sallustéen est donc au cœur de cette vision moralisante, comme acteur des conflits politiques de son temps. Il incarne un *homo nouus* et *imperator* rempli d'*ambitio* (« ambition »), qui profite de la lutte des factions pour accumuler les consulats et s'opposer à une *nobilitas* décadente⁵². Le récit, tout comme le discours consulaire, constitue moins un témoignage historique qu'une construction littéraire et idéologique, élaborée pour servir une lecture critique du passé républicain. Il demeure néanmoins d'une grande richesse documentaire pour saisir la *nouitas* de Marius. L'analyse de cette source doit ainsi prendre en considération le contexte d'écriture de Salluste, puisque la contestation de la *nobilitas*, incarnée par un *homo nouus*, peut renvoyer aussi bien à l'époque de Marius qu'à une relecture rétrospective proposée par l'historien. La comparaison du contenu du discours réécrit avec le contexte qui le conduit à être prononcé permettra notamment d'évaluer la plausibilité de certaines informations rapportées par Salluste.

1. 3. 3. Les témoins extérieurs : auteurs postérieurs et grecs

À moins grande échelle, le mémoire a également recours à des passages d'historiens latins et grecs, comme Tite-Live, Valère-Maxime, Velleius Paterculus et Appien, pour saisir le rôle joué par les hommes nouveaux au sein de récits de l'histoire de Rome, écrits au I^{er} siècle a.C. Il faut cependant souligner que ces ouvrages écrits à l'époque où l'expression *homo nouus* est déjà présente dans la vie politique romaine qualifient parfois, à l'aide de ce terme, des aristocrates de première génération antérieurs au II^e s. a. C. Cet emploi, qui appelle à la vigilance et à une réflexion critique, est en effet susceptible de transposer sur des personnages plus anciens une vision anachronique. Pour le cas des historiens grecs, seuls Plutarque et Appien, auteur d'une histoire de Rome d'Énée à l'empereur Trajan, abordent les hommes nouveaux. Dans leurs récits, *Vie de Caton l'Ancien* et sur les *Guerres civiles*, Plutarque et Appien proposent une définition de la *nouitas* et, pour ce faire, ils traduisent littéralement en grec l'expression latine *homo nouus* par *καινός άνθρωπος* (*kainós*

⁵¹ G. Vassiliades, *La res publica...*, p. 511-548.

⁵² François Cadiou, *L'armée imaginaire : les soldats prolétaires dans les légions romaines au dernier siècle de la République*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Mondes anciens », 2018, p. 82-83.

ánthrôpos)⁵³. Ces deux occurrences constituent des cas uniques dans la documentation, car les auteurs latins ne fournissent pas des telles définitions⁵⁴.

Plutarque consacre plusieurs *Vies parallèles* à des hommes nouveaux, notamment celles de Caton l'Ancien⁵⁵, de Marius⁵⁶, de Q. Sertorius⁵⁷ et de Cicéron⁵⁸. Rédigées entre 96 et 120 p.C., ces biographies sont riches en informations sur leur trajectoire politique. Chaque biographie repose sur un principe de comparaison entre une figure grecque et une figure romaine⁵⁹. Le défi, qui constitue également une piste d'analyse, consiste à retracer la manière dont Plutarque met en scène plusieurs aristocrates en tant qu'*homines noui*, tout en utilisant ces représentations individuelles pour dégager une identité collective. En outre, le décalage temporel entre Plutarque et l'époque tardo-républicaine constitue un des principaux enjeux méthodologiques liés à l'usage de ces sources. Leur analyse nécessite, dans la mesure du possible, une mise en parallèle avec des sources contemporaines et une attention particulière au contexte historique afin d'évaluer la part d'anachronisme dans le récit.

1. 3. 4. Traitement du corpus : étude terminologique et croisements documentaires

Pour identifier les passages abordant les *homines noui* dans cet important corpus documentaire, certaines œuvres particulièrement riches, telles que celles de Cicéron et Salluste, ainsi que les *Vies parallèles* de Plutarque consacrées à Caton l'Ancien, Marius, Q. Sertorius et Cicéron, ont été consultées dans leur intégralité. En revanche, pour les ouvrages plus volumineux et tardifs qui retracent l'histoire de Rome sur une longue période, tels que ceux de Tite-Live et d'Appien, où les

⁵³ Appien, *Guerre civile*, II, 2, 5 ; Plutarque, *Caton l'Ancien*, I.

⁵⁴ Cf. section 2. 1 4.

⁵⁵ Plutarque, *Caton l'Ancien*.

⁵⁶ Plutarque, *Marius*, éd. Emile Chambry et Robert Flacelière, Paris, Les Belle Lettres, coll. « CUF », 2023 [1971].

⁵⁷ Plutarque, *Sertorius*, éd. Émile Chambry et Robert Flacelière, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2003 [1973].

⁵⁸ Plutarque, *Cicéron*, éd. Robert Flacelière et Émile Chambry, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1976.

⁵⁹ Jean-Pierre Guilhembet, « Les dirigeants antiques et la ville dans les *Vies parallèles* de Plutarque : considérations liminaires », dans Philippe Rodriguez (éd.), *Pouvoir et territoire I (Antiquité-Moyen Âge). Actes du colloque organisé par le CERHI (Saint-Étienne, 7 et 8 novembre 2005)*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2007, p. 191-201.

homines noui n'apparaissent qu'à des moments précis, la base de textes antiques *Library of Latin Texts* a été utilisé afin d'identifier les passages pertinents⁶⁰.

Le travail de la documentation littéraire met en relation différentes éditions scientifiques qui offrent une reconstitution fiable de ces textes antiques, latins et grecs, justifiée par un appareil critique. Les textes les plus courants et disposant d'une longue tradition philologique ont été consultés dans la CUF des Belles Lettres. Les quelques textes fragmentaires qui ne sont pas publiés dans cette collection ont quant à eux été consultés dans la *Bibliotheca Teubneriana*. Ce traitement indépendant de la documentation littéraire, mais qui prend quand même en compte la tradition philologique, nous a permis de jouir d'une indépendance face aux traductions des éditions scientifiques et de pouvoir travailler avec les termes latins et grecs en version originale.

En complément des sources littéraires traitant directement des *homines noui*, ce mémoire mobilise également des sources épigraphiques et archéologiques pour analyser les composantes de la culture politique romaine qui participent à la construction de leur *nouitas*. Parmi les inscriptions retenues, une dizaine qui concernent des hommes nouveaux, tels que L. Mummius et Marius, ont été analysées. D'autres inscriptions relatives à des nobles, notamment les épitaphes du célèbre tombeau des Scipions, ont été utilisées dans une perspective comparative afin de montrer comment les *homines noui* se positionnent par rapport aux valeurs et pratiques de la culture politique traditionnellement associées à la *nobilitas*. La recherche de ces inscriptions s'est faite à l'aide du moteur de recherche par mots-clefs de l'*Epigraphik-Datenbank Clauss-Slaby*. Pour connaître et exploiter les différentes restitutions et éditions de ces inscriptions, elles ont également été étudiées dans des catalogues épigraphiques comme le *Corpus Inscriptionum Latinarum* (CIL) et nous avons produit notre propre traduction.

Quant aux sources archéologiques, elles sont moins prépondérantes, car peu de monuments ont un lien connu avec un *homo nouus*. Elles ont été mobilisées principalement pour analyser certains aspects spécifiques de la stratégie politique des hommes nouveaux, notamment la stratégie immobilière, comme la *domus* palatine de Cicéron, utilisée pour valoriser leur statut aristocratique.

⁶⁰ Les termes du lexique de la *nouitas* ont été recherchés de manière systématique dans ces œuvres à l'aide de cet outil. Pour une présentation détaillée de l'ensemble de cette terminologie, cf. section 2.1.

Les informations relatives à l'architecture, comme sur les *domus* (« demeures ») palatines des hommes nouveaux, sont tirées des dictionnaires topographiques de la ville de Rome, notamment ceux de L. Richardson ainsi que de P. Carafa et A. Carandini⁶¹.

1. 3. 5. Approche : « pour un anachronisme contrôlé⁶² »

Pour concilier une démarche historique érudite et une réflexion théorique, cette étude s'appuie sur une méthodologie inspirée de l'anthropologie du politique, tout en la combinant avec un traitement plus traditionnel de la documentation propre aux sciences de l'Antiquité. Cette approche permet prendre en compte la diversité des champs et des domaines qui structurent la vie politique romaine, invitant ainsi de comprendre comment la *nouitas* se construit. Pour cela, elle invite à mobiliser des concepts issus des sciences humaines et sociales, en articulant les perspectives émiques (anciennes) et étiques (modernes)⁶³. Cette approche diachronique revêt, à cet égard, un fort potentiel heuristique pour rendre compte des configurations politiques qui président la construction de l'identité des hommes nouveaux⁶⁴. Si elle se révèle pertinente, elle requiert néanmoins une vigilance constante et une rigueur méthodologique accrue. En effet, il ne s'agit pas de projeter de manière anachronique des théories modernes sur des réalités antiques, mais d'en ajuster le cadre théorique par analogie. Une telle démarche, pour reprendre la formule choc de N. Loraux, consiste alors en la pratique d'un « anachronisme contrôlé⁶⁵ » qui permet d'approfondir le questionnement historique, sans pour autant plaquer un modèle interprétatif dont la rigidité risquerait d'éloigner l'analyse du témoignage de la documentation.

⁶¹ Lawrence Richardson, *A New Topographical Dictionary of Ancient Rome*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1992 ; Paolo Carafa et Andrea Carandini, *Atlante di Roma antica: biografia e ritratti della città*, vol. 1-2. Rome, Electa, 2012.

⁶² N. Loraux, « Éloge de l'anachronisme... », p. 23-39.

⁶³ Maurizio Bettini, « Entre "émique" et "étique". Un exercice sur le *Lar familiaris* », dans Pascal Payen et Evelyne Scheid-Tissinier (éd.), *Anthropologie de l'Antiquité. Anciens objets, nouvelles approches*, Turnhout, Brepols, 2012, p. 173-198.

⁶⁴ Vincent Azoulay, « Repenser le politique en Grèce ancienne », *Annales. Histoire, sciences sociales*, vol. 69, 2014, p. 605-626 ; Pascal Montlahuc, « L'histoire romaine et le politique : complément d'enquête », *Anabases*, vol. 32, 2020, p. 11-29 ; Claudia Moatti, Res publica, *histoire romaine de la chose publique*, Paris, Fayard, coll. « ouvertures », 2018, p. 7-22.

⁶⁵ N. Loraux, « Éloge de l'anachronisme... », p. 23-39.

Tout d'abord, des concepts de la sociologie de P. Bourdieu sont mobilisés et ajustés, principalement dans le deuxième chapitre, afin d'analyser la manière dont l'identité des hommes nouveaux se situe par rapport aux différentes pratiques de l'élite dirigeante traditionnelle. Les notions d'« *habitus*⁶⁶ », de « distinction » et de « champ politique⁶⁷ » sont particulièrement mises à contribution pour appréhender la *nouitas* à l'aune des codes de légitimation propres à la culture politique dans laquelle la *nouitas* se construit. L'*habitus* engendre des pratiques socialement situées, dont la valeur et la signification sont hiérarchisées selon les critères spécifiques de légitimité définis par le champ politique. Ce cadre analytique permettra ainsi de s'interroger sur la manière dont la *nouitas* se confronte à ce qui pourrait être un *habitus* reproduit par la *nobilitas* et aux pratiques de distinction que celle-ci déploie pour consolider sa position dominante⁶⁸.

Ensuite, la sociologie interactionniste d'E. Goffman est mobilisée dans le quatrième chapitre afin d'analyser comment la *nouitas* est construite et mise en scène dans les interactions entre acteurs politiques. L'apport du concept de « stigmaté⁶⁹ » est notamment évalué pour comprendre la manière dont les nobles peuvent disqualifier la *nouitas* en l'associant à des caractéristiques perçues comme dévalorisantes. Le prolongement de cette notion, sous l'appellation de « renversement du stigmaté⁷⁰ », permet également d'envisager par quels moyens rhétoriques et symboliques les *homines noui* peuvent chercher à se réappropriier les traits stigmatisants de leur identité, afin d'en faire des marqueurs positifs de distinction.

En mobilisant de manière critique ces outils conceptuels, et en les croisant avec des approches plus classiques d'érudition en sciences de l'Antiquité, cette étude vise à éclairer la *nouitas*, comme

⁶⁶ P. Bourdieu identifie l'*habitus* comme un principe générateur et un système de classement des pratiques. Cela en fait, pour reprendre la fameuse formule, une « structure structurée structurante ». Cf. Pierre Bourdieu, *La distinction : Critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de Minuit, coll. « Le Sens commun », 1979, p. 189-191.

⁶⁷ Pierre Bourdieu, « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *ARSS*, vol. 36-37, 1981, p. 3-24 ; Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points Essais », 2001.

⁶⁸ P. Bourdieu, *La distinction...* ; Pierre Bourdieu, *Le Sens pratique*, Paris, Les éditions de Minuit, coll. « Le Sens commun », 1980.

⁶⁹ Erving Goffman, *Stigmaté. Les usages sociaux des handicaps*, trad. de l'anglais par Alain Kihm, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le Sens commun », 1975 [1963].

⁷⁰ Pierre Bourdieu, « L'identité et la représentation », *ARSS*, vol. 35, 1980, p. 68-69 ; Louis Gruel, « Conjurant l'exclusion : rhétorique et identité revendiquée dans des habitats socialement disqualifiés », *Revue française de sociologie*, vol. 26, n° 3, 1985, p. 433-435.

identité collective, en tenant compte de la complexité de la culture politique dans laquelle elle s'inscrit.

1. 4. Plan du mémoire

Ce premier chapitre, qui a exposé l'état de la question concernant les hommes nouveaux, a permis de mettre en lumière l'intérêt d'une étude approfondie de leur identité collective, la *nouitas*, en s'appuyant sur les méthodes de l'anthropologie du politique antique. La suite de l'étude vise à définir cette identité, en analysant les pratiques qu'elle génère et son rapport aux codes du champ politique romain, puis à reconstituer sa construction et sa portée dans le contexte des crises tardo-républicaines.

L'enquête s'articule autour de trois chapitres thématiques. Le deuxième chapitre s'ouvre par une analyse des façons dont les *homines novi* sont définis dans la documentation antique à travers un lexique identitaire, depuis leur première mention dans *Rhétorique à Hérénnius* (86-82 a.C.). À partir de ce point de départ, il s'attache à examiner comment leur parcours à Rome et leurs pratiques politiques façonnent leur *nouitas*, et s'interroge sur la manière dont celles-ci complètent, nuancent ou contestent les traits véhiculés par ce lexique identitaire. Ce chapitre a ainsi pour objectif de cerner cette identité en analysant sa mise en scène dans la vie politique, ses caractéristiques sociologiques et les pratiques distinctives qu'elle implique.

Ensuite, le troisième chapitre s'intéresse aux composantes du langage politique de la *nobilitas* que les hommes nouveaux empruntent et adaptent à leur compte afin de construire leur identité collective. Pour ce faire et au regard de la documentation disponible, cette partie de la démonstration se penche sur des cas individuels d'hommes nouveaux, tels qu'ils sont présentés dans la documentation antique, pour identifier les valeurs, les pratiques et le langage politique qu'ils mobilisent selon une stratégie collective. Ce chapitre a donc pour double objectif de dégager les notions politiques de la *res publica* que se réapproprient les hommes nouveaux et d'évaluer leur éventuelle adaptation collective en fonction de leur origine et de leur trajectoire politique.

Enfin, le quatrième chapitre se concentre sur la manière dont la *nouitas* apparaît et se construit dans le contexte des crises tardo-républicaines avant de disparaître. Il vise à comprendre pourquoi cette

identité, définie dans les chapitres précédents, ne se manifeste pleinement qu'à partir de cette période et comment les tensions politiques propres à ces crises l'accompagnent, voire en favorisent l'émergence. En somme, il s'agira de déterminer si la *nouitas* doit être envisagée comme un facteur actif de ces bouleversements ou comme la simple conséquence d'une *nobilitas* en crise, cherchant à affirmer sa distinction face aux nouveaux venus dans l'élite.

CHAPITRE 2. LA *NOVITAS* : DÉFINITION ET PRATIQUES DISTINCTIVES

Évoquée dans l'introduction, la plus ancienne occurrence conservée qualifiant un acteur politique d'*homo nouus* provient du manuel *Rhétorique à Hérénnius*, rédigé entre 86 et 82 a.C. Longtemps attribué à tort à l'homme nouveau Cicéron¹, cet ouvrage présente des *exempla* historiques pour illustrer certains procédés rhétoriques. Dans un passage sur l'anaphore, l'auteur qualifie C. Laelius, consul plébéen de 190 a.C. et proche de Scipion l'Africain, d'*homo nouus* : *C. L<a>elius homo nouus erat, ingeniosus erat, doctus erat, bonis uiris et studiis amicus erat : ergo in ciuitate primus erat*². Dans les années qui suivent cette mention d'un *homo nouus* individuel, et dans le contexte des crises tardo-républicaines, les références aux *homines noui* se multiplient. Ils apparaissent parfois au pluriel et sont même présentés comme un phénomène collectif à travers le concept de *nouitas* (« nouveauté »).

Pourtant, lorsque ce lexique apparaît au I^{er} s. a.C., l'intégration de nouveaux aristocrates plébéiens à la *nobilitas* est déjà un phénomène ancien, attesté au moins depuis les lois licinio-sextiennes de 367 a.C. Celles-ci ouvrent en effet durablement le consulat à la plèbe, au point d'imposer qu'un des deux consuls élus chaque année en soit issu. Alors, la *nouitas* est-elle le résultat d'une réalité sociale ou politique inédite, ou bien d'un contexte particulier ayant rendu nécessaire l'élaboration d'une nouvelle terminologie ? Pour y répondre, il convient d'examiner la signification de cette identité dans la culture politique et la manière dont certains aristocrates y sont identifiés.

Prenant pour point de départ le lexique tardo-républicain qui qualifie les *homines noui* dans la documentation, ce deuxième chapitre vise à définir la *nouitas* en explorant à la fois les significations portées par son vocabulaire et les pratiques collectives qu'elle déploie collectivement dans le champ politique. Dans cette perspective, nous commencerons par analyser la constellation de termes qui l'entoure, afin de comprendre comment elle contribue à la caractériser. À l'aune de

¹ Si cet ouvrage a été initialement attribué à Cicéron, et ensuite au poète et césarien Cornificius, les plus récents travaux philologiques estiment qu'aucune attribution précise n'est convaincante. Sa datation demeure incertaine, mais se situe dans l'éventail de 86 à 82 a.C., car sa diffusion a probablement été retardée jusqu'à la fin de la seconde guerre civile entre Marius et Sylla. Cf. Anonyme, *Rhétorique à Hérénnius*, p. VI-XX.

² Anonyme, *Rhétorique à Hérénnius*, IV, 13 : « C. Laelius était un homme nouveau, il était talentueux, il était savant, et était ami des bons hommes et bons travaux : il était ainsi le premier dans la cité ».

ce travail de définition, nous nous pencherons ensuite sur les relations qu'elle entretient avec certaines pratiques de la culture politique romaine, afin de mettre en lumière à quel point elle se construit comme identité collective par rapport à la *nobilitas*. Cependant, comment penser ces comportements identitaires à l'échelle d'un groupe à partir de carrières individuelles ? Nous mobiliserons dans ce but les concepts élaborés par P. Bourdieu, en particulier celui d'*habitus*, de capital symbolique et de champ politique, qui permettent d'analyser les pratiques politiques comme des conduites socialement inculquées, façonnées par des dispositions durables et collectives³. Dans ce champ politique très hiérarchisé, seule une minorité des acteurs dispose d'un *habitus* légitime, se confirmant à ses codes⁴. Il s'agira ainsi de comprendre le sens que revêt cette identité de groupe au sein de l'élite dirigeante : comment se positionne-t-elle par rapport à la *nobilitas* traditionnelle et à ses pratiques nobiliaires ? Cherche-t-elle à s'en distinguer ou, au contraire, à les reproduire ?

2. 1. Un lexique identitaire

Au début du I^{er} s. a.C., apparaît donc pour la première fois le terme *homo nouus* dans *Rhétorique à Hérénnius*⁵. Par la suite, la documentation s'enrichit de nouvelles expressions qui désignent les aristocrates de première génération en les définissant avec plus de détails. À partir de l'usage singulier du terme *homo nouus*, le vocabulaire s'élargit pour inclure des désignations collectives qui soulignent une identité partagée. Ces formulations traduisent une perception sociale et politique émergente, qui différencient ces hommes nouveaux de la *nobilitas* traditionnelle, dans un contexte de concurrence accrue. Ce constat invite à se pencher sur le lexique de la *nouitas*, pour saisir les implications des termes qui le composent, et pour mesurer la façon dont il contribue à façonner cette identité collective.

Ce lexique identitaire est essentiellement composé de cinq mots et expressions : *homo nouus*, *nouitas*, *ignobilis*, *ignobilitas* et *natus obscuro loco*. L'analyse de ces mots associés au statut d'homme nouveau visera notamment à déterminer s'ils désignent une véritable catégorie sociale,

³ Robinson Baudry et Jean-Philippe Juchs, « Définir l'identité », *Hypothèses*, vol. 10, n° 1, 2008, p. 161-162 ; Robinson Baudry, « L'identité de Caton à l'épreuve du rapprochement avec Pompée », *Revue historique*, n° 1, vol. 705, 2023, p. 109-124.

⁴ Pierre Bourdieu, *Théorie des champs*, Paris, Raisons d'agir, coll. « Microcosme », 2021, p. 147-150.

⁵ Anonyme, *Rhétorique à Hérénnius*, IV, 13.

structurant un nouveau groupe parmi l'élite, ou s'ils traduisent plutôt un statut informel, voire d'un pur effet de mots, mobilisé pendant les épisodes de compétition aristocratique, comme H. Etcheto a pu récemment le soutenir⁶.

2. 1. 1. *Homo nouus* et *nouitas* : une noblesse nouvelle

Les termes *homo nouus* et *nouitas* sont des composés de l'adjectif *nouus*, -a, -um qui peut se traduire, selon les contextes, par « nouveau », « dont on n'a pas l'habitude » ou « étrange »⁷. Le suffixe d'état -tas fait de *nouitas* la désignation de la nouveauté en tant que condition collective, ce qui renforce d'autant plus l'idée de l'apparition d'une identité partagée, tandis qu'*homo nouus* désigne celui qui s'y rattache⁸. Il convient toutefois de souligner en amont de l'analyse que ces termes ne consistent pas en des néologismes spécifiquement élaborés pour les hommes nouveaux. Avant que *nouitas* soit utilisé dans un contexte politique, Lucrèce l'emploie dans *De la Nature* pour parler de la condition originelle d'une chose ou d'un phénomène naturel sans précédent⁹. De plus, ces termes ne font pas systématiquement référence à des hommes nouveaux. Même Cicéron utilise une fois *homo nouus* selon une définition alternative, qui apparaît dans son plaidoyer contre le triumvir Antoine : *Numquam parebit ille legatis : noui hominis insaniam, adrogantiam, noui perdita consilia amicorum, quibus ille est deditus [...]*¹⁰. Cette formulation sert à mettre en évidence son caractère immoral qui serait digne d'un « homme sans précédent » (*nouus homo*), un reproche qui s'inscrit dans un plaidoyer virulent sur la *leuitas* d'Antoine, à savoir le fait qu'il n'agirait pas en homme rationnel¹¹.

⁶ Henri Etcheto, « Un panthéon rhétorique de la *nouitas* : les hommes nouveaux de Cicéron », *REA*, vol. 116, n° 2, 2014, p. 561-575.

⁷ Félix Gaffiot, « *nōvus*, -a, -um », dans *Le grand Gaffiot. Dictionnaire latin français*. Paris, Hachette, 2000 [1934], p. 1054.

⁸ Alfred Ernout et Antoine Meillet, « *nouus*, -a, -um », dans *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1959 [1932], p. 447-448.

⁹ Lucrèce l'utilise notamment pour parler de la condition origine du monde. Cf. Lucrèce, *De la Nature*, V, 780, éd. Alfred Ernout, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2022 [1921].

¹⁰ Cicéron, *Philippiques*, V, 5, éd. Pierre Willeumier, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2002 [1960] : « Jamais un tel homme [Antoine], n'obéira aux légats : je connais la folie de cet homme sans précédent, son arrogance et les conseils désastreux des amis de cet homme sans précédent, auxquels il s'est abandonné [...] ».

¹¹ De récents travaux historiques se sont penchés sur cet humour injurieux et rhétorique que Cicéron utilise contre Antoine. Cf. Marie-Claire, Ferrière, « Le venin et la République : les *Antonii* et leurs partisans croqués par Cicéron »,

Outre ces rares exceptions qu'il convient de prendre en compte pour éclairer certaines occurrences, dans le contexte politique, le couple *homo nouus* et *nouitas* véhicule l'idée que les hommes nouveaux sont des acteurs dont la noblesse est d'apparition récente. Par exemple, le discours de Marius que Salluste insère dans la *Guerre de Jugurtha* témoigne de cette *nouitas* politique reprochée aux hommes nouveaux : *Contemnunt nouitatem meam, ego illorum ignauiam; mihi fortuna, illis probra obiectantur [...]*¹². Dans cette allocution faite devant les comices qui viennent de l'élire consul, Marius, dans son discours reconstitué par Salluste, souligne l'utilisation péjorative de la *nouitas* par les nobles traditionnels. Si cette *nouitas* est utilisée dans ce cas-ci contre les hommes nouveaux, ces nouveaux aristocrates peuvent tout autant la mobiliser à leur profit¹³, comme Quintus Tullius Cicero le rappelle à son frère : *Quoniam quae subsidia nouitatis haberes et habere posses exposui*¹⁴. Elle permet alors à Quintus de souligner le caractère éminent de la carrière de son frère qui ne résulte pas d'une condition aristocratique héritée, mais plutôt d'une ascension politique soutenue par des accomplissements individuels : *Per haec tempora M. Cicero, qui omnia incrementa sua sibi debuit, uir nouitatis nobilissimae et ut uita clarus, ita ingenio maximus [...]*¹⁵. Ce constat permet, *a priori*, de comprendre que, bien que le vocabulaire de la nouveauté porte des connotations symboliques antinomiques, l'une méliorative, l'autre péjorative, il vise dans tous les cas à distinguer les hommes nouveaux en tant qu'aristocrates dont l'élévation politique est récente, et qui ne bénéficient pas d'une noblesse héritée par le sang.

dans Anne Queyrel Bottineau (éd.), *La représentation négative de l'autre dans l'Antiquité. Hostilité, réprobation, dépréciation*, Dijon, Presses Universitaires de Dijon, coll. « Histories », 2014, p. 347-334 ; Pascal Montlahuc, *Le pouvoir des bons mots. « Faire rire » et politique à Rome du milieu du III^e s. a.C. à l'avènement des Antonins*, Rome, École française de Rome, coll. « BEFAR », 2019, p. 216-222 ; Anna Orlandini, « Pour une approche pragmatique de l'ironie (Cicéron, *Philippiques*, livres 1-2) », *Pallas*, vol. 59, 2002, p. 209-222.

¹² Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXXV : « Ils méprisent ma nouveauté [*nouitas*], et moi, leur lâcheté ; à moi c'est ma condition, à eux ce sont des hontes qu'on jette à la face [...] ».

¹³ Ce double emploi est notamment examiné dans le quatrième chapitre, qui porte sur le rôle des hommes nouveaux dans le contexte des crises tardo-républicaines.

¹⁴ Quintus Tullius Cicero, *Petit manuel de la campagne électorale*, IV : « Puisque j'ai exposé quels avantages tu as grâce à ta nouveauté [*nouitas*] et que tu pourrais posséder ».

¹⁵ Velleius Paterculus, *Histoire romaine*, II, 34, éd. Joseph Hellegouarc'h, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2002 [1982] : « À cette époque, Cicéron, qui devait tous ses progrès à lui-même, homme d'une nouveauté [*nouitas*] très illustre et, de même qu'il fut célèbre par sa vie, il fut aussi le plus exceptionnel par son talent [...] ».

2. 1. 2. *Ignobilis* et *ignobilitas* : ne pas être un noble

Quant à eux, les termes *ignobilis* et *ignobilitas* proviennent du lemme *gnoscerere*¹⁶, forme archaïque du verbe *noscere* (« reconnaître » ; « apprendre à connaître »)¹⁷. De *noscere*, sont formés *nobilis* (« noble ») et *nobilitas* (« noblesse »). Pris au sens inverse avec le préfixe in-, ce verbe donne *ignoscere* (« ne pas reconnaître ») qui est le lemme sur lesquels se construisent les termes *ignobilis* (« inconnu » ; « obscur »)¹⁸ et *ignobilitas* (« manque de renom » ; « obscurité »)¹⁹, qui sont utilisés pour qualifier les hommes nouveaux. Dans leurs emplois, ces termes insistent sur leurs origines, qu'elles soient géographiques ou familiales, et soulignent que les *homines noui* et leurs familles proviennent d'un milieu perçu comme obscur, à l'opposé des *nobiles*, issus de familles dont l'appartenance à la *nobilitas* est établie et reconnue²⁰. Dans un passage des *Philippiques*, Cicéron souligne par exemple les remarques de cette nature adressées à Octave au sujet de l'origine municipale de son père biologique, C. Octavius, qui vient de Velitrae (Latium) : *Ignobilitatem obicit C. Caesaris filio, cuius etiam natura pater, si uita suppeditasset, consul factus esset. [...] Videte, quam despiciamur omnes, qui sumus e municipiis, id est omnes plane*²¹.

2. 1. 3. *Natus* [...] *loco* : provenir d'un milieu « obscur »

Natus [...] *loco* est aussi une expression qui aborde l'origine géographique des hommes nouveaux, mais qui, contrairement aux termes analysés jusqu'à présent, a une composition qui varie et s'adapte en fonction de l'adjectif ([...]) qui qualifie le « lieu ». Toujours introduite par le participe parfait passif *natus* qui fait référence à l'origine de ceux qualifiés d'*homines noui*, cette expression est construite avec certains qualificatifs qui précisent le contexte géographique ou social de cette naissance. Une des constructions les plus fréquentes est *natus obscuro loco*, composée de *locus* et *obscuritas*. *Obscuritas* souligne le manque de *dignitas* (« prestige ») d'un aristocrate et s'oppose à

¹⁶ A. Ernout et A. Meillet, « ignōbilis », dans *Dictionnaire étymologique...*, p. 308.

¹⁷ F. Gaffiot, « nōscō, nōvī, nōtum, ěre », dans *Le grand Gaffiot...*, p. 1051.

¹⁸ F. Gaffiot, « ignōbīlis, e », dans *ibid.*, p. 1051.

¹⁹ F. Gaffiot, « ignōbīlītās, ātis », dans *ibid.*, p. 1051.

²⁰ Dans un discours de Catilina à ses conjurés, Salluste met en dualité les termes *nobiles* et *ignobiles*. Cf. Salluste, *Conjuratō de Catilina*, XX, éd. Alfred Ernout, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2003 [1941].

²¹ Cicéron, *Philippiques*, III, 6, éd. Pierre Willeumier, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1959 : « Il reproche au fils [Octave] de César son origine inconnue [*ignobilitas*], dont effectivement le père naturel, si sa vie avait été plus longue, aurait été fait consul [...] Voyez à quel point nous sommes tous détestés, nous tous d'origine municipale, et cela sans exception ! ».

claritas, terme qualifiant la célébrité familiale des *nobiles*²². Dans ses emplois, la formulation *natus obscuro loco* souligne le caractère exceptionnel de la trajectoire des hommes nouveaux, depuis leur milieu d'origine : *Postea Q. Pompeius, humili atque obscuro loco natus, nonne plurimis inimicitiis maximisque suis periculis ac laboribus amplissimos honores est adeptus ?*²³. Si, comme dans cet exemple de Cicéron, la plupart des occurrences utilisent l'ablatif d'origine *obscuro loco*, d'autres sont composées de formes alternatives qui mentionnent une naissance dans un « milieu équestre » (*natus equestri loco*²⁴), un « milieu inconnu » (*natus ignobili loco*²⁵), un « milieu modeste » (*natus humili loco*²⁶) ou un « milieu quelconque » (*natus quocumque loco*²⁷).

Par exemple, empruntant la forme *quocumquo loco*, Tite-Live nomme les raisons pour lesquelles Caton l'Ancien atteint la censure. Il sous-entend que son origine tusculane renforce le caractère éminent de sa trajectoire, car son *ignobilitas* ne le prédispose pas à rejoindre les plus hautes fonctions de la République : *In hoc uiro tanta uis animi ingeniique fuit, ut quocumque loco natus esset, fortunam sibi ipse facturum fuisse uideretur*²⁸.

Ainsi, cette terminologie de l'« obscurité », employée dans la culture politique, suggère que les hommes nouveaux naissent et évoluent dans un milieu familial peu reconnu par les membres traditionnels de l'élite dirigeante. En mobilisant les travaux prosopographiques, nous pourrions nous interroger plus tard dans le chapitre sur cette prétendue obscurité familiale et territoriale²⁹.

²² F. Gaffiot, « *obscuritās, ātis* », dans *Le grand Gaffiot...*, p. 1057.

²³ Cicéron, *Seconde action contre C. Verrès*, V, 70, éd. Henri Bornecque et Gaston Rabaud, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1950 : « Après celui-ci [Caton l'Ancien], Q. Pompéius, né d'un milieu humble et obscur [*humili atque obscuro loco natus*], ne s'est-il pas élevé aux plus éminentes fonctions, face aux très nombreuses inimitiés, aux plus grands dangers et travaux ? »

²⁴ Velleius Paterculus, *Histoire romaine*, II, X.

²⁵ Cicéron, *Pour Cluentius*, XL, Pierre Boyancé, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1964.

²⁶ Valère Maxime, *Faits et dits mémorables*, III, 4, éd. Robert Combès, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2003 [1995].

²⁷ Tite-Live, *Histoire romaine*, XXXIX, 40, éd. Anne-Marie Adam, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2003 [1994].

²⁸ *Ibid.* : « Il y eut chez cet homme [Caton l'Ancien] un si grand génie et force d'esprit que, qu'en quelque lieu où il fût né [*quocumque loco natus*], il semblait destiné à faire sa propre fortune ».

²⁹ Cf. section 2. 2.

2. 1. 4. Καινός άνθρωπος : traduction par les auteurs grecs

En ce qui concerne les termes en grec ancien désignant les hommes nouveaux, des auteurs écrivant au I^{er} s. p.C. semblent reprendre les propos de la littérature latine des décennies précédentes en produisant des traductions littérales du vocabulaire latin³⁰. Les expressions les plus communes, attestées dans les ouvrages de Plutarque et Appien³¹, sont καινός άνθρωπος (« homme nouveau ») et γένους καινός (« origine nouvelle ») :

Εἰωθότων δὲ τῶν Ῥωμαίων τοὺς ἀπὸ γένους μὲν δόξαν οὐκ ἔχοντας, ἀρχομένους δὲ γνωρίζεσθαι δι' αὐτῶν, καινοὺς προσαγορεύειν ἀνθρώπους, ὥσπερ καὶ τὸν Κάτωνα προσηγόρευον, αὐτὸς ἔλεγε καινὸς εἶναι πρὸς ἀρχὴν καὶ δόξαν, ἔργοις δὲ προγόνων καὶ ἀρεταῖς παμπάλαιος³².

Κατιλίνας δ' αὐτὸν ἐς ὕβριν τῶν ἐλομένων ἐπέσκωπτεν, ἐς μὲν ἀγνωσίαν γένους καινὸν ὀνομάζων (καλοῦσι δ' οὕτω τοὺς ἀφ' ἑαυτῶν, ἀλλ' οὐ τῶν προγόνων γνωρίμους³³).

Dans ces extraits, Plutarque traduit *homo novus* par καινός άνθρωπος et Appien emploie la formule γένους καινός pour désigner l'origine obscure de Cicéron, rendant ainsi littéralement le vocabulaire latin de la *novitas*. D'ailleurs, ces traductions du latin, en proposant une définition de ce que sont les *homines novi*, constituent des témoignages inédits et précieux pour comprendre ce phénomène.

En somme, l'apparition à l'époque tardo-républicaine d'une constellation sémantique pour désigner les hommes nouveaux établit des caractéristiques de base participant à les définir comme des acteurs spécifiques de l'aristocratie romaine : ils seraient des nouveaux venus parmi l'élite

³⁰ R. Baudry a proposé que les auteurs grecs puisent leurs informations sur les hommes nouveaux des textes d'auteurs romains contemporains du phénomène, tels que Cicéron et Salluste. Cf. Robinson Baudry, « Les hommes nouveaux à la fin de la République romaine. Naissance d'un modèle », dans Benoît Musset (éd.), *Hommes nouveaux et femmes nouvelles, de l'Antiquité au XX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 23-36.

³¹ Plutarque, *Caton l'Ancien*, I ; Appien, *Guerres civiles*, II, 2, 5.

³² Plutarque, *Caton l'Ancien*, I : « Les Romains, ayant l'habitude d'appeler hommes nouveaux [καινοὶ ἄνθρωποι] ceux qui, dépourvus de renom par leur naissance, commençaient à se faire connaître par leurs propres mérites en accédant aux charges, qualifiaient ainsi Caton ; lui-même disait qu'il était nouveau quant à ses charges et sa gloire, mais très ancien par les exploits et les mérites de ses ancêtres ».

³³ Appien, *Guerres civiles*, II, 2, 5 : « Catilina se moquait de lui [Cicéron] avec l'arrogance de ceux qui s'étaient emparés du pouvoir, le nommant nouveau [καινός], en raison de sa naissance obscure [γένους καινός] (car c'est ainsi qu'on nomme ceux qui tirent leur renommée d'eux-mêmes et non de leurs ancêtres) ».

dirigeante (*homo nouus* et *nouitas*) et seraient associés à des milieux géographiques (*natus obsucro loco*) dits obscurs et familiaux (*ignobilitas*, *ignobilis*), manquant de prestige politique reconnu à Rome. Il convient à ce stade de se demander si ce vocabulaire latin et grec représente fidèlement les hommes nouveaux. Leur ascension politique est-elle véritablement nouvelle, et proviennent-ils d'un milieu social et géographique étranger à la *nobilitas* urbaine ?

2. 2. L'origine des hommes nouveaux : faire carrière à Rome

Alors que le vocabulaire antique de la condition d'homme nouveau reste assez vague en évoquant une noblesse nouvelle et une origine géographique et familiale obscure, des travaux modernes ont tenté d'aller plus loin en définissant l'adhésion à ce statut à partir de critères institutionnels précis. Comme nous l'avons vu dans le bilan historiographique, cette tendance remonte aux travaux sur les institutions de la République de Th. Mommsen datant de la fin du XIX^e s.³⁴. Depuis, cette approche institutionnelle suggère qu'il faudrait se pencher sur le *cursus honorum* afin de cibler la magistrature porteuse de noblesse et élevant, de ce fait, un simple chevalier de l'ordre équestre jusqu'aux rangs de l'élite dirigeante et au statut d'homme nouveau. Selon ces travaux, la *nouitas* serait donc une identité institutionnelle précise qui s'obtiendrait définitivement par l'exercice d'un consulat ou d'une autre magistrature curule, selon le critère retenu³⁵.

2. 2. 1. Une carrière d'aristocrate à Rome

Bien que cette approche institutionnelle, qui propose des critères formels liés aux magistratures pour délimiter la *nouitas*, soit pertinente, il semble, au regard de notre étude sémantique de ce concept, que définir les hommes nouveaux uniquement selon cette perspective soit insuffisant pour rendre pleinement compte du sens que leur attribue la documentation antique. Si la plupart des hommes nouveaux sont consulaires, les textes ne semblent pas imposer le consulat, ni d'ailleurs aucune magistrature du *cursus honorum*, comme critère définissant le terme *nouitas* qui semble plus flou. À tout le moins, il faut souligner que les deux définitions antiques des hommes nouveaux

³⁴ Cf. section 1. 1. 1.

³⁵ Cf. Leonhard Alexander Burckhardt, « The Political Elite of the Roman Republic: Comments on Recent Discussion of the Concepts *Nobilitas* and *Homo Novus* », *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte*, vol. 39, n° 1, 1990, p. 77-99 ; Monique Dondin-Payre, « *Homo novus* : un slogan de Caton à César ? », *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte*, vol. 30, n° 1, 1981, p. 22-81 ; Peter Astbury Brunt, « *Nobilitas* and *Novitas* », *The Journal of Roman Studies*, vol. 72, 1982, p. 1-17.

qui sont aujourd'hui connues, celles d'Appien et Plutarque mentionnées plus haut, proposent plutôt une catégorisation imprécise, ne les associant pas nécessairement à l'exercice d'une magistrature, mais plutôt à la réalisation d'une carrière extraordinaire aboutissant à une ascension politique dans l'élite dirigeante³⁶.

En effet, les expressions « γνωρίζεσθαι δι' αὐτῶν » et « καλοῦσι δ' οὕτω τοὺς ἀφ' ἑαυτῶν » employées respectivement par Plutarque et Appien tendent simplement à souligner qu'un *homo nouus* est le premier d'une *gens* restée en marge des magistratures à mener une carrière dans la République. Ces deux définitions proviennent d'auteurs grecs ayant écrit après l'époque tardo-républicaine et s'adressant à un lectorat hellénophone extérieur au phénomène décrit, ce qui peut expliquer qu'elles nécessitent peut-être, contrairement au contexte romain où les hommes nouveaux sont connus, une définition explicite. Quant à la littérature latine du I^{er} s. a.C., bien que des auteurs tels que Cicéron et Salluste évoquent les hommes nouveaux, ils ne proposent ni définition explicite ni critère précis pour caractériser la *nouitas*, comme si celle-ci allait de soi ou ne reposait pas sur un critère clairement établi.

2. 2. 2. Des notables municipaux qui « montent » à Rome

D'un autre côté, quand un vocabulaire de la *nouitas* apparaît au I^{er} siècle a.C., les nouveaux venus dans l'élite dirigeante sont qualifiés par les termes *ignobilitas*, *ignobilis* et *natus obscuro loco* qui mettent de l'avant leur prétendue origine familiale et géographique obscure ou nouvelle. En se basant sur l'analyse de ces termes désignant les hommes nouveaux et leur adhésion à la *nouitas*, il peut être tentant de conclure que ceux-ci sont plutôt des *outsiders* d'un point de vue social et géographique, en tant que premiers d'une famille complètement étrangère à mener une carrière politique à Rome. Toutefois, les hommes nouveaux sont-ils réellement les produits d'une ascension sociale et d'une mobilité géographique ?

Dans une comparaison que fait Cicéron avec Caton l'Ancien au sujet de leurs lieux de naissance respectifs, l'orateur souligne que son prédécesseur et lui possèdent certes la citoyenneté romaine, mais aussi une citoyenneté de leur cité d'origine : [...] *et ille Cato, cum esset Tusculi natus, in populi Romani ciuitatem susceptus est. Itaque, cum ortu Tusculanus esset, ciuitate Romanus,*

³⁶ Plutarque, *Caton l'Ancien*, I ; Appien, *Guerres civiles*, II, 2, 5.

*habuit alteram loci patriam, alteram iuris*³⁷. Effectivement, les municipes dont ils proviennent sont des entités politiques d'Italie intégrées au corps citoyen de l'*Vrbs*. Les deux hommes nouveaux viennent respectivement de deux municipes d'Italie qui se situent à seulement quelques dizaines de kilomètres de l'*Vrbs*, c'est-à-dire à moins d'une journée de marche de Rome. Comme mentionné dans l'extrait, la famille de Caton, la *gens Porcia*, est originaire de Tusculum qui se situe à une vingtaine de kilomètres du *forum*. De son côté, Cicéron descend des *Tulli*, une famille de notables d'Arpinum, municipe du Latium qui obtient la pleine citoyenneté romaine en 188 a.C. et qui est à une centaine de kilomètres de Rome³⁸. Ces deux municipes sont donc en périphérie plus ou moins éloignée de l'*Vrbs*, y sont reliés par des routes, entretiennent des contacts économiques et sociaux nourris avec cette dernière et jouissent de la pleine citoyenneté romaine depuis le début du II^e s. a.C.³⁹. De ce fait, bien que Cicéron et Caton l'Ancien soient des hommes nouveaux premiers d'une famille municipale à parvenir au consulat, ils ne proviennent pas d'un lieu complètement étranger aux aristocrates de Rome, contrairement à ce que tendraient à suggérer la terminologie qui désigne la *novitas*.

Outre ces deux hommes nouveaux qui sont, avec Marius qui vient également d'Arpinum, les cas les plus connus, que dire sur le milieu d'origine de ceux dont le parcours est moins détaillé par la littérature antique ? Quoiqu'ils identifient certains hommes nouveaux venant de la plèbe de Rome, à l'exemple de L. Mummius Achaeius qui est consul en 146 a.C.⁴⁰, les travaux prosopographiques qui se sont penchés sur l'origine des nouveaux sénateurs⁴¹ confirment l'affirmation de l'Arpinate en révélant que la plupart d'entre eux sont issus d'une élite municipale italique qui, à la suite de l'octroi de la citoyenneté, tisse des liens avec l'élite dirigeante romaine et réussit à intégrer ses

³⁷ Cicéron, *Traité des Lois*, II, 2, éd. Georges de Plinval, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2023 [1959] : « [...] et ce Caton, puisque né à Tusculum, obtint la citoyenneté du peuple romain. Ainsi, alors qu'il était Tusculan par naissance et romain par sa citoyenneté, il eut à la fois une patrie d'origine et une de droit »

³⁸ Jean-Michel David, *La romanisation de l'Italie*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1997 [1994], p. 131.

³⁹ Jean-Michel David, *Le patronat judiciaire au dernier siècle de la république romaine*, Rome, École française de Rome, coll. « Classiques. École française de Rome », 2019 [1992], p. 281-285.

⁴⁰ Thomas Robert Shannon Broughton, *The Magistrates of the Roman Republic*, vol. I, New York, American Philological Association, coll. « Philological Monographs », 1986, p. 465.

⁴¹ Cf. le tableau de J.-M. David sur les orateurs venus de municipes et le catalogue prosopographique de T.-P. Wiseman sur les sénateurs des époques tardo-républicaine et augustéenne dans lequel les hommes nouveaux sont en gras : J.-M. David, *Le patronat judiciaire...*, p. 311-320 ; Timothy Peter Wiseman, *New Men in the Roman Senate, 139 B. C. – 14 A. D.*, Oxford, Oxford University Press, 1971, p. 209-278.

rangs après quelques générations⁴². Ces travaux font remonter leur arrivée à Rome et dans ses magistratures au phénomène d'intégration progressive des territoires italiques au corps citoyen romain. L'augmentation du nombre d'hommes nouveaux arrive donc en concomitance de ce phénomène de municipalisation qui connaît son apogée au I^{er} siècle a. C⁴³. Ce constat permet donc de nuancer la désignation d'*ignobilitas* suggérant que les hommes nouveaux sont d'une origine inconnue. Beaucoup proviennent effectivement d'un territoire en dehors de l'*Vrbs* et dont la citoyenneté est récente, mais qui n'est pas complètement étranger à Rome.

Outre le fait que les hommes nouveaux proviennent de municipes à proximité de l'*Vrbs*, l'intégration des générations antérieures de leur famille dans les réseaux de clientèle romaine va encore plus à l'encontre de l'idée d'une origine géographique et familiale résolument obscure. Effectivement, alors que des notables municipaux peuvent maintenant participer aux activités politiques de la *res publica*, notamment à son *cursus honorum*, des réseaux de clientèle se développent entre les notables municipaux qui n'ont pas encore intégré l'élite dirigeante et les familles de la *nobilitas* urbaine. Dans ce cadre, les clients issus des municipes sont liés à des patrons installés à Rome dans une relation de service et de protection réciproque⁴⁴. Ces échanges et dépendances favorisent donc, sur l'espace de quelques générations depuis la municipalisation d'une cité, l'installation de membres de l'élite municipale à Rome où ils peuvent espérer, soutenus par leurs patrons urbains, devenir premiers de leur famille à exercer d'importantes fonctions politiques⁴⁵.

Ainsi, il n'est pas rare que de futurs hommes nouveaux se lancent dans la course aux magistratures en tant que proches de certaines familles de la *nobilitas* et héritiers d'une famille municipale qui a su pénétrer les réseaux de clientèle de l'*Vrbs*. Cette dynamique d'intégration des notables municipaux par le moteur du clientélisme est bien documentée pour certains hommes nouveaux,

⁴² Cf. les travaux prosopographiques sur l'intégration des notables municipaux à l'élite dirigeante républicaine romaine : T. P. Wiseman, *New Men...* ; Lily Ross Taylor, *The Voting Districts of the Roman Republic. The Thirty-five Urban and Rural Tribes*, Rome, American Academy in Rome, coll. « Paper and Monographs », 1960 ; Silvio Panciera (éd.), *Epigrafia e ordine senatorio, Atti del colloquio internazionale AIEGL (Roma, 4-20 maggio 1981)*, vol. I-II, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1982.

⁴³ G. Burton et K. Hopkins, *Death and Renewal...*, p. 32-36.

⁴⁴ J.-M. David, *Le patronat judiciaire...*, p. 282-283.

⁴⁵ J.-M. David, *La romanisation...*, p. 161-166.

tels que pour Marius et, plus tard, pour Cicéron qui sont tous deux issus d'importantes familles d'Arpinum⁴⁶. Effectivement, Marius, proche en début de carrière de Q. Caecilius Metellus Numidicus, intègre les réseaux aristocratiques grâce à l'influence des *Caecilii Metelii* et Cicéron monte à Rome sous la protection de Q. Mucius Scaeuola, ce qui lui permet d'être sous les bonnes grâces de la famille patricienne des *Mucii Scaeuolae* dont les membres cumulent plusieurs magistratures aux côtés de Cicéron au début de sa carrière⁴⁷.

En mettant en lien les textes antiques qui abordent le milieu d'origine d'hommes nouveaux célèbres avec les travaux prosopographiques qui en donnent un portrait plus large, il s'avère finalement que le lexique mettant de l'avant l'obscurité de l'origine des hommes nouveaux ne correspond pas complètement à leur réalité sociologique. Beaucoup proviennent de municipes bien connus qui sont connectés à Rome, et surtout leurs familles entretiennent déjà des liens de clientèle avec la *nobilitas* urbaine. Ils ne sont donc pas complètement inconnus même s'ils ne sont pas originaires de la plèbe urbaine de Rome, comme le prétendent les termes *ignobilis* ou *natus obscuro loco*. Les hommes nouveaux proviennent en fait des périphéries de Rome et leur arrivée dans l'*Vrbs* est la conséquence de l'expansion du corps citoyen aux II^e et I^{er} s. a.C. Le lexique de la nouveauté véhicule plutôt une vision orientée de leur origine municipale, qui semble pouvoir être autant utilisée comme rhétorique par les hommes nouveaux eux-mêmes pour exalter leur ascension que par les nobles pour rabaisser leur prestige. Tout compte fait, les hommes nouveaux semblent arriver dans l'élite dirigeante tardo-républicaine en tant que descendants de notables municipaux qui, à partir du début du II^e siècle a.C., ont rejoint l'*Vrbs* au fil de la municipalisation des territoires romanisés de la péninsule italique.

En somme, les différents termes et expressions qui apparaissent à l'époque tardo-républicaine pour qualifier les plébéiens atteignant le sommet du *cursus honorum* les définissent en deux temps : ils sont des aristocrates qui se distinguent des *nobiles* par la nouveauté de leur statut et ils sont issus d'une famille et d'un territoire qui sont considérés obscurs par les autres membres de cette élite, parce qu'ils n'ont pas de prédécesseurs. Si l'exercice d'une magistrature précise ne permet pas de définir pleinement la *nouitas*, quels autres critères s'avèrent plus révélateurs ? Pour nuancer une

⁴⁶ J.-M. David, *La romanisation...*, p. 131.

⁴⁷ *Ibid.*

grille d'analyse exclusivement centrée sur le critère institutionnel du *cursus honorum*, qui appréhende leur trajectoire selon le seul horizon téléologique du consulat, il semble pertinent d'examiner la diversité de leurs parcours ainsi que les dimensions extérieures aux institutions politiques qui jalonnent leur carrière⁴⁸. À cet égard, distinguer la politique et « le » politique, selon les renouvellements récents de l'anthropologie du politique, s'avère éclairant. Pour reprendre la formulation de V. Azoulay : « À l'inverse [de la politique], le politique désigne un champ d'action diffus et non institutionnalisé, recouvrant l'ensemble des discours, des rituels et des pratiques collectives qui contribuent à forger, au sein de la communauté, un sentiment d'appartenance partagée [...]»⁴⁹. Pour comprendre la *nouitas* en marge du *cursus* que mènent les hommes nouveaux, il s'agira d'analyser les pratiques collectives, situées entre la politique formelle et « le » politique diffus que cette identité collective engendre.

2. 3. Être et agir en homme nouveau : les pratiques et comportements

Si ces pratiques sont nombreuses et méritent une étude d'ampleur à elles-seules, trois catégories évocatrices ressortent dans la documentation et attestent de leur manière de se positionner par rapport à la *nobilitas* dans le champ politique : les *artes* et fonctions politiques exercés, l'éducation et les goûts qu'elle transmet et les stratégies immobilières à Rome.

2. 3. 1. Les savoir-faire pratiqués

Si nous repartons de la définition des hommes nouveaux proposée par Appien, ces acteurs seraient des aristocrates qui se distingueraient des nobles, car leur prestige reposerait uniquement sur leurs accomplissements : Κατιλίνας δ' αὐτὸν ἐς ὕβριν τῶν ἐλομένων ἐπέσκωπτεν, ἐς μὲν ἀγνωσίαν γένους καινὸν ὀνομάζων (καλοῦσι δ' οὕτω τοὺς ἀφ' ἑαυτῶν, ἀλλ' οὐ τῶν προγόνων γνωρίμους)⁵⁰. La nature de ces accomplissements est présentée par Tite-Live, dans le passage travaillé plus haut,

⁴⁸ Pascal Montlahuc, « Scipion perd la main : une carrière dans les méandres de la cité romaine », dans Clément Bur, Thibaud Lanfranchi, Ghislaine Stouder et Alexandre Vincent (éd.), *Faire carrière. Ascension politique et mobilité sociale dans le monde romain à l'époque républicaine*, Saragosse, Prensas de la Universidad de Zaragoza, 2025, p. 237-239.

⁴⁹ Vincent Azoulay, « Repenser le politique en Grèce ancienne », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, vol. 69, 2014, p. 619.

⁵⁰ Appien, *Guerres civiles*, II, 2, 5 : « Catilina se moquait de lui avec l'arrogance de ceux qui s'étaient emparés du pouvoir, le nommant nouveau, en raison de sa naissance obscure (car c'est ainsi qu'on nomme ceux qui tirent leur renommée d'eux-mêmes et non de leurs ancêtres) ».

lorsqu'il explique pourquoi Caton l'Ancien remporte son élection à la censure face à des compétiteurs. À l'inverse de ces nobles, dont le prestige repose surtout sur leur héritage familial (γνώριμοι προγόνων) selon Appien, Caton doit son statut aux *artes* (savoir-faire) aristocratiques qu'il maîtrise :

*Sed omnes patricios plebeiosque nobilissimarum familiarum M. Porcius longe anteibat. In hoc uiro tanta uis animi ingeniiue fuit, ut quocumque loco natus esset, fortunam sibi ipse facturus fuisse uideretur. Nulla ars neque priuatae neque publicae rei gerendae ei defuit; urbanas rusticasque res pariter callebat. Ad summos honores alios scientia iuris, alios eloquentia, alios gloria militaris prouexit: huic uersatile ingenium sic pariter ad omnia fuit [...]*⁵¹.

Selon Tite-Live, Caton disposerait d'un prestige supérieur, car il maîtrise des *artes* de l'*habitus* de la *nobilitas* qui ont une valeur légitimante dans le champ politique pour les acteurs qui les mobilisent. Cette remarque appuie notre constat de départ. Ce n'est pas le *cursus honorum*, ni le consulat auquel il mène, qui permet à Tite-Live de saisir la *nouitas* de Caton l'Ancien dans ce contexte. L'historien insiste plutôt sur les *artes* comme pratiques distinctives lui ouvrant la voie à la censure de 184 a.C.

Comme C. Courrier l'a judicieusement souligné, les hommes nouveaux doivent apprendre le langage et les compétences des *artes* civiques et militaires pratiquées par l'élite dirigeante dans un apprentissage et une application quotidienne encore plus assidue que les *nobiles*, suivant le chemin de leur tradition familiale⁵². De ce constat, quelles *artes* associées au *forum* et aux campagnes militaires les différents hommes nouveaux mobilisent-ils et comment ces fonctions qui leur permettent d'atteindre la classe dirigeante les distinguent-elles comme groupe, ou non, face à la *nobilitas* ? Tite-Live associe ces *artes* aux activités du *forum*, la *gloria dicendi* (« éloquence ») et

⁵¹ Tite-Live, *Histoire romaine*, XXXIX, 40 : « Mais Caton surpassait de loin tous les plébéiens et les patriciens des familles les plus nobles. Quel que soit le lieu où Caton l'Ancien naquit [*quocumque loco natus*], il y eut dans ce personnage un si grand génie et force d'esprit qu'il fut considéré comme le propre artisan de sa fortune. Aucun savoir-faire nécessaire, ni privé ni public, ne lui faisait défaut. Il maîtrisait autant les affaires urbaines que celles rurales. Certains s'élevèrent aux plus grands honneurs par la science du droit, les uns par l'éloquence et les autres par la gloire militaire. Mais pour lui, son génie multiforme s'adapta si facilement à tout [...] ».

⁵² Cyril Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture (fin du II^e s. av. J.-C. – fin du I^{er} s. ap. J.-C.)*, Rome, École française de Rome, coll. « BEFAR », 2014, p. 286-293

la *scientia iuris* (« connaissance du droit »), et aux affaires militaires, la *gloria militaris* (« gloire militaire »).

Dans cette perspective, plusieurs hommes nouveaux entament leur carrière à Rome en exerçant des fonctions propres aux activités judiciaires. Ils maîtrisent alors, pour reprendre la terminologie de Tite-Live, les fonctions du *forum*, à savoir la *gloria dicendi* (« prestige oratoire ») et la *scientia iuris* (« connaissance du droit »). Avant même d'obtenir des commandements militaires dans le cadre de son *cursus honorum* à la fin du II^e s. a.C., Q. Sertorius, futur préteur de 83 a.C.⁵³, se fait connaître à Rome en apprenant l'art de la plaidoirie durant sa jeunesse : ἤσκητο μὲν οὖν καὶ περὶ δίκας ἱκανῶς καὶ τινα καὶ δύναμιν ἐν τῇ πόλει μειράκιον ὧν ἀπὸ τοῦ λέγειν ἔσχευ' αἱ δὲ περὶ τὰ στρατιωτικὰ λαμπρότητες αὐτοῦ καὶ κατορθώσεις ἐνταῦθα τὴν φιλοτιμίαν μετέστησαν⁵⁴. Comme Q. Sertorius qui vécut au II^e s., Cicéron apprend aussi les *artes* du *forum* avant d'entamer sa carrière, alors qu'il est envoyé par son père à Athènes auprès de l'académicien Philon⁵⁵. Dans le manuel que son frère lui adresse au début de sa campagne électorale pour le consulat de 63 a.C., il lui rappelle justement l'apport des fonctions judiciaires qu'il a jusqu'à présent occupées, en plus de ses magistratures, et qui lui ont permis de s'affirmer comme un patron qui assiste ses clients dans leurs procès :

*Nominis nouitatem dicendi gloria maxime subleuabis. Semper ea res plurimum dignitatis habuit; non potest qui dignus habetur patronus consularium indignus consulatu putari [...] Omnis publicanos, totum fere equestrem ordinem, multa propria municipia, multos abs te defensos homines cuiusque ordinis, aliquot conlegia, praeterea studio dicendi conciliatos plurimos adulescentulos, cottidianam amicorum adsiduitatem et frequentiam*⁵⁶.

⁵³ T. R. S. Broughton, *The Magistrates...*, vol. II, p. 63.

⁵⁴ Plutarque, *Sertorius*, II : « Il s'exerçait aussi suffisamment aux procès, et alors qu'il était encore un jeune homme, il acquit dans la cité une certaine influence grâce à sa parole. Mais ses brillants faits d'armes et ses succès militaires tournèrent son ambition vers la guerre. ».

⁵⁵ Cicéron, *De l'Orateur*, III, 20, éd. Henri Bornecque, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2021 [1930]

⁵⁶ Quintus Tullius Cicero, *Petit manuel de la campagne électorale*, I : « Tu relèveras surtout la nouveauté [*nouitas*] de ton nom par ton éloquence [*gloria dicendi*]. C'est ce qui toujours t'a rapporté le plus de prestige [*dignitas*]. Un homme qui est jugé digne de défendre des consuls ne peut pas être jugé indigne du consulat. [...] Tu as tous les publicains, presque la totalité de l'ordre équestre, beaucoup de municipes te sont tout particulièrement dévoués, tu as beaucoup de personnes que tu as défendues. Un grand nombre d'hommes de tout ordre que tu as défendus, plusieurs municipes, de nombreux jeunes attirés par ton étude de l'éloquence, et enfin l'assiduité quotidienne et la présence constante de tes amis ».

Les travaux de J.-M. David et d'E. Deniaux ont notamment suggéré que ce patronat judiciaire pratiqué par Cicéron serait une fonction fondamentale mobilisée par les familles de la *nobilitas* qui possèdent un réseau de clients qui soutient les carrières politiques de ses membres⁵⁷. En reproduisant cette fonction d'avocat qui est normalement pratiquée par les membres de l'élite dirigeante traditionnelle, l'Arpinate développe une clientèle qui constitue pour lui un soutien essentiel dans le cadre de ses activités politiques⁵⁸.

À l'inverse de Cicéron et Sertorius qui s'impliquent surtout au *forum*, l'ascension politique d'autres hommes nouveaux est stimulée par l'exercice de fonctions militaires, leur conférant la *gloria militaris* évoquée par Tite-Live. L'exemple le plus évocateur est probablement celui de Marius qui, dans son riche discours devant les comices qui l'ont élu au consulat de 107, prétend que l'éloquence ne serait pas moins importante pour la *res publica* que l'art militaire auquel il s'applique. Il soulève alors un élément distinctif de l'identité des *homines novi* qui lui permettrait de se distinguer de ses concurrents issus de la *nobilitas*. Contrairement à ses adversaires nobles, il serait le seul à maîtriser l'*ars militaris* grâce à ses expériences et accomplissements antérieurs sur le terrain⁵⁹ : *Comparete nunc, Quirites, cum illorum superbia me hominem nouum. Quae illi audire aut legere solent, eorum partem uidi, alia egomet gessi; quae illi litteris, ea ego militando didici*⁶⁰. De la même manière que Cicéron et son frère mettent en avant leur maîtrise de l'éloquence et du droit romain, Marius présente ses accomplissements militaires comme une *ars* parfaitement maîtrisée, lui permettant de justifier, devant les comices, sa récente élection au consulat en 107 a.C., en vue de conduire la guerre contre Jugurtha :

Non sunt composita uerba mea; parui id facio. [...] At illa multo optuma rei publicae doctus sum : hostem ferire, praesidia agitare, nihil mutuere nisi turpem famam, hiemem et aestatem iuxta pati, humi requiescere, eodem tempore inopiam et laborem tolerare. His ego praeceptis milites hortabor, neque illos arte colam, me opulenter, neque gloriam meam, laborem illorum faciam. Hoc est utile, hoc ciuile imperium

⁵⁷ J.-M. David, *Le patronat judiciaire...* ; Elizabeth Deniaux, *Clientèles et pouvoir à l'époque de Cicéron*, Rome, École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 1993.

⁵⁸ Quintus Tullius Cicero, *Petit manuel de la campagne électorale*, I.

⁵⁹ Marius fut notamment légat militaire auprès de Q. Caecilius Metellus Numidicus pendant les deux années qui précèdent son consulat.

⁶⁰ Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXXV: « Comparez maintenant, citoyens, à l'orgueil de ces hommes, moi, un homme nouveau. Ce qu'ils ont l'habitude d'entendre ou de lire, j'en ai vu une partie, et j'ai moi-même accompli le reste ; ce qu'ils apprennent par les livres, moi je l'ai appris en combattant ».

*Namque cum tute per mollitiem agas, exercitum supplicio cogere, id est dominum, non imperatorem esse. Haec atque alia talia maiores uestri faciendo seque remque publicam celebrauere*⁶¹.

D'autres hommes nouveaux doivent aussi leur ascension politique à leurs faits d'armes, dont L. Mummius qui met à sac Corinthe en 146 a.C.⁶² ou L. Licinius Murena qui, selon Cicéron : [...] *duxit exercitum, signa contulit, manum conseruit, magnas copias hostium fudit, urbis partim ui, partim obsidione cepit*⁶³. Plusieurs inscriptions honorifiques, gravées sous les ordres de Mummius pour commémorer ses campagnes consulaires et proconsulaires de 146 et 145 a.C., sont conservées. Certaines inscriptions, réalisées à Olympie, marquent sa présence en Grèce, tandis que d'autres, rédigées en latin, illustrent sa stratégie politique à Rome. Deux de ces inscriptions, en particulier, offrent un aperçu détaillé de cette propagande. La première provient d'Olympie :

Λεύκιος Μόμμιος Λευκίου υἱός /
στρατηγὸς ὑπατος Ῥωμαίων /
Διὶ Ὀλυμπίῳ⁶⁴.

L'utilisation de la titulature στρατηγὸς ὑπατος Ῥωμαίων, empruntée à d'autres consuls ayant mené campagne en Grèce, lui permet de mettre en avant son consulat et de s'inscrire dans la lignée de grands *imperatores* tels que Titus Quinctius Flamininus⁶⁵. Une autre inscription, quant à elle, associe sa campagne, couronnée par un triomphe, à Hercule Victor :

*L(ucius) Mummi(us) L(uci) f(ilius) co(n)s(ul) duct(u) /
auspicio imperioque /
eius Achaia capt(a) Corint(h)o /
deleto Romam redieit /*

⁶¹ Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXXV: « Mes paroles ne sont pas raffinées ; je m'en fais peu. [...] Mais dans cela, j'ai été instruit de ce qu'il y a de bien meilleur pour la République : frapper l'ennemi, tenir un poste militaire, craindre uniquement la mauvaise réputation, accepter également l'hiver et l'été, dormir sur la terre, supporter en même temps le dénuement et la peine. Telles sont les règles que je donnerai à mes soldats ; je ne les tiendrai pas serrés, étant moi-même bien à mon aise ; je n'édifierai pas ma gloire sur leurs travaux. Voilà ce qui est utile, voilà ce qu'est un commandement citoyen. Car, si tu vis toi-même dans la mollesse et tu contrains l'armée par le châtement, cela revient à être un maître, non un général. Par les moyens que je viens de dire et d'autres semblables, vos ancêtres ont couvert de gloire eux et la République ».

⁶² *CIL* VI, 331 ; Velleius Paterculus, *Histoire romaine*, I, 13.

⁶³ Cicéron, *Pour L. Murena*, IX : « [...] il a commandé l'armée, mené des offensives, livré bataille, mis en déroute de grandes forces ennemies et a pris des villes en partie par la force et en partie par le siège ».

⁶⁴ *I. Olympia*, 278 : « Lucius Mummius, fils de Lucius grand stratège [consul] des Romains en l'honneur de Zeus Olympien ».

⁶⁵ Maxime Guénette, « Dédicace de Lucius Mummius à Zeus Olympien », *Axon*, vol. 7, n° 1, 2023, p. 83-108.

*triumphans ob hasce /
res bene gestas quod /
in bello uouerat /
hanc aedem et signu(m) /
Herculis Victoris /
imperator dedicat*⁶⁶.

L'inscription souligne alors la prise de Corinthe sous son consulat et le triomphe qu'il a obtenu en tant qu'*imperator*. Ces deux témoignages épigraphiques montrent clairement que l'association entre la carrière des hommes nouveaux et les *artes* de la guerre n'est pas une construction de la tradition littéraire postérieure. Elle constitue un véritable instrument de leur stratégie politique, mobilisé pendant leur parcours. Tout comme les membres de la *nobilitas*, ils magnifient donc leurs exploits militaires afin d'asseoir leur légitimité politique.

Alors, quand Appien soutient que les hommes nouveaux se font connaître par leurs propres moyens, il fait en partie référence aux différentes fonctions et *artes* que ces nouveaux venus mettent au service de leur carrière et qui leur permettent, en plus de leur *cursus honorum*, d'être reconnus comme des aristocrates légitimes dans le champ politique romain. Caton l'Ancien s'illustre sur le *forum* et sur le champ de bataille, Cicéron, orateur et avocat, se démarque comme patron judiciaire et les *imperatores* Marius, Muréna et L. Mummius mènent des campagnes militaires marquantes. Alors, ces hommes nouveaux pratiquent les fonctions et *artes* qui sont exercées par les membres traditionnels de la *nobilitas*. En pratiquant dans la *res publica* des activités qui sont par coutume associées à l'*habitus* de la *nobilitas*, ils apparaissent comme des aristocrates légitimes malgré leur nouveauté et leur origine familiale et géographique censément obscure. Cet exercice des charges avant et pendant le *cursus honorum* de ceux qui deviendront des hommes nouveaux leur permet d'obtenir un capital symbolique qui repose sur une maîtrise des pratiques et compétences légitimes du champ politique.

En somme, le rapport de la *nouitas* aux *artes* liées aux activités du *forum* et de la guerre montre qu'elle reproduit, dans ce domaine, certaines pratiques de la *nobilitas*. Comme les nobles, les

⁶⁶ *CIL* I², 626 (*CIL* VI, 331) ; *CLE*, 3 ; *ILLRP*, 122 ; *ILS*, 20 : « Lucius Mummius, fils de Lucius, fait consul, ayant conduit sous son auspice et son commandement, après la conquête de l'Achaïe et la destruction de Corinthe, revint à Rome triomphant. Au nom de ces accomplissements et d'un vœu fait pendant la guerre, il dédicaça comme *imperator* ce temple et une statue à Hercule Victor ».

hommes nouveaux mènent en parallèle de leur *cursus honorum* une carrière d'orateur judiciaire ou d'*imperator*. Toutefois, la portée politique attribuée à ces pratiques diffère nettement. Les *homines noui* les mobilisent dans une logique d'ascension sociale, tandis que les nobles y voient surtout une manière de confirmer un statut nobiliaire hérité. L'examen de ces conduites, qui jalonnent leur progression politique, conduit désormais à s'intéresser à un autre aspect, extérieur au *cursus* mais qui le précède et apparaît tout aussi fondamental pour la *nouitas* : l'éducation ainsi que les marqueurs intellectuels et les goûts qu'elle leur inculque.

2. 3. 2. Se comporter en aristocrate : l'éducation et ses marqueurs intellectuels inculqués

Selon P. Bourdieu, les pratiques et les modes de vie ne sont pas à l'origine de l'*habitus*, mais en constituent les expressions, façonnées par un processus de conditionnement social déterminé par la position occupée dans le champ⁶⁷. À cet égard, l'éducation représente un cas d'étude privilégié pour comprendre l'identité collective d'un groupe : de fait, cela se révèle fructueux pour les *homines noui*, d'autant plus que la *nobilitas* suit un modèle éducatif particulier, tourné vers la culture grecque et l'art oratoire⁶⁸. Tandis que les recherches récentes soulignent que la maîtrise conjointe du latin et du grec, l'art oratoire et l'imprégnation hellénique sont des composantes de l'éducation de la *nobilitas* à la fin de la République⁶⁹, en quoi l'éducation reçue par ceux qui deviendront des *homines noui* au cours de leur carrière se distingue-t-elle ou non de celle des élites établies ? Quels goûts et références intellectuelles leur sont transmis, et comment ces derniers s'articulent-ils, en opposition, en imitation ou en adaptation, à ceux valorisés par la *nobilitas* ? La documentation fait émerger trois profils d'*homines noui* qui, chacun à leur manière, parviennent à s'inscrire dans les pratiques légitimantes du champ politique.

⁶⁷ P. Bourdieu, *La distinction...*, p. 190-195.

⁶⁸ Michèle Duclos, « L'enseignement du droit dans le monde romain », dans Henri Hugonnard-Roche (éd.), *L'enseignement supérieur dans les mondes antiques et médiévaux. Aspects institutionnels, juridiques et pédagogiques*, Paris, Vrin, coll. « Textes et traditions », 2008, p. 13-28 ; Catherine Wolff, *L'éducation dans le monde romain. Du début de la République à la mort de Commode*, Paris, Picard, coll. « Antiquité-Synthèses », 2015, p. 21-48.

⁶⁹ Michel Debuisson, « Le grec à Rome à l'époque de Cicéron, extension et qualité du bilinguisme », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, vol. 47, n° 1, 1992, p. 199-200.

Tout d'abord, l'exemple de Cicéron illustre parfaitement le type d'éducation dont bénéficient de nombreux *homines novi*. Celle-ci, prise en charge par son père, M. Tullius, est bilingue et orientée vers les savoirs traditionnels jugés indispensables pour participer pleinement à la vie politique :

*Ego enim sum is, qui cum summo studio patris in pueritia doctus essem et in forum ingeni tantum, quantum ipse sentio, non tantum, quantum (ipse) forsitan uobis uidear, detulissem, non possim dicere me haec, quae nunc complector, perinde, ut dicam discenda esse, didicisse [...] cui disciplina fuerit forum, magister usus et leges et instituta Populi Romani mosque maiorum*⁷⁰.

Cicéron suit une éducation qui le guide vers une carrière d'orateur : il va en Grèce dans sa jeunesse pour s'instruire à Athènes auprès de l'académicien Philon en 79 a.C.⁷¹. Ensuite, il « monte » à Rome où C. Mucius Scæuola, proche de son père qui a déjà une ambition politique familiale, lui apprend le droit romain⁷². C'est donc à l'issue de cet apprentissage initialement pris en charge par son père qu'il peut, dès ses vingt ans, plaider ses premières causes et se faire connaître⁷³. Comme l'indiquent les dernières lignes du précédent extrait, cette éducation aux lois, institutions et coutumes propres à la cité et aux ancêtres illustres (*leges et instituta mosque maiorum*) lui permet de s'approprier les référents intellectuels et idéologiques de l'*habitus* de l'aristocratie romaine, alors identifiée à la *nobilitas*.

Cette dynamique de reproduction se manifeste concrètement dans l'hellénisme aristocratique auquel Cicéron adhère, ainsi que dans ses référents intellectuels et ses goûts. Ce dernier compose des poèmes en grec, aujourd'hui perdus mais attestés, et recourt abondamment à des formules et termes grecs dans ses correspondances⁷⁴. Dans une lettre qu'il envoie en 67 à T. Pomponius

⁷⁰ Cicéron, *De l'Orateur*, III, 20 : « En effet, si dès mes premières années, mon père m'a fait instruire avec le plus grand soin ; si j'ai apporté au droit le peu de dispositions naturelles que je me connais, et non celles que vous me supposez peut-être, je ne puis pas me flatter d'avoir appris ces choses dont je vais vous entretenir avec autant de soin que je recommanderai de le faire [...] [je suis celui] pour qui l'école fut le *forum*, dont le maître fut l'expérience, les règles, les lois et institutions du peuple romain, et les traditions des ancêtres ».

⁷¹ Cicéron, *Brutus*, LXXXIX, éd. Jules Martha, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2019 [1923] ; Plutarque, *Cicéron*, I ; Quintilien, *Institution oratoire*, XII, 1, éd. Jean Cousin, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2023 [1980].

⁷² Plutarque, *Cicéron*, III ; Cicéron, *De l'orateur*, III, 20.

⁷³ Cicéron, *De l'Orateur*, III, 20.

⁷⁴ Emmanuelle Valette-Cagnac, « "Plus attique que la langue des Athéniens". Le grec imaginaire des Romains », dans Florence Dupont et Emmanuelle Valette-Cagnac (éd.), *Façons de parler grec à Rome*, Paris, Belin, coll. « L'Antiquité au présent », 2005, p. 37-80.

Atticus, il atteste de son admiration pour l'art grec en lui demandant d'acquérir à son compte des marbres d'Hermès fabriqués à Mégare⁷⁵. Par ailleurs, lorsqu'il revêt la toge prétexte, à partir du moment où il obtient une magistrature curule⁷⁶, il la laisse pendre au sol, comme le font d'autres sénateurs qui reproduisent la manière grecque de porter ce vêtement :

*Togam ueteres ad calceos usque demittebant, ut Graeci palium: idque ut fiat, qui de gestu scripserunt circa tempora illa, Plotius Nigidiusque, praecipunt. Quo magis miror Plini Secundi docti hominis et in hoc utique libro paene etiam nimium curiosi persuasionem, qui solitum id facere Ciceronem uel andorum uaricum gratia tradit, cum hoc amictus genus in statu eorum quoque qui post Ciceronem fuerunt appareat*⁷⁷.

En réalité, ce port de la toge à la manière grecque, tel qu'il est adopté par une *nobilitas* imprégnée d'hellénisme, constitue pour Cicéron un moyen de s'affirmer en aristocrate, en reprenant à son compte cette pratique distinctive. Cette logique de reproduction aristocratique ne s'applique pas systématiquement aux autres *homines noui*.

À vrai dire, un deuxième ensemble dont le parcours est connu ont une éducation qui semble s'opposer à celle de Cicéron. Marius et L. Mummius, tous deux arrivés dans l'élite dirigeante grâce à leurs commandements militaires marquants, semblent avoir suivi une formation différente. Velleius Paterculus met de l'avant le caractère rustique (*tam rudis*) de L. Mummius qui serait incapable d'évaluer la juste valeur des œuvres d'art qu'il fait ramener à Rome après le sac de Corinthe, à l'inverse des nobles⁷⁸.

⁷⁵ Cicéron, *Lettres à Atticus*, I, 8, dans *Correspondances*, éd. Léopold-Albert Constans, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2022 [1934].

⁷⁶ Jonathan Edmondson, « Public Dress and Social Control in Late Republican and Early Imperial Rome », dans Jonathan Edmondson et Alison Keith (éd.), *Roman Dress and the Fabrics of Roman Culture*, Toronto, University Press of Toronto, coll. « Phoenix Supplementary Volumes », 2008, p. 21-46.

⁷⁷ Quintilien, *Institution oratoire*, XI, 3 : « Les anciens laissaient tomber leur toge jusque sur leurs pieds, à l'exemple du pallium des Grecs ; et ceux qui ont écrit sur cette habitude dans ce temps-là, Plotius et Nigidius, en ont fait un précepte. Aussi je m'étonne qu'un aussi savant homme que Pline le Jeune, et dans un ouvrage où il a poussé l'esprit d'investigation presque jusqu'à l'excès, ait avancé, comme une chose certaine, que Cicéron laissait traîner sa robe pour cacher ses varices, d'autant plus que ce type de vêtement se retrouve dans les statues de personnages postérieurs à Cicéron ».

⁷⁸ Velleius Paterculus, *Histoire romaine*, I, 13.

Quant à lui, Marius, dans son discours que Salluste insère dans la *Guerre de Jugurtha*, exalte avec fierté son ignorance de l'art oratoire et du grec, qui caractérise les nobles qu'il rejette fièrement :

*Non sunt composita uerba mea; parui id facio. Ipsa se uirtus satis ostendit; illis artificio opus est, ut turpia facta oratione tegant. Neque litteras Graecas didici*⁷⁹.

Ce rapport d'opposition qu'entretient Marius avec les goûts de la *nobilitas* prendre origine dans sa formation. À l'inverse de Cicéron, Marius s'engage, comme nous l'avons vu, dans un parcours militaire, un choix qui, selon Salluste et Plutarque, lui permet de se distinguer de ses concurrents en privilégiant le savoir empirique plutôt que l'apprentissage théorique. Il refuserait d'apprendre le grec, langue d'un peuple soumis à Rome⁸⁰ :

*[...] parum placebat eas discere, quippe quae ad uirtutem doctoribus nihil profuerant. At illa multo optima rei publicae doctus sum: hostem ferire, praesidia agitare, nihil metuere nisi turpem famam, hiemem et aestatem iuxta pati, humi requiescere, eodem tempore inopiam et laborem tolerare*⁸¹.

En outre, Marius revendique une formation davantage fondée sur l'expérience, qu'il oppose dans son discours à l'apprentissage théorique valorisé par la *nobilitas*. Il parvient ainsi à mobiliser cette expérience, dont ses concurrents sont dépourvus, pour asseoir sa légitimité aristocratique au moment où il prononce ce discours, reconstitué par Salluste, après sa victoire à l'élection consulaire. Dans ce contexte électoral, où Marius cherche à démontrer qu'il est un consul légitime, capable de vaincre Jugurtha, cette revendication devient un argument décisif au service de sa *nouitas* :

⁷⁹ Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXXV : « Mes paroles ne sont pas raffinées; je m'en fais peu. La vertu [uirtus] se suffit à elle-même; ils ont, eux, besoin d'artifice pour dissimuler leurs actions honteuses sous leur langage. Et moi je n'ai pas appris les lettres grecques ».

⁸⁰ Plutarque, *Marius*, II.

⁸¹ Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXXV : « [...] il ne me plaisait guère de m'en [lettres grecques] instruire, du moment où je ne voyais pas ceux qui les enseignaient se perfectionner en vertu. Mais dans cela, j'ai été instruit de ce qu'il y a de bien meilleur pour la République : frapper l'ennemi, tenir un poste militaire, craindre uniquement la mauvaise réputation, accepter également l'hiver et l'été, dormir sur la terre, supporter en même temps le dénuement et la peine ».

*Comparate nunc, Quirites, cum illorum superbia me hominem nouom. Quae illi audire aut legere solent, eorum partem uidi, alia egomet gessi; quae illi litteris, ea ego militando didici. Nunc uos existumate facta an dicta pluris sint*⁸².

Dans ce discours, Marius souligne par ailleurs que son éducation fondée sur l'empirisme et les activités militaires oriente ses goûts et son mode de vie, qu'il oppose explicitement à la *luxuria* (« luxe exubérant »), qu'il reproche à l'hellénisme aristocratique. Il se réclame ainsi d'un retour à la *rusticitas* (« rusticité ») qui fait appel au *mos maiorum* légitimant dans le champ politique :

*Sordidum me et incultis moribus aiunt, quia parum scite conuiuium exorno neque histrionem ullum neque pluris preti coquum quam uilicum habeo. Quae mihi libet confiteri, Quirites. Nam ex parente meo et ex aliis sanctis uiris ita accepi, munditias mulieribus, uiris laborem conuenire, omnibusque bonis oportere plus gloriae quam diuitiarum esse; arma, non supellectilem decori esse. Quin ergo, quod iuuat, quod carum aestimant, id semper faciant: ament, potent; ubi adulescentiam habuere, ibi senectutem agant, in conuiuiis, dediti uentri et turpissimae parti corporis*⁸³.

Si Marius a reçu une éducation radicalement différente de celle de Cicéron, elle constitue néanmoins, elle aussi, une stratégie d'affirmation de sa légitimité en tant qu'aristocrate du champ politique. Plutôt que de reproduire le modèle éducatif traditionnel de la *nobilitas*, fondé notamment sur le raffinement grec et l'*urbanitas* qui renvoie à une manière élégante, codifiée et légitime de parler et d'agir, associée à l'élite urbaine romaine⁸⁴. Marius en conteste les fondements. À l'inverse, il cherche à légitimer son éducation empirique, orientée vers la carrière militaire, en la présentant comme vectrice d'un style de vie alternatif, plus conforme selon lui aux valeurs légitimantes du *mos maiorum*.

⁸² Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXXV : « Comparez maintenant, citoyens, à l'orgueil de ces hommes, moi, un homme nouveau. Ce qu'ils ont l'habitude d'entendre ou de lire, j'en ai vu une partie, et j'ai moi-même accompli le reste ; ce qu'ils apprennent par les livres, moi je l'ai appris en combattant. À vous maintenant de juger si les faits ou les paroles valent davantage ».

⁸³ *Ibid.* : « Ils disent que je suis avare et de mœurs grossières, parce que je ne peux pas organiser un banquet, et que je n'ai pas de comédien, pas de cuisinier, plus estimé qu'un intendant. Je l'avoue volontiers, citoyens. J'ai en effet reçu de mon père et d'autres hommes vertueux cet enseignement : que la propreté convient aux femmes, le travail aux hommes, et qu'il faut pour tous les honnêtes gens rechercher davantage la gloire que les richesses ; que les armes, non le mobilier, font la beauté de la maison. Qu'ils fassent donc toujours ce qu'ils aiment, ce qu'ils estiment précieux : qu'ils aiment, qu'ils boivent, qu'ils passent leur vieillesse là où ils ont passé leur jeunesse, dans les festins, livrés au ventre et à la partie la plus honteuse du corps ».

⁸⁴ P. Montlahuc, *Le pouvoir des bons mots...*, p. 403.

Deux siècles avant Cicéron et Marius, Caton l'Ancien constitue un cas à part. Son rapport aux goûts de la *nobilitas* préfigure certains traits présents chez l'un comme chez l'autre. La documentation antique demeure toutefois assez ambiguë quant aux rapports entre sa formation et l'hellénisme aristocratique⁸⁵. Dans sa jeunesse à Tusculum, il a une éducation rustique et militaire que Plutarque associe indirectement au parcours de Marius en mentionnant que ses premiers faits d'armes à dix-sept ans sont symbolisés par une cicatrice au visage⁸⁶. Il paraphrase alors les propos de Salluste présentés dans le discours de Marius : *Ostentare, at, si res postulet, hastas, uexillum, phaleras, alia militaria dona, praeterea cicatrices aduerso corpore*⁸⁷. Caton l'Ancien incarne donc une *rusticitas* inculquée dans sa jeunesse passée à Tusculum, toutefois pour se conformer aux deux langues l'élite dirigeante tardo-républicaine, il rédige comme Cicéron en grec puis apprend à plaider⁸⁸. Son éloquence est cependant marquée par cette jeunesse rustique, car sa parole serait *horridula* (« âpre »)⁸⁹.

Cette éducation, à mi-chemin entre une formation qui reproduit l'hellénisme aristocratique et une autre qui s'en démarque, confère à Caton l'Ancien un style de vie qui le place en décalage par rapport aux normes de la *nobilitas*⁹⁰. Un passage du traité fragmentaire qu'il adresse à son fils, rapporté par Pline l'Ancien, permet de mieux comprendre son rapport ambigu à l'hellénisme :

Dicam de istis Graecis suo loco, M. fili, quid Athenis exquisitum habeam et quod bonum sit illorum litteras inspicere, non perdiscere. Vincam nequissimum et indocile

⁸⁵ Christian Stein, « L'ascension du jeune Caton et la rénovation de l'aristocratie républicaine à la fin du III^e siècle a.C. J.-C », dans Clément Bur et Michel Humm (éd.), *Caton l'Ancien et l'hellénisme. Images, traditions et réception*, Paris, Éditions De Boccard, 2021, p. 33-66.

⁸⁶ Plutarque, *Caton l'Ancien*, I.

⁸⁷ Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXXV : « Je puis du moins, s'il le faut, vous montrer mes lances, mon étendard, mes colliers, mes récompenses militaires, surtout mes blessures reçues au devant du corps ».

⁸⁸ Plutarque, *Caton l'Ancien*, VII.

⁸⁹ Cicéron, *L'Orateur, Du meilleur genre d'orateurs*, XLV, éd. Albert Yon, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2008 [1964].

⁹⁰ Michèle Duclos, « Caton l'Ancien : un exemple d'identité romaine », dans Maëlys Blandenet, Clément Chillet et Cyril Courrier (éd.), *Figures de l'identité. Naissance et destin des modèles communautaires dans le monde romain*, Lyon, ENS Éditions, coll. « Sociétés, Espaces, Temps », 2008, p. 96-97.

*genus illorum, et hoc puta uatem dixisse: quandoque ista gens suas litteras dabit, omnia conrumpet*⁹¹.

Il explique en effet à son fils la nécessité d'apprendre les lettres grecques, tout en gardant une méfiance face à l'hellénisation des habitudes. Cette position face à l'hellénisme ambiant dans les milieux aristocratiques est par ailleurs constatée par Plutarque qui note que Caton éduque lui-même son fils, alors que les aristocrates ont pour coutume de faire appel à un précepteur grec, comme Cicéron qui est instruit par Philon à Athènes :

Ἐπεὶ δ' ἤρξατο συνιέναι, παραλαβὼν αὐτὸς ἐδίδασκε γράμματα. Καίτοι χαρίεντα δοῦλον εἶχε γραμματιστὴν ὄνομα Χίλωνα, πολλοὺς διδάσκοντα παῖδας· οὐκ ἤξιον δὲ τὸν υἱόν, ὥς φησιν αὐτός, ὑπὸ δούλου κακῶς ἀκούειν ἢ τοῦ ὠτὸς ἀνατείνεσθαι μανθάνοντα βράδιον, οὐδέ γε μαθήματος τηλικούτου {τῷ} δούλῳ χάριν ὀφείλειν, ἀλλ' αὐτὸς μὲν ἦν γραμματιστής, αὐτὸς δὲ νομοδιδάκτης, αὐτὸς δὲ γυμναστής⁹².

D'ailleurs, à l'image de Marius qui le revendique dans son discours, Caton adopte un style de vie qui prétend rejeter les excès de la *nobilitas* hellénisée. Dans ses *Nuits attiques*, Aulu-Gelle a conservé un fragment d'un discours de Caton parlant de la simplicité de sa villa de campagne : *Neque mihi aedificatio neque uasum neque uestimentum ullum est manupretiosum neque pretiosusseruus neque ancilla. Si quid est, quod utar, utor; si non est, egeo. Suum cuique per me uti atque frui licet*⁹³.

Ainsi, Caton l'Ancien, par cette éducation mixte intègre les référents légitimes d'une élite dirigeante prônant l'hellénisme, tout en prétendant rejeter une hellénisation du style de vie qui ne

⁹¹ Caton l'Ancien, *Pour son fils*, dans Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXIX, 7, éd. Alfred Ernout, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2003 [1962] : « Je parlerai de ces Grecs en temps et lieu, Marcus, mon fils, de ce que j'ai tiré d'Athènes et en quoi il est bon d'avoir un aperçu de leur littérature, non de l'apprendre à fond. Je vaincrai ce peuple très mauvais et indocile, et tiens cela pour une parole de devin : le jour où ce peuple apportera ses lettres, il corrompra tout [...] ».

⁹² Plutarque, *Caton l'Ancien*, XX : « Lorsqu'il commença à comprendre, Caton lui-même se chargea de lui faire voir ses lettres ; et cependant il avait pour esclave un grammairien d'esprit, nommé Chilon, qui instruisait beaucoup d'élèves. Mais, comme il le dit lui-même, il ne jugeait pas convenable que son fils reçoive des reproches de la part d'un esclave, ou qu'il apprenne lentement en ayant l'oreille tirée, ni qu'il doive à un esclave la reconnaissance d'un si grand enseignement. Lui-même fut donc le professeur de grammaire de son fils, et aussi son maître de droit, et enfin son maître de gymnastique ».

⁹³ Caton l'Ancien, *Discours*, dans Aulu-Gelle, *Les Nuits attiques*, XIII, 24, éd. René Marache, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2002 [1989] : « Je n'ai, dit-il, ni construction, ni vase, ni vêtement qui soit d'un travail précieux, ni esclave ni servante d'un grand prix. Si j'ai de quoi user, j'en use ; si je n'ai pas, je m'en prive. Je permets à chacun de se servir et de jouir de ce qu'il a ».

correspondrait pas aux traditions ancestrales du *mos maiorum*. De récents travaux ont notamment souligné que les auteurs antiques le présentent comme une figure à la fois familière à l'hellénisme, ayant appris le grec et écrit dans cette langue, mais aussi et en opposition à celui-ci⁹⁴. Cette attitude, longtemps interprétée comme un anti-hellénisme idéologique, relèverait plutôt d'un rapport opportuniste, orienté au service de sa carrière⁹⁵. En ce sens, C. Bur souligne qu'elle pourrait constituer une stratégie de légitimation de sa *nouitas*⁹⁶. Elle viserait, par un rejet de l'hellénisation des mœurs, à souligner son adhésion aux valeurs traditionnelles et légitimantes du champ politique, incarnées par le *mos maiorum*.

En somme, trois modèles intellectuels se dégagent, façonnés respectivement par l'éducation aristocratique et rustique, qui transmettent les goûts et références légitimes propres à l'identité des hommes nouveaux. Cicéron et Q. Sertorius, formés aux *artes* du *forum*, semblent avoir reçu une éducation largement calquée sur celle des nobles, intégrant les savoirs rhétoriques et les références hellénistiques valorisées par la *nobilitas*. Marius et L. Mummius, qui s'illustrent par une carrière militaire, s'en distinguent en valorisant une formation plus empirique, fondée sur l'expérience du combat et de la discipline, en rupture partielle avec les normes éducatives des élites traditionnelles. Faisant figure à part, Caton l'Ancien occupe une position ambivalente, en marge de ces deux modèles. Tout en se distinguant des *nobiles* hellénisés par une posture austère et un attachement revendiqué au *mos maiorum*, il reproduit certaines pratiques aristocratiques qui légitiment sa place dans le champ politique. Qu'ils soient formés aux *artes* du *forum* ou qu'ils disposent d'une expérience militaire accompagnée de goûts austères, les *homines novi* bénéficient quoi qu'il en soit d'une éducation idéale pour intégrer l'élite romaine, rendue possible par leur origine équestre. À terme, une fois devenus aristocrates, ils demeurent marqués par les goûts et les valeurs inculqués par cette éducation, qui continuent d'orienter leur comportement. Les pratiques qui en découlent

⁹⁴ Clément Bur, « L'antihellénisme de Caton l'Ancien : une image publique construite par un *homo novus* ? », dans Clément Bur et Michel Humm (éd.), *Caton l'Ancien et l'hellénisme. Images, traditions et réception*, Paris, Éditions De Boccard, 2021, p. 43-79 ; Chiara Carsana et Maria Teresa Schettino, « De la réalité factuelle à la construction historiographique : la figure de Caton l'Ancien », *L'Antiquité classique*, vol. 88, 2019, p. 69-101 ; C. Stein, « L'ascension du jeune Caton... », dans C. Bur et M. Humm (éd.), *Caton l'Ancien...*, p. 17-42.

⁹⁵ Gualtiero Calboli, « Caton l'ancien, entre tradition romaine et hellénisme contemporain », dans Clément Bur et Michel Humm (éd.), *Caton l'Ancien et l'hellénisme. Images, traditions et réception*, Paris, Éditions De Boccard, 2021, p. 81-107.

⁹⁶ C. Bur, « L'antihellénisme de Caton... », dans C. Bur et M. Humm (éd.), *Caton l'Ancien...*, p. 43-79.

constituent ainsi une expression de la *nouitas*, visant à affirmer leur légitimité au sein du champ politique.

Ainsi, l'étude de certaines pratiques adoptées par les hommes nouveaux, avant et pendant leur parcours au sein des magistratures de la République, met en évidence des dynamiques distinctives, qui façonnent leur identité collective en relation avec l'élite dirigeante traditionnelle. En déployant des pratiques situées entre la et « le » politique, ils s'inscrivent dans des pratiques parfois formelles et diffuses, ils adaptent leur poids politique aux spécificités de leur *nouitas*. Pour poursuivre ce raisonnement, une troisième pratique, moins attendue, mais au cœur de la culture politique romaine, mérite une attention particulière : le fait d'habiter le quartier du mont Palatin, où les familles de la *nobilitas* possèdent traditionnellement une *domus* (« demeure ») aristocratique.

2. 3. 3. S'affirmer dans l'*Vrbs* : les pratiques immobilières

L'acquisition d'une *domus* au sein des quartiers traditionnellement habités par la *nobilitas* joue un rôle central dans la construction symbolique de l'identité collective des hommes nouveaux dans le champ politique romain. Nombre d'entre eux, venus s'installer à Rome pour y faire carrière, sont décrits, selon le lexique même des nobles, comme de simples « locataires » de l'*Vrbs*, soulignant ainsi leur position encore précaire ou marginale à Rome. Ce lexique suggère que, issus de familles municipales étrangères à Rome, ils ne posséderaient pas de patrimoine immobilier en ville, renforçant ainsi leur statut d'étranger au sein de l'aristocratie romaine. À titre d'exemple, quand Cicéron gagne son élection consulaire, Catilina, de la *gens* patricienne *Sergia*, lui reproche d'être un ἰγκουιλῖνος (« locataire »)⁹⁷. Cette remarque est également adressée à Caton l'Ancien : [...] *M. Catonem, nouum etiam Tusculo urbis inquilinum*⁹⁸. L'équivalent latin de ce terme est *inquilinus*⁹⁹ (« locataire »), formé à partir du verbe *incolare* (« habiter »)¹⁰⁰. Ces désignations, qui renvoient à leur mode d'habitation, servent de rappel à leur ascension récente et

⁹⁷ Appien, *Guerres civiles*, II, 2, 5 ; Salluste, *Conjuration de Catilina*, XXXI, 7.

⁹⁸ Velleius Paterculus, *Histoire romaine*, II, 128 : « [...] Caton l'Ancien [est] également un nouveau locataire de la ville, venu de Tusculum ».

⁹⁹ Étienne Famerie, *Le latin et le grec d'Appien. Contribution à l'étude d'un historien grec de Rome*, Genève, Droz, coll. « Hautes études du monde gréco-romain », 1998, p. 125-127 ; Velleius Paterculus, *Histoire romaine*, II, 128, 2.

¹⁰⁰ F. Gaffiot, « inquilinus, ī », dans *Le grand Gaffiot*..., p. 834.

visent à les disqualifier symboliquement face aux *nobiles*¹⁰¹. En effet, ces derniers se distinguent par leur pratique caractéristique d'habiter des *domus* urbaines, souvent situées dans le quartier aristocratique de la colline du Palatin¹⁰².

De récents travaux allant à la rencontre de l'archéologie et de l'histoire politique ont suggéré que ce mode d'habitation sur la colline réputée du Palatin sert de lieu d'enracinement et de prestige familial pour les *nobiles*¹⁰³. Grâce à son élévation topographique et à sa proximité avec le *forum*, ce secteur de choix permet aux aristocrates d'y aménager une *domus* bien située par rapport à l'épicentre de la vie politique romaine¹⁰⁴. Vitruve souligne que ce mode d'habitation urbain et aristocratique répond effectivement aux besoins quotidiens de la vie urbaine d'un aristocrate :

[...] *nobilibus uero, qui honores magistratusque gerundo praestare debent officia ciuibus, faciunda sunt uestibula regalia alta, atria et peristylia amplissima, siluae ambulationesque laxiores ad decorem maiestatis perfectae; praeterea bybliothechas, basilicas non dissimili modo quam publicorum operum magnificentia comparatas, quod in domibus eorum saepius et publica consilia et priuata iudicia arbitriaque conficiuntur*¹⁰⁵.

¹⁰¹ Un extrait de Pseudo-Salluste dénonce que Cicéron occupe de hautes fonctions, même s'il est un nouveau venu à Rome. Cf. Pseudo-Salluste, *Invective contre M. Tullius Cicéron*, I.

¹⁰² Jean-Pierre Guilhembet, *La maison dans la ville : recherches sur la résidence urbaine des classes dirigeantes romaines des Gracques à Auguste*, Thèse de doctorat (histoire ancienne), Université Aix-Marseille I, 1995, p. 186.

¹⁰³ Jean-Pierre Guilhembet, « *Domus et monumenta* : la résidence urbaine et ses pouvoirs de mémoire dans la ville de Rome (fin de la République – Haut Empire) », dans Stéphane Benoist, Anne Daguët-Gagey et Christine Hoët-van Cauwenberghe (éd.), *Une mémoire en actes, espaces, figures et discours dans le monde romain*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Histoire et civilisations », 2016, p. 77-88.

¹⁰⁴ Jean-Pierre Guilhembet, « La *domus* instrument de prestige aristocratique », dans Robinson Baudry et Frédéric Hurllet (éd.), *Le prestige à Rome à la fin de la République et au début du Principat*, Paris, De Boccard, coll. « Colloques. Colloque de la Maison d'archéologie et d'ethnologie René-Ginouvès », 2016, p. 179-191 ; Cristina Rosillo-Lopez, *Public Opinion and Politics in the Late Roman Republic*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, p. 70-73 ; Manuel Royo, *Domus Imperatoriae. Topographie, formation et imaginaire des palais impériaux du Palatin (II^e s. av. J.-C. - I^{er} s. ap. J.-C.)*, Rome, École française de Rome, coll. « BEFAR », 1999, p. 9-44.

¹⁰⁵ Vitruve, *De l'architecture*, IV, 5, éd. Catherine Saliou, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2009 : « Les nobles, enfin, qui occupent les grandes charges et magistratures, devant donner audience au public, doivent avoir de magnifiques vestibules, de vastes cours, des péristyles spacieux, des jardins ombragés, de larges promenades. Tout doit être beau et majestueux ; ajoutez à cela des bibliothèques, des galeries de tableaux, des basiliques dont la magnificence égale celle des édifices publics, parce que chez eux les affaires publiques se traitent souvent en conseil, et que les différends des particuliers y sont réglés par sentence du juge et par arbitrage ».

Vitruve note que la *domus* est un espace à mi-chemin entre la demeure et le bâtiment civique, composée de quartiers domestiques et de fonction¹⁰⁶, car les propriétaires, à titre de patrons ou de magistrats, accueillent de nombreux acteurs politiques. De plus, cet espace de vie, « vu et regardé¹⁰⁷ », reflète leur prestige aristocratique¹⁰⁸. Chaque matin, des patrons reçoivent notamment la *salutatio* de leur *clientela* (« réseau de clients ») dans l'*atrium* (« vestibule »)¹⁰⁹, où sont exposées les *imagines* (« portraits ») de leurs *maiores* (« ancêtres ») gentilices qui rappellent leur prestige familial¹¹⁰. Alors que la *domus* palatine et les stratégies immobilières constituent des pratiques de distinction de la *nobilitas*, quel rapport les *homines noui* entretiennent-ils avec celles-ci ?

Cette question se heurte tout d'abord à un enjeu documentaire : il est plutôt difficile d'associer des *domus* urbaines à des acteurs politiques précis, car, pour ce faire, il faut que la littérature antique identifie les propriétaires de ces vestiges archéologiques¹¹¹. C'est donc pour cette raison que les dictionnaires topographiques de la ville de Rome répertorient peu de *domus* dont les propriétaires seraient assurément des hommes nouveaux. La demeure la plus connue est celle de Cicéron¹¹², alors que deux autres identifiées appartiennent à Marius et Cn. Octavius, consul de 165 a.C.¹¹³, pour lesquelles les informations données par la littérature sont limitées¹¹⁴. Comme celle de

¹⁰⁶ L'historiographie a remis en question la pertinence des notions de « privé » et de « public » pour comprendre la *domus* romaine. Elle se compose en fait d'espaces domestiques et d'autres, comme l'*atrium*, servant de prolongement à la vie civique du propriétaire, notamment pour la réception quotidienne de ses clients. Cf. Andrew Wallace-Hadrill, « The Social Structure of the Roman House », *Papers of the British School at Rome*, vol. 56, 1988, p. 58-59.

¹⁰⁷ Robinson Baudry, Frédéric Hurlet et Isabelle Rivoal, « Le Prestige à Rome à la fin de la République et au début du Principat. Introduction », dans Robinson Baudry et Frédéric Hurlet (éd.), *Le prestige à Rome à la fin de la République et au début du Principat*, Paris, De Boccard, coll. « Colloques de la Maison d'Archéologie et d'Ethnologie, René-Ginouvès », 2016, p. 1-9.

¹⁰⁸ J.-P. Guilhembet, « Les résidences aristocratiques de Rome... », p. 217-219.

¹⁰⁹ Agnès Molinier Arbo, « Sous le regard du Père : les *imagines maiorum* à Rome à l'époque classique », *Dialogues d'histoire ancienne*, vol. 35, n° 1, 2009, p. 83-86

¹¹⁰ Harriet Flower, *Ancestor Masks and Aristocratic Power in Roman Culture*, Oxford, Oxford University Press, 1996, p. 185-222.

¹¹¹ J.-P. Guilhembet, « Les résidences aristocratiques ... », p. 217.

¹¹² Lawrence Richardson, « *Domus*: M. Tullius Cicero », dans *A New Topographical Dictionary of Ancient Rome*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1992, p. 123 ; Samuel Ball Platner et Thomas Ashby, « *Domus M. Tullii Ciceronis* », dans *A Topographical Dictionary of Ancient Rome*, Londres, Oxford University Press, 1929, p. 175.

¹¹³ T. R. S. Broughton, *The Magistrates...*, vol. I, p. 438.

¹¹⁴ Plutarque, *Marius*, XXXII ; Cicéron, *Les devoirs*, I, 39, éd. Pierre Maurice Testard, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1965.

Cicéron, la demeure de Cn. Octavius se situerait sur le Palatin¹¹⁵, mais celle de Marius se trouverait à proximité du Temple d'*Honos* et *Virtus*, en périphérie de ce quartier¹¹⁶.

Cicéron semble avoir acquis sa *domus* palatine, achetée à M. Crassus¹¹⁷ après son consulat en 62 a.C., afin de s'inscrire dans la pratique immobilière de la *nobilitas*. Grâce à sa localisation stratégique, elle lui permet d'être vu et fréquenté au cœur de l'*Vrbs*¹¹⁸. Auparavant aux mains du noble éminent M. Crassus, elle se trouve sur le flanc nord-ouest du Palatin et donne sur le *Clius Victoriae*, une voie qui relie directement la colline jusqu'au *forum*. Cette côte est empruntée par les citoyens qui montent le Palatin pour visiter les autres *domus* ou qui descendent vers ce secteur¹¹⁹. Cette localisation est à la frontière du *forum* et offre donc un panorama sur ce dernier : *In conspectu prope totius urbis domus est mea*¹²⁰. Dominant le voisinage et s'ouvrant sur la voie, elle est une des plus remarquées du quartier, au point où elle attire la convoitise pendant l'exil de Cicéron en 58 a.C de P. Clodius Pulcher, le voisin de l'*homo nouus* et descendant de la noble *gens* des *Claudii Pulchri* : *In Palatio pulcherrimo prospectu porticum cum conclauibus pauimentatam trecentum pedum concupierat, amplissimum peristylum, cetera eius modi facile ut omnium domos et laxitate et dignitate superaret*¹²¹. Sa localisation centrale permet en plus à l'Arpinate de se rapprocher de sa *clientela* qui peut, en matinée avant de se rendre au *forum*, mettre en évidence son prestige pendant la *salutatio* :

¹¹⁵ L. Richardson, « *Domus*: Cn. Octavius », dans *A New Topographical Dictionary...*, p. 132 ; S. B. Platner et T. Ashby, « *Domus* Cn. Octavius », dans *A Topographical Dictionary...*, p. 186.

¹¹⁶ L. Richardson, « *Domus*: C. Marius », dans *ibid.*, p. 131 ; S. B. Platner et T. Ashby, « *Domus* M. Marius », dans *ibid.*, p. 185.

¹¹⁷ Pseudo-Salluste, *Invective contre M. Tullius Cicéron*, II.

¹¹⁸ Jean-Pierre Guilhembet et Manuel Royo, « L'aristocratie en ses quartiers (II^e siècle av. J.-C. - II^e siècle ap. J.-C.) », dans Manuel Royo, Étienne Hubert et Agnès Bérenger (éd.), *Rome des quartiers : Des vici aux Rioni. Cadres institutionnels, pratiques sociales et requalifications entre Antiquité et époque moderne*, Paris, De Boccard, coll. « De l'archéologie à l'histoire », 2008, p. 199-200 ; Manuel Royo, *Domus Imperatoriae. Topographie, formation et imaginaire...*, p. 9-44.

¹¹⁹ L. Richardson, « *Clius Victoriae* », dans *A New Topographical Dictionary...*, p. 91.

¹²⁰ Cicéron, *Sur sa maison*, XXXVII, éd. Pierre Willeumier, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2017 [1952] : « Ma demeure [*domus*] est à la vue et à proximité de toute la ville [*Vrbs*] ».

¹²¹ Cicéron, *Sur sa maison*, XLIV : « Mais il fallait à Clodius, sur le mont Palatin, dans le plus magnifique point de vue, un portique de trois cents pieds, pavé en marbre, accompagné de salles, orné d'un ample péristyle, et tout le reste en proportion, de sorte qu'il surpassait facilement, par l'ampleur et par le prestige, les demeures de tous ».

Οἰκίαν δὲ τὴν μὲν πατρώαν τῷ ἀδελφῷ παρεχώρησεν, αὐτὸς δ' ὥκει περὶ τὸ Παλάτιον ὑπὲρ τοῦ μὴ μακρὰν βαδίζοντας ἐνοχλεῖσθαι τοὺς θεραπεύοντας αὐτόν. Ἐθεράπευον δὲ καθ' ἡμέραν ἐπὶ θύρας φοιτῶντες οὐκ ἐλάσσονες ἢ Κράσσον ἐπὶ πλούτῳ καὶ Πομπήϊον διὰ τὴν ἐν τοῖς στρατεύμασι δύναμιν, θαυματομένους μάλιστα Ῥωμαίων καὶ μεγίστους ὄντας. Πομπήϊος δὲ καὶ Κικέρωνα ἐθεράπευε, καὶ μέγα πρὸς δύναμιν αὐτῷ καὶ δόξαν ἢ Κικέρωνος συνέπραξε πολιτεία¹²²

D'ailleurs, Cicéron prête cette même intention à son prédécesseur Cn. Octavius : *Cn. Octavio, qui primus ex illa familia consul factus est, honori fuisse accepimus, quod praeclaram aedificasset in Palatio et plenam dignitatis domum, quae cum uulgo uiseretur, suffragata domino, nouo homini, ad consulatum putabatur*¹²³.

Cette adoption par Cicéron des pratiques immobilières de la *nobilitas*, à la suite de son consulat qui consacre la formalisation de son statut d'*homo nouus*, ressemble également à celle mise en œuvre par Marius. En effet, ce dernier voyait l'éloignement de son ancienne résidence comme un obstacle à sa présence politique : Ἐπανελθὼν δ' εἰς Ῥώμην, οἰκίαν ἐδείματο τῆς ἀγορᾶς πλησίον, εἴθ', ὥς αὐτὸς ἔλεγε, τοὺς θεραπεύοντας αὐτόν ἐνοχλεῖσθαι μὴ βουλόμενος μακρὰν βαδίζοντας, εἴτε τοῦτ' αἴτιον οἰόμενος εἶναι τοῦ μὴ πλείονας ἄλλων ἐπὶ θύρας αὐτοῦ φοιτᾶν¹²⁴. À l'instar de Cicéron qui acquiert sa *domus* au lendemain de son consulat, la demeure de Marius est également liée à un moment clef de sa carrière d'homme nouveau. Celle-ci serait située sur la *Via Sacra* et ferait partie du complexe architectural¹²⁵, dont le Temple d'*Honos* et *Virtus*, que Marius fait construire pour commémorer ses victoires militaires contre Jugurtha (105 a.C.) et les Cimbres et les Teutons (101 a.C.), les *Monumenta Marii*¹²⁶. Aucun document antique n'indique pourquoi Marius

¹²² Plutarque, *Cicéron*, VIII : « Quant à la maison paternelle, il la céda à son frère. Lui-même habitait autour du Palatin, afin que ceux qui l'honoraient ne soient pas incommodés en marchant trop loin.; car, tous les matins, il se présentait à sa porte autant de monde qu'à celles de Crassus et de Pompée, les premiers et les plus honorés des Romains, l'un pour ses richesses, et l'autre pour l'autorité dont il jouissait dans les armées. Pompée aussi ménageait Cicéron, et l'action politique de Cicéron contribua beaucoup à sa puissance et à sa renommée ».

¹²³ Cicéron, *Les devoirs*, I, 39: « Il nous est revenu que Cn. Octavius, premier de sa famille qui fut consul, accrut son prestige, parce qu'il fit construire une demeure [*domus*] remarquable et pleine de dignité sur le mont Palatin. Quand un vulgaire la voyait, cette demeure votait pour son propriétaire, un homme nouveau, qui briguaient le consulat ».

¹²⁴ Plutarque, *Marius*, XXXII : « De retour à Rome, il [Marius] fit bâtir une demeure près du *forum*, soit, comme il le disait lui-même, parce qu'il ne voulait pas que ceux qui le servaient [ses clients] soient incommodés en marchant de longues distances, soit parce qu'il pensait que c'était la raison pour laquelle trop peu de gens fréquentaient sa porte ».

¹²⁵ Lawrence Richardson, « *Honos et Virtus* and the *Sacra Via* », *American Journal of Archaeology*, 1978, vol. 82, n° 2, p. 240-246

¹²⁶ L. Richardson, « *Domus: C. Marius* », dans *A New Topographical Dictionary...*, p. 131.

ne se procure pas une *domus* sur le Palatin, comme le veut la coutume de la *nobilitas*. Peut-être cherche-t-il à profiter des avantages d'une *domus* proche du *forum*, notamment de rester accessible à sa *clientela* et visible dans l'espace politique. Mais en s'installant en périphérie du Palatin, il semble vouloir se distinguer de la *nobilitas*, comme il le fait déjà par son rejet des goûts aristocratiques et de l'hellénisme. Ce comportement de distinction ne peut pas être confirmé, mais serait en adéquation avec les autres pratiques distinctives qu'il déploie, notamment face en rejetant de la *nobilitas*.

Pour Cicéron comme pour Marius, l'acquisition d'une *domus* constitue un instrument de visibilité dans l'espace politique, permettant de mettre en valeur une carrière éminente de nouveaux aristocrates. En se présentant comme de nouveaux membres de l'élite dirigeante à l'issue de leur carrière parmi les magistratures, Cicéron, Marius et Cn. Octavius empruntent une stratégie immobilière qui s'inscrit parfois dans les sillons de celle de l'*habitus* de la *nobilitas*. D'origine municipale, ils se procurent à terme une *domus* au milieu de celles des nobles afin d'habiter en plein cœur de l'espace où se déroule la vie politique et de se rendre accessibles à leurs clients. Cicéron adopte alors cette pratique légitimante, tandis que Marius semble s'y conformer sans pour autant l'imiter strictement. Il fait en effet construire sa demeure en marge du Palatin, à proximité des monuments qui célèbrent ses victoires, mais reste à proximité immédiate du *forum*, sur la *Via Sacra*. J.-P. Guilhembet a d'ailleurs suggéré que cette reproduction des stratégies immobilières par les hommes nouveaux fonctionne comme un tremplin, confirmant et appuyant la poursuite de leur carrière aristocratique en marge du *cursus honorum*¹²⁷. Comme pour les deux cas précédemment étudiés, la stratégie immobilière adoptée par les hommes nouveaux découle de leur *nouitas*, qui adapte ou rejette, selon les situations, les pratiques de distinction de la *nobilitas*, afin de les présenter comme des aristocrates légitimes au sein du champ politique.

2. 4. L'identité collective des hommes nouveaux : une réalité sociologique ?

Ce chapitre a proposé de cerner la *nouitas* comme une identité collective qui émerge à l'époque tardo-républicaine pour qualifier les nouveaux aristocrates, en étudiant le lexique qui la définit ainsi que les pratiques qui lui sont associées. Si, depuis les travaux de Th. Mommsen et M. Gelzer, les

¹²⁷ J.-P. Guilhembet, *La maison dans la ville...*, p. 194-195.

hommes nouveaux adhérant à la *nouitas* sont définis comme les premiers d'une famille plébéienne à exercer une magistrature curule ou un consulat, dans les deux dernières décennies, des contributions ont remis en question cette lecture institutionnelle qui faisait autorité. Certains de ces travaux, tout en soulignant le décalage entre l'approche institutionnelle et l'absence de fondement juridique de la *nouitas* dans la documentation, ont néanmoins soutenu qu'il ne saurait être question de considérer les *homines noui* comme un groupe distinct de la *nobilitas*, tant l'hétérogénéité de leurs comportements ne témoigne pas d'une stratégie politique commune ou de parti¹²⁸.

À l'aune de ce premier chapitre de définition de leur identité collective, cette position historiographique actuelle semble devoir être relativisée. Tout d'abord, même si les hommes nouveaux n'adoptent pas un comportement homogène ou ne forment pas une faction politique face à la *nobilitas*, ceux dont le parcours est bien documenté partagent des caractéristiques communes, ce qui laisse penser qu'ils constituent une réalité sociologique. Effectivement, la vaste majorité d'entre eux proviennent des municipes italiques intégrés au corps citoyen romain depuis le III^e siècle a.C., dont les familles de notables tissent des liens de clientèle avec la *nobilitas* urbaine. Ces nouveaux venus proviennent donc du même bassin de notables municipaux recensés dans l'ordre équestre que représentent les territoires *cum suffragio* en périphérie de Rome, comme Arpinum, Tusculum ou Velitrae. Dans le contexte de la municipalisation de la péninsule italique, ils arrivent à Rome depuis ce milieu géographique et social commun et participent au renouvellement des rangs de l'aristocratie tardo-républicaine. Cette origine commune constitue le fondement du caractère collectif de leur *nouitas*, qui se manifeste par des pratiques, certes individuelles, mais conçues de manière réfléchie et collective.

Tant dans les fonctions qu'ils exercent, les référents qu'ils acquièrent par l'éducation que dans les stratégies immobilières qu'ils mobilisent, les *homines noui* adoptent des pratiques variées, parfois même contradictoires. Malgré la diversité de leurs comportements, la *nouitas* qu'ils incarnent renvoie à une identité collective qui se définit constamment en relation avec l'*habitus* de la *nobilitas* traditionnelle. En effet, cette identité distinctive oscille entre des dynamiques de reproduction et de distinction vis-à-vis de la *nobilitas*, tout en poursuivant toujours un objectif spécifique de légitimation. Elle correspond alors à l'identité politique d'individus provenant d'une

¹²⁸ M. Dondin-Payre, « *Homo novus...* », p. 22-81.

origine sociale commune et récemment impliqués dans le champ politique, qui cherchent à s'y établir en adoptant des pratiques légitimantes, certes diverses, mais comparables dans leur fonction. En ce sens, bien que Marius et Cicéron mobilisent des comportements profondément différents, celles-ci relèvent d'une même logique identitaire : celle de citoyens municipaux aspirant à s'insérer au sein de l'élite dirigeante de la fin de la République.

En somme, l'identité collective des *homines noui*, qui émerge à travers la constellation de termes développée au I^{er} s. a.C., peut être envisagée comme une réalité sociologique : celle de municipaux « montant » à Rome et intégrant l'élite dirigeante à l'époque tardo-républicaine. La *nouitas* de ces aristocrates de première génération constitue alors un principe générateur de pratiques politiques et socio-culturelles, visant à légitimer leur place dans le champ aristocratique romain. La compréhension de cette identité ne se réduit pas à ses pratiques, car elle façonne également un rapport aux normes et valeurs du champ politique dans lequel les hommes nouveaux évoluent. Dès lors, le chapitre suivant s'attachera à explorer les liens entre la *nouitas* et ces notions qui structurent la culture politique romaine. Cette progression permettra d'approfondir la réflexion sur les pratiques qui définissent cette identité, en analysant la manière dont elles sont interprétées et revendiquées.

CHAPITRE 3. LA *NOVITAS* FACE AUX NORMES ET AUX VALEURS POLITIQUES

Tout juste élu au consulat de 107 a.C., Marius prononce un discours devant le peuple pour défendre sa *nouitas*, après avoir vaincu des concurrents nobles, et affirmer sa capacité à diriger la campagne contre Jugurtha, qui soulève le Royaume de Numidie contre Rome depuis 105 a.C. Dans sa harangue reconstituée par Salluste autour de 40 a.C.¹, l'homme nouveau mobilise plusieurs notions empruntées au langage politique de la *nobilitas* pour défendre sa *nouitas*² :

*Ad hoc, alii si deliquere, uetus nobilitas, maiorum fortia facta, cognatorum et affinium opes, multae clientelae, omnia haec praesidio assunt; mihi spes omnes in memet sitae, quas necesse est uirtute et innocentia tutari; nam alia infirma sunt [...] Ac si iam ex patribus Albini aut Bestiae quaeri posset mene an illos ex se gigni maluerint, quid responsuros creditis, nisi sese liberos quam optimos uoluisse. Quod si iure me despiciunt, faciant item maioribus suis quibus, uti mihi, ex uirtute nobilitas coepit*³.

Il rattache notamment sa carrière de nouvel aristocrate aux *maiores* (« ancêtres ») que ses concurrents nobles récupèrent de manière héréditaire, ainsi qu'à une valeur que leur mémoire exemplarisée incarne, la *uirtus*⁴. À l'époque tardo-républicaine, les membres de la *nobilitas* soutiennent effectivement leur légitimité aristocratique à l'aide d'une sémantique politique fondée sur des valeurs et normes qu'ils prétendent héréditaires. Pour s'en arroger l'usage, ils la font relever du *mos maiorum* (« coutume des ancêtres ») qui s'appuie sur la mémoire exemplarisée de leurs

¹ George M. Paul, *A Historical Commentary on Sallust's Bellum Jugurthinum*, Liverpool, Francis Cairns Publications, 1984, p. 207-215.

² Cet emprunt du langage de la *nobilitas* par Marius est au cœur des travaux sur le « capital symbolique » aristocratique. Cf. Ulrike Egelhaaf-Gaiser, « *Non sunt composita verba mea*. Reflected Narratology in Sallust's Speech of Marius », dans William W. Batstone et Andrew Feldherr (éd.), *Sallust*, Oxford, Oxford University Press, coll. « Oxford Readings in Classical Studies », 2020, p. 316-339 ; Egon Flaig, *Ritualisierte Politik: Zeichen, Gesten und Herrschaft im Alten Rom*, Göttingen, Vandenhoeck and Ruprecht, 2003, p. 60-76 ; Harriet Flower, *Ancestor Masks and Aristocratic Power in Roman Culture*, Oxford, Oxford University Press, 1996, p. 16-23.

³ Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXXV : « Ajoutez que, si les autres sont en faute, leur vieille noblesse, les hauts faits de leurs ancêtres [*maiores*], les richesses de leurs proches et alliés, leurs nombreux clients, toutes ces choses, leur sert de protection ; moi, toutes mes espérances sont en moi-même, et je n'ai pour les défendre que ma vertu [*uirtus*] et mon intégrité ; tout le reste est sans force [...] Et si l'on pouvait maintenant demander aux ancêtres d'Albinus ou de Bestia qui ils préféreraient entre eux et moi comme descendants, que croyez-vous qu'ils répondraient, sinon qu'ils auraient voulu avoir pour enfants les meilleurs possibles ? Si les nobles ont raison de me mépriser, qu'ils fassent pareil pour leurs ancêtres, qui, comme moi, ont obtenu leur noblesse par leur vertu [*uirtus*] ».

⁴ Cette notion, que Marius emprunte à la sémantique de la *nobilitas*, sera définie plus en profondeur. Cf. section 3. 1. 1.

propres *maiores gentilices*⁵. Pour ces nobles, ces notions aristocratiques agissent comme un « capital symbolique », mobilisé selon une stratégie de distinction⁶. Les nobles de naissance, affiliés à des ancêtres illustres, seraient donc les mieux placés et les acteurs les plus légitimes pour mériter et incarner les notions porteuses de prestige que cette sémantique regroupe.

Pourtant, l'extrait du discours rapporté par Salluste présente un paradoxe : en tant qu'*homo nouus*, Marius parvient à mobiliser la référence aux *maiores* de ses concurrents et à leur *uirtus*, alors même que ces notions s'inscrivent dans la mémoire ancestrale des familles de la *nobilitas*. En réinvestissant ainsi un langage propre à cette élite traditionnelle, Salluste montre que, comme pour les pratiques distinctives aristocratiques analysées dans le chapitre précédent, la *nouitas* peut capter et s'approprier certaines pratiques nobiliaires. Cet usage adapté du langage aristocratique illustre dès lors un des modes possibles par lesquels la *nouitas* peut entretenir un rapport complexe et plurivoque avec ce que nous considérons une « sémantique politique » de l'élite dirigeante. Cette sémantique renvoie à un ensemble de notions, de valeurs et de normes auquel les nobles, et possiblement les hommes nouveaux, cherchent à adhérer pour affirmer leur statut aristocratique.

Ce troisième chapitre s'attachera donc à analyser les différents moyens par lesquels l'identité collective des hommes nouveaux se définit face aux composantes de cette sémantique, en les copiant, en les adaptant ou en les rejetant. Nous examinerons également comment les notions associées à la *nouitas* (*uirtus*, *labor*, *dignitas*, *gloria* et *honor*) contribuent à la définir et à la situer dans le champ politique.

En privilégiant les approches de l'anthropologie du politique, ce chapitre s'intéresse aux multiples manières par lesquelles les hommes nouveaux se confrontent à la sémantique du pouvoir à Rome. Comme l'ont souligné J.-M. David et Fr. Hurllet dans l'introduction de leur ouvrage consacré à

⁵ Maurizio Bettini, *The Ears of Hermes: Communication, Images, and Identity in the Classical World*, trad. de l'italien par William Michael Short, Columbus, Ohio State University, 2011 [2000], p. 87-130 ; Wolfgang Blösel, « *Mos maiorum*: Von der Familientradition zum Nobilitätsethos », dans Bernhard Linke et Michael Stemmler (éd.), *Mos maiorum: Untersuchungen zu den Formen der Identitätsstiftung und Stabilisierung in der römischen Republik*, Stuttgart, Steiner, coll. « Historia: Einzelschriften », 2000, p. 25-97.

⁶ Robinson Baudry, Frédéric Hurllet et Isabelle Rivoal, « Le Prestige à Rome à la fin de la République et au début du Principat. Introduction », dans Robinson Baudry et Frédéric Hurllet (éd.), *Le prestige à Rome à la fin de la République et au début du Principat*, Paris, De Boccard, coll. « Colloques de la Maison d'Archéologie et d'Ethnologie, René-Ginouvès », 2016, p. 1-8.

l'*auctoritas*, les notions structurant cette sémantique ne se réduisent pas aux seules réalités légales de la politique⁷. Leur sens demeure ouvert, toujours modulé par les acteurs qui les mobilisent et les contextes dans lesquels elles prennent place⁸. Ce constat invite donc à adopter une lecture plus large, entre la politique institutionnelle et « le » politique, qui prend justement en compte les usages symboliques et les représentations du pouvoir⁹. Dans ce cadre, les notions politiques ne doivent pas être envisagées comme des catégories fixes, mais comme des constructions discursives et symboliques, dont le sens se façonne à travers les discours, les pratiques ritualisées et les interactions entre citoyens, comme le montre Marius lorsqu'il réinvestit le concept de *uirtus* dans son discours au peuple de 107 a.C., évoqué plus haut.

C'est précisément dans cet espace de rivalité que les *homines noui* sont susceptibles d'exploiter la polysémie du langage politique pour conceptualiser et affirmer leur identité collective. La première partie du chapitre sera donc consacrée à l'examen de notions qui, bien qu'ancrées dans leurs parcours individuels, acquièrent également une dimension collective participant à la définition de leur *nouitas* : la *uirtus* et le *labor*. Il s'agira d'analyser les contextes et les raisons pour lesquels ces notions obtiennent un sens collectif. En contrepoint, la seconde partie se penchera sur les notions qui demeurent étroitement liées aux itinéraires singuliers des *homines noui*, telles que la *dignitas*, la *gloria* et l'*honos*. Bien qu'elles se rapportent à des expériences strictement personnelles, il conviendra d'examiner dans quelle mesure elles peuvent néanmoins contribuer à construire la *nouitas*.

3.1. Entre affiliations individuelles et collectives aux notions politiques

Comme le montre l'exhortation de Marius au peuple après son consulat de 107 a.C., la sémantique politique mobilisée par l'élite dirigeante pour interpréter ses propres pratiques, notamment celles analysées dans le chapitre précédent, est loin d'être immuable. Au contraire, ces notions se situent au cœur des affrontements du champ politique, opposant les nobles, qui cherchent à s'en réserver

⁷ Jean-Michel David et Frédéric Hurlet, « Introduction : quand la vertu s'incarne », dans Jean-Michel David et Frédéric Hurlet (éd.), *L'auctoritas à Rome. Une notion constitutive de la culture politique*. Bordeaux, Ausonius Éditions, coll. « Scripta Antiqua », 2020, p. 7-9.

⁸ Claudia Moatti, *Res publica. Histoire romaine de la chose publique*, Paris, Fayard, coll. « ouvertures », 2018, p. 7-22.

⁹ Cf. p. 26, note 64.

l'usage au nom de leur héritage ancestral, et les *homines noui*, qui s'emploient à les réinvestir¹⁰. Il est ainsi possible d'identifier plusieurs occurrences où des *homines noui* adaptent à leur profit les notions plurivoques de cette sémantique. S'ils s'en réclament le plus souvent de manière individuelle, ces valeurs et normes font parfois également l'objet d'une association explicite avec leur statut collectif de *nouitas*. Cette première section du chapitre se propose donc d'analyser deux composantes essentielles de la sémantique politique, la *uirtus* et le *labor* qui, au-delà de leur mobilisation individuelle par certains *homines noui*, sont aussi investies à l'échelle de leur identité collective.

3. 1. 1. La *uirtus* : faire appel à son expérience

Une des notions centrales de la sémantique politique mobilisée par la *nobilitas* est la *uirtus* (« vertu »), qui apparaît dans l'extrait du discours de Marius cité *supra*. Par son étymologie dérivant de *uir* (« homme »)¹¹, elle renvoie à l'origine à une valeur civique évoquant un idéal du citoyen guerrier¹². En revanche, chez des auteurs de l'époque tardo-républicaine, cette notion anciennement civique revêt également une valeur politisée, de sorte qu'elle s'inscrit dans la sémantique que la *nobilitas* utilise pour soutenir son prestige politique. En ce sens, sa sémantique reste assez vague, car elle se rapporte essentiellement à une manière intègre et vaillante de se comporter dans les différentes activités de la *res publica*. Cicéron la comprend comme une vertu citoyenne, alors que César l'utilise pour désigner le courage militaire¹³. La *uirtus* s'affirme donc comme une notion polysémique, mais qui conserve toujours pour point d'ancrage l'idée d'une valeur individuelle

¹⁰ Joseph-Marie Hellegouarc'h, *Le vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République*, Paris, Les Belles Lettres, 1963, p. 476-483.

¹¹ Le terme se compose du suffixe *-tus* qui exprime la qualité (*uir-tus*). Cf. Alfred Ernout et Antoine Meillet, « *uir* », dans *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1959 [1932], p. 1069-1070.

¹² M. McDonnell et C. Balmaceda proposent qu'elle serait une adaptation médio-républicaine du concept grec de ἀρετή. Cf. Catilina Balmaceda, *Virtus Romana. Politics and Morality in the Roman Historians*, Chapel Hill, North Carolina University Press, 2017, p. 19-43 ; Mathieu Jacotot, *Question d'honneur. Les notions d'honos, honestum et honestas dans la République romaine antique*, Rome, École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2013, p. 637-640 ; Myles McDonnell, *Roman Manliness. Virtus and the Roman Republic*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 72-104.

¹³ César, *Guerre des Gaules*, I, 2, éd. André Balland et Léopold-Albert Constans, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2021 [1926] ; Cicéron, *Tusculanes*, II, 18, éd. Georges Fohlen et Jules Humbert, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1930.

reconnue par les pairs, et qui, ce faisant, constitue un fondement essentiel pour l'accès aux magistratures¹⁴.

Dans le contexte des II^e et I^{er} s. a.C., où les nobles se mettent à se distinguer des hommes nouveaux, ils mobilisent la *uirtus* avec profit dans leurs interactions politiques. Lorsqu'ils y font appel, les membres de la *nobilitas* tendent à en restreindre la définition, la présentant comme une conduite morale conforme aux intérêts de la *res publica*, héritée de leurs *maiores* et enracinée dans leur propre lignage nobiliaire, ce qui exclut *de facto* les hommes nouveaux¹⁵. Cette conception héréditaire de la *uirtus*, la *uirtus generis*, repose alors sur une mémoire familiale héritée, actualisée par sa reproduction au fil des générations¹⁶. Plusieurs inscriptions du tombeau des Scipions qui remontent à l'époque médio-républicaine¹⁷, dont celle de Cn. Cornelius Scipio Hispanus, préteur pérégrin en 139 a.C. et membre d'une *gens* patricienne¹⁸, montrent cette proximité qu'entretiennent les nobles entre leur statut nobiliaire et la *uirtus*. Cette inscription commandée par P. Cornelius Scipio Aemilianus est en partie composée d'une épigramme célébrant la *uirtus* ancestrale des *Scipiones* :

*Virtutes generis mieis moribus accumulaui, /
progeniem genui, facta patris petiei. /
Maiorum optenui laudem, ut sibi me esse creatum /
laetentur: stirpem nobilitauit honor*¹⁹.

¹⁴ Christophe Badel et Henri Fernoux, « Introduction. Choix des deux notions : honneur et dignité », dans Christophe Badel et Henri Fernoux (éd.), *Honneur et dignité dans le monde antique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2023, p. 7-22.

¹⁵ Karl-Joachim Hölkeskamp, *Die Entstehung der Nobilität: Studien zur sozialen und politischen Geschichte der Römischen Republik im 4. Jh. v. Chr.*, Stuttgart, Steiner, 1987, p. 204-208 ; M. McDonnell, *Roman Manliness...*, p. 33-34 ; Joseph-Marie Hellegouarc'h, « La conception de la *nobilitas* dans la Rome républicaine », *Revue du Nord*, vol. 142, 1954, p. 132.

¹⁶ Henri Etcheto, *Les Scipions. Famille et pouvoir à Rome à l'époque républicaine*, Bordeaux, Ausonius Éditions, coll. « Scripta Antiqua », 2012, p. 73-77.

¹⁷ Quatre inscriptions du tombeau associent la *uirtus* aux défunts qu'elles célèbrent. Cf. *CIL* I² 7 ; 10 ; 11 ; 15.

¹⁸ Terry Corey Brennan, *The Praetorship in the Roman Republic, 122 to 49 BC*, vol. 2, Oxford, Oxford University Press, 2000, p. 741.

¹⁹ *CIL* I², 15 (*CIL* VI 1293) ; *ILLRP*, 316 ; *CLE*, 958 ; *AE* 1997, 130 : « Par mes mœurs, j'accumulai les vertus [*uirtus*] de ma famille. J'engendrai un descendant et je cherchai à parvenir aux accomplissements de mon père. Je maintins le mérite de mes ancêtres, de telle sorte qu'ils se réjouissent de mon existence. Mon honneur anoblit ma lignée ».

Selon cette épitaphe, la *uirtus* des *Corneli* trouverait son origine dans la mémoire de leurs *maiores* et elle serait remobilisée (*Maiorum optenui laudem*) grâce au comportement de leurs héritiers (*Virtutes generis mieis moribus accumulaui*)²⁰.

Ainsi, les *nobiles* tentent d'imposer cette sémantique de la *uirtus* à leur avantage, de sorte que sa dimension ancestrale semble exclure les hommes nouveaux qui ne possèdent pas d'ancêtres reconnus. Par conséquent, quel moyens les hommes nouveaux déploient-ils pour tenter de s'associer à la *uirtus*, malgré l'affirmation de cette conception nobiliaire ? Empruntent-ils la même sémantique que celle proposée par les nobles, faisant remonter leur *uirtus* aux *maiores* ? (Re)sémantisent-ils plutôt cette notion du politique pour s'y associer d'une manière distincte, comme le fait Marius dans le discours reconstitué par Salluste ?

Si nous retournons au discours de Marius traité dans l'introduction du chapitre, il est possible de constater qu'il associe son statut d'homme nouveau à la *uirtus*. Dans son discours mis en scène par Salluste, Marius s'identifie aux *maiores* de ses concurrents : *Quod si iure me despiciunt, faciant item maioribus suis quibus, uti mihi, ex uirtute nobilitas coepit*²¹. Cependant, il lie cette valeur à sa nouveauté de manière différente, ce qui lui permet d'échapper à la conception ancestrale que la *nobilitas* tente d'imposer. À cet effet, contrairement aux nobles dont il veut se distancier, le nouveau consul dénonce leur manière de tenir pour acquise la *uirtus*. En rejetant l'idée de la transmission héréditaire de cette valeur, il pense plutôt que sa trajectoire d'homme nouveau incarne mieux la *uirtus* des *maiores* : *Ad hoc, alii si deliquere, uetus nobilitas, maiorum fortia facta, cognatorum et affinium opes, multae clientelae, omnia haec praesidio assunt; mihi spes omnes in memet sitae, quas necesse est uirtute et innocentia tutari*²². Il profite du sens plurivoque de la *uirtus* pour la mettre en pratique différemment des nobles. En plus s'en réclamer par une association symbolique aux ancêtres de la *nobilitas*, il s'y associe également en exaltant les accomplissements de sa trajectoire d'homme nouveau et sa carrière militaire. En effet, à la suite du

²⁰ Cf. La thèse de M. Jacotot qui situe plus largement cette inscription dans la construction d'une mémoire familiale des Scipions. M. Jacotot, *Question d'honneur...*, p. 601-620.

²¹ Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXXV : « Si les nobles ont le droit de me mépriser, qu'ils en fassent autant pour leurs ancêtres [*maiores*] qui n'ont dû, comme moi, leur noblesse qu'à leur vertu [*uirtus*] ».

²² *Ibid.* : « Ajoutez que, si les autres sont en faute, leur vieille noblesse, les hauts faits de leurs ancêtres [*maiores*], les richesses de leurs proches et alliés, leurs nombreux clients, toutes ces choses, leur sert de protection ; moi, toutes mes espérances sont en moi-même, et je n'ai pour les défendre que ma vertu [*uirtus*] et mon intégrité ».

passage précédent, où il rabaisse la *uirtus* héritée de ses concurrents, Marius affirme que la sienne est véritablement méritoire, car fondée sur ses propres exploits : *Quod ex aliena uirtute sibi arrogant, id mihi ex mea non concedunt, scilicet quia imagines non habeo et quia mihi noua nobilitas est, quam certe peperisse melius est quam acceptam corrupisse*²³. En opposant ainsi sa *uirtus* acquise, forgée dans sa carrière militaire, à celle héritée de la *nobilitas*, Marius déploie une rhétorique qui vise à légitimer sa *uirtus*, tout en contestant le sens ancestral traditionnellement associé à cette notion²⁴.

L'association entre la *nouitas* de Marius et la *uirtus* ne paraît pas relever d'une simple construction sallustéenne, élaborée au milieu du I^{er} s. a.C., car d'autres sources contemporaines à cet *homo nouus* viennent corroborer le constat dressé par Salluste. En effet, Marius fait ériger un temple dédié à *Honos* et *Virtus*, à la suite de sa victoire de 102 et 101 a.C. sur Cimbres et Teutons²⁵. Ce temple, qui abritait probablement les trophées de ces guerres, fait partie du complexe architectural des *Monumenta Mariana* se trouvant sur le versant nord du Capitole et à proximité de sa *domus*²⁶. Cet exemple archéologique suggère que Marius ne se limite pas au seul cadre de son discours de 107 a.C. pour revendiquer sa conception de la *uirtus*. Il s'appuie également sur sa carrière militaire plus large, notamment sur ses victoires contre Jugurtha puis contre les Cimbres et les Teutons, afin d'associer son parcours à cette notion²⁷. Comme dans le discours rapporté par Salluste, il établit ainsi un lien entre sa *nouitas* et la *uirtus* à travers ses exploits personnels, et non par l'intermédiaire d'une mémoire ancestrale.

²³ Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXXV : « Ce qu'ils s'arrogent à eux-mêmes du fait de la vertu [*uirtus*] d'autrui [de leurs ancêtres], ils me le refusent à moi en raison de la mienne, sous prétexte que je ne possède pas de portraits ancestraux et que ma noblesse est nouvelle ».

²⁴ Joseph-Marie Hellegouarc'h, « *Virtus Fortuna Libertas* nella letteratura e nella vita politica dei Romani », dans Giuseppe Rinella (éd.), *Sallustio. Virtus Fortuna Libertas. Antologia da tutte le opere*. Turin, Paravia, coll. « Civiltà letteraria di Grecia e di Roma: serie latina », 1973, p. XII-XIV.

²⁵ Jean-Luc Bastien, « L'association de *Virtus* au culte d'*Honos* par M. Claudius Marcellus. Une interprétation astrale », dans Christophe Badel et Henri Fernoux (éd.), *Honneur et dignité dans le monde antique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2023, p. 55-61.

²⁶ Paolo Carafa et Andrea Carandini, *Atlante di Roma antica: biografia e ritratti della città*, vol. 1. Rome, Electa, 2012, p. 206 ; Lawrence Richardson, « *Honos et Virtus Aedes* », dans *A New Topographical Dictionary of Ancient Rome*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1992, p. 190.

²⁷ Marianne Bonnefond-Coudry, *Le Sénat de la République romaine, de la guerre d'Hannibal à Auguste. Pratiques délibératives et prise de décision*, Rome, École Française de Rome, 1989, p. 126 ; M. Jacotot, *Question d'honneur...*, p. 530-534.

Exerçant son consulat cinquante ans après le premier obtenu par Marius en 107 a.C. Cicéron, et plus particulièrement ses plaidoyers judiciaires, constituent une source fondamentale pour étudier la sémantique politique de l'époque tardo-républicaine et le rapport que les *homines noui*, dont Cicéron lui-même, entretiennent avec ces valeurs. Il pousse encore plus loin l'association des hommes nouveaux à la *uirtus* afin d'identifier cette notion au statut collectif de la *nouitas*. Certains plaidoyers de Cicéron contiennent un passage où il défend son prestige, notamment son identité d'*homo nouus* et celle d'autres représentants de ce groupe. Dans leur mise à l'écrit, il établit en outre un lien entre les hommes nouveaux et la *uirtus* aristocratique.

En 70 a.C., avant même qu'il devienne un magistrat curule et soit considéré *homo nouus*, Cicéron soutient déjà que les hommes nouveaux peuvent incarner la *uirtus*. Dans les *Verrines*, l'Arpinate s'inspire de l'usage que les *nobiles* font des *maiores*, mais il en ajuste la portée afin d'adapter cette pratique nobiliaire à sa propre situation d'homme nouveau, ce qui lui permet de s'identifier à la *uirtus* tout en contournant l'absence d'ascendance illustre, comme Marius. Pour ce faire, il mobilise différents hommes nouveaux du passé comme figures exemplaires. Il invoque donc la mémoire d'*homines noui* reconnus du II^e s. a.C., dont Caton l'Ancien et Q. Pompeius, afin de mettre de l'avant leur *uirtus* :

*Venit mihi in mentem M. Catonis, hominis sapientissimi et uigilantissimi, qui cum se uirtute, non genere, populo Romano commendari putaret, [...] Postea Q. Pompeius humili atque obscuro loco natus nonne plurimis inimiciis maximisque suis periculis ac laboribus amplissimos honores est adeptus ?*²⁸.

De cette façon, Cicéron semble pouvoir mobiliser des figures illustres du passé qui ne sont pas issues de sa propre lignée, à la manière dont un *nobilis* invoque ses *maiores*. Il suggère ainsi que ces hommes nouveaux ont accédé aux plus hauts honneurs par leur *uirtus*, par opposition à ceux qui y parviennent par leur naissance (*qui cum se uirtute, non genere*)²⁹. Allant dans ce sens, H. Van der Blom propose de voir dans ces hommes nouveaux utilisés comme *maiores* par Cicéron, des

²⁸ Cicéron, *Seconde action contre C. Verrès*, V, 70 : « Je me rappelle M. Caton, le plus sage et le plus vigilant des hommes : tenant que la vertu [*uirtus*] et non pas la naissance le recommandait au peuple romain [...]. Après celui-ci, Q. Pompéius, né d'un milieu humble et obscur [*humili atque obscuro loco natus*], ne s'est-il pas élevé aux plus éminentes fonctions, face aux très nombreuses inimitiés, aux plus grands dangers et travaux [*labores*] ? ».

²⁹ Robinson Baudry, « Les patriciens déchus : le cas de M. Aemilius Scaurus », dans Maëlys Blandenet, Clément Chillet et Cyril Courrier (éd.), *Figures de l'identité. Naissance et destin des modèles communautaires dans le monde romain*, Lyon, ENS Éditions, coll. « Sociétés, Espaces, Temps », 2008, p. 123-126.

exempla qu'il chercherait à imiter³⁰. Une telle lecture ne rend toutefois pas pleinement compte de l'ampleur du phénomène. Cicéron ne se contente pas de s'inspirer de ces figures exemplaires, il en fait de véritables ancêtres symboliques, des *maiores* de substitution.

Quelques années plus tard, pendant son consulat en 63 a.C., Cicéron défend Muréna, un homme nouveau dont l'élection au consulat de l'année suivante est contestée par un noble défait, S. Sulpicius Rufus. Ce plaidoyer est particulièrement intéressant, car il présente les seules lignes connues où un homme nouveau prend explicitement la défense d'un de ses semblables face à un membre de la *nobilitas*. Dans un passage, en prenant de la même manière la mémoire de Caton l'Ancien et Q. Pompeius à titre d'exemples, Cicéron soutient que les *homines noui* peuvent tout autant réussir à incarner la *uirtus* que les *nobiles* :

*Quamquam ego iam putabam, iudices, multis uiris fortibus ne ignobilitas generis obiceretur meo labore esse perfectum, qui non modo Curiis, Catonibus, Pompeiis, antiquis illis fortissimis uiris, nouis hominibus, sed his recentibus Mariis et Didiiis et Caeliis commemorandis iacebant. Cum uero ego tanto interuallo claustra ista nobilitatis refregissem ut aditus ad consulatum posthac, sicut apud maiores nostros fuit, non magis nobilitati quam uirtuti pateret*³¹.

Cet exemple prouve que le statut d'homme nouveau qui est commun à Muréna et Cicéron ne les empêche pas de prétendre reproduire cette valeur.

En 56 a.C., lorsque Cicéron défend devant les tribunaux P. Sestius, tribun de la plèbe qui s'est engagé, un an plus tôt, en faveur de son retour d'exil, il recourt à la même stratégie de légitimation par la *uirtus* que dans les extraits précédents, en s'associant à des figures ancestrales. Cependant, il n'utilise pas des hommes nouveaux illustres cette fois-ci. Il va encore plus loin en empruntant la mémoire des *maiores* de la *nobilitas*. Pour ce faire, il soutient que les hommes nouveaux sont les aristocrates qui réussissent le mieux à incarner symboliquement la *uirtus* des *maiores* nobles, alors

³⁰ Henriette Van der Blom, *Cicero's Role Models. The Political Strategy of a Newcomer*, Oxford, Oxford Press University, 2010, p. 151-174.

³¹ Cicéron, *Pour L. Muréna*, VIII : « Cependant, je croyais déjà, juges, avoir assez accompli grâce à mon travail [*labor*] pour que l'obscurité de leur naissance ne fût plus reprochée à de nombreux hommes valeureux, moi qui rappelais non seulement les Curius, Caton, Pompée, ces très anciens hommes courageux, hommes nouveaux, mais aussi les plus récents, les Marius, les Didius et les Caelius. Et lorsque, en effet, j'avais brisé ces barrières de la noblesse après un si long intervalle, de telle sorte que désormais l'accès au consulat, comme cela se faisait chez nos ancêtres, fût ouvert non plus à la seule noblesse, mais à la vertu [*uirtus*] ».

que leurs descendants en sont incapables : *uosque, adulescentes, et qui nobiles estis, ad maiorum uestrorum imitationem excitabo, et qui ingenio ac uirtute nobilitatem potestis consequi, ad eam rationem in qua multi homines noui et honore et gloria floruerunt cohortabor*³².

Ces occurrences témoignent de l'adaptation de la *uirtus* opérée par Cicéron. Effectivement, comme suggéré à juste titre par H. Etcheto³³, il associe collectivement les hommes nouveaux à des prédécesseurs illustres, tel un « panthéon rhétorique » de la *nouitas* à titre collectif. Cependant, cette réflexion peut être approfondie, car Cicéron ne se contente pas de proposer un usage complémentaire de la *uirtus*. Il s'approprie également la mémoire des *maiores* de la *nobilitas*, en identifiant symboliquement les *homines noui* à la *uirtus* que ces ancêtres incarnaient. Alors que les nobles conçoivent cette notion comme une qualité héritée, à transmettre dans la lignée des *maiores*, à l'image du tombeau des Scipions, Cicéron réoriente cette tradition en établissant un rapprochement symbolique entre la *nouitas* des hommes nouveaux et ces figures ancestrales, tant sur le plan individuel que collectif.

En somme, il est possible de dégager deux manières déployées par les hommes nouveaux pour identifier leur identité collective à la *uirtus*. La première consiste en une (re)sémantisation de la notion. Les hommes nouveaux ne peuvent évidemment pas s'y associer par une exaltation de leurs ancêtres familiaux qui ne sont pas reconnus dans le champ politique, Cicéron et Marius présentent plutôt les hommes nouveaux comme dignes héritiers symboliques de la *uirtus* véhiculée par la mémoire de *homines noui* illustres et des *maiores* de la *nobilitas*. L'Arpinate adapte alors cette notion de la sémantique politique au point d'identifier au statut collectif de la *nouitas*. Le second procédé consiste à emprunter les codes valorisant la *uirtus* tels qu'ils sont définis par la *nobilitas* elle-même. Même si celle-ci revendique un ancrage ancestral, la *uirtus* repose en grande partie sur des mérites individuels, acquis par une carrière personnelle. C'est notamment sur cette base que

³² Cicéron, *Pour Sestius*, LXV, éd. Jean Cousin, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2002 : « Et vous, jeunes gens, qui appartenez à la noblesse, je vous inciterai à imiter vos ancêtres, que vous qui, par votre génie et votre vertu [*uirtus*], pouvez parvenir à la noblesse, je vous exhorterai à suivre cette voie dans laquelle de nombreux hommes nouveaux se sont illustrés par l'honneur [*honos*] et le renom [*gloria*]. »

³³ H. Etcheto, « Un panthéon rhétorique... », p. 561-575.

Marius, comme Cicéron, se revendiquent de cette notion. Ils mobilisent alors leur carrière militaire ou d'orateur et leurs comportements.

En plus de cette (re)sémantisation de la *uirtus* qui est essentielle pour la conception de la *nouitas*, les *homines noui* s'identifient à d'autres notions investies elles aussi d'une dimension à la fois individuelle et collective. Parmi celles-ci figure notamment le *labor* (« travail »), qui, comme nous le verrons, fait écho à la *uirtus*.

3. 1. 2. Le *labor* : représenter sa trajectoire exceptionnelle

Dans le manuel que Quintus adresse à son frère Cicéron briguant le consulat de 63 a.C., il le somme de poursuivre ses efforts, qualifiés par le terme *labor*, qui l'ont mené jusqu'aux plus hautes charges de la *res publica* : *Quamobrem cum et summum locum ciuitatis petas et uideas esse studia quae tibi aduersentur, adhibeas necesse est omnem rationem et curam et laborem et diligentiam*³⁴. Même si Cicéron s'est démarqué sur le *forum* et à l'aide de son art oratoire³⁵, son frère Quintus qualifie néanmoins sa carrière à l'aide du terme *labor*, un mot généralement associé à un registre agricole ou artisanal, afin de souligner la pénibilité du travail accompli³⁶. En effet, *labor* dérive du verbe *laborare*³⁷ (« chanceler ; se donner de la peine³⁸ »), et son emploi semble donc renvoyer au caractère éprouvant, presque physique, de l'ascension sociale de l'*homo nouus*. Chez les nobles, en revanche, son usage demeure essentiellement lié au registre militaire³⁹.

Près de deux décennies plus tard, Cicéron lui-même propose une définition explicite du *labor* dans les *Tusculanes*, qui confirme cette connotation d'effort : *Labor est functio quaedam uel animi uel*

³⁴ Quintus Tullius Cicero, *Petit manuel de la campagne électorale*, IV : « C'est pourquoi, puisque tu brigues le plus haut rang de la cité et que tu vois les passions qui s'opposent à toi, tu dois nécessairement faire preuve de méthode, d'attention, et d'application et de travail [*labor*] ».

³⁵ Jean-Michel David, *Le patronat judiciaire au dernier siècle de la république romaine*, Rome, École française de Rome, coll. « Classiques. École française de Rome », 2019 [1992], p. 281-311.

³⁶ A. Ernout et A. Meillet, « labor, ōris », dans *Dictionnaire étymologique...*, p. 334.

³⁷ *Ibid.*, p. 334.

³⁸ Félix Gaffiot, « lābō, āvī, ātum, āre », dans *Le grand Gaffiot. Dictionnaire latin français*. Paris, Hachette, 2000 [1934], p. 878.

³⁹ J.-M. Hellegouarc'h, *Le vocabulaire latin...*, p. 248-249.

*corporis grauioris operis et muneris*⁴⁰. Le *labor* désigne ici l'exercice, corporel ou mental, d'une tâche lourde ou contraignante (*opus et munus*), insistant ainsi sur la difficulté inhérente à l'accomplissement de devoirs exigeants.

Pourtant, lorsqu'il s'agit de qualifier le poids et l'engagement de leur carrière dans la *res publica*, les nobles privilégient plutôt le terme *fortitudo* (« force ; courage⁴¹ »), dont le sens diffère de celui de *labor*, auquel fait référence Quintus⁴². Cicéron propose également une définition de cette *fortitudo* propre à l'idéologie nobiliaire : il la conçoit comme la capacité à accomplir un travail en étant guidé par l'esprit, et non par l'effort physique :

*Fortitudo est considerata periculorum susceptio et laborum perpessio. Eius partes magnificentia, fidentia, patientia, perseuerantia. Magnificentia est rerum magnarum et excelsarum cum animi ampla quadam et splendida propositione cogitatio atque administratio; fidentia est, per quam magnis et honestis in rebus multum ipse animus in se fiduciae certa cum spe conlocauit; patientia est honestatis aut utilitatis causa rerum arduarum ac difficilium uoluntaria ac diuturna perpessio*⁴³.

Ainsi, le terme *labor*, d'abord associé aux travaux manuels et aux activités rustiques, peut être investi d'une valeur méliorative et devenir une manière privilégiée de désigner le parcours d'un *homo nouus*.

La majorité des occurrences où la carrière d'un homme nouveau est identifiée au *labor* se trouve chez Cicéron et Salluste⁴⁴. Ces deux auteurs du I^{er} s. a.C. utilisent effectivement ce terme différent de *fortitudo* comme moyen de représenter les différents champs de la carrière des hommes nouveaux. Comme pour la *uirtus*, cette notion est le plus souvent mise de l'avant dans une

⁴⁰ Cicéron, *Tusculanes*, II, XV : « Le travail [*labor*] est une certaine activité soit de l'esprit, soit du corps, impliquant un effort ou une tâche pénible [...] ».

⁴¹ F. Gaffiot, « fortitūdō, īnis », dans *Le grand Gaffiot...*, p. 682.

⁴² J.-M. Hellegouarc'h, *Le vocabulaire latin...*, p. 247-250.

⁴³ Cicéron, *De l'invention*, II, LIV, éd. Guy Achard, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1994 : « Le courage [*fortitudo*] est la prise en charge des dangers et la souffrance des travaux [*labores*]. Ses composantes sont la magnificence, la confiance, la patience, la persévérance. La magnificence est la pensée et l'administration des choses grandes et élevées, avec une sorte de proposition d'esprit ample et éclatante. La confiance est ce par quoi l'esprit a placé en lui-même beaucoup de confiance, avec une espérance certaine, dans les affaires grandes et honorable. La patience est la souffrance volontaire et prolongée, pour la cause de l'honnêteté ou de l'utilité, des choses ardues et difficiles ».

⁴⁴ J.-M. Hellegouarc'h, *Le vocabulaire latin...*, p. 478.

association individuelle avec un *homo nouus*, dans les épisodes de concurrence avec d'autres aristocrates. Salluste utilise notamment ce terme lorsqu'il met en scène Marius qui présente la portée de ses exploits militaires :

*Non possum fidei causa imagines neque triumphos aut consulatus maiorum meorum ostentare, at, si res postulet, hastas, uexillum, phaleras, alia militaria dona, praeterea cicatrices aduerso corpore. Hae sunt meae imagines, haec nobilitas, non hereditate relictas, ut illa illis, sed quae ego meis plurimis laboribus et periculis quaesiui*⁴⁵.

Dans l'extrait de Salluste, Marius veut convaincre le peuple auquel il s'adresse que son *labor* inspire autant confiance que la mémoire ancestrale que ses concurrents exaltent. Pour s'associer à cette notion, il fait directement référence aux *artes* mises en pratique par les hommes nouveaux dans leur carrière⁴⁶. Marius associe alors le *labor* auquel il s'applique à ses campagnes militaires. De son côté, Cicéron utilise le *labor* de la même manière. Il s'en réclame en mettant de l'avant l'*ars* qu'il pratique, l'art oratoire. Il mobilise cette notion dès avant d'être lui-même considéré comme un *homo nouus*, notamment dans son plaidoyer contre Verrès en 70 a.C.

*Ob earum rerum laborem et sollicitudinem fructus illos datos, antiquiorem in senatu sententiae dicendae locum, togam praetextam, sellam curulem, ius imaginis ad memoriam posteritatemque prodendae*⁴⁷.

À l'instar de son prédécesseur, Cicéron prétend que le *labor* déployé pendant sa carrière lui confère un prestige de digne sénateur. Tite-Live prête enfin le même rôle au *labor* qu'il mobilise afin d'expliquer pourquoi Caton l'Ancien gagne son élection à la censure de 184 a.C. Il soutient effectivement que cet homme nouveau surpasse ses adversaires grâce à son *labor*, qu'il déploie dans les différentes activités qu'il pratique pendant sa carrière : *Asperi procul dubio animi et linguae acerbae et immodice liberae fuit, sed inuicti a cupiditatibus animi, rigidae innocentiae,*

⁴⁵ Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXXV : « Je ne peux pas, pour vous donner confiance, étaler sous vos yeux, les images de mes ancêtres, leurs triomphes et leurs consulats ; je puis du moins, s'il le faut, vous montrer mes lances, mon étendard, mes colliers, mes récompenses militaires, surtout mes blessures reçues au devant du corps. Voilà mes images à moi, voilà ma noblesse, non transmise par héritage, comme la leur, mais acquise par tous mes travaux [*labores*] et tous les dangers [*pericula*] que j'ai encourus ».

⁴⁶ Cf. section 2. 3. 1.

⁴⁷ Cicéron, *Seconde action contre C. Verrès*, V, 14 : « Pour le travail [*labor*] et la sollicitude liés à ces affaires, ces choses m'ont été octroyées : un rang plus ancien pour prendre la parole au Sénat, la toge prétexte, le siège curule, le droit à l'image [*ius imaginis*], destinée à être à être transmise à la mémoire et à la postérité ».

*contemptor gratiae <et> diuitiarum. In parsimonia, in patientia laboris periculique ferrei prope corporis animique [...]*⁴⁸.

Cette notion est alors mobilisée pour mettre de l'avant les efforts que les hommes nouveaux fournissent tout au long de leur carrière et fait un contrepoids à leur manque de prestige familial. Ce constat explique pourquoi, même si Cicéron ne se démarque pas grâce à l'*ars* militaire qui est physique, il représente sa carrière avec cette notion évoquant un travail manuel. Le *labor* est plutôt utilisé par les hommes nouveaux pour mettre en relief le caractère ardu de leur carrière. Ce terme leur permet alors de se distinguer de *nobiles* qui font appel à la *fortitudo* pour désigner leur carrière, qui signifie un travail intellectuel plutôt que physique.

En plus de l'usage du *labor* pour mettre en valeur les *artes* qu'ils ont mises en pratique au cours de leur carrière, cette notion est également mobilisée dans sa dimension individuelle pour décrire les traits physiques de certains hommes nouveaux, comme marqueurs visibles de leurs efforts. Salluste illustre le concept de *labor* en le liant aux blessures faciales subies par les *homines noui* qui se sont distingués par leurs commandements militaires. Dans l'extrait présenté plus haut, dans le discours de Marius reconstitué par Salluste, Marius détourne le sens du *ius imaginis* de la *nobilitas* en suggérant que ses *cicatrices* faciales (« cicatrices⁴⁹ ») tiendraient lieu de portraits ancestraux.

*Non possum fidei causa imagines neque triumphos aut consulatus maiorum meorum ostentare, at, si res postulet, hastas, uexillum, phaleras, alia militaria dona, praeterea cicatrices aduerso corpore. Hae sunt meae imagines, haec nobilitas, non hereditate relictas, ut illa illis, sed quae ego meis plurimis laboribus et periculis quaesiui*⁵⁰.

⁴⁸ Tite-Live, *Histoire romaine*, XXXIX, 40 : « Il fut sans doute d'un caractère difficile, d'une langue acerbe et d'une liberté immodérée, mais d'un esprit invincible face aux désirs, d'une intégrité inflexible, méprisant la faveur <et> les richesses. Dans sa sobriété, dans l'endurance du travail [*labor*] et du danger, [il était] d'un corps et d'une âme de presque de fer [...] ».

⁴⁹ F. Gaffiot, « *cicātrix*, *īcis* », dans *Le grand Gaffiot...*, p. 304.

⁵⁰ Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXXV : « Je ne peux pas, pour vous donner confiance, étaler sous vos yeux, les images de mes ancêtres, leurs triomphes et leurs consulats ; je puis du moins, s'il le faut, vous montrer mes lances, mon étendard, mes colliers, mes récompenses militaires, surtout mes blessures reçues au devant du corps. Voilà mes images à moi, voilà ma noblesse, non transmise par héritage, comme la leur, mais acquise par tous mes travaux [*labores*] et tous les dangers [*pericula*] que j'ai encourus ».

Pour Marius, qui cherche alors à prouver au peuple dans son discours qu'il est un consul légitime pour mener la guerre contre la Numidie malgré les reproches des nobles à l'encontre de sa *nouitas*, ces *images* de substitution deviennent les témoins visibles du *labor* qu'il a déployé tout au long de ses campagnes militaires⁵¹.

Ces occurrences jusqu'à présent présentées concernent une association du *labor* au parcours individualisé d'hommes nouveaux. Comme pour la *uirtus*, chez Cicéron, ces associations individuelles laissent place à une dimension collective, ce qui est d'autant plus inattendu pour une notion comme *labor* qui repose à la base sur les actions d'une carrière personnelle. Pourtant, tout en renforçant alors cet usage à l'échelle des acteurs individuels, Cicéron fait du *labor* une notion qui est aussi partagée par les *homines noui*. Dans le passage de ses *Verrines* précédemment analysé pour le rapport qu'il entretient avec la *uirtus* des hommes nouveaux exemplaires, Cicéron prétend que leur identité d'homme nouveau repose aussi sur le *labor* qui caractérise leur ascension jusqu'aux rangs de l'élite dirigeante :

[...] *et maximis laboribus suis usque ad summam senectutem summa cum gloria uixit. Postea Q. Pompeius, humili atque obscuro loco natus, nonne plurimis inimicitiis maximisque suis periculis ac laboribus amplissimos honores est adeptus? Modo C. Fimbriam, C. Marium, C. Caelium uidimus non mediocribus inimiciis ac laboribus contendere ut ad istos honores peruenirent ad quos uos per ludum et per negligentiam peruenistis. Haec eadem est nostrae rationis regio et uia, horum nos hominum sectam atque instituta persequimur*⁵².

Dans ces lignes où Cicéron présente successivement trois générations d'hommes nouveaux, celles de Caton, de Q. Pompeius puis de Frimbria, se dessine une conception du *labor* étroitement liée à

⁵¹ Quelques décennies plus tard, Plutarque mentionne également cette représentation physique du *labor*, qu'il rapporte au sujet de Caton l'Ancien. Écrivant en grec, il n'utilise évidemment pas le terme *labor*. Il reprend toutefois l'association des cicatrices au visage comme symboles des embûches et de dangers que l'*homo nouus* doit affronter au fil de sa carrière. Plutarque associe alors les blessures faciales au verbe εὐδοκίμειν (« avoir bon renom ») Cf. Plutarque, *Caton l'Ancien*, I.

⁵² Cicéron, *Cicéron, Seconde action contre C. Verrès*, V, 70 : « Et par ses très grands travaux [*labores*], Caton l'Ancien vécut jusqu'à un âge très avancé dans la plus haute renommée. Après celui-ci, Q. Pompéius, né d'un milieu humble et obscur, ne s'est-il pas élevé aux plus éminentes fonctions, face aux très nombreuses inimitiés, aux plus grands dangers et travaux [*labores*] ? Et de nos jours, c'est en luttant contre les haines et les travaux [*labores*] que Fimbria, que Marius, que Célius, sont parvenus à ces honneurs, où vous avez été portés du sein de l'amusement et la négligence. Voilà quelle est la direction et la voie tracées à ma conduite ; voilà les hommes dont nous suivons jusqu'au bout la doctrine et les principes ».

leur *nouitas*. Cette notion ne relève plus simplement d'un effort individuel, mais tend à devenir une caractéristique commune de la *nouitas*.

Quelques années plus tard, dans son plaidoyer *Sur la loi agraire*, prononcé lors de son consulat en 63 a.C., Cicéron prolonge et renforce cette idée d'un *labor* collectif propre aux hommes nouveaux. Il affirme en effet que les efforts qu'il a récemment déployés pour accéder au consulat s'inscrivent dans la tradition de ses prédécesseurs *homines noui*, et participent pleinement de cette *nouitas* qui les définit. Par cette mise en récit, il contribue à forger une identité collective autour du *labor* comme moteur d'ascension et de légitimation politique.

*Nam profecto, si recordari uolueritis de nouis hominibus, reperietis eos qui sine repulsa consules facti sunt diuturno labore atque aliqua occasione esse factos [...] ut uester honos ad mei temporis diem petitus, non ad alienae petitionis occasionem interceptus, nec diuturnis precibus efflagitatus, sed dignitate impetratus esse uideatur*⁵³.

Cette dimension collective du *labor* est désormais plus affirmée qu'en 70 a.C. Maintenant que Cicéron a lui-même atteint formellement le statut d'homme nouveau, il attribue de manière générale ce travail acharné et physique aux *homines noui*, et non plus seulement à son cas spécifique ou à des exemples individualisés d'hommes nouveaux.

En définitive, là où les nobles mobilisent leurs réalisations à travers le concept de *fortitudo*, les *homines noui* lui préfèrent celui de *labor*. Initialement associé aux mérites et devoirs militaires, *labor* est progressivement réinvesti au profit de la *nouitas* pour désigner, de manière plus large, les efforts fournis et les obstacles surmontés au fil d'une carrière marquée par une ascension politique éminente. Tandis que le rapport des hommes nouveaux à la *uirtus*, qu'ils empruntent à la *nobilitas* tout en la revendiquant par des moyens originaux, traduit une forme d'adaptation, la substitution de la *fortitudo* par le *labor* constitue une véritable innovation qui leur est propre. Dans

⁵³ Cicéron, *Sur la loi agraire*, II, 2, éd. André Boulanger, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1932 : « En effet, si vous voulez vous souvenir des hommes nouveaux, vous trouverez ceux qui ont été faits consuls sans refus, par un travail [*labor*] de longue durée et par une certaine occasion [...] de sorte que votre magistrature semble avoir été recherché jusqu'à mon époque, non bloqué par l'occasion d'une candidature d'autrui, ni réclamé par de longues prières, mais obtenu par le prestige ».

les deux cas, ils tirent parti du caractère plurivoque et diffus de ces notions pour en modeler le sens, opérant ainsi une (re)sémantisation adaptée à leur *nouitas*.

3. 1. 3. Les notions partagées : adapter et élaborer des mémoires ancestrales ?

Comme l'a montré l'étude des concepts de *uirtus* et de *labor*, les hommes nouveaux, à commencer par Cicéron, réinvestissent une partie de la sémantique politique romaine pour construire et affirmer leur identité collective. Si ces notions sont souvent mobilisées dans le cadre de parcours individuels, notamment lors d'épisodes de concurrence politique, elles acquièrent également une portée plus large. En effet, Cicéron pousse leur valorisation jusqu'à en faire les fondements d'une identité commune, en les rattachant explicitement à la *nouitas*.

Alors que les *nobiles* s'arrogent traditionnellement l'association à ces notions au nom de la reproduction de leur mémoire gentilice, les *homines noui* exploitent leur polysémie pour se les approprier et leur donner une dimension collective. Pour ce faire, ils mobilisent deux stratégies complémentaires : d'une part, une appropriation symbolique d'ancêtres, qu'ils empruntent à la *nobilitas* ou construisent parmi les hommes nouveaux du passé ; d'autre part, la mise en valeur d'une trajectoire politique commune, propre à la *nouitas*. C'est ainsi que cette identité collective s'inscrit dans la sémantique politique, captant et modelant certaines de ses notions à son avantage, leur conférant à la fois une dimension individuelle et collective.

3. 2. Les notions individualisées : communiquer sa carrière

En complément des notions précédemment étudiées, qui articulent dimensions collective et individuelle dans la construction de la *nouitas*, les hommes nouveaux s'approprient également d'autres concepts issus de la sémantique politique, auxquels ils ne donnent pas de dimension collective. Cette seconde section entend analyser la manière dont les hommes nouveaux s'identifient aux notions de *dignitas*, de *gloria* et d'*honos*, et d'évaluer dans quelle mesure ces notions, envisagées sur le mode individuel, participent à renforcer la définition de la *nouitas* en regard de la *nobilitas*.

3. 2. 1. La *dignitas* : affirmer son prestige

Lorsque les hommes nouveaux entrent en compétition avec les autres aristocrates, ils doivent prouver leur *dignitas*, notion fondamentale de la sémantique politique qui établit la valeur des aristocrates⁵⁴. La *dignitas* symbolise à Rome le « prestige⁵⁵ » social et moral qui leur est reconnu⁵⁶. Le degré de *dignitas* d'un aristocrate varie en fonction de son statut et de sa carrière, au gré des charges politiques qu'il cumule, des accomplissements et des autres valeurs légitimantes qu'il parvient à incarner⁵⁷. Si les nobles peuvent en partie fonder leur *dignitas* sur la mémoire de leurs ancêtres, celle-ci doit constamment être construite et prouvée, puisqu'elle repose sur la reconnaissance du mérite personnel par les pairs⁵⁸. Tout au long de leur parcours, les aristocrates s'emploient donc à mettre en valeur leur *dignitas* à travers diverses pratiques de légitimation, destinées à les distinguer de leurs concurrents⁵⁹. À titre d'exemple, en 51 a.C., le consul M. Claudius Marcellus s'oppose à l'administration des Gaules par César. À cette fin, il prend pour cible la *dignitas* de son adversaire, qu'il cherche à surpasser. Ce cas, où un consul issu de la faction des *populares* tente de s'attaquer à un rival, illustre combien la *dignitas* incarne le prestige reconnu à un aristocrate :

*Nam Marcellus proximo anno, cum impugnaret Caesaris dignitatem, contra legem Pompei et Crassi rettulerat ante tempus ad senatum de Caesaris provinciis, sententiisque dictis discessionem faciente Marcello, qui sibi omnem dignitatem ex Caesaris invidia quaerebat, senatus frequens in alia omnia transiit*⁶⁰.

⁵⁴ J.-M. Hellegouarc'h, *Le vocabulaire latin...*, p. 388-392.

⁵⁵ R. Baudry, Fr. Hurlet, I. Rivoal, « Le Prestige... », dans R. Baudry et Fr. Hurlet (éd.), *Le prestige...*, p. 1-9 ; J.-M. David, « Conclusion. Honneur et dignité... », dans C. Badel et H. Fernoux, *Honneur et dignité...*, p. 307-310.

⁵⁶ L'introduction de l'ouvrage collectif dirigé par C. Badel et H. Fernoux met de l'avant la nature sociale et morale de la *dignitas* en explorant sa relation avec les autres valeurs et normes de la culture politique tardo-républicaine. Cf. C. Badel et H. Fernoux, « Introduction... », dans C. Badel et H. Fernoux (éd.), *Honneur et dignité...*, p. 7-22.

⁵⁷ M. Jacotot, *Question d'honneur...*, p. 299-305.

⁵⁸ Christophe Badel, « La *dignitas* à Rome: entre prestige et honneur (fin de la République) », dans Frédéric Hurlet, Isabelle Rivoal et Isabelle Sidéral (éd.), *Le prestige : autour des formes de la différenciation sociale*, Paris, De Boccard, coll. « Colloques. Colloque de la Maison d'archéologie et d'ethnologie René-Ginouvès », 2014, p. 111-113.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 107-118.

⁶⁰ César, *Guerre des Gaules*, VIII, 53 : « Marcellus, l'année suivante, comme il attaquait le prestige [*dignitas*] de César, avait porté devant le Sénat, avant le terme, contre la loi de Pompée et Crassus, la question des provinces de César. Les avis ayant été exprimés et Marcellus provoquant le vote, lui qui cherchait toute son prestige [*dignitas*] dans l'hostilité envers César, le Sénat au complet passa à tous les autres affaires ».

Dès lors, comme dans ce passage montrant comment un noble tente de prouver et de mesurer sa *dignitas* à celle d'un compétiteur, les hommes nouveaux devraient à leur tour revendiquer leur prestige. Cette section se propose alors d'examiner les différents moyens qu'ils mettent en œuvre pour s'approprier cette notion de la sémantique politique.

À l'image de l'extrait précédent, la *dignitas* de Cicéron est évoquée dans un contexte de compétition politique bien précis : sa campagne électorale pour le consulat de 63 a.C. Dans la lettre qu'il reçoit à l'occasion de sa candidature, son frère Quintus lui assure que sa *nouitas* ne devrait pas être un frein à son élection. Selon lui, la *dignitas* que Cicéron a construite au cours des années, grâce à son éloquence et à son rôle de patron judiciaire⁶¹, suffira à assurer son succès électoral :

*Prope cottidie tibi hoc ad forum descendenti meditandum est: « Nouus sum, consulatum peto, Roma est ». Nominis nouitatem dicendi gloria maxime subleuabis. Semper ea res plurimum dignitatis habuit; non potest qui dignus habetur patronus consularium indignus consulatu putari*⁶².

Bien que Cicéron soit un *homo nouus*, il parvient à construire une *dignitas* suffisamment considérable pour briguer le consulat, notamment grâce aux *artes* qu'il a exercées tout au long de sa carrière. Sa *dignitas* apparaît ainsi comme la reconnaissance acquise par le mérite de sa carrière individuelle à Rome. Dans les lignes suivantes, Quintus souligne que les clients que Cicéron a défendus en tant qu'orateur judiciaire, et qui lui rendent chaque jour la *salutatio*, sont les témoins les plus significatifs de cette *dignitas* : [...] *multos abs te defensos homines cuiusque ordinis, aliquot conlegia, praeterea studio dicendi conciliatos plurimos adulescentulos, cottidianam amicorum adsiduitatem et frequentiam*⁶³. Nous voyons à ce stade que cet *homo nouus* parvient à construire sa *dignitas* à la manière d'un noble, c'est-à-dire en obtenant la reconnaissance de ses mérites par les autres acteurs politiques. L'année suivante, il prononce même un plaidoyer dans

⁶¹ Cf. section 2. 3. 1.

⁶² Quintus Tullius Cicero, *Petit manuel de la campagne électorale*, I : « Presque chaque jour pendant que tu descends au *forum* tu dois te répéter en toi-même : "je suis un homme nouveau, je suis candidat au consulat, c'est Rome". Tu relèveras surtout la nouveauté [*nouitas*] de ton nom par ton éloquence [*gloria dicendi*]. C'est ce qui toujours t'a rapporté le plus de prestige [*dignitas*]. Un homme qui est jugé digne de défendre des consuls ne peut pas être jugé indigne du consulat ».

⁶³ *Ibid.* : « [...] de nombreux hommes de chaque ordre que tu as défendus, tant de collègues, en outre un grand nombre de jeunes gens attirés par le goût de la parole (l'éloquence), l'assiduité quotidienne et l'affluence des amis ».

lequel, à l'instar de M. Claudius Marcellus évoqué plus haut, il revendique sa *dignitas* en la mettant en parallèle avec celle d'un rival.

Désormais consul, Cicéron plaide pour défendre L. Murena, un *homo nouus* élu pour lui succéder au consulat, mais dont l'élection est contestée par un noble vaincu, Ser. Sulpicius Rufus. Cicéron saisit l'occasion de revenir sur sa propre campagne électorale, celle évoquée par Quintus dans sa lettre, en affirmant que c'est bel et bien sa *dignitas*, patiemment acquise au fil de son parcours, qui lui a permis de triompher face au noble Catilina :

*Etenim mihi ipsi accidit ut cum duobus patriciis, altero improbissimo atque audacissimo, altero modestissimo atque optimo uiro, peterem; superauit tamen dignitate Catilinam, gratia Galbam*⁶⁴.

À cet effet, il affirme que les *homines noui*, comme lui et Muréna, peuvent tout autant construire et revendiquer leur *dignitas* que les nobles, grâce aux *artes* qu'ils ont mises en œuvre au cours de leur parcours. Il oppose ainsi la *dignitas* de son client à celle de son adversaire vaincu, en mettant en lumière le mérite personnel :

*Summam uideo esse in te, Ser. Sulpici, dignitatem generis, integritatis, industriae ceterorumque ornamentorum omnium quibus fretum ad consulatus petitionem adgredi par est. Paria cognosco esse ita in L. Murena atque ita paria ut neque ipse dignitate a te uinci potuerit neque te dignitate superarit*⁶⁵.

Dans ce cas-ci, Cicéron se concentre sur la carrière militaire que Muréna a menée avant de briguer le consulat de 62 a.C. Il suggère que l'application de Muréna aux affaires militaires est ce qui lui permet d'égaliser son adversaire en *dignitas*. Effectivement, dans les années passées en Asie, Muréna s'illustre militairement, au point où il obtient une renommée semblable à celle d'un consul investi d'un commandement : [...] *duxit exercitum, signa contulit, manum conseruit, magis copias*

⁶⁴ Cicéron, *Pour L. Muréna*, VIII : En effet, il m'est arrivé moi-même [de briguer une charge] contre deux patriciens, dont l'un était très corrompu et audacieux, l'autre un homme très modéré et excellent ; cependant, j'ai surpassé Catilina par mon prestige [*dignitas*], Galba par mon influence ».

⁶⁵ *Ibid.*, VII : « Je vois qu'il y a un grand prestige [*dignitas*] en toi, Ser. Sulpicius, celui de ta naissance, de ton intégrité, de tes nombreux accomplissements et de tous les autres titres qui poussent ta candidature vers le consulat. En effet, il m'est arrivé moi-même [de briguer une charge] contre deux patriciens, dont l'un était très corrompu et audacieux, l'autre un homme très modéré et excellent Je reconnais qu'il y a égalité entre toi et L. Murena, et une telle égalité que ni lui n'a pu être vaincu par toi en dignité, ni toi ne l'as surpassé en prestige [*dignitas*] ».

*hostium fudit, urbes partim ui, partim obsidione cepit*⁶⁶. Cet homme nouveau réussit alors, de la même manière que Cicéron, à avoir une *dignitas* individuelle comparable à celle d'un noble grâce *artes* qu'il a déployées pendant sa carrière.

Si la plupart des occurrences analysées s'inscrivent dans un contexte électoral ou judiciaire entourant le consulat de Cicéron, une exception permet d'observer la notion de *dignitas* appliquée à un *homo nouus* dans un cadre tout à fait différent. Il s'agit d'un passage du traité *Les Devoirs*, rédigé par l'Arpinate en 44 a.C., où il évoque la manière dont un *homo nouus* peut accroître sa *dignitas* en ayant une *domus* aristocratique sur le Palatin, une pratique abordée dans le deuxième chapitre⁶⁷. Après avoir souligné que le prestige de la *domus* d'un aristocrate doit être à la hauteur de sa *dignitas*, Cicéron cite l'exemple de Q. Octavius, premier consul de sa famille en 165 a.C., et père biologique d'Octave, qui sut acquérir une demeure palatine conforme à son rang d'aristocrate et « pleine de prestige » : *Cn. Octauio, qui primus ex illa familia consul factus est, honori fuisse accepimus, quod praeclaram aedificasset in Palatio et plenam dignitatis domum, quae cum uulgo uiseretur, suffragata domino, nouo homini, ad consulatum putabatur*⁶⁸.

À travers le témoignage de Cicéron, les *homines noui* semblent réussir à s'identifier individuellement à la *dignitas*, en reproduisant l'association que les membres de la *nobilitas* établissent traditionnellement avec cette notion, notamment par la valorisation de leurs carrières. Toutefois, la documentation relative à ce rapport demeure plus restreinte que celle concernant d'autres notions, dans la mesure où elle se limite essentiellement aux témoignages de Cicéron et de son frère. Par exemple, Salluste ne met pas en scène des *homines noui* développant eux-mêmes un discours articulé autour de cette notion⁶⁹. Cette divergence entre les deux auteurs peut s'expliquer par la nature même de leurs œuvres. Salluste compose des récits historiques, tandis que l'Arpinate rédige des plaidoyers, dont un des objectifs fondamentaux est de mettre en valeur la

⁶⁶ Cicéron, *Pour L. Muréna*, VII : « [...] il a commandé l'armée, mené des offensives, livré bataille, mis en déroute de grandes forces ennemies et a pris des villes autant par la force que par le siège ».

⁶⁷ Cf. section 2. 3. 3.

⁶⁸ Cicéron, *Les devoirs*, I, 39 : « Pour Cn. Octavius, premier consul de sa famille, cela constituait un honneur d'avoir édifié sur le Palatin une demeure [*domus*] remarquable et pleine de prestige [*dignitas*], qui, bien qu'elle fût fréquentée par le peuple, soutenue par son propriétaire, un homme nouveau, était considérée comme digne du consulat ».

⁶⁹ Une recherche dans la banque de textes antiques *Library of Latin Texts* confirme que seulement neuf occurrences du terme *dignitas* sont présentes dans le corpus de Salluste, dont deux dans la *Guerre de Jugurtha*.

dignitas de l'orateur ou du client défendu, dans le but d'optimiser leurs chances de succès. C'est cette visée rhétorique qui justifie probablement l'insistance de Cicéron à affirmer sa propre *dignitas* d'homme nouveau, ainsi que celle de Muréna.

Cependant, ce rapport individuel que les *homines noui* entretiennent avec certaines composantes de la sémantique politique ne se limite pas à la seule *dignitas*. Il convient désormais d'examiner les deux autres notions que nous avons identifiées comme faisant également l'objet d'une appropriation personnelle : la *gloria* et l'*honos*.

3. 2. 2. La *gloria* : affirmer son renom personnel

Les notions de la sémantique politique abordées jusqu'ici révèlent que leur caractère légitimant réside en partie sur leur ancrage présumé dans le *mos maiorum*. Tandis que les nobles en revendiquent l'héritage au nom de leur mémoire ancestrale, les *homines noui* s'efforcent de se les réapproprier, en valorisant les mérites de leur parcours individuel et en élaborant un discours d'analogie symbolique avec les *maiores*. C'est dans cette dynamique de reconfiguration des héritages qu'il convient désormais de s'interroger sur le rapport des hommes nouveaux à la *gloria* (« renom⁷⁰ »), notion que la *nobilitas* mobilise traditionnellement à l'aide de son héritage nobiliaire.

Pour les nobles, la *gloria* renvoie en effet à une renommée accordée à un citoyen, fondée sur la mémoire ancestrale de ses *maiores*, mais qu'il lui appartient de raviver personnellement par son engagement actif dans la République⁷¹. Une inscription du tombeau de Scipions témoigne de cette conception ancestrale de la *gloria* que les *nobiles* tentent de renouveler individuellement au fil des générations. Sur l'épithaphe du sarcophage de P. Cornelius Scipio mort en bas âge au II^e siècle a.C., il est mentionné que, s'il avait vécu plus longtemps, il aurait assurément pu attendre, voire surpasser, la *gloria* de ses ancêtres (*superases gloriara maiorum*) :

⁷⁰ F. Gaffiot, « glōrīa, æ », dans *Le grand Gaffiot...*, p. 715,

⁷¹ J.-M. Hellegouarc'h, *Le vocabulaire latin...*, p. 369-670 ; Jean-François Thomas, « *Gloria maiorum* et *gloria antiqua* : la conscience du passé dans la conception de la gloire à Rome », dans Béatrice Bakhouché (éd.), *L'ancienneté chez les Anciens, Actes du Colloque International du CERCAM de Montpellier III (22-24 novembre 2001)*, Montpellier, Presses Universitaires de Montpellier, 2002, p. 133-142.

*Quei apice insigne Dial[is fl]aminis gesistei /
 mors perfe[cit] lua ut esseat omnia breuia /
 honos fama uirtusque gloria atque ingenium /
 quibus sei in longa licu[i]set tibe utier vita /
 facile facteis superases gloriara maiorum /
 qua re lubens te in gremiu, Scipio, recip[i]t /
 Terra, Publi, prognatum Publio, Corneli⁷².*

Cet *elogium* gravé autour de 170 a.C. suggère que la *gloria* est effectivement une marque de prestige fondée sur un *mos maiorum* ancestral, mais qui s'atteint avant tout par la carrière individuelle⁷³. Même s'il est un héritier des Scipions et qu'il aurait dû renouveler la *gloria* de sa famille, P. Cornelius Scipio n'a pas eu la chance de mener une carrière à la hauteur de ses aïeux, car il est décédé prématurément⁷⁴. La conjugaison des verbes à la deuxième personne du singulier dans certaines inscriptions souligne d'autant plus la dimension individuelle de la *gloria*, dans la mesure où chacun doit personnellement conquérir cette reconnaissance s'il souhaite rivaliser avec la mémoire de ses *maiores*. Par exemple, à l'inverse du Scipion mort trop tôt pour accumuler une *gloria* considérable, Cicéron, dans son discours de retour d'exil devant le Sénat, affirme que Pompée le Grand mérite une *gloria* fondée sur la reconnaissance de ses exploits, qui prolongent ceux de ses *maiores*⁷⁵. Ainsi, la *gloria* ne constitue pas une qualité intrinsèque qui s'exprime spontanément, à l'instar de la *uirtus*, mais désigne plutôt la reconnaissance qui est faite de ces qualités incarnées par un aristocrate.

Alors, puisque la *gloria* se construit essentiellement comme le fruit d'une carrière personnelle, et selon ses mérites, elle devrait être particulièrement accessible aux hommes nouveaux. Cette section propose donc d'analyser la manière dont ceux-ci façonnent leur *gloria*, en s'appuyant sur leur parcours individuel qui les a conduits à intégrer l'élite dirigeante.

⁷² *CIL* I², 10 (*CIL* VI, 1288) ; *ILLRP* 311 ; *AE*, 1987, 83 : « À toi qui as porté l'apex, insigne du flamme de Jupiter / la mort a mis fin à toutes tes qualités / ton honneur [*honos*], ta réputation [*fama*] et ta vertu [*uirtus*] ainsi que ta renommée [*gloria*] et ton génie [*ingenium*] / s'il t'avait été permis d'en jouir au cours d'une longue vie / tu aurais facilement surpassé par tes accomplissements la gloire de tes ancêtres [*gloriara maiorum*] / Au nom de cette bonne chose, Scipion, la terre t'accueille volontiers en son sein / P. Cornelius Scipion, fils de Publius ».

⁷³ H. Etcheto, *Les Scipions...*, p. 241-247.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 69-72.

⁷⁵ Cicéron, *Au Sénat*, V, éd. Pierre Willeumier, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1952.

Dans un bref fragment conservé de Caton l’Ancien, celui-ci exprime au début du II^e s. a.C. l’idée que la *gloria* est une qualité acquise à titre individuel : *Iure, lege, libertate, re publica communiter uti oportet; gloria atque honore, quomodo sibi quisque struxit*⁷⁶. Ce passage confirme que, selon cet homme nouveau, la *gloria* se construit individuellement. Cependant, l’état fragmentaire du texte ne permet pas de situer précisément le contexte de cette réflexion ni d’évaluer dans quelle mesure Caton associe cette notion à sa *nouitas*.

Plusieurs décennies plus tard, Salluste établit un lien plus approfondi entre les *homines noui* et la *gloria*. Il associe notamment la *gloria* de Q. Sertorius à la renommée qu’il acquiert en tant que tribun de la plèbe, alors qu’il sert sous les ordres d’un autre homme nouveau, T. Didius, consul en 98 a.C. : *Magna gloria tribunus militum in Hispania T. Didio imperante, magno usui bello Marsico paratu militum et armorum fuit [...]*⁷⁷. Quant à Marius, au début de son récit de la *Guerre de Jugurtha* alors qu’il n’est pas encore consul, Salluste le présente de manière téléologique comme un citoyen doté de toutes les qualités nécessaires pour atteindre les plus hautes fonctions, animé d’une ambition de *gloria* qu’il compte conquérir par ses propres moyens :

*At illum iam antea consulatus ingens cupido exagitabat, ad quem capiundum, praeter uetustatem familiae, alia omnia abunde erant : industria, probitas, militae magna scientia, animus belli ingens, domi modicus lubricinis et diuitiarum uictor, tantummodo gloriae auidus*⁷⁸.

Ainsi, Salluste illustre comment Q. Sertorius et Marius réussissent à revendiquer leur *gloria* par le biais de leur carrière à Rome. Même privés d’un héritage familial prestigieux, ils tirent parti de la dimension individuelle de la *gloria*.

⁷⁶ Caton l’Ancien, *Fragments, Incertarum Orationum Reliquiae*, 19, éd. Henrich Jordan, Stuttgart, Teubner, coll. « *Bibliotheca Teubneriana* », 1966 : « Il faut utiliser la justice, la loi, la liberté, et la République de manière commune ; le renom [*gloria*] et l’honneur [*honos*], chacun les construit pour soi-même ».

⁷⁷ Salluste, *Fragments des Histoires*, I, 88, éd. Bertol Maurenbrecher, Stuttgart, Teubner, coll. « *Bibliotheca Teubneriana* », 1966 : « Alors que T. Didius commandait en Hispanie, le tribun militaire, fut couvert d’une grande renommée [*gloria*], grâce à la grande utilité de la préparation des soldats et des armes durant la guerre marsique ».

⁷⁸ Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXIII : « Depuis longtemps déjà, il [Marius] brûlait d’obtenir le consulat. Pour y parvenir, à part l’ancienneté de sa famille, il avait en abondance tout le reste : l’énergie, la probité, une grande de la science de l’art militaire, une âme indomptable à la guerre, modeste dans la paix, inaccessible à la passion et à l’argent, uniquement avide de renommée [*gloria*] ».

Cicéron confirme ce rapport à la *gloria* au milieu du I^{er} s. a.C. Dans son plaidoyer contre Verrès, lorsqu'il énumère ses successeurs hommes nouveaux, il ouvre sa liste avec Caton, dont la *gloria* personnelle fut acquise par son comportement et ses actions :

*Venit mihi in mentem M. Catonis, hominis sapientissimi et uigilantissimi, qui cum se uirtute, non genere, populo Romano commendari putaret, cum ipse sui generis initium ac nominis ab se gigni et propagari uellet, hominum potentissimorum suscepit inimicitias et maximis laboribus usque ad summam senectutem summa cum gloria uixit*⁷⁹.

Dans cet extrait, la *gloria* de Caton est explicitement liée au *labor* qu'il déploie tout au long de sa carrière, jusqu'à la fin de ses jours (*maximis laboribus usque ad summam senectutem summa cum gloria uixit*). Associée à la nouveauté de sa renommée, elle apparaît, aux yeux de Cicéron, comme le fruit d'une carrière marquée par l'effort et la persévérance⁸⁰. En 58 a.C., cinq ans après son consulat, Cicéron envoie une lettre à son frère Quintus dans laquelle il établit un lien étroit entre la *gloria* qu'il a acquise au fil de sa carrière politique et le parcours qu'il a suivi. Il reconnaît que, bien que son frère ne parvienne jamais à accéder au consulat, leur *gloria* repose avant tout sur leur carrière :

*Ac si te ipse uehementius ad omnis partis bene audiendi excitaris, non ut cum aliis sed ut tecum iam ipse certes, si omnem tuam mentem, curam, cogitationem ad excellentis in omnibus rebus laudis cupiditatem incitaris, mihi crede, unus annus additus labori tuo multorum annorum laetitiam nobis, gloriam uero etiam posteris nostris adferet*⁸¹.

Cette vision souligne que la *gloria* n'est pas un héritage immuable réservé aux familles nobles, qui prétendent reproduire les exploits de leurs *maiores*, mais qu'elle peut être obtenue grâce au *labor*. Privés d'ancêtres illustres, Cicéron et son frère ne peuvent s'inspirer de la *gloria maiorum* telle que

⁷⁹ Cicéron, *Seconde action contre C. Verrès*, V, 70 : « Je me rappelle Caton l'Ancien, le plus sage et le plus vigilant des hommes : tenant que la vertu et non pas la naissance le recommandait au peuple romain, désirant faire commencer à lui et durer à partir de lui la noblesse de son nom, il encourut les inimitiés des personnages les plus puissants et vécut dans les plus importants travaux jusqu'à une extrême vieillesse en se couvrant de renommée [*gloria*] ».

⁸⁰ Donald Earl, *The Moral and Political Tradition of Rome*, Londres, Thames and Hudson, 1967, p. 44-47.

⁸¹ Cicéron, *Lettres à son frère Quintus*, I, 3, éd. François Prost, Paris, Les Belles Lettres, coll. « *Commentario* », 2017 : « Et comme si tu t'encourageais toi-même avec plus de force à bien écouter toutes les opinions, non pas comme avec d'autres, mais comme si tu débattais déjà avec toi-même, si tu diriges toute ta pensée, ton souci, ta réflexion vers le désir d'une louange excellente en toutes choses, crois-moi, cette unique année ajoutée à ton travail [*labor*] nous apportera une joie de nombreuses années, et aussi une renommée [*gloria*] à notre postérité ».

définie par la *nobilitas*. Cet homme nouveau disposea plutôt une *gloria* qui, tout en étant nouvelle, demeure moralement conforme au *mos maiorum*⁸².

De Caton l'Ancien à Cicéron, plusieurs générations d'hommes nouveaux s'approprient individuellement la notion de *gloria*. D'après la documentation connue, aucune revendication d'une dimension collective de cette notion n'est attestée. Contrairement aux nobles, qui cherchent à égaler la renommée de leurs *maiores* à travers leurs actions et comportements, les hommes nouveaux la revendiquent par le biais de leur carrière éminente. Ils n'ont pas besoin de remodeler la signification ancestrale de la *gloria* pour s'y identifier, car, à la différence des nobles, ils la font reposer sur leur mérite personnel, dont leur *uirtus*, et non sur la tradition familiale. Cette *gloria* individuelle leur permet de tisser une relation étroite avec une autre notion centrale dans la sémantique de l'élite dirigeante : l'*honos* « honneur ».

3. 2. 3. L'*honos* des hommes nouveaux : une marque d'honneur

Dans l'inscription commémorative de P. Cornelius Scipio traitée plus haut, en plus de *gloria*, le terme *honos* apparaît pour qualifier sa carrière subitement arrêtée à cause de son décès prématuré : *mors perfe[cit] lua ut esseat omnia breuia / honos fama uirtusque gloria atque ingenium*⁸³. Cet *honos*, qui diffère de notre compréhension moderne de l'honneur, fait partie des concepts issus de la sémantique forgée par la *nobilitas*, et pouvant être retravaillé par les hommes nouveaux.

Selon M. Jacotot, l'*honos* possède en effet plusieurs sens dans la culture politique⁸⁴, dont le plus répandu désigne les distinctions ou charges honorifiques que constituent les magistratures⁸⁵. Cette conception courante de l'*honos* relève du domaine de « la » politique, dans la mesure où elle

⁸² J.-F. Thomas, « *Gloria maiorum...* », dans B. Bakhouché (éd.), *L'ancienneté chez les anciens...*, p. 143-144.

⁸³ *CIL* I², 10 (*CIL* VI, 1288) ; *ILLRP* 311 ; *AE*, 1987, 83 : « la mort a mis fin à toutes tes qualités / ton honneur [*honos*], ta réputation [*fama*] et ta vertu [*uirtus*] ainsi que ta renommée [*gloria*] et ton génie [*ingenium*] »

⁸⁴ M. Jacotot, *Question d'honneur...*, p. 507-540.

⁸⁵ M. Jacotot propose un tableau très évocateur des occurrences du terme dans la documentation, organisé selon les sept sens possibles qu'il identifie à l'*honos*. Cf. *Ibid.*, p. 42-43.

représente l'exercice effectif d'une charge publique. Elle traduit ainsi la reconnaissance officielle accordée à un citoyen par les magistratures qu'il obtient au fil de son *cursus honorum*⁸⁶.

Pour le cas des hommes nouveaux, ce terme revient la plupart du temps pour qualifier le consulat. Cela consiste probablement en un effet de sources, car la vaste majorité des occurrences abordant leur *cursus honorum* concernent leur magistrature, qui trône au sommet des honneurs et marque l'achèvement de leur ascension politique. Il s'agit, pour reprendre la formulation de Cicéron, du *summum gradus honoris*⁸⁷. Ainsi, dans le discours de Marius suivant son élection consulaire, le terme *consulatus* (« consulat ») est utilisé, même son utilisation est marginale. Il revient seulement à deux reprises pour parler du consulat en général, alors que le terme *honoris* est systématiquement utilisé pour désigner le consulat qu'il vient d'obtenir⁸⁸. Ce choix de Salluste sert probablement à mettre de l'avant le caractère honorifique que représente cette magistrature pour l'homme nouveau. Dans ces lignes, le terme revient même à deux reprises :

*Inuidet honori meo: ergo inuideant labori, innocentiae, periculis etiam meis, quoniam per haec illum cepi. Verum homines corrupti superbia ita aetatem agunt, quasi uestros honores contemnunt*⁸⁹.

Cette acception se retrouve également dans le *Commentariolum petitionis*, que Quintus adresse à Cicéron à l'occasion de sa candidature au consulat. La magistrature convoitée y est qualifiée d'*honoris*, ce qui souligne la valeur particulière que revêt cette charge aux yeux de son frère :

*Consulatum petis, quo honore nemo est quin te dignum arbitretur, sed multi qui inuideant; petis enim homo ex equestri loco summum locum ciuitatis, atque ita summum ut forti homini, diserto, innocenti multo idem ille honor plus amplitudinis quam ceteris adferat*⁹⁰.

⁸⁶ J.-M. Hellegouarc'h, *Le vocabulaire latin...*, p. 384-385.

⁸⁷ Cicéron, *Philippiques*, X, II : « C'est [le consulat] l'*honoris* le plus élevé ».

⁸⁸ Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXXV

⁸⁹ *Ibid.* : « Ils sont envieux de ma magistrature [*honoris*]. Qu'ils le soient donc de mon travail [*labor*], de ma probité, de mes périls même, puisque c'est à ce prix que je l'ai obtenue. Mais corrompus par leur orgueil, ils vivent comme s'ils dédaignaient vos magistratures [*honores*] ».

⁹⁰ Quintus Tullius Cicero, *Petit manuel de la campagne électorale*, IV : « Tu briges le consulat, magistrature [*honoris*] dont personne ne te juge indigne, mais que beaucoup t'reenvient. Comme homme sorti de l'ordre équestre, tu briges

Au-delà de son sens premier, qui désigne les distinctions officielles associées aux magistratures, valables aussi bien pour les *homines noui* que pour les nobles, le terme *honos* peut également évoquer un honneur symbolique dont bénéficie un aristocrate, acquis au cours de sa carrière grâce à ses actions et à ses qualités personnelles⁹¹. Dans l'épithaphe de P. Cornelius Scipio, le terme *honos* prend précisément ce sens. Il ne renvoie pas à une charge spécifique, mais à la reconnaissance honorifique que le défunt a su obtenir au cours de sa brève carrière. Cet *honos* s'inscrit donc dans l'ensemble des notions constitutives de la sémantique de l'élite, jusqu'à présent abordées, qui fonctionnent comme un capital symbolique essentiel pour les acteurs politiques⁹². C'est dans cette optique que la présente section s'attache principalement à examiner le rapport qu'entretiennent les *homines noui* avec cet *honos* informel, qui ne désigne pas une charge institutionnelle de la politique, mais une forme de reconnaissance symbolique de la culture politique⁹³. Ce deuxième sens, plus diffus, laisse la possibilité aux hommes nouveaux de mobiliser l'*honos* à leur avantage.

Dans un fragment, Caton l'Ancien donne un aperçu révélateur de ce que représente l'*honos* dans le cadre de sa carrière. Déjà examiné dans la section consacrée à la *gloria*, cet extrait souligne que l'*honos* d'une trajectoire politique ne peut être acquis que par les actions personnelles : *Iure, lege, libertate, re publica communiter uti oportet; gloria atque honore, quomodo sibi quisque struxit*⁹⁴. Caton fait ainsi remonter la *gloria* et l'*honos* à la réussite individuelle d'un aristocrate au cours de sa carrière. Bien que le caractère fragmentaire de ce passage ne permette pas de reconstituer précisément le contexte dans lequel il cette conception individualisée de l'*honos*, ni de saisir pleinement la manière dont elle s'articule à son parcours d'*homo nouus*, cette vision concorde néanmoins avec l'usage que d'autres *homines noui* font de cette notion.

À cet effet, le cas de Marius est particulièrement éclairant, car il est mieux documenté. Il fait ériger le temple dédié à *Honos* et *Virtus* en 101 a.C. près du Capitole. En associant l'*honos* et la *uirtus* à

en effet le rang le plus éminent de la cité, si éminent que cette magistrature [*honos*] confère à un homme courageux, éloquent, intègre, beaucoup plus que ce qu'ont les autres citoyens ».

⁹¹ J.-M. Hellegouarc'h, *Le vocabulaire latin...*, p. 384-385.

⁹² Mathieu Jacotot, « De la philologie à la sociologie : honneur et capital symbolique dans la Rome républicaine », *Anabases*, vol. 16, 2012, p. 189-191.

⁹³ M. Jacotot, *Question d'honneur...*, p. 61-68.

⁹⁴ Caton l'Ancien, *Fragments, Incertarum Orationum Reliquiae*, 19 : « Il faut utiliser la justice, la loi, la liberté, et la République de manière commune ; le renom [*gloria*] et l'honneur [*honos*], chacun les construit pour soi-même ».

sa carrière militaire, cet homme nouveau semble ainsi déployer une véritable stratégie de légitimation aristocratique⁹⁵. Pour mieux saisir la portée de cette entreprise, une inscription datée de l'époque augustéenne, composée de deux fragments, fournit des éléments sur les circonstances de la construction du temple, entreprise au lendemain de sa victoire sur les Cimbres et les Teutons.⁹⁶ Cette inscription a été retrouvée en remploi dans un mur de la *domus Pomponii*, située sur le Quirinal⁹⁷ :

[...]
[VII co(n)s(ul) factus est. De manubeis Combric(is) et Teuton(icis)] /
[aedem Honori et Virtuti uictor fecit. Veste] /
[Triumphali, calceis patriciis]⁹⁸

D'après cette dédicace, Marius entame la construction du temple immédiatement après ses victoires contre les Cimbres et les Teutons en 101 a.C., en finançant le projet grâce à son trésor de guerre (*ex manubiis*). Comme l'indique la dernière ligne, qui fait référence au triomphe obtenu après sa victoire, cette distinction exceptionnelle renforce son honos qui est célébré par le temple. Lors de cette cérémonie, il porte même des *calcei patricii* (« sandales patriciennes »), un vêtement triomphal qui permet d'afficher son statut d'aristocrate⁹⁹.

Plus haut dans l'inscription, ce bâtiment dédié à *Honos* est aussi identifié à des accomplissements militaires antérieurs qui remontent à son premier consulat de 107 a.C. :

[C(aius) Marius C(aii) f(ilius)]
[co(n)s(ul) VII, pr(aetor) tr(ibunus) pl(ebis), q(uaestor) a]ugur, tr(ibunus) mil(itum). Extra
[sortem bellum cum I]ugurtha rege Numid(iae)
[co(n)s(ul) gessit, eum cepit et] triumphans in
[secondo consulate] ante currum suum

⁹⁵ Cicéron, *Pour Sestius*, LIV.

⁹⁶ *ILMNI* I, 33.

⁹⁷ L. Richardson, « *Domus: Pomponii* », *A New Topographical Dictionary...*, p. 133.

⁹⁸ *CIL* VI, 41024 (*CIL* VI, 1315) ; *ILLRP* XIII, 3, 17 ; *ILMNI* I, 33 : « [...] Fait sept fois consul. Au moyen du butin des Cimbres et Teutons, il édifia un temple à *Honos* et *Virtus* en tant que vainqueur, vêtu de la toge triomphale et des sandales patriciennes ».

⁹⁹ Kelly Olson, *Masculinity and Dress in Roman Antiquity*, Abingdon, Routledge, coll. « Routledge Monographs in Classical Studies », 2017, p. 82-86.

[*duci iussit* [...]]¹⁰⁰

Cette relation directe avec ses récentes victoires militaires, qui prolongent celles du passé, lui permet de renforcer son identification à l'*honoris* à travers la *uirtus* incarnée par sa carrière¹⁰¹. À travers cette propagande architecturale, Marius établit un lien étroit entre les *artes* militaires de sa carrière¹⁰², qui lui permet d'accéder au statut d'*homo nouus*, et la notion d'*honoris*. Dans cette optique, sa conception de l'*honoris* prolonge celle formulée dans le fragment de Caton l'Ancien. Cette valeur appartenant à la sémantique de l'élite ne peut être attribuée à un aristocrate qu'en reconnaissance de ses actes individuels, qu'il s'agisse des magistratures exercées dans le cadre du *cursus honorum*, ou des actions concrètes qui se rapportent aux *artes* qu'ils maîtrisent.

Chez les *homines noui* du I^{er} s. a.C., l'*honoris* est également étroitement lié à la maîtrise des *artes*, qu'elles relèvent de la guerre ou de la vie politique au forum. Ainsi, dans sa plaidoirie en faveur de L. Murena, dont l'élection au consulat de 62 a.C. est contestée, Cicéron mentionne les exploits militaires de ce *homo nouus* pour justifier la reconnaissance de son *honoris*. Il rappelle notamment sa participation à la campagne de 76 a.C. contre Mithridate, soulignant que c'est par sa compétence militaire qu'il a acquis cette reconnaissance :

*Hic uero, iudices, et fuit in Asia et uiro fortissimo, parenti suo, magno adiumento in periculis, solacio in laboribus, gratulationi in uictoria fuit. Et si habet Asia suspicionem luxuriae quandam, non Asiam numquam uidisse sed in Asia continenter uixisse laudandum est. Quam ob rem non Asiae nomen obiciendum Murenæ fuit ex qua laus familiae, memoria generi, honoris et gloria nomini constituta est, sed aliquod aut in Asia susceptum aut ex Asia deportatum flagitium ac dedecus*¹⁰³.

¹⁰⁰ CIL VI, 41024 (CIL VI, 1315) ; ILLRP XIII, 3, 17 ; ILMN I, 33 : « Caius Marius, fils de Caius / fait sept fois consul, préteur et tribun de la plèbe, questeur, augure et tribun militaire. En dehors du tirage [d'attribution d'une province], il mena une guerre en tant que consul, contre le roi Jugurtha de Numidie. Il le captura et, pendant son second consulat où il reçut un triomphe, il ordonna qu'il soit mené devant son char ».

¹⁰¹ M. Jacotot, *Question d'honneur...*, p. 507-520.

¹⁰² Cf. section 2. 3. 1.

¹⁰³ Cicéron, *Pour L. Muréna*, V : « Mais ici, juges, il fut en Asie d'un grand secours, dans les dangers, à son père, un homme d'un très grand courage ; un réconfort dans les travaux [*labores*], une source de joie dans la victoire. Et si l'Asie éveille un soupçon de mollesse, ce n'est pas de n'avoir jamais vu l'Asie, c'est d'avoir vécu sagement en Asie qui faut juger louable. C'est pourquoi ce n'est pas le nom même de l'Asie qu'il fallait reprocher à Muréna, lieu qui a assuré l'éloge de sa famille, la mémoire de sa lignée, ainsi que la reconnaissance [*honoris*] et la renommée [*gloria*] de son nom, mais plutôt quelque scandale ou déshonneur commis ou rapporté de d'Asie ».

Cicéron évoque également son propre *honos* dans les *Catilinaires*. Dans son troisième discours contre Catilina, prononcé au *forum* devant le peuple en 63 a.C., il revendique la reconnaissance de son *honos* en mettant en avant son rôle décisif dans la répression de la conjuration :

[...] *profecto quoniam illum qui hanc urbem condidit ad deos immortalis benivolentia famaue sustulimus, esse apud uos posterosque uestros in honore debebit is qui eandem hanc urbem conditam amplificatamque seruauit*¹⁰⁴.

Dans cet extrait de sa plaidoirie, Cicéron fait par association appel à la figure mythique de Romulus, fondateur de la ville. Cette référence soutient l'idée que l'*honos* des hommes nouveaux repose sur les actions remarquables de leur carrière individuelle, en faisant référence ici à son art oratoire. Toutefois, à la différence de plusieurs autres hommes nouveaux, l'identification de Cicéron à l'*honos* demeure relativement rare.

Ainsi, l'*honos*, concept symbolisant l'estime générale accordée à un aristocrate, apparaît comme une notion façonnée par la *nobilitas* et reprise par plusieurs *homines noui*. Par le biais de divers moyens, tels que la propagande architecturale de Marius ou la rhétorique judiciaire, ces derniers mobilisent les accomplissements issus des *artes* déployées au cours de leur carrière afin de s'approprier cette notion. À l'instar de la *dignitas* ou de la *gloria*, l'*honos* renvoie avant tout à leur trajectoire individuelle, sans qu'une dimension collective soit perceptible dans la documentation. Toutefois, les trois notions individualisées, que nous avons analysées, s'avèrent tout aussi significatives pour comprendre la manière dont leur identité collective s'articule avec la sémantique propre à l'élite.

3. 3. Réussir à parler en aristocrate

Comme nous l'avons vu dès le premier chapitre, la légitimité politique des membres de la *nobilitas* repose en partie sur des pratiques et un langage distinctifs, qui leur permettent de revendiquer un statut légitime dans le champ politique romain. Partant de ce constat, ce chapitre a examiné la

¹⁰⁴ Cicéron, *Catilinaires*, III, 2, éd. éd. Henri Bornecque, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2024 : [...] Assurément, puisque celui [Romulus] qui a fondé cette ville a été élevé aux dieux immortels par la bienveillance et la renommée, celui [Cicéron] qui a conservé et agrandi cette même ville doit avoir, auprès de vous et de vos descendants, une reconnaissance [*honos*] ».

manière dont l'identité collective des *homines noui* s'articule à cette sémantique traditionnellement utilisée par la *nobilitas*. Il a ainsi mis en lumière les stratégies discursives et symboliques par lesquelles ces hommes nouveaux cherchent à capter ou (re)sémantiser certaines de ses composantes.

Les notions avec lesquelles les *homines noui* développent un rapport se répartissent en deux grandes catégories : celles qu'ils investissent d'une dimension collective de leur *nouitas* (*uirtus* et *labor*), et celles auxquelles ils s'identifient individuellement (*dignitas*, *gloria* et *honos*). Le caractère collectif de la *uirtus* et du *labor* repose sur l'élaboration d'une ascendance ancestrale propre à la *nouitas*. Par un processus d'identification symbolique, les hommes nouveaux s'appuient sur la mémoire des *maiores* des familles nobles et de leurs prédécesseurs *homines noui* pour légitimer leur appropriation des notions du langage politique. Cette construction symbolique de la *nouitas* apparaît dans les écrits de Cicéron et de Salluste, qui interviennent relativement tard à l'époque tardo-républicaine, un constat que le prochain chapitre approfondira.

Cependant, l'appropriation collective de certaines notions issues de la sémantique de la *nobilitas* n'est pas attestée systématiquement. La documentation permet seulement de savoir que les *homines noui* s'associent à la *dignitas*, à la *gloria* et à l'*honos* de manière individuelle. Pour cela, ils reproduisent ou réinterprètent les modes d'affiliation à ces notions propres à la *nobilitas*, notamment à travers leur parcours de nouveaux venus dans l'élite et les *artes* qu'ils ont mises en pratique au cours de leur carrière.

Ainsi, à travers des formes d'association tant collectives qu'individuelles, mais aussi par la valorisation d'exemples ancestraux et leurs parcours personnels, les hommes nouveaux inscrivent leur identité collective dans la sémantique politique traditionnellement utilisée par la *nobilitas*. En adaptant ce langage à leur propre profit, ils cherchent à renverser les logiques de distinction établies, afin de légitimer leur place au sein du champ politique de l'élite dirigeante de la fin de la République.

Cette appropriation du langage *nobiliaire* ne relève donc pas de simples initiatives individuelles, mais s'inscrit dans une dynamique plus large : celle d'une *nouitas* qui tente de se faire une place dans un espace politique traversé de tensions. Comme mentionné, c'est surtout au milieu du I^{er} s.

a.C. que la dimension collective de la construction de cette identité semble s'affirmer. Pour prolonger la réflexion des deux chapitres précédents, il convient désormais d'examiner le contexte politique instable des crises tardo-républicaines, au sein duquel la *nouitas* émerge et se développe. Une telle démarche permettra de mieux saisir les étapes de formation progressive de cette identité collective, tout en évitant une interprétation figée ou téléologique.

.

CHAPITRE 4. UNE IDENTITÉ SPÉCIFIQUE AUX CRISES TARDO-RÉPUBLICAINES ?

Dans la documentation, les hommes nouveaux sont attachés à une identité spécifique, la *nouitas*, qui se construit, comme cela a été suggéré, par l'appropriation de pratiques et d'un langage de l'élite. Pour approfondir cette hypothèse, l'introduction a identifié son origine par l'apparition de la terminologie de la *nouitas* en usage à partir du I^{er} s. a.C., tout en soulignant que ces termes auraient pu renvoyer à un phénomène plus ancien : l'ascension politique, à partir du IV^e s. a.C., de plébéiens devenus premiers de leur lignée à intégrer la *nobilitas*, mais qui ne sont pas jusque-là désignés par une étiquette spécifique. Face à ce décalage temporel, une question s'impose : pourquoi le concept de *nouitas*, et les traits spécifiques qu'elle désigne, n'émergent-ils qu'à la fin de la République pour exprimer l'identité propre à ces nouveaux aristocrates ? Il devient désormais essentiel d'examiner les conditions historiques ayant mené à l'émergence de la *nouitas* en tant que concept.

Une première explication pourrait s'appuyer sur un effet de sources : la littérature des dernières décennies de la République est en effet plus abondante et mieux préservée, notamment concernant les récits politiques, ce qui expliquerait pourquoi cette appellation ne serait pas attestée auparavant. De récents travaux ont quant à eux interprété la *nouitas* comme une construction rhétorique propre à Cicéron, évoluant dans la seconde moitié du I^{er} s. a.C., qui en ferait un outil servant sa propre stratégie politique¹. Cependant, comme l'ont démontré les chapitres précédents, cette identité dépasse largement le seul témoignage cicéronien, en raison d'une convergence documentaire qui s'étend au-delà de l'orateur lui-même. Q. Tullius Cicero, Salluste, Plutarque, ainsi que divers auteurs latins et grecs postérieurs, présentent une *nouitas* bien marquée, que plusieurs hommes nouveaux revendiquent tandis que les membres de la *nobilitas* la repoussent. En outre, cette convergence documentaire semble reposer sur des phénomènes historiques concrets et caractéristiques de l'époque tardo-républicaine qui ont favorisé l'émergence d'une nouvelle

¹ Henri Etcheto, « Un panthéon rhétorique de la *nouitas* : les hommes nouveaux de Cicéron », *REA*, vol. 116, n° 2, 2014, p. 561-575.

catégorie aristocratique, tels que la montée en puissance des notables municipaux à Rome et la volonté de fermeture de la *nobilitas*.

Le développement de la *nouitas* coïnciderait dès lors avec ce que l'historiographie, depuis les années 1970, désigne sous l'expression de « crise(s) tardo-républicaine(s) »². Cette période, traditionnellement fixée entre la loi agraire de T. Sempronius Gracchus (133 a.C.) et la victoire d'Octave à Actium (31 a.C.), se caractérise par des conflits sociaux et politiques qui alimentent la reconfiguration de la République. À rebours d'une historiographie traditionnelle voyant ce moment conflictuel comme un déclin fatal et progressif de la République, de nouveaux travaux ont renouvelé sa compréhension³. Ils l'envisagent plutôt comme une période de plusieurs décennies marquée par des crises répétées du pouvoir, issues d'un champ politique profondément polarisé⁴. Selon ce nouveau paradigme, les crises qui mènent à la montée en puissance d'*imperatores* (« généraux ») dotés de pouvoirs exceptionnels, puis au Principat augustéen, ne relèvent plus d'un processus de décomposition lente de la République et de son élite. Ces périodes d'instabilité apparaissent plutôt comme le symptôme d'un conflit généralisé autour de la conception de la *res publica*, impliquant les différents champs de la et « du » politique⁵.

L'apparition de la *nouitas* dans ce contexte particulier invite à s'interroger sur les conditions de sa formation. La *nouitas* représente-t-elle une forme d'identité émergente, façonnée dans un champ politique en crise, dans lequel les membres des familles traditionnelles de la *nobilitas*, voyant leur primauté aristocratique remise en cause, s'opposent à l'ascension de nouveaux acteurs cherchant à s'imposer ?

² L'expression s'est largement diffusée depuis les travaux fondateurs d'E. Gruen. Cf. Erich Gruen, *The Last Generation of the Roman Republic*, Berkeley, University of California Press, 1974. Plus récemment, un dossier thématique des CCG a réuni plusieurs contributions qui prolongent cette approche des crises tardo-républicaines, à travers l'analyse d'épisodes conflictuels ponctuels et interconnectés. Cf. Bertrand Augier, « Introduction : pour une *crisologie* tardo-républicaine », CCG, vol. 31, 2020, p. 135-146.

³ Frédéric Hurlet et Pascal Montlahuc, « Anatomies d'une crise. Réflexions conclusives sur la fin de la République romaine », CCG, vol. 31, 2020, p. 335-552.

⁴ Maria Bats, Jean-Claude Lacam et Raphaëlle Laignoux (éd.), *La République romaine face aux crises. Traumatismes, résilience et recompositions aux temps des guerres hanniballique et civiles (218-201 / 49-30 a.C.)*, t. 1, Bordeaux, Ausonius Éditions, coll. « Scripta Antiqua », 2023.

⁵ Claudia Moatti, *Res publica. Histoire romaine de la chose publique*, Paris, Fayard, coll. « ouvertures », 2018, p. 7-22.

Ce chapitre propose désormais d'appréhender la *nouitas* en soulignant le rôle structurant du contexte historique dans lequel elle se constitue. En suivant le fil des événements majeurs de crises tardo-républicaines dans lesquelles des hommes nouveaux sont impliqués, il s'agit de montrer comment cette identité se construit dans ce cadre politique polarisé et conflictuel. C'est pourquoi l'analyse s'ouvre sur les premières occurrences connues du phénomène, souvent associées à des hommes nouveaux antérieurs aux crises tardo-républicaines, comme Caton l'Ancien, afin de s'interroger sur l'origine et la portée de sa qualification d'*homo nouus*, notamment dans le contexte de son élection à la censure en 184 a.C. L'étude se poursuit par l'examen des récits de Salluste, qui mettent en lumière l'homme nouveau Marius, figure centrale des affrontements politiques de cette période, notamment entre les factions *populares* et *optimates*. Cette étape permet d'évaluer dans quelle mesure ce contexte conflictuel, au cœur des luttes pour le pouvoir, contribue à façonner le développement et l'affirmation de la *nouitas*. Enfin, l'analyse porte sur les épisodes impliquant Cicéron, souvent relatés par lui-même et prononcés dans un cadre judiciaire, ce qui offrira l'occasion d'étudier le contexte incitant cet *homo nouus* à renforcer le caractère collectif de la *nouitas*, alors que plusieurs générations d'hommes nouveaux l'ont précédé. Il s'agit ainsi de comprendre comment la *nouitas* a été tour à tour rejetée, valorisée ou conceptualisée, en fonction de son rôle dans les événements de l'époque tardo-républicaine, marqués par une compétition constante entre les *homines noui* et les nobles.

4. 1. De premiers hommes nouveaux à l'aube des crises ?

Soulignons d'abord que les mentions d'*homines noui* ayant vécu avant la crise tardo-républicaine ne sont pas rares, mais qu'elles apparaissent toujours dans des sources postérieures à cette époque. Cicéron évoque à plusieurs reprises des figures du II^e s. a.C., telles que C. Laelius, Caton l'Ancien ou L. Mummius⁶. Toutefois, il faut prendre beaucoup de précaution en abordant son témoignage, car il tend à projeter rétrospectivement sa propre conception de cette identité sur ses prédécesseurs⁷.

⁶ L'occurrence la plus révélatrice se trouve dans le plaidoyer contre Verrès. Cicéron y fait une liste d'hommes nouveaux, regroupant certains qui sont associés à cette étiquette de manière anachronique. Cf. Cicéron, *Seconde action contre C. Verrès*, V, 70.

⁷ H. Etcheto, « Un panthéon rhétorique... », p. 561-575.

Pour autant, il ne faut pas renoncer à cette partie de l'enquête. D'autres auteurs grecs et latins, comme Polybe, Tite-Live et Plutarque, abordent certains aristocrates associés à la *nouitas* avant les crises de la fin de la République. Ils permettent alors de s'affranchir de la seule vision de Cicéron. Évidemment, à l'exception de Polybe qui écrit au II^e s. a.C., la plupart de ces témoignages ont tout de même un décalage temporel par rapport aux événements qu'ils relatent et sont en partie influencés par les écrits de l'Arpinate. Malgré ces difficultés documentaires, il est nécessaire de se demander, en analysant les événements dans lesquels ces *homines noui* sont impliqués, à quel moment leur *nouitas* a pu émerger et de quelle manière elle s'insère dans le champ politique de leur période d'appartenance. En revanche, pour éviter de reproduire un biais téléologique, l'analyse de ce pan documentaire sera reportée à la section consacrée au développement de la *nouitas* par Cicéron, où sera examinée la manière dont l'orateur façonne l'image des *homines noui* lui étant antérieurs, au regard du contexte du milieu du I^{er} s. a.C.

4. 1. 1. Distinguer la *nouitas* une première fois : l'élection à la censure de 184 a.C.

Au fil des précédents chapitres, nous avons constaté que Caton l'Ancien, consul de 195 a.C., est le seul *homo novus* antérieur aux crises tardo-républicaines, dont le rapport à la *nouitas* est bien documenté dans les sources. En dehors du corpus cicéronien, deux auteurs postérieurs, Tite-Live et Plutarque, mettent en lumière cette association identitaire dans le cadre d'un événement précis : l'élection de Caton à la censure en 184 a.C.

L'investiture de Caton à cette magistrature curule représente en effet un moment clef de sa carrière, où il s'affirme comme un nouveau venu dans l'élite dirigeante et dénonce l'influence de l'hellénisme sur l'élite romaine. Jusque là, son parcours ne semble pas avoir été marqué par une réaction significative de la *nobilitas* à son statut⁸. Au contraire, son ascension est facilitée par son intégration dans la clientèle d'un noble. Plutarque rapporte en effet que Valerius Flaccus encourage

⁸ Tite Live, *Histoire romaine*, XXXIX, 40 ; Clément Bur, « L'antihellénisme de Caton l'Ancien : une image publique construite par un *homo novus* ? », dans Clément Bur et Michel Humm (éd.), *Caton l'Ancien et l'hellénisme. Images, traditions et réception*, Paris, Éditions De Boccard, 2021, p. 57-59

Caton à entamer une carrière politique, un autre exemple de relation de patronage et de clientèle qui se retrouve par la suite dans la trajectoire d'autres *homines novi*⁹.

Ce n'est qu'au moment où Caton brigue la censure, en 184 a.C., qu'il suscite une vive opposition de la part de certains nobles, qui invoquent sa *nouitas*. La *nobilitas* est alors profondément troublée par la perspective de voir un *homo novus* accéder à une magistrature aussi prestigieuse, ce qui est perçu comme une atteinte à l'ordre établi :

Διὸ καὶ τῷ Κάτωνι πρὸς τὴν παραγγελίαν ἀπήντησαν ἐνιστάμενοι σχεδὸν οἱ γνωριμώτατοι καὶ πρῶτοι τῶν συγκλητικῶν. τοὺς μὲν γὰρ εὐπατρίδας ὁ φθόνος ἐλύπει, παντάπασιν οἰομένους προπηλακίζεσθαι τὴν εὐγένειαν ἀνθρώπων ἀπ' ἀρχῆς ἀδόξων εἰς τὴν ἄκραν τιμὴν καὶ δύναμιν ἀναβιβαζομένων¹⁰.

Par l'expression ἄνθρωποι ἀπ' ἀρχῆς ἄδοξοι (« sans renom à l'origine »), qui évoque la formule latine *natus obscuro loco* appartenant au lexique de la *nouitas*¹¹, Plutarque insiste sur le statut d'homme nouveau du candidat, qui provoque l'hostilité de la *nobilitas* à son égard. De cette polarisation autour de la *nouitas* de Caton semble découler une exigence implicite : tout plébéen aspirant à la censure devrait désormais provenir d'une famille déjà intégrée à la *nobilitas*.

Cette interprétation de l'enjeu entourant l'élection de 184 a.C. par Plutarque repose essentiellement sur Tite-Live¹², qui lui-même s'appuie probablement sur un passage aujourd'hui perdu de Polybe, car les autres passages du livre XXXIX s'appuient sur l'œuvre de l'historien grec¹³. Cela suggère que l'événement ne relève pas d'une reconstruction *a posteriori* de la part de Tite-Live et de Plutarque, et que la *nouitas* de Caton a très probablement été réellement invoquée par les nobles afin de discréditer sa candidature et de réaffirmer la primauté de la *nobilitas* sur la censure¹⁴. Ainsi,

⁹ Nous pouvons ici penser à Cicéron et à Marius, dont le début de l'ascension politique est assuré par un *nobilis*. Cf. section 2. 2.

¹⁰ Plutarque, *Caton l'Ancien*, XVI : « C'est pourquoi, lorsque Caton posa sa candidature [à la censure], presque tous les plus en vue et les premiers des sénateurs s'y opposèrent. Ceux de bonne naissance étaient tourmentés par la jalousie, persuadés que la noblesse était complètement bafouée par des hommes sans renom à l'origine, élevés jusqu'aux plus hauts honneurs et au pouvoir ».

¹¹ Cf. section 2. 1. 3.

¹² John Briscoe, *A Commentary on Livy. Books 38-40*. Oxford, Oxford University Press, 2008, p. 350-355.

¹³ *Ibid.*, p. 1-2.

¹⁴ Tite-Live, *Histoire romaine*, XXXIX, 40.

un schéma se dessine concernant l'origine de la *nouitas*. L'élection de Caton à la censure constitue le premier moment où un aristocrate de première génération se voit associé à une identité distincte de celle de la *nobilitas*. Dans ce premier emploi, cette identité n'est pas revendiquée par l'*homo nouus* lui-même à des fins de valorisation, mais mobilisée par les nobles pour affirmer leur propre distinction.

Lors de l'élection de 184 a.C., la *nouitas* sert avant tout à distinguer les membres de la *nobilitas* et Caton, récemment intégré à l'élite dirigeante. Ce statut, perçu de manière péjorative, agit comme un facteur d'exclusion à l'encontre de ce nouvel aristocrate, dans un contexte où la *nobilitas* semble vouloir affirmer sa primauté sur une magistrature curule. Cet épisode, survenu au début du II^e s. a.C., annonce-t-il l'émergence progressive d'une identité propre aux *homines noui*, ou ne constitue-t-il qu'un cas isolé à ce stade ?

4. 1. 2. Une identité encore diffuse : C. Laelius et L. Mummius

Si l'élection de Caton constitue une des premières manifestations de la *nouitas*, d'autres exemples antérieurs aux crises de la fin de la République suggèrent que cet épisode ne traduit pas le développement d'une identité systématiquement partagée au début du II^e s. a.C. À cet égard, le cas de C. Laelius, qui exerce le consulat en 190 a.C., est particulièrement révélateur. Il est mentionné dans le plus ancien texte connu faisant référence à un *homo nouus*, le traité *Rhétorique à Herennius*, rédigé entre 86 et 82 a.C. Dans ce passage analysé précédemment, C. Laelius est qualifié d'*homo nouus*, mais sans que son rapport à cette identité ne soit plus développé : *C. Laelius homo nouus erat, ingeniosus erat, doctus erat, bonis uiris et studiis amicus erat : ergo in ciuitate primus erat*¹⁵.

Contrairement à Caton, dont la *nouitas* est invoquée pour s'opposer à sa candidature à la censure, le statut d'homme nouveau de C. Laelius ne semble pas constituer un obstacle significatif à son ascension jusqu'aux rangs de l'élite dirigeante. Ce plébéen parvient au consulat en 190 a.C., à la suite d'un *cursus honorum* rendu possible grâce à ses expériences militaires et à son patron, auquel il est lié par des relations de service, de protection et de soutien réciproque. Il est effectivement

¹⁵ Anonyme, *Rhétorique à Herennius*, IV, 13 : « C. Laelius était un homme nouveau, talentueux, savant, ami des bons hommes et bonnes passions : il était ainsi le premier dans la cité ».

légal de Scipion l'Africain à plusieurs reprises, lors de la Seconde Guerre punique¹⁶. Polybe, qui fréquente Laelius à Rome, soutient que cette proximité avec Scipion remonte à leur enfance et se poursuit tout au long de leur vie. Cela permet alors à Laelius d'être à ses côtés pendant plusieurs moments de sa carrière : Ὡν εἷς ἦν Γάιος Λαίλιος, ἀπὸ νέου μετεσχηκῶς αὐτῷ παντὸς ἔργου καὶ λόγου μέχρι τελευτῆς, ὁ ταύτην περὶ αὐτοῦ τὴν δόξαν ἡμῖν ἐνεργασάμενος [...] ¹⁷.

À la différence de Caton en 184 a.C., le statut d'*homo novus* de Laelius ne semble pas susciter d'opposition notable lors de son élection au consulat. Client et protégé de Scipion l'Africain, il obtient le consulat aux côtés du frère de ce dernier, Lucius Cornelius Scipio, et accepte que le Sénat lui attribue la province d'Asie¹⁸. C'est sans doute le maintien du lien de dépendance avec un membre de la *nobilitas* tout au long de sa carrière qui permet d'expliquer pourquoi la *novitas* de Laelius n'a pas suscité de rejet, ou le manque de sources à son sujet.

Un autre homme nouveau évoluant avant les crises tardo-républicaines ne semble pas avoir été rejeté en raison de sa *novitas*. Il s'agit de L. Mummius, déjà évoqué à plusieurs reprises dans les chapitres précédents, et explicitement qualifié d'*homo novus* par Velleius Paterculus. Cependant l'impact politique de son statut distinct de la *nobilitas* demeure peu thématized, restant secondaire dans la représentation qui est faite de son parcours¹⁹. Destructeur de Corinthe en 146 a.C. et triomphant à Rome la même année, il est un acteur politique de premier plan à son époque, à l'instar de Caton l'Ancien, mais aucune source ne rapporte de résistance explicite de la part de la *nobilitas* à l'encontre de son consulat, de son triomphe, ni même de la censure qu'il exerce en 142 a.C. Bien qu'il soit parfois présenté, à l'image de Caton, comme un contre-modèle face à une *nobilitas*

¹⁶ Tite-Live, *Histoire romaine*, XXVIII, 28 ; XXIX, 25.

¹⁷ Polybe, *Histoires*, X, 3, éd. Raymond Weil, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1990 : « Un d'eux était C. Laelius, qui, depuis sa jeunesse, avait pris part à toutes ses actions [de Scipion l'Africain] et à tous ses discours jusqu'à sa mort, et c'est lui qui a façonné pour nous cette réputation à son sujet [...] ».

¹⁸ Tite-Live, *Histoire romaine*, XXXVII, 1.

¹⁹ Velleius Paterculus, *Histoire romaine*, I, 13 ; II, 128.

séduite par l'hellénisme²⁰, il est hasardeux de prétendre que cette opposition relève d'un conflit autour sa *nouitas*.

En somme, même si les sources postérieures permettent de percevoir les premiers développements de la *nouitas* dès l'élection de Caton à la censure en 184 a.C., elle ne semble pas encore, à ce stade, faire l'objet d'une construction collective et systématique. En effet, il est impossible de déterminer si cette identité est mobilisée par Laelius et L. Mummius eux-mêmes, ou si elle est systématiquement rejetée par la *nobilitas* à leur rencontre. Ainsi, que le II^e s. a.C. marque l'apparition du statut distinct d'*homo nouus*, il faut encore attendre que la *nouitas* s'affirme pleinement dans la vie politique romaine. C'est pour cette raison qu'il apparaît d'autant plus pertinent de porter une attention particulière au contexte du tournant du I^{er} a.C., moment crucial où cette identité spécifique semble s'affirmer de manière polémique.

4. 2. Marius devant le peuple : porter fièrement son identité

Si la *nouitas* est peu mentionnée dans la première moitié du II^e s. a.C., plusieurs *homines novi* émergent comme des figures politiques de premier plan dans les décennies suivantes. Un cas remarquable, daté de la fin du II^e s. a.C., se distingue par une documentation particulièrement abondante et par le degré d'élaboration de la *nouitas* dont il semble témoigner : Marius, notamment via son discours reconstitué par Salluste, dans lequel il défend son statut d'*homo nouus* à la suite de son élection au consulat contre un noble. Cet épisode de 107 a.C. rapporté par Salluste au milieu du I^{er} s. a.C., survenu dans le contexte de la guerre entre Rome et la Numidie, a déjà été étudié à plusieurs reprises dans les chapitres précédents, tant il constitue un des témoignages les plus explicites du rapport qu'un *homo nouus* entretient avec sa propre identité.

Toutefois, cette source doit être appréhendée en tenant compte des biais liés à la réécriture postérieure de Salluste²¹. L'historien compose son œuvre dans un contexte où plusieurs générations d'hommes nouveaux, dont Cicéron, ont déjà affirmé leur *nouitas*. Dans cette perspective, le Marius

²⁰ Catherine Baroin, « Mummius Achaicus : modèle et contre-modèle du rapport des Romains à l'art grec », dans Maëlys Blandenet, Clément Chillet et Cyril Courier (éd.), *Figures de l'identité. Naissance et destin des modèles communautaires dans le monde romain*, Lyon, ENS Éditions, coll. « Sociétés, Espaces, Temps », 2008, p. 167-193.

²¹ Cf. section 1. 3. 2.

qu'il met en scène n'est pas seulement un personnage historique. Il devient, en partie, une figure construite comme un *homo nouus* précurseur, incarnant avec force l'opposition à la *nobilitas*, thème central de son récit²². Si la mise en scène de la *nouitas* par Marius relève d'une construction littéraire et idéologique propre au projet de Salluste²³, les événements qui le conduisent à prononcer son discours n'en demeurent pas moins historiques, et permettent de mieux comprendre cette *nouitas* indépendamment de sa réécriture par l'historien.

À ce titre, l'élection de Marius à son premier consulat, événement qui est à l'origine de son discours, s'inscrit dans un contexte plus large de troubles politiques marquant le début des crises de la fin de la République²⁴. Dans les débats politiques à Rome, ces conflits prennent notamment la forme de luttes de factions qui, depuis l'époque des Gracques, s'opposent quant à leur conception de la *res publica*. Les *populares* (« les populaires »), héritiers des frères Gracques, défendent des réformes visant notamment à obtenir le soutien d'une petite paysannerie citoyenne, en s'appuyant sur des figures politiques populaires, souvent tribuns de la plèbe²⁵. À l'inverse, les *optimates* (« les meilleurs ») défendent la prééminence du Sénat sur les autres institutions et une vision résolument traditionnelle de la vie politique, qu'ils s'emploient à concevoir et à affirmer en réaction aux *populares*²⁶.

Dans ce contexte de 107 a.C., où la vie politique est particulièrement marquée par la division, le cas bien documenté de Marius, et en particulier du discours que Salluste lui attribue *a posteriori*, soulève alors une question essentielle : pourquoi, pour cet historien du milieu du I^{er} s. a.C., la *nouitas* de Marius s'affirme-t-elle avec une telle force à ce moment précis, caractérisé à la fois par la guerre contre la Numidie et par une polarisation croissante entre les *optimates* et *populares* ? Et

²² Salluste, *Guerre de Jugurtha*, préf.

²³ Ulrike Egelhaaf-Gaiser, « *Non sunt composita verba mea*. Reflected Narratology in Sallust's Speech of Marius », dans William W. Batstone et Andrew Feldherr (éd.), *Sallust*, Oxford, Oxford University Press, coll. « Oxford Readings in Classical Studies », 2020, p. 316-339.

²⁴ Jean-Michel David, *La République romaine, de la deuxième guerre punique à la bataille d'Actium (218-31 av. J.-C.), crise d'une aristocratie*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Nouvelle histoire de l'Antiquité », 2000, p. 1-13 ; Claude Nicolet, *Les Gracques : crise agraire et révolution à Rome*, Paris, Gallimard, coll. « Folio. Histoire », 2014 [1967], p. 149-157.

²⁵ Alexander Yakobson, « Traditional Political Culture and the People's Role in the Roman Republic », *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte*, vol. 59, n° 3, 2010, p. 282-302.

²⁶ C. Moatti, *Res publica...*, p. 71-73.

quels effets cette conjoncture exerce-t-elle sur la perception de cette identité à l'époque de Marius, jusqu'alors considérée de manière péjorative, comme l'a révélé le cas de Caton l'Ancien ?

4. 2. 1. L'ascension politique d'un *popularis*

Avant de briguer le consulat à Rome et de prononcer son fameux discours, Marius mène une carrière militaire déterminante pour la suite de son parcours. En 109 et 108 a.C., il est légat sous les ordres de Q. Caecilius Metellus en Numidie²⁷. À l'instar de Caton l'Ancien, il connaît une ascension sous la protection de ce *nobilis*, mais parvient rapidement à s'émanciper en se bâtissant une réputation propre et en rompant avec ce patronage²⁸. C'est à cette occasion qu'il se forge une image de commandant proche de ses soldats, cultivant une posture de chef endurant, simple, et accessible. Nous verrons que cette représentation sera par la suite mobilisée dans son discours sur la *nouitas*. Plutarque insiste sur ce comportement par lequel Marius se distingue, dans ce contexte de la guerre contre la Numidie :

Καὶ πολλὰ τοῦ πολέμου δυσχερῆ φέροντος, οὔτε τῶν μεγάλων τινὰ πόνων ὑποτρέσας οὔτε τῶν μικρῶν ἀπαξιῶσας, ἀλλὰ τοὺς μὲν ὁμοτίμους εὐβουλία καὶ προνοία τοῦ συμφέροντος ὑπερβαλλόμενος, πρὸς δὲ τοὺς στρατιώτας ὑπὲρ εὐτελείας καὶ καρτερίας διαμιλλώμενος, εὖνοιαν ἔσχε πολλὴν παρ' αὐτοῖς²⁹.

Ce style de commandement devient un des piliers de son ascension. En effet, ses soldats rapportent à Rome la popularité dont jouit Marius auprès d'eux, si bien que certains magistrats affiliés à la faction des *populares* appuient son retour dans la cité, afin qu'il se présente au consulat en 107 a.C.³⁰. Grâce à ce soutien, lorsque Marius revient dans l'*Vrbs*, il ne se présente pas tel un simple candidat, mais comme une figure politique qui est portée par les *populares* et un tribun de la plèbe dans l'optique du conflit en cours :

²⁷ Thomas Robert Shannon Broughton, *The Magistrates of the Roman Republic*, vol. I, New York, American Philological Association, coll. « Philological Monographs », 1986, p. 547-549.

²⁸ Velleius Paterculus, *Histoire romaine*, II, 11.

²⁹ Plutarque, *Marius*, VII : « Et bien que la guerre comportât beaucoup de difficultés, n'ayant reculé [Marius] devant aucun des grands travaux, ni méprisé les moindres, mais surpassant ses égaux en rang par son bon jugement et sa prévoyance de l'utile, et rivalisant avec les soldats en frugalité et en endurance, il obtint de leur part [les soldats] une grande estime ».

³⁰ *Ibid.*

Αὐτίκα τε τῷ δήμῳ ποθεινὸς ὤφθη, καὶ προαχθεὶς ὑπὸ τινος τῶν δημάρχων εἰς τὸ πλῆθος, ἐπὶ πολλαῖς κατὰ τοῦ Μετέλλου διαβολαῖς ἤτεῖτο τὴν ἀρχὴν, ὑπισχνούμενος ἢ κτενεῖν ἢ ζῶντα λήψεσθαι τὸν Ἰουγούρθαν³¹.

Pour comprendre le discours par lequel il revendique sa *nouitas*, il convient donc de prendre en considération les deux principaux facteurs ayant favorisé cette ascension au consulat : d'une part, son expérience militaire, à l'origine de la faveur que le peuple lui reconnaît à Rome, et d'autre part, l'appui des magistrats *populares*. De cette manière, l'élection de Marius s'inscrit au cœur des luttes des querelles politiques de la seconde moitié du II^e s. a.C.³².

4. 2. 2. L'élection consulaire de 107 a.C. : un consul *homo nouus* et *popularis*

C'est donc dans ce contexte qu'en 107 a.C., Marius, alors qu'il vient de remporter une élection consulaire aux implications politiques considérables, choisit de haranguer le peuple dans une *contio* (« assemblée populaire »), un rassemblement informel sur le *forum* où il s'adresse directement à la plèbe³³. Il convient de noter que, à la suite d'un suffrage, une telle prise de parole partisane est rare et, de ce fait, renforce le contexte exceptionnel du discours que Salluste prête à Marius³⁴.

Le nouveau consul entend s'adresser aux électeurs pour se présenter comme un consul *popularis*, mais aussi tel un homme nouveau rompant avec Métellus, ce qui semble frustrer la *nobilitas*. En effet, en plus d'être un *homo nouus* et *popularis*, il se voit confier le commandement de la guerre contre Jugurtha, remplaçant de ce fait son ancien patron, Métellus. En outre, sa nomination comme

³¹ Plutarque, *Marius*, VIII : « Il apparut aussitôt au peuple comme vivement attendu, et, conduit par un des tribuns devant la foule, il sollicitait le pouvoir [le consulat], proférant de nombreuses accusations contre Métellus, et promettant soit de tuer Jugurtha, soit de le prendre vivant ».

³² Antonio Duplá, « *Consules populares* », dans Hans Beck, Antonio Duplá, Martin Jehne et Francisco Pina Polo (éd.), *Consuls and Res Publica. Holding High Office in the Roman Republic*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, p. 279-298 ; Alexander Yakobson, *Election and Electioneering in Rome. A Study in the Political System of the Late Republic*, Stuttgart, Steiner, coll. « Historia: Einzelschriften », 1999, p. 11-19.

³³ Robert Morstein-Marx, *Mass Oratory and Political Power in the Late Roman Republic*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 34-42.

³⁴ Dominique Hiebel, « Les élections romaines, emblèmes de la souveraineté populaire ou artifices politiques de l'oligarchie ? », dans Aldo Borlenghi, Clément Chillet, Virginie Hollard, Liliane Lopez-Rabatel et Jean-Charles Moretti (éd.), *Voter en Grèce, à Rome et en Gaule. Pratiques, lieux et finalités*, Lyon, MOM Éditions, coll. « Histoire et épigraphie », 2019, p. 159-178.

imperator en Numidie contourne la procédure habituelle, qui repose sur un tirage au sort, et va à l'encontre de la décision du Sénat, qui prévoyait alors proroger le mandat de son prédécesseur³⁵ :

*Ita perculsa nobilitate post multas tempestates nouo homini consulatus mandatur. Et postea populus a tribuno plebis T. Manlio Mancino rogatus, quem uellet cum Iugurtha bellum gerere, frequens Marium iussit*³⁶.

Le discours que Salluste attribue à Marius s'inscrit ainsi dans une conjoncture politique singulière, où sa *nouitas*, alliée à son engagement auprès des *populares*, cristallise les tensions et fait de lui une figure polarisante. Dès lors, comment Salluste conçoit-il la *nouitas* de Marius à la lumière de ce contexte, où un *homo nouus* se trouve en opposition frontale avec la *nobilitas*, incarnée notamment par le noble Métellus ?

4. 2. 3. Une *nouitas* stigmatisée ?

Dans la harangue adressée au peuple que Salluste reconstitue, Marius répondrait de manière explicite à la perception péjorative que les nobles entretiennent à l'égard de la *nouitas*. Pour la première fois, les griefs formulés par les nobles se seraient exprimés de façon claire et contextualisée : *quod ex aliena uirtute sibi adrogant, id mihi ex mea non concedunt, scilicet quia imagines non habeo, et quia mihi noua nobilitas est*³⁷. Salluste dépeint alors une *nobilitas* qui serait visiblement inquiète à l'idée qu'un *homo nouus*, dépourvu d'ancêtres illustres, puisse remplacer Métellus dans la conduite de la guerre contre Jugurtha. Cette inquiétude serait d'autant plus renforcée par le large soutien populaire dont bénéficie Marius et par son rattachement à la faction *popularis*. Plus concrètement, Salluste montre, à travers les paroles de Marius, les procédés rhétoriques par lesquels les nobles chercheraient à discréditer cette *nouitas* : *Non possum fidei*

³⁵ Julie Bothorel, *Gouverner par le hasard : le tirage au sort des provinces à Rome (III^e s. av. J.-C. - I^{er} s. ap. J.-C.)*, Rome, École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2023, p. 163-226.

³⁶ Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXIII : « C'est ainsi qu'à la consternation de la noblesse, le consulat, après de longues années, est confié à un homme nouveau. Et ensuite, consulté par le tribun de la plèbe T. Manlius Mancinus sur qui il voulait confier la guerre contre Jugurtha, le peuple, d'une seule voix, désigna Marius ».

³⁷ *Ibid.*, LXXXV : « Ce qu'ils s'arrogent à eux-mêmes du fait de la vertu d'autrui [de leurs ancêtres], ils me le refusent à moi en raison de la mienne, sous prétexte que je ne possède pas de portraits ancestraux et que ma noblesse est nouvelle ».

*causa imagines neque triumphos aut consulatus maiorum meorum ostentare [...]*³⁸. Ainsi, sa nouveauté, symbolisée notamment par l'exposition des portraits d'ancêtres honorés pour leurs hauts faits, lui serait à l'origine des reproches adressées par les nobles.

S'il est plus prudent de rester au conditionnel, puisque ce discours peut relever d'une reconstitution sallustéenne, il n'est pas improbable qu'il repose sur un fond historique, en lien avec la rivalité entre Marius et son ancien patron Métellus. Lors de l'élection consulaire, où sa *nouitas* le distingue de ce noble impopulaire et discrédité par son incapacité à vaincre Jugurtha, pourrait exploiter son identité d'*homo nouus* pour formuler un véritable réquisitoire contre la *nobilitas*.

Pour comprendre pleinement cette charge péjorative de la *nouitas* que mobiliseraient les nobles, il est éclairant d'avoir recours à la sociologie d'E. Goffman, dans la mesure où la *nouitas* se rapproche de ce qu'il théorise comme un stigmaté. Ce sociologue interactionniste, qui travaille sur les handicaps physiques et mentaux dans le contexte étasunien du XX^e s., définit le stigmaté comme une marque sociale qui discrédite son porteur aux yeux des autres. Le stigmaté n'est donc pas une qualité intrinsèque, mais le produit des interactions sociales, où il devient signifiant en fonction des normes du groupe³⁹. Si nous nous inspirons de ce modèle, au moment de rabaisser un homme nouveau, les *nobiles* construisent la *nouitas* comme une identité porteuse de « symboles de stigmaté », à l'inverse des « symboles de prestige » incarnés par la *nobilitas*⁴⁰. Ces éléments disqualifiants renvoient, selon Salluste, à des marqueurs sociaux péjoratifs qui deviennent ceux de la *nouitas* : une origine familiale et géographique supposément obscure, ainsi qu'une nouveauté politique⁴¹. La *nouitas* est dès lors perçue comme un stigmaté par les nobles, qui insistent sur ces traits stigmatisants au sein du champ politique où ils évoluent.

Pourtant, si Marius présente la *nouitas* comme un stigmaté d'abord déprécié par la *nobilitas*, il laisse aussi entendre qu'elle aurait favorisé son accession au consulat, dans un contexte politique

³⁸ Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXXV : « Je ne peux pas, pour vous donner confiance, étaler sous vos yeux, les images de mes ancêtres, leurs triomphes et leurs consulats [...] ».

³⁹ Erving Goffman, *Stigmaté. Les usages sociaux des handicaps*, trad. de l'anglais par Alain Kihm, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le Sens commun », 1975 [1963], p. 13-15.

⁴⁰ E. Goffman, *Stigmaté...*, p. 58-64

⁴¹ Ces caractéristiques se retrouvent dans le lexique de la *nouitas* que nous avons analysé dans le premier chapitre. Cf. section 2. 1.

bien particulier. Ce discours ne se réduit donc pas à rappeler la charge négative traditionnellement liée à cette origine. Selon Salluste, Marius amorce une véritable revalorisation de la *nouitas*, une initiative qui peut être à l'origine de la manière dont elle est perçue à l'époque de l'historien.

4. 2. 4. Le discours de Marius devant le peuple : retourner le stigmat

C'est au cœur même de son discours que Marius, selon Salluste, entreprend de reconfigurer le sens de sa *nouitas*, jusque-là utilisée comme un stigmat. Pour ce faire, il mobilise son implication dans différents événements qui l'ont amené à remporter le consulat. Pour s'imposer face à Métellus, son ancien patron et membre de la *nobilitas*, Marius valorise son comportement exemplaire, son parcours individuel et sa manière concrète d'incarner les valeurs du *mos maiorum* :

*Ad hoc, alii si deliquere, uetus nobilitas, maiorum fortia facta, cognatorum et affinium opes, multae clientelae, omnia haec praesidio assunt; mihi spes omnes in memet sitae, quas necesse est uirtute et innocentia tutari; nam alia infirma sunt [...]*⁴².

Cette posture, qui confronte ses actions personnelles à l'héritage des nobles, ne consiste pas uniquement d'une réponse défensive aux critiques adressées aux *homines noui*, mais d'une véritable reformulation de leur identité, rendue possible par le contexte spécifique de son élection. À travers cette conception, Salluste laisse entendre qu'en 107 a.C., la *nouitas* ne serait plus seulement un stigmat auquel les hommes nouveaux doivent faire face, mais peut aussi devenir un atout politique à revendiquer.

Cette entreprise de redéfinition se poursuit en allant au-delà de la simple glorification de ses exploits militaires. Marius adopte également une pratique identitaire caractéristique de la *nobilitas* : la valorisation des *maiores* gentilices. En s'appropriant ce code propre aux familles nobles, le consul cherche à ancrer symboliquement sa *nouitas* dans une forme de continuité ancestrale, certes fictive, mais chargée de sens. En plus du témoignage de Salluste, Plutarque souligne que cette audacieuse relecture de son identité aurait été rendue possible par

⁴² Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXXV : « Ajoutez que, si les autres sont en faute, leur vieille noblesse, les hauts faits de leurs ancêtres [*maiores*], les richesses de leurs proches et alliés, leurs nombreux clients, toutes ces choses, leur sert de protection ; moi, toutes mes espérances sont en moi-même, et je n'ai pour les défendre que ma vertu [*uirtus*] et mon intégrité ; tout le reste est sans force [...] ».

l'opportunisme dont fait preuve Marius, qui exploite le large soutien populaire dont il bénéficie lors d'une élection marquée par le rejet d'un *nobilis*⁴³.

Dans cette perspective, Marius affirme que ses campagnes en Numidie lui confèrent une légitimité supérieure aux nobles qui exaltent leur mémoire ancestrale, une pratique pourtant au cœur du capital symbolique que les nobles mobilisent pour affirmer leur autorité et disqualifier la *nouitas*. Il le formulerait explicitement dans cet extrait du discours dans lequel il prend à partie ses adversaires nobles défaits au suffrage, L. Calpurnius Bestia et A. Postumius Albinus :

*Ac si iam ex patribus Albini aut Bestiae quaeri posset, mene an illos ex se gigni maluerint, quid responsuros creditis nisi sese liberos quam optimos uoluisset? Quod si iure me despiciunt, faciant item maioribus suis, quibus, uti mihi, ex uirtute nobilitas coepit*⁴⁴.

Bestia, consul en 111 a.C., a conclu avec Jugurtha une paix suspecte, que le Sénat rejette rapidement, avant d'être condamné pour corruption par la *Lex Mamilia*⁴⁵. Consul l'année suivante, Albinus abandonne son armée à son frère Aulus pour retourner à Rome, ce qui conduit à une humiliante défaite romaine à Suthul⁴⁶. Dans le cadre de l'élection de 107 a.C., ces deux figures incarnent les échecs de la *nobilitas* et nourrissent le mécontentement populaire dont Marius, en *homo nouus*, tire parti, selon Salluste. Pour ce faire, il retourne à son avantage l'argument traditionnel des *maiores*, affirmant par ces contre-exemples que le mérite personnel l'emporte sur la naissance, et qu'il serait de ce fait mieux placé que ses rivaux pour accéder au consulat, dont l'enjeu est essentiellement militaire.

Ce passage illustre donc de manière exemplaire la stratégie par laquelle le Marius sallustéen affirme une *nouitas* méliorative. La théorie du stigmatisme mobilisée pour comprendre le sens péjoratif que la *nouitas* porte dans les interactions entre aristocrates prend toute sa valeur heuristique dans ce

⁴³ Plutarque, *Marius*, IX.

⁴⁴ Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXXV : « Et si l'on pouvait maintenant demander aux ancêtres [*patres*] d'Albinus ou de Bestia qui ils préféreraient entre eux et moi comme descendants, que croyez-vous qu'ils répondraient, sinon qu'ils auraient voulu avoir pour enfants les meilleurs possibles ? Si les nobles ont raison de me mépriser, qu'ils fassent pareil pour leurs ancêtres [*maiores*], qui, comme moi, ont obtenu leur noblesse par leur vertu [*uirtus*] ».

⁴⁵ *Ibid.*, XL.

⁴⁶ *Ibid.*, XXXVIII-XXXIX.

prolongement de la réflexion qu'offre Marius. E. Goffman qualifie de « bravade agressive (*hostile bravado*)⁴⁷ » l'attitude d'un individu stigmatisé qui adopte une posture provocante en réinvestissant son stigmate, dans le but d'en tirer un bénéfice symbolique. S'il suggère qu'une telle attitude s'accompagne normalement de représailles, P. Bourdieu et L. Gruel prolongent le raisonnement, croyant qu'il est possible d'opérer avec profits symboliques un « retournement du stigmate⁴⁸ ». Il s'agit alors non pas de dissimuler l'attribut stigmatisé, mais de le revendiquer ouvertement, en inversant la charge négative qui lui est normalement conférée normalement⁴⁹. C'est que semble faire Marius dans son discours : il renverse le sens de ses symboles de stigmate, à son origine obscure et à sa nouveauté, pour les porter fièrement avec gain. En effet, il fait de ces caractéristiques de sa *nouitas* la cause de sa carrière militaire exemplaire et du *mos maiorum* qu'il parvient à incarner sans posséder d'ancêtres reconnus.

À la suite de ce discours prononcé en 107 a.C. que Salluste rapporte, Marius connaît une carrière exceptionnelle, durant laquelle il exerce sept consulats et joue un rôle central dans les crises politiques l'opposant à Sylla et ses partisans *optimates*. Si la documentation disponible ne conserve pas d'autres prises de parole où il développe explicitement l'identité des *homines novi*, son parcours militaire après la guerre de Jugurtha témoigne d'une continuité dans sa stratégie de légitimation dans le champ politique. Cela suggère une fois encore que la redéfinition méliorative de la *nouitas* par Marius n'est pas simplement une invention de Salluste. Comme évoqué dans le troisième chapitre, ses victoires postérieures au conflit contre Jugurtha sont régulièrement mises au profit de sa figure politique, et en particulier de sa *nouitas*⁵⁰. Ainsi, l'édification du temple consacré à *Honos* et *Virtus*, financé par le butin issu de ses campagnes contre les Cimbres et les Teutons, illustre parfaitement cette volonté d'ancrer son image dans les valeurs héroïques et fondatrices que la *nobilitas* revendique pour elle-même⁵¹.

⁴⁷ E. Goffman, *Stigmate...*, p. 30.

⁴⁸ Louis Gruel, « Conjurer l'exclusion : rhétorique et identité revendiquée dans des habitats socialement disqualifiés », *Revue française de sociologie*, vol. 26, n° 3, 1985, p. 433-435.

⁴⁹ Pierre Bourdieu, « L'identité et la représentation », *ARSS*, vol. 35, 1980, p. 68-69.

⁵⁰ Cf. sections 3. 1. 1. ; 3. 2. 3.

⁵¹ Une inscription à ce sujet est analysée dans la section 3. 2. 3. Cf. *CIL* VI, 41024 (*CIL* VI, 1315) ; *ILLRP* XIII, 3, 17 ; *ILMN* I, 33 : « [...] Fait sept fois consul. Au moyen du butin des Cimbres et Teutons, il édifia un temple à *Honos* et *Virtus* en tant que vainqueur, vêtu de la toge triomphale et des sandales patriciennes ».

4. 2. 5. Une identité mobilisée durant les crises ?

Dans le cadre du discours reconstitué par Salluste, Marius aurait donc franchi un cap décisif dans la reconfiguration identitaire des *homines noui*, en se réappropriant les catégories mêmes que les *nobiles* mobilisent contre lui. Son discours, prononcé pour défendre son élection de 107 a.C. devant le peuple qui vient de l'élire comme un consul *popularis*, constitue le premier moment dans la documentation conservée où la *nouitas* cesse d'être uniquement une identité stigmatisée. Profitant de ce contexte de vive opposition à la *nobilitas*, Marius semble le premier homme nouveau connu à proposer une véritable définition de la *nouitas*, qu'il construit comme un contre-discours structuré capable de rivaliser avec les nobles. En ce sens, l'historien du milieu du I^{er} s. a.C. fait de Marius le précurseur de la manière dont la *nouitas* est conceptualisée à son époque, sans que ce phénomène ne relève pour autant d'une simple projection anachronique.

À l'instar de Caton et de ses successeurs, la documentation antique, qui traite la *nouitas* principalement à travers des épisodes isolés et des figures marquantes, ne permet cependant pas d'affirmer que la définition rapportée par Salluste ait été systématiquement revendiquée par les *homines noui*. S'il est impossible de cerner précisément le rapport à la *nouitas* des hommes nouveaux moins documentés, l'usage qu'en fait Marius, dans le contexte particulièrement polarisé de sa première élection consulaire, semble marquer un tournant durable dans le champ politique. En retournant le caractère stigmatisant de cette identité collective, il prépare le terrain aux générations suivantes d'hommes nouveaux et atteste un changement décisif dans la manière dont elle est mobilisée à l'époque tardo-républicaine. Dans les décennies qui suivent le discours de Marius, de plus en plus d'hommes nouveaux intègrent l'élite dirigeante et exercent un consulat, tels que Cn. Mallius Maximus (105 a.C.)⁵², M. Herennius (92 a.C.)⁵³ ou C. Coelius Caldus (94 a.C.)⁵⁴. Cependant, aucune source ne présente pour ces trois cas des épisodes conflictuels où ils défendent ou exaltent leur *nouitas*, soit en raison de la documentation muette au sujet de leur élection au consulat ou à la préture. Mais la *nouitas* continue d'évoluer au milieu du I^{er} s. a.C., à travers Cicéron, acteur qui l'aborde avec insistance, étant lui-même un homme nouveau.

⁵² Cicéron, *Pour L. Muréna*, XVII.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ Cicéron, *De l'orateur*, I, 25.

4. 3. Cicéron : vers une identité collective et affirmée

En 75 a.C., quelques décennies après le consulat de Marius, Cicéron entame son *cursus honorum* dans un paysage politique profondément marqué par plusieurs décennies de crises⁵⁵. Pendant son ascension, ces tensions se cristallisent autour de moments polarisants, comme le procès de C. Verrès (70 a.C.) ou la conjuration de Catilina (63 a.C.), événements dans lesquels l'Arpinate joue un rôle déterminant en contribuant à la condamnation de ces deux nobles. Dans ce contexte instable, sa *nouitas* devient une cible de choix pour ses opposants, mais elle représente aussi une occasion de légitimation, dans la lignée du « retournement du stigmate » amorcé dans le discours de Marius quelques décennies plus tôt.

Le corpus de Cicéron constitue la source la plus abondante sur la *nouitas*, au point qu'il semble témoigner d'un véritable travail de conceptualisation de cette identité, notamment pour sa dimension collective. Comme nous l'avons montré dans le troisième chapitre, Cicéron ne se contente pas d'en faire un attribut individuel et marginal : il la construit comme une identité partagée. Ce constat invite désormais à s'interroger sur le contexte dans lequel il développe cette *nouitas* en fonction du contexte politique dans lequel il mène sa carrière, et sur la manière dont il prolonge ou s'écarte de la valorisation amorcée par Marius en 107 a.C.

4. 3. 1. Cicéron sur les pas des *homines novi* : le plaidoyer contre C. Verrès

Cicéron entame son *cursus honorum* en exerçant la questure en Sicile en 75 a.C.⁵⁶. Son ascension politique prend un tournant décisif en 70 a.C., lorsqu'il prononce le célèbre plaidoyer contre C. Verrès, grâce auquel il acquiert une renommée considérable de patron judiciaire à Rome⁵⁷. L'affaire met en cause cet ancien gouverneur de Sicile, accusé d'extorsion, de violences et d'abus de pouvoir par des notables siciliens⁵⁸. Appelé par les Siciliens pour engager les poursuites contre

⁵⁵ Rome est profondément divisée lorsque Cicéron entame sa carrière politique en tant que questeur en 75 a.C. Sylla lance ses proscriptions en 81 a.C., et les luttes entre les factions *populares* et *optimates* se poursuivent vigoureusement après sa mort en 78 a.C.

⁵⁶ T. R. S. Broughton, *The Magistrates...*, vol. II, p. 98.

⁵⁷ Cf. section 2. 3. 1.

⁵⁸ Ingo Gildenhard, *Cicero, Against Verres, 2.1.53-86. Latin Text with Introduction, Study Questions, Commentary and English Translation*, Cambridge, Open Book Publishers, 2011, p. 1-19.

Verrès, dont la défense bénéficie du soutien d'un solide réseau de nobles⁵⁹, Cicéron saisit dans ce procès sa première occasion de revendiquer son statut d'*homo nouus*. Les passages concernés se trouvent dans la *Seconde action*, qu'il ne prononcera jamais, en raison de la fuite précipitée de Verrès avant la fin du procès. Cicéron met néanmoins par écrit ces discours qui ont circulé dans les mois qui suivent l'affaire⁶⁰. En exploitant sa victoire, l'Arpinate transforme ces plaidoyers en textes à portée politique, qui servent d'appui à sa carrière.

Bien qu'il soit encore aux premières étapes de son *cursus honorum* et qu'il ne puisse être formellement qualifié d'homme nouveau au moment du procès, Cicéron se projette dans cette identité, habituellement revendiquée par les magistrats curules de première génération. Le fait qu'il veuille déjà être associé à la *nouitas* laisse penser que, dans la première moitié du I^{er} s. a.C., la conception méliorative développée par Marius en 107 a.C. est suffisamment établie dans le champ politique pour constituer une identité aristocratique susceptible de rivaliser avec la *nobilitas*. En effet, dans ce cadre judiciaire où il lui faut légitimer son droit à accuser Verrès, Cicéron se présente comme l'héritier symbolique des *homines noui* éminents qui l'ont précédé, tels que Caton l'Ancien et Marius :

[...] *sed non idem licet mihi quod iis qui nobili genere nati sunt, quibus omnia populi Romani beneficia dormientibus deferuntur; longe alia mihi lege in hac ciuitate et condicione uiuendum est. Venit mihi in mentem M. Catonis, hominis sapientissimi et uigilantissimi, qui cum se uirtute, non genere, populo Romano commendari putaret [...] Postea Q. Pompeius humili atque obscuro loco natus nonne plurimis inimicitiis maximisque suis periculis ac laboribus amplissimos honores est adeptus ? Modo C. Fimbriam, C. Marius, C. Caelius uidimus non mediocribus inimicitiis ac laboribus contendere ut ad istos honores peruenirent ad quos uos [et] per ludum et per negligentiam peruenistis*⁶¹.

⁵⁹ Elisabeth Deniaux, « Liens d'hospitalité, liens de clientèle et protection des notables de Sicile à l'époque du gouvernement de Verrès », dans Julien Dubouloz et Sylvie Pittia (éd.), *La Sicile de Cicéron : lectures des "Verrines" : actes du colloque de Paris, 19-20 mai 2006 / organisé par l'UMR 8585, Centre Gustave Glotz, Besançon*, Presses universitaires de Franche-Comté, 2007, p. 229-244.

⁶⁰ Thomas D. Frazel, « The Composition and Circulation of Cicero's *in Verrem* », *The Classical Quarterly*, vol. 54, n° 1, 2004, p. 128-142.

⁶¹ Cicéron, *Seconde action contre C. Verrès*, V, 70 : Mais il ne m'est pas permis la même chose qu'à ceux qui sont nés d'une famille noble, à qui tous les bienfaits du peuple romain sont accordés alors qu'ils dorment ; quant à moi, il faut que je vive dans la cité et dans une condition selon une loi tout à fait différente. Je me rappelle M. Caton, le plus sage et le plus vigilant des hommes : tenant que la vertu [*uirtus*] et non pas la naissance le recommandait au peuple romain

Comme nous l'avons vu en analysant la manière dont la *nouitas* capte le vocabulaire de l'élite, Cicéron construit une généalogie symbolique des *homines noui* à laquelle il s'identifie, en les rassemblant autour d'un parcours commun fondé sur le mérite individuel. Cet usage de la *nouitas* est profondément novateur, car, pour la première fois, cette condition ne se limite plus à une identité personnelle. Elle devient l'objet d'un véritable développement collectif. Dans ce passage à forte charge rhétorique du procès, l'Arpinate exploite pleinement la filiation symbolique avec les *homines noui* du passé afin de projeter leur *nouitas* sur son propre avenir. Aspirant à rejoindre ses prédécesseurs, il se positionne en opposition frontale à Verrès, *nobilis* qu'il accuse d'avoir trahi les valeurs mêmes que l'élite dirigeante est censée incarner⁶²: *Haec eadem est nostrae rationis regio et uia; horum nos hominum sectam atque instituta persequimur*⁶³.

Pour la première fois, un homme nouveau adapte la pratique nobiliaire de l'exaltation des ancêtres, en s'identifiant par analogie à des figures ancestrales spécifiques sa propre identité. C'est à ce moment qu'émerge le « panthéon rhétorique de la *nouitas*⁶⁴ », que nous avons examiné dans les chapitres précédents, et à partir duquel Cicéron développe la dimension collective de la *nouitas*.

En somme, à l'instar de Marius, qui revendique en 107 a.C. une *nouitas* méliorative face à des nobles tels que Métellus, jugés inaptes à conduire la guerre contre Jugurtha, ce développement significatif de la *nouitas* s'inscrit dans un contexte où un homme nouveau cherche opportunément à se démarquer d'un aristocrate. Cicéron façonne la dimension collective de l'identité des hommes nouveaux pour s'élever au-dessus de Verrès, accusé de corruption en Sicile. Ce texte à forte portée politique annonce la manière dont Cicéron entend articuler son rapport à cette identité, alors même qu'il aspire à intégrer formellement l'élite romaine dans les années à venir.

[...] Après celui-ci, Q. Pompéius, né d'un milieu humble et obscur [*humili atque obscuro loco natus*], ne s'est-il pas élevé aux plus éminentes fonctions, face aux très nombreuses inimitiés, aux plus grands dangers et travaux ? Et de nos jours, c'est en luttant contre les haines et les travaux [*labores*] que Fimbria, que Marius, que Célius, sont parvenus à ces honneurs, où vous avez été portés du sein de l'amusement et la négligence ».

⁶² Jean-Michel David, « *Maiorum exempla sequi* : l'*exemplum* historique dans les discours judiciaires de Cicéron », *Mélanges de l'École française de Rome*, vol. 92, n° 1, 1980, p. 71-72.

⁶³ Cicéron, *Seconde action contre C. Verrès*, V, 70 : « Voilà quelle est la direction et la voie tracées à ma conduite ; voilà les hommes dont nous suivons jusqu'au bout la doctrine et les principes ».

⁶⁴ H. Etcheto, « Un panthéon rhétorique... », p. 561-575.

4. 3. 2. L'élection de 64 a.C. : garantir la *concordia ordinum*

Après cette affaire dont Cicéron sort vainqueur et grâce à laquelle il gagne en notoriété, sa carrière politique connaît une progression rapide : il est édile de la plèbe en 69 a.C. et préteur en 66 a.C.⁶⁵. Il brigue finalement le consulat pour l'année 63 a.C. Au cours de sa campagne électorale menée en 64 a.C., marquée par les rumeurs de complot fomentées par Catilina, sa *nouitas* est évoquée à plusieurs reprises, tant par lui-même que par ses adversaires⁶⁶. Comme pour Caton et Marius avant lui, sa volonté d'obtenir les charges les plus importantes de la *res publica*, traditionnellement occupées par des *nobiles*, constitue un moment où la *nouitas* est contestée ou revendiquée. Cette identité y joue alors un rôle fondamental dans l'élection consulaire en 64 a.C.

Même si la *nouitas* peut être revendiquée avec fierté par un *homo nouus* depuis le célèbre discours de Marius, elle demeure une source de reproches pour Cicéron, car il est contraint de la défendre explicitement dans un discours électoral. Bien que ce discours soit aujourd'hui perdu et que le moment exact de sa prononciation demeure inconnu, un commentaire d'Asconius datant du I^{er} s. a.C. rapporte une partie de son contenu, dont les attaques formulées contre la *nouitas* dont se réclame Cicéron : *Huic orationi Ciceronis et Catilina et Antonius contumeliose responderunt, quod solum poterant, inuecti in nouitatem eius*⁶⁷. Appien précise la nature de ces attaques, qui reprennent les stéréotypes traditionnellement associés aux *homines noui* depuis le début du II^e s. a.C. : l'origine géographique et politique obscure de leur famille⁶⁸.

En complément de ce discours perdu, une autre source s'avère précieuse, car elle permet de mieux comprendre le déroulement de la campagne électorale de Cicéron en 64 a.C. et apporte un éclairage essentiel sur ce moment charnière où il s'affirme formellement comme *homo nouus*. Il s'agit d'une lettre, souvent mentionnée plus haut et appelée *Petit manuel de la campagne électorale*, que son frère Quintus lui adresse durant sa campagne. Ce texte épistolaire le conseille notamment sur les comportements et stratégies à adopter, en particulier en lien avec sa *nouitas*, pour espérer remporter

⁶⁵ T. R. S. Broughton, *The Magistrates...*, vol. II, p. 132 ; 152.

⁶⁶ Plutarque, *Cicéron*, XIV.

⁶⁷ Asconius, *In orationem in toga candida*, éd. R. G. Lewis, Oxford, Oxford University Press, 2006 : « À ce discours de Cicéron, Catilina et Antoine répondirent de manière insultante, s'en prenant à sa nouveauté [*nouitas*], car c'était la seule chose qu'ils pouvaient faire ».

⁶⁸ Appien, *Guerres civiles*, II, 2, 5.

le suffrage face à ses adversaires nobles. Quintus entame sa lettre en soulignant que l'élection offre à Cicéron l'occasion de mettre en valeur sa *nouitas*, même si elle lui est parfois reprochée par ses concurrents issus de la *nobilitas*, P. Sulpicius Galba et L. Cassius Longinus Ravilla :

Ac multum etiam nouitatem tuam adiuuat quod eius modi nobiles tecum petunt ut nemi sit qui audeat dicere plus illis nobilitatem quam tibi uirtutem prodesse oportere. Nam P. Galbam et L. Cassium summo loco natos quis est qui petere consulatum putet ? Vides igitur amplissimis ex familiis homines, quod sine neruis sint, tibi paris non esse⁶⁹.

En ce sens, si cette identité demeure un stigmate aux yeux de certains nobles, elle ne doit pas être dissimulée. Au contraire, Quintus pense qu'elle peut être atout politique, susceptible d'être mis en valeur par son frère.

Pour ce faire, Quintus prolonge la conception de la *nouitas* que Marius a esquissée quelques décennies plus tôt, aux dires de Salluste. Celle-ci peut devenir une identité méliorative, capable de rivaliser avec la *nobilitas*, en faisant du parcours commun aux hommes nouveaux la source de leurs comportements et exploits légitimants. Toutefois, là où Marius fonde ce reversement du stigmate sur son expérience militaire, sur sa rupture délibérée avec la *nobilitas* et sur son ralliement aux *populares*, Quintus atteste que son frère adopte une stratégie radicalement différente en raison du contexte de l'élection. Tout d'abord, Cicéron refuse de se positionner comme un candidat *popularis* et cherche le soutien d'une partie de la *nobilitas* en quête de stabilité après plusieurs crises politiques : *Li rogandi omnes sunt diligenter et ad eos adlegandum est persuadendumque est iis nos semper cum optimatibus de re publica sensisse, minime popularis fuisse [...] adolescentis nobilis elabora ut habeas, uel ut teneas studiosos quos habes; multum dignitatis adferent⁷⁰*. Cette volonté de stabilité s'explique en grande partie par la candidature de son principal concurrent, L. Sergius

⁶⁹ Quintus Tullius Cicero, *Petit manuel de la campagne électorale*, II : « Ce qui aide beaucoup ta nouveauté [*nouitas*], c'est que rivalisent contre toi des nobles dont personne n'oserait prétendre que leur noblesse doive leur être plus utile qu'à toi ta vertu [*uirtus*]. En effet, qui pense que P. Galba et L. Cassius, nés de la plus grande origine, cherchent à briguer le consulat ? Tu vois donc que des hommes issus des familles les plus considérables, parce qu'ils sont sans vigueur, ne sont pas égaux à toi ».

⁷⁰ *Ibid.*, I : « Tous ceux-ci doivent être soigneusement sollicités, et il faut les recruter et les persuader que nous avons toujours été du côté des meilleurs [*optimates*] concernant la République, que nous n'avons pas été populaires [*populares*] [...] Efforce-toi de garder le soutien du jeune noble, ou de conserver les personnes dévouées que tu as ; ils apporteront beaucoup de prestige [*dignitas*] ».

Catilina, qui suscite une vive inquiétude chez les *optimates*⁷¹. En effet, beaucoup redoutent l'agitation politique que sa présence dans la course au consulat pourrait engendrer, percevant en lui le risque imminent d'une nouvelle crise du pouvoir⁷².

En plus de ce contexte qui lui permet, malgré sa *nouitas*, d'apparaître comme le candidat de la stabilité, Cicéron ne fonde pas sa légitimité au consulat sur son expérience militaire, à la manière de Marius. Il l'ancre plutôt dans sa carrière de patron judiciaire⁷³ :

*Nominis nouitatem dicendi gloria maxime subleuabis. Semper ea res plurimum dignitatis habuit; non potest qui dignus habetur patronus consularium indignus consulatu putari [...] Omnis publicanos, totum fere equestrem ordinem, multa propria municipia, multos abs te defensos homines cuiusque ordinis, aliquot conlegia, praeterea studio dicendi conciliatos plurimos adulescentulos, cottidianam amicorum adsiduitatem et frequentiam*⁷⁴.

Comme Marius, qui valorise son expérience militaire pour faire de sa *nouitas* un signe de rupture avec la *nobilitas*, Cicéron construit son identité politique sur les fondements de son parcours personnel. Cependant, là où Marius oppose frontalement sa *nouitas* à la noblesse en profitant de la grogne de peuple et du soutien des *populares* dans le contexte de la guerre contre Jugurtha, Cicéron adopte une stratégie bien différente lors des élections consulaires de 64 a.C. Loin de s'inscrire en rupture avec les nobles, il cherche à valoriser sa *nouitas* sans remettre en cause l'ordre établi. Si cette stratégie semble, à première vue, s'éloigner de celle de Marius, elle s'en rapproche néanmoins par son objectif. Dans les deux cas, il s'agit de conférer à la *nouitas* une portée méliorative en

⁷¹ Catilina appartient à la famille patricienne des *Sergii*, dont l'influence politique s'est considérablement amoindrie à l'époque tardo-républicaine, car ses membres peinent à accéder aux magistratures curules depuis plusieurs générations. En 66 a.C. il est impliqué dans un complot visant à assassiner les consuls en exercice et à s'emparer du pouvoir, ce qui entache durablement sa réputation. Par la suite, il se tourne par opportunisme vers les *populares* pour briguer le consulat de 64 a.C., mais il est battu par Cicéron.

⁷² Salluste, *Conjuration de Catilina*, XXIII ; Plutarque, *Cicéron*, XIV.

⁷³ Cf. section 2. 3. 1.

⁷⁴ Quintus Tullius Cicero, *Petit manuel de la campagne électorale*, I : « Tu vas remédier à la nouveauté [*nouitas*] de ton nom par la magnificence de ton éloquence [*gloria dicendi*]. C'est ce qui toujours t'a rapporté le plus de prestige [*dignitas*]. Un homme qui est jugé digne de défendre des consuls ne peut pas être jugé indigne du consulat. [...] Tu as tous les publicains, presque la totalité de l'ordre équestre, beaucoup de municipes te sont tout particulièrement dévouées, tu as beaucoup de personnes que tu as défendues : des hommes de chaque ordre, beaucoup de collèges, sans compter un grand nombre de personnes de la nouvelle génération qui se sont attachés à toi dans leur enthousiasme pour la rhétorique, et, pour finir, tes amis qui te rendent visite tous les jours en grands nombres et avec une régularité constante ».

l'adaptant, de manière opportuniste, aux enjeux spécifiques de l'élection. Dans cette optique, Cicéron se présente comme garant de la *concordia ordinum*, l'entente entre l'ordre équestre dont il fait partie et la *nobilitas*, et prétend prévenir une crise politique incarnée par la figure menaçante de Catilina⁷⁵. Il prolonge ainsi l'usage politique de la *nouitas* amorcé par Marius, en en faisant une identité fondée sur les compétences et le mérite individuels, capable de s'imposer en fonction des circonstances dans lesquelles elle est mobilisée.

4. 3. 3. Un consul *homo nouus* consensuel

Fort d'un soutien complémentaire de la plèbe et d'une part significative de la *nobilitas*, Cicéron remporte l'élection consulaire sans difficulté⁷⁶. Catilina, le principal concurrent de l'Arpinate, est battu, car il est compromis par la méfiance des *optimates* et les rumeurs de complot qui sont propagées pendant l'élection⁷⁷. Une telle convergence en faveur d'un *homo nouus* constitue une rupture notable à l'époque tardo-républicaine, dans la mesure où l'accession d'hommes nouveaux aux magistratures curules a jusque-là suscité de vives résistances de la part de l'élite traditionnelle. Cet apaisement autour de la *nouitas* s'explique certes par la crainte d'une conjuration menée par Catilina, mais il peut aussi refléter une évolution du statut de cette identité dans le champ politique, que les événements survenant durant le consulat de Cicéron permettent de mieux comprendre.

À la suite de l'élection où Catilina est vaincu, sa volonté de renverser le fonctionnement de la *res publica* est révélée. En tant que consul, Cicéron se trouve dès lors au cœur des opérations destinées à mater cette conjuration. Il prononce alors plusieurs discours devant le Sénat et le peuple, rassemblés dans les *Catilinaires*. Une seule mention de sa *nouitas* figure au sein du premier discours qu'il prononce au Sénat pour condamner Catilina. Dans cette occurrence, Cicéron reprend la stratégie initiée par Marius, consistant à faire de sa *nouitas* un outil de distinction face à un *nobilis* remis en cause. Toutefois, alors que Marius exprimait sa revendication dans un cadre moins formel et davantage tourné vers le peuple, celui de la *contio*, Cicéron choisit quant à lui de mettre en avant sa *nouitas* devant le Sénat, institution nobiliaire par excellence. Il mobilise alors cette

⁷⁵ Philippe Akar, *Concordia. Un idéal de la classe dirigeante romaine à la fin de la République*, Paris, Éditions de la Sorbonne, coll. « Histoire ancienne et médiévale », 2013, p. 239-246.

⁷⁶ Plutarque, *Cicéron*, XIV.

⁷⁷ Salluste, *Conjuration de Catilina*, XXIII ; *Ibid.*

identité pour affirmer que son mérite personnel, à l'origine de son accession au consulat, justifie pleinement le rôle de premier plan qu'il assume en tant que consul : *Praeclaram uero populo Romano refers gratiam, qui te, hominem per te cognitum, nulla commendatione maiorum, tam mature ad summum imperium per honorum gradus extulis [...]*⁷⁸. En plein Sénat et entouré d'un auditoire essentiellement composé de membres de la *nobilitas*, il se présente ici comme un citoyen sans *maiores*, parvenu aux plus hautes magistratures uniquement grâce à son parcours.

Cette même rhétorique fondée sur un parcours méritoire réapparaît dans une affaire dans laquelle il est impliqué lors de son consulat. Il s'agit du discours qu'il prononce durant son consulat pour s'opposer à la loi agraire proposée par le tribun de la plèbe, P. Servilius Rullus, dont le caractère radical témoigne de son orientation *popularis*⁷⁹. En s'opposant à ce projet des *populares*, Cicéron affirme qu'un *homo nouus* peut assurer la *concordia ordinum*⁸⁰ :

*Nam profecto, si recordari uolueritis de nouis hominibus, reperietis eos qui sine repulsa consules facti sunt diuturno labore atque aliqua occasione esse factos [...] ut uester honos ad mei temporis diem petitus, non ad alienae petitionis occasionem interceptus, nec diuturnis precibus efflagitatus, sed dignitate impetratus esse uideatur*⁸¹.

En plus de ces deux discours dans lesquels Cicéron se présente tel un consul opposé aux ambitions *populares*, il met de l'avant la *nouitas* dans un autre discours consulaire, cette fois-ci judiciaire. À la toute fin de son mandat consulaire, en novembre 63 a.C., l'Arpinate assure la défense d'un des deux consuls désignés pour l'année 62, L. Licinius Murena, accusé de corruption électorale par un candidat battu, S. Sulpicius Rufus⁸². Si Muréna est également un *homo nouus*, Cicéron ne prétend

⁷⁸ Cicéron, *Catilinaires*, I, 11 : « Tu rends une éclatante reconnaissance au peuple romain, qui, t'ayant connu par toi-même, sans aucune recommandation de *maiores*, t'a porté si promptement, par tous les degrés des honneurs, jusqu'à la magistrature suprême [...] »

⁷⁹ T. R. S. Broughton, *The Magistrates...*, vol. II, p. 168.

⁸⁰ P. Akar, *Concordia. Un idéal...*, p. 245-260.

⁸¹ Cicéron, *Sur la loi agraire*, II, 2 : « Assurément, si vous voulez rappeler vos souvenirs, vous reconnaîtrez que, parmi les hommes nouveaux, ceux qui ont été faits consuls sans éprouver d'échecs l'ont été au prix de travaux prolongés et à la faveur de quelque occasion [...] Si bien que ce consulat que je tiens de vous, sollicité dès le terme légal, n'a pas été pris à la faveur d'une autre candidature, ni mendié par des prières incessantes, mais accordé au prestige [*dignitas*] reconnu.

⁸² Muréna est accusé de *crimen ambitus*. Cf. Elaine Fantham, *Cicero's Pro L. Murena Oratio*, Oxford, Oxford University Press, coll. « American Philological Association Texts and Commentaries », 2013, p. 13-17.

pas assurer sa défense par solidarité, mais parce qu'il estime que remettre en cause le résultat de l'élection nourrirait les crises du pouvoir⁸³, alors que la conjuration de Catilina est en cours⁸⁴. Au fil de sa plaidoirie, Cicéron s'efforce de mobiliser sa *nouitas*, comme il l'a fait auparavant avant et pendant son consulat :

*Quamquam ego iam putabam, iudices, multis uiris fortibus ne ignobilitas generis obiceretur meo labore esse perfectum, qui non modo Curiis, Catonibus, Pompeiis, antiquis illis fortissimis uiris, nouis hominibus, sed his recentibus Mariis et Didiis et Caeliis commemorandis iacebant*⁸⁵.

Cicéron reprend, à l'instar de ce qu'il avait fait des années auparavant contre Verrès, la tradition symbolique des *homines noui* exemplaires⁸⁶. En évoquant ces prédécesseurs, il défend l'idée qu'un *homo nouus* peut légitimement accéder à cette fonction grâce à une carrière méritée.

En somme, durant son consulat de 63 a.C., la *nouitas* incarnée par Cicéron, comme par le Muréna élu pour l'année suivante, ne constitue plus une source de désordre politique. Profitant d'un contexte d'instabilité, l'Arpinate parvient à présenter sa condition d'homme nouveau comme un atout, apte à garantir la *concordia ordinum*. Ce sont désormais certains membres de la *nobilitas* affiliés aux *populares*, à l'image de Catilina, qui apparaissent comme les véritables facteurs d'instabilité politique. Cette inversion révèle une évolution majeure dans la perception politique de la *nouitas* : elle cesse d'être systématiquement associée à la subversion ou à l'instabilité pour devenir une identité susceptible d'être intégrée aux stratégies de légitimation dans le champ politique, mobilisée de manière opportuniste selon les contextes.

Après le consulat de Cicéron, les références explicites à la *nouitas* tendent à s'estomper dans ses écrits. Cette évolution peut en partie s'expliquer par la suite de sa carrière, au cours de laquelle il n'exerce plus aucune magistrature et intervient essentiellement comme sénateur. N'étant plus

⁸³ Cicéron, *Pour L. Muréna*, I.

⁸⁴ E. Fantham, *Cicero's Pro L. Murena*..., p. 5-6.

⁸⁵ Cicéron, *Pour L. Muréna*, VIII : « Cependant, je croyais déjà, juges, avoir assez accompli grâce à mon travail [*labor*] pour que l'obscurité de leur naissance ne fût plus reprochée à de nombreux hommes valeureux, moi qui rappelais non seulement les Curius, Caton, Pompée, ces très anciens hommes courageux, hommes nouveaux, mais aussi les plus récents, les Marius, les Didius et les Caelius ».

⁸⁶ J.-M. David, « *Maiorum exempla sequi*... », p. 67-86.

impliqué dans des campagnes électorales, il est probablement moins amené à revendiquer ou à défendre sa *nouitas*. Toutefois, ce recul des références à l'identité collective des *homines noui* ne se limite pas à son témoignage, et semble refléter une transformation plus large du champ politique.

4. 3. 4. La *nouitas* après Cicéron : une identité en déclin ?

Dans la seconde moitié du I^{er} s. a.C., les mentions explicites à la *nouitas* de nouveaux aristocrates se font de plus en plus rares dans les sources, alors même que l'élite connaît une recomposition sans précédent⁸⁷. La mobilité de membres de l'ordre équestre se poursuit donc, mais la *nouitas* comme identité spécifique est moins prégnante, ce qui témoigne vraisemblablement d'une transformation profonde du contexte politique.

Si le déclin de l'usage de cette identité est manifeste, les causes précises de ce changement demeurent difficiles à cerner avec certitude. Il est toutefois possible d'émettre l'hypothèse que ce recul s'inscrive dans un contexte de profond renouvellement des rangs de l'élite, amorcé dès le milieu du I^{er} s. a.C. et culminant avec la formation de l'ordre sénatorial sous Auguste. À cette période, les sénateurs de première génération évoluent dans un cadre institutionnel profondément remanié, notamment à la suite de l'élargissement du Sénat à 900 membres par César en 44 a.C., qui favorise une ascension sans précédent de membres issus de l'ordre équestre⁸⁸. Dans ce nouveau contexte, il se pourrait que ces nouveaux aristocrates aient rarement été perçus comme porteurs d'une identité alternative à la *nobilitas*, à la différence des *homines noui* des décennies précédentes.

À la suite de la mort de César, cette dynamique de renouvellement de l'élite se poursuit. Plusieurs *equites* connaissent une ascension politique remarquable, souvent grâce à leur proximité avec un des triumvirs⁸⁹. Le cas le plus emblématique est celui d'Agrippa, qui est premier de sa famille à

⁸⁷ H. Van der Blom recense 21 consuls entre 49 et 31 a.C. qui sont les premiers de leur famille à exercer cette charge. Cf. Henriette Van der Blom, « *Novitas* between Republic and Empire », dans Marian Nebelin et Claudia Tiersch (éd.), *Semantische Kämpfe zwischen Republik und Prinzipat? Kontinuität und Transformation der politischen Sprache in Rom*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2021, p. 459.

⁸⁸ Suétone, *César*, LXXX.

⁸⁹ À titre d'exemples, plusieurs dizaine de partisans d'Antoine sont des aristocrates de première génération, sans pour autant que leur *nouitas* soit mentionnée dans la documentation. Cf. Marie-Claire Ferrière, *Les partisans d'Antoine*, Bordeaux, Ausonius Éditions, coll. « Scripta Antiqua », 2007, p. 317-491.

mener une carrière à Rome grâce au soutien d'Octave⁹⁰. D'autres figures, comme L. Munatius Plancus, illustrent également cette nouvelle logique d'ascension. Celui-ci assure sa longévité politique en se rapprochant successivement de César, d'Antoine, puis d'Octave, ce qui lui permet d'accéder au consulat en 42 a.C.⁹¹. Bien que l'épithète de son tombeau soit conservée, elle ne fait aucune mention de sa *novitas*, ou à des concepts de la sémantique de l'élite qu'elle parvient à capter⁹². H. Van der Blom propose néanmoins que la persistance de certaines valeurs associées auparavant à la *novitas*, comme la *uirtus*, pourrait indiquer une forme de continuité implicite de cette identité, alors qu'elle n'est plus revendiquée explicitement⁹³. Toutefois, cette possible forme de continuité est à nuancer. Par exemple, si Cicéron écrit que Plancus incarne une forme de *uirtus*⁹⁴, il ne l'associe pas de manière directe à sa condition d'homme nouveau, comme il le faisait avec les *homines noui* le précédant. Dans le contexte transformé de la seconde moitié du I^{er} s. a.C., la *novitas*, si prégnante dans la vie politique entre la censure de Caton l'Ancien (184 a.C.) et le consulat de Cicéron (63 a.C.), semble cesser de constituer une identité politique mobilisée de manière distincte de la *nobilitas*. La *novitas* apparaît dès lors comme un phénomène historiquement circonscrit, dont l'usage s'estompe à mesure que les bouleversements institutionnels et les nouvelles logiques de pouvoir liés aux guerres civiles. Cette hypothèse renforce l'idée que la construction et l'affirmation d'une identité collective propre aux *homines noui* s'inscrivent dans un contexte bien particulier : celui des crises successives qui traversent un champ politique profondément polarisé à la fin de la République.

4. 4. Une identité en construction, de Caton l'Ancien à Cicéron

Après avoir exploré les différentes manières par lesquelles la *novitas* s'insère dans un champ politique, ce dernier chapitre a mis en lumière les conditions de l'émergence de cette identité spécifique aux hommes nouveaux au début du II^e s. a.C., ainsi que l'évolution qu'elle connaît. La

⁹⁰ Jean-Michel Roddaz, *Marcus Agrippa*, Rome, École française de Rome, coll. « BEFAR », 1984, p. 22-29.

⁹¹ Pascal Montlahuc, « Lucius Munatius Plancus dans la "Révolution romaine" : du stéréotype du traître à la figure du survivant politique », dans Fabrice Delrieux et François Kayser (éd.), *Des déserts d'Afrique au pays des Allobroges. Hommages offerts à François Bertrand*, t. 1, Chambéry, Université de Savoie, 2010, p. 325-356.

⁹² *CIL* X, 6087.

⁹³ H. Van der Blom, « *Novitas* between... », dans M. Nebelin et C. Tiersch (éd.), *Semantische Kampfe...*, p. 463-469.

⁹⁴ Cicéron, *Lettres à ses familiers*, X, 5, dans *Correspondances*, t. X, éd. Jean Beaujeu, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2002 [1991].

nouitas se révèle indissociable du contexte des crises tardo-républicaines. Elle se forge précisément dans ces épisodes de conflits, comme en témoignent les interventions les plus marquantes des *homines noui*, qui s'en saisissent à des fins opposées. Marius l'instrumentalise pour s'appuyer sur l'opposition du peuple à la *nobilitas* durant la guerre contre Jugurtha, tandis que Cicéron en fait un levier de légitimation au service de la stabilité de la République, en particulier lors de la conjuration de Catilina. Au terme de l'analyse, trois moments clefs ont pu être retracés dans l'élaboration progressive de la *nouitas* : l'élection à la censure de Caton, le discours de Marius et le consulat de Cicéron. Il est ainsi apparu essentiel de considérer le contexte politique comme un facteur déterminant dans la construction de cette identité collective. En effet, l'usage que fait Caton l'Ancien de sa *nouitas* lors de sa candidature à la censure en 184 a.C. diffère radicalement de celui qu'en fait Cicéron lors de sa quête du consulat en 63 a.C. Prendre en compte cette évolution apparaît dès lors comme une précaution nécessaire pour éviter une lecture téléologique, même si celle-ci demeure en partie inévitable, dans la mesure où les sources littéraires les plus anciennes sur la *nouitas* ne remontent qu'au milieu du I^{er} s. a.C.

Au fil de plus d'un siècle d'interactions entre *homines noui* et nobles, la *nouitas* se structure et évolue progressivement dans le champ politique romain. D'abord stigmatisée et construite contre les nouveaux aristocrates, elle acquiert peu à peu une valeur méliorative, au point que ceux-ci en viennent à l'utiliser à leur avantage. Ce point de bascule s'observe pour la première fois en 107 a.C., lorsque Marius prend la parole devant le peuple pour défendre son élection. Ce moment s'apparente à ce que les sociologues désignent comme un « retournement du stigmate⁹⁵ », car Marius ne dissimule pas les traits stigmatisants de cette identité, connus pour une première fois dans le cadre de l'élection de Caton en 184 a.C., mais réinterprète leur sens pour les rendre politiquement légitimantes. Par la suite, au I^{er} s. a.C., cette valorisation se consolide. L'Arpinate s'emploie à démontrer que la *nouitas* ne constitue pas nécessairement un facteur d'instabilité politique, et confère en outre à la conception méliorative de la *nouitas* une portée collective, en invoquant la mémoire des *homines noui* exemplaires qui l'ont précédé.

Ce développement de la *nouitas* au fil de certains épisodes clefs invite néanmoins à faire preuve de prudence dans la compréhension de cette identité collective. En premier lieu, son évolution ne peut

⁹⁵ P. Bourdieu, « L'identité... », p. 63-72.

être retracée qu'à travers les trajectoires d'un petit nombre de figures marquantes, dont Caton, Marius ou Cicéron. La documentation demeure lacunaire concernant le rapport à la *nouitas* des hommes nouveaux moins connus comme L. Mummius, L. Murena ou C. Laelius. En second lieu, puisque cette identité se construit de manière progressive sur près de deux siècles, elle ne peut être envisagée comme immuable ni interprétée de façon téléologique. D'abord forgée comme un repoussoir par les nobles, elle est progressivement valorisée par les *homines noui*, avant de sembler s'estomper durant la seconde moitié du I^{er} s. a.C. En somme, l'identité collective des *homines noui* se forme au gré des événements marquants de l'époque tardo-républicaine, dont ils sont souvent des acteurs de premier plan.

CONCLUSION

Plutôt que de déterminer les conditions d'accès au statut d'homme nouveau ou d'en dresser un inventaire exhaustif, cette étude se proposait, à rebours des approches institutionnelle et prosopographique traditionnelles, d'analyser l'identité collective des *homines noui* telle qu'elle se construit à Rome aux II^e et I^{er} s. a.C.

Dans le contexte de la fin de la République, les sources présentent en effet leur *nouitas* comme une étiquette commune, forgée à la fois par le regard stigmatisant des *nobiles* et par les stratégies de réappropriation mises en œuvre par ces nouveaux aristocrates. La *nouitas* doit être comprise telle une identité de groupe, qui se définit en fonction du champ politique marqué par les crises tardo-républicaines. Bien que H. Etcheto l'ait interprétée comme un outil rhétorique employé par les *homines noui*¹, il faut reconnaître qu'elle ne se limite pas à cette simple fonction discursive, incarnant une véritable identité collective. Certes, certains acteurs mobilisent cette identité comme un slogan politique², mais elle renvoie également à une origine et à une trajectoire communes, donnant lieu à des pratiques situées et concrètes. Ces aristocrates, bien qu'ils reprennent ou adaptent certaines pratiques de la *nobilitas*, ne sont jamais pleinement reconnus comme faisant partie de cette élite traditionnelle. La *nouitas* constitue donc une identité aristocratique distincte, qui ne se confond pas avec celle de la *nobilitas*, tout en partageant avec elle de nombreux codes, puisqu'elle vise à inscrire de manière légitime les hommes nouveaux dans le même champ politique tardo-républicain.

Pour saisir cette identité dans toute sa complexité, il a fallu adopter une méthodologie rigoureuse, apte à en révéler les dimensions sociales et politiques inscrites dans le contexte historique de son émergence à partir du II^e s. a.C. C'est pourquoi cette étude s'est appuyée sur l'anthropologie du politique antique, qui a pour intérêt de mobiliser les apports théoriques des sciences humaines et sociales afin d'examiner de manière plus complète la diversité des domaines de la et « du » politique. Dans cette perspective, les outils conceptuels de la sociologie interactionniste et

¹ Henri Etcheto, « Un panthéon rhétorique de la *nouitas* : les hommes nouveaux de Cicéron », *REA*, vol. 116, n° 2, 2014, p. 561-575.

² Monique Dondin-Payre, « *Homo novus* : un slogan de Caton à César ? », *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte*, vol. 30, n° 1, 1981, p. 22-81.

bourdieusienne se sont révélés d'un fort intérêt heuristique pour rendre compte de la *nouitas* comme d'une identité située, façonnée par les dynamiques et les codes du champ politique. Il ne s'agissait pas d'appliquer mécaniquement des concepts anachroniques à la documentation, mais de les mobiliser comme outils d'analyse, de manière réflexive, afin d'éclairer les textes anciens par analogie et d'enrichir le raisonnement. Par exemple, il ne saurait être question de supposer que Marius concevait lui-même la *nouitas* comme un stigmate qu'il aurait cherché à retourner. En revanche, cette conceptualisation contemporaine offre un cadre interprétatif pertinent pour enrichir l'analyse des logiques sociales et politiques de la rhétorique que cet *homo nouus* construit autour de son identité.

Pour appréhender cette identité collective selon ces considérations, l'enquête s'est donc articulée autour de trois axes de réflexion majeurs, qui ont structuré l'analyse au fil des différents chapitres. Le premier axe cherchait à déterminer comment appréhender une identité collective propre aux *homines noui*, sans tomber dans une généralisation qui balayerait du revers de main les spécificités inhérentes de leurs trajectoires diversifiées. En s'appuyant sur l'étude de plusieurs trajectoires individuelles, l'enquête a mis en relation les témoignages concrets avec l'hypothèse d'une identité commune, en faisant apparaître les origines sociales et les logiques partagées qui structurent le caractère collectif de la *nouitas*. Cette démarche met en évidence que cette identité, tout comme les pratiques distinctives qui en découlent, prend racine dans une réalité sociologique partagée. Le plus souvent, les hommes nouveaux sont des héritiers de notables de municipes italiques, en particulier de ceux situés à proximité de Rome, tels que Tusculum ou Arpinum. Ces citoyens municipaux, jouissant de la citoyenneté romaine, membres de l'ordre équestre et intégrés aux réseaux de clientèle de la *nobilitas*, s'installent à Rome où ils entament une carrière politique, généralement sous la tutelle d'un patron. En partageant une même origine socio-économique, ils exercent des magistratures curules et, une fois intégrés au sein de l'élite, s'efforcent de légitimer leur statut aristocratique. C'est dans ce contexte qu'ils sont associés à la *nouitas*, une identité spécifique qui conceptualise à la fois leur origine géographique, leur position de nouveaux venus dans l'élite urbaine et les pratiques de légitimation qu'ils mobilisent. Loin de n'être qu'une simple étiquette rhétorique, la *nouitas* se constitue ainsi comme une véritable identité collective, reposant sur un phénomène social concret. Ce caractère collectif se révèle notamment lorsqu'elle est mobilisée dans les interactions politiques, que ce soit pour la déprécier ou pour la valoriser.

Le deuxième axe avait pour but de comprendre la manière dont se situe cette identité collective dans le champ politique, en analysant les pratiques, normes et comportements qui la définissent, notamment par rapport à la *nobilitas* traditionnelle. À cet effet, le croisement des sources antiques avec des outils issus des sciences humaines et sociales, en particulier la sociologie bourdieusienne et les concepts d'*habitus*, de distinction et de champ politique, permet d'analyser le caractère distinctif des pratiques de la *nouitas* et la manière dont elles sont mobilisées pour asseoir sa légitimité dans le champ politique. Les *homines noui* reproduisent donc certaines pratiques distinctives des nobles et adaptent la sémantique du pouvoir, tout en les réinterprétant selon les spécificités de leur *nouitas*. Là où la *nobilitas* s'appuie sur des pratiques mettant de l'avant leur primauté nobiliaire, les *homines noui* mettent en valeur le caractère éminent de leur parcours personnel et leur accès mérité au statut aristocratique. Ainsi, ils reproduisent individuellement certaines pratiques et valeurs des nobles, tout en adaptant collectivement leurs significations au profit de leur *nouitas*. Autrement dit, les hommes nouveaux n'inventent pas de pratiques entièrement nouvelles, mais s'approprient celles de la *nobilitas*, comme des *artes* particulièrement stratégiques, tirant parti de leur légitimité reconnue dans le champ politique qu'ils viennent d'intégrer.

Le troisième axe visait à comprendre comment la *nouitas* est mobilisée dans le champ politique romain de l'époque tardo-républicaine, oscillant entre reproche des nobles et revendication des hommes nouveaux. Si elle apparaît d'abord, au début du II^e s. a.C., comme une construction identitaire reposant sur un lexique dévalorisant, elle devient ensuite une identité conceptualisée par les hommes nouveaux pour s'assurer une place légitime dans le champ politique. L'analyse de moments clefs des crise(s) tardo-républicaine(s) montre en effet que cette identité se construit, de manière épisodique, au cœur même des tensions politiques de cette époque. Au début du II^e s. a.C., l'élection de Caton l'Ancien à la censure révèle une *nouitas* polarisante, utilisée par les nobles comme repoussoir pour affirmer leur supériorité face à des concurrents qualifiés d'hommes nouveaux. Cependant, dans le contexte des luttes entre factions et d'une forte opposition à la *nobilitas*, Marius rend la *nouitas* une identité méliorative. Dans le discours reconstitué par Salluste, le stigmate, au sens goffmanien, se retourne et peut être revendiqué comme un atout dans la compétition politique. Quelques décennies plus tard, Cicéron exploite la dimension valorisante de la *nouitas* pour en développer l'aspect collectif, recourant par analogie à des figures ancestrales

d'*homines noui*. Par la suite, au cours de la seconde moitié du I^{er} s. a.C., les mentions de cette identité se font plus rares dans la documentation : l'augmentation du nombre de sénateurs et la consolidation d'un ordre sénatorial entraînent sa disparition progressive du champ politique. La *nouitas* se construit alors au fil des crises tardo-républicaines, dans un contexte de polarisation politique où les membres de la *nobilitas* cherchent à se démarquer des nouveaux aristocrates. Les hommes nouveaux apparaissent ainsi comme des acteurs centraux de ces crises, et leur *nouitas* se structure en fonction de leurs enjeux politiques.

En somme, cette étude montre que l'analyse des interactions entre les acteurs politiques et des dynamiques de distinction qu'ils mobilisent permet de renouveler en profondeur notre compréhension de la culture politique romaine. Pour le cas des *homines noui*, s'intéresser à leur identité collective permet d'éclairer les logiques à l'œuvre dans « le » politique, où les appartenances, les statuts et les pratiques sont constamment disputés. La documentation, dominée par le point de vue de la *nobilitas*, tend à figer les normes politiques dans une conception fondée sur la mémoire des ancêtres et sur le *mos maiorum*. Or, les hommes nouveaux révèlent les limites de cette représentation fixe de la politique. Bien qu'ils soient définis par l'absence d'ascendance, ces *outsiders* parviennent à s'appropriier les codes de la mémoire aristocratique et à en détourner les usages. Ils montrent ainsi que les pratiques de distinction de l'élite, loin d'être univoques, peuvent être captées et reconfigurées. Cette analyse souligne l'importance de considérer les notions « du » politique, afin de dépasser toute lecture figée, au profit d'une analyse de leurs mises en discours, qui montre combien ces représentations varient selon les acteurs et les contextes³.

De ce constat émerge une pratique singulière que les hommes nouveaux parviennent à saisir, d'autant plus frappante par son caractère paradoxal : le recours aux *maiores*. Alors que les nobles fondent leur statut nobiliaire sur ces figures héréditaires, elles devraient être inaccessibles aux hommes nouveaux, qui sont les premiers de leur famille à entreprendre une carrière politique à Rome. Pourtant, Marius parvient à mobiliser, par analogie, les ancêtres de ses adversaires dans le discours reconstitué par Salluste, et Cicéron réussit à évoquer ses prédécesseurs hommes nouveaux. Cette réappropriation des *maiores*, qui atteste de leur sens plurivoque, invite à repenser ces figures

³ Cf. p. 26, note 64.

en privilégiant une approche anthropologique et sociologique. La poursuite de cette recherche, dans le cadre de la thèse de doctorat, vise à approfondir cette piste de réflexion.

BIBLIOGRAPHIE

Éditions des sources antiques

ASCONIUS, *In orationem in toga candida*, éd. R. G. Lewis, Oxford, Oxford University Press, 2006.

ANONYME, *Rhétorique à Hérennius*, éd. Guy Achard, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2022 [1989].

APPIEN, *Guerres civiles*, livre II, éd. Paul Goukowsky, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2021.

CATON L'ANCIEN, *Fragments, Incertarum Oratorum Reliquiae*, éd. Henrich Jordan, Stuttgart, Teubner, coll. « Bibliotheca Teubneriana », 1966.

CATON L'ANCIEN, *Discours*, dans Aulu-Gelle, *Les Nuits attiques*, livre, XIII, éd. René Marache, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2002 [1989].

CATON L'ANCIEN, *Pour son fils*, dans Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, livre XXIX, éd. Alfred Ernout, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2003 [1962].

CÉSAR, *Guerre des Gaules*, livre I, éd. André Balland et Léopold-Albert Constans, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2021 [1926].

CÉSAR, *Guerre des Gaules*, livre VIII, éd. André Balland et Léopold-Albert Constans, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2022 [1926].

CICÉRON, *Tusculanes*, livre II, éd. Georges Fohlen et Jules Humbert, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1930.

CICÉRON, *Sur la loi agraire*, éd. André Boulanger, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1932

CICÉRON, *Philippiques*, éd. Pierre Willeumier, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1959.

CICÉRON, *Seconde action contre C. Verrès*, livre V, éd. Henri Bornecque et Gaston Rabaud, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1950.

CICÉRON, *Au Sénat*, éd. Pierre Willeumier, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1952.

CICÉRON, *Pour Cluentius*, éd. Pierre Boyancé, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1964.

CICÉRON, *De l'invention*, éd. Guy Achard, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1994.

CICÉRON, *Pour L. Muréna*, éd. André Boulanger, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2002 [1943].

- CICÉRON, *Pour Sestius*, éd. Jean Cousin, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2002 [1966].
- CICÉRON, *Lettres à ses familiers*, X, 5, dans *Correspondances*, t. X, éd. Jean Beaujeu, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2002 [1991].
- CICÉRON, *L'Orateur, Du meilleur genre d'orateurs*, éd. Albert Yon, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2008 [1964].
- CICÉRON, *Les Devoirs*, éd. Maurice Testard, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2009 [1965].
- CICÉRON, *Lettres à son frère Quintus*, éd. François Prost, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Commentario », 2017.
- CICÉRON, *Sur sa maison*, éd. Pierre Willeumier, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2017 [1952].
- CICÉRON, *Brutus*, éd. Jules Martha, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2019 [1923].
- CICÉRON, *De l'orateur*, livre I, éd. Edmond Courbaud, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2019 [1922].
- CICÉRON, *De l'orateur*, livre III, éd. Henri Bornecque, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2021 [1930].
- CICÉRON, *Lettres à ses familiers*, V, 18, dans *Cicéron, Correspondances*, t. III, éd. Léopold-Albert Constans, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2022 [1934].
- CICÉRON, *Traité des Lois*, éd. Georges de Plinval, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2023 [1959].
- CICÉRON, *Catilinaires*, éd. Henri Bornecque, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2024.
- LUCRÈCE, *De la Nature*, livre V, éd. Alfred Ernout, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2022 [1921].
- PLUTARQUE, *Cicéron*, éd. Robert Flacelière et Émile Chambry, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1976.
- PLUTARQUE, *Caton l'Ancien*, éd. Robert Flacelière et Emile Chambry, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2003 [1969].
- PLUTARQUE, *Sertorius*, éd. Émile Chambry et Robert Flacelière, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2003 [1973].
- PLUTARQUE, *Marius*, éd. Emile Chambry et Robert Flacelière, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2023 [1971].
- POLYBE, *Histoires*, livre X, éd. Raymond Weil, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1990.

PSEUDO-SALLUSTE, *Invective contre M. Tullius Cicéron*, éd. Alfred Ernout, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1962.

QUINTILIEN, *Institution oratoire*, livre XI, éd. Jean Cousin, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2002 [1979].

QUINTILIEN, *Institution oratoire*, livre XII, éd. Jean Cousin, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2023 [1980].

QUINTUS TULLIUS CICERO, *Petit manuel de la campagne électorale*, éd. François Prost, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Commentario », 2017.

SALLUSTE, *Fragments des Histoires*, éd. Bertol Maurenbrecher, Stuttgart, Teubner, coll. « Bibliotheca Teubneriana », 1966.

SALLUSTE, *Conjuration de Catilina*, éd. Alfred Ernout, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2003 [1941].

SALLUSTE, *Guerre de Jugurtha*, éd. Alfred Ernout, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2003 [1941].

SUÉTONE, *César*, éd. Henri Ailloud, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2021 [1981].

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, livre XXXIX, éd. Anne-Marie Adam, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2003 [1994].

VALÈRE MAXIME, *Faits et dits mémorables*, livre III, éd. Robert Combès, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2003 [1995].

VELLEIUS PATERCULUS, *Histoire romaine*, livres I-II, éd. Joseph Hellegouarc'h, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2002 [1982].

VITRUVE, *De l'architecture*, livre IV, éd. Pierre Gros, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 2002 [1992].

Dictionnaires et ouvrages de référence

BAILLY, Anatole, *Le grand Bailly. Dictionnaire grec français*, Paris, Hachette, 2000 [1894], 2230 p.

BRENNAN, Terry Corey, *The Praetorship in the Roman Republic, 122 to 49 BC*, vol. 2, Oxford, Oxford University Press, 2000, 972 p.

BROUGHTON, Thomas Robert Shannon, *The Magistrates of the Roman Republic*, vol. I-II-III, New York, American Philological Association, coll. « Philological Monographs », 1986.

CARAFA, Paolo et Andrea CARANDINI, *Atlante di Roma antica : biografia e ritratti della città*, vol. 1-2. Rome, Electa, 2012.

ERNOUT, Alfred et Antoine MEILLET, *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*. Paris Librairie C. Klincksieck, 1959 [1932], 820 p.

GAFFIOT, Félix, *Le grand Gaffiot. Dictionnaire latin français*. Paris, Hachette, 2000 [1934], 1766 p.

PLATNER, Samuel Ball et Thomas ASHBY, *A Topographical Dictionary of Ancient Rome*, Londres, Oxford University Press, 1929, 608 p.

RICHARDSON, Lawrence, *A New Topographical Dictionary of Ancient Rome*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1992, 492 p.

Travaux scientifiques

AKAR, Philippe, Concordia. *Un idéal de la classe dirigeante romaine à la fin de la République*, Paris, Éditions de la Sorbonne, coll. « Histoire ancienne et médiévale », 2013, 499 p.

AUGIER, Bertrand, « Introduction : pour une *crisologie* tardo-républicaine », *CCG*, vol. 31, 2020, p. 135-146.

AUTIN Louis, *Sur les lèvres de la foule. Sociologie politique des rumeurs et écriture de l'histoire chez Tacite*, Bordeaux, Ausonius Éditions, coll. « Scripta Antiqua », 2025, 537 p.

AZOULAY, Vincent, « Repenser le politique en Grèce ancienne », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, vol. 69, 2014, p. 605-626.

BADIAN, Ernst, « The Consuls, 179-49 B.C. », *Chiron*, n° 20, 1990, p. 371-413.

BADEL, Christophe, « La *dignitas* à Rome : entre prestige et honneur (fin de la République) », dans Frédéric Hurlet, Isabelle Rivoal et Isabelle Sidéral (éd.), *Le prestige : autour des formes de la différenciation sociale*, Paris, De Boccard, coll. « Colloques. Colloque de la Maison d'archéologie et d'ethnologie René-Ginouvès », 2014, p. 107-118.

BADEL, Christophe et Henri FERNOUX, « Introduction. Choix des deux notions : honneur et dignité », dans Christophe Badel et Henri Fernoux (éd.), *Honneur et dignité dans le monde antique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2023, p. 7-22.

BALMACEDA, Catilina, *Virtus Romana. Politics and Morality in the Roman Historians*, Chapel Hill, North Carolina University Press, 2017, 297 p.

BAROIN, Catherine, « Mummius Achaicus : modèle et contre-modèle du rapport des Romains à l'art grec », dans Maëlys Blandenet, Clément Chillet et Cyril Courrier (éd.), *Figures de l'identité. Naissance et destin des modèles communautaires dans le monde romain*, Lyon, ENS Éditions, coll. « Sociétés, Espaces, Temps », 2008, p. 167-193.

- BASTIEN, Jean-Luc, « L'association de *Virtus* au culte d'*Honos* par M. Claudius Marcellus. Une interprétation astrale », dans Christophe Badel et Henri Fernoux (éd.), *Honneur et dignité dans le monde antique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2023, p. 53-78.
- BATS, Maria, Jean-Claude LACAM et Raphaëlle LAIGNOUX (éd.), *La République romaine face aux crises. Traumatismes, résilience et recompositions aux temps des guerres hanniballique et civiles (218-201 / 49-30 a.C.)*, t. 1, Bordeaux, Ausonius Éditions, coll. « Scripta Antiqua », 2023, 343 p.
- BAUDRY, Robinson, « Patriciens et nobles à Rome, d'une identité à l'autre ? », *Hypothèses*, vol. 10, n° 1, 2007, p. 169-178.
- BAUDRY, Robinson, « Les patriciens déçus : le cas de M. Aemilius Scaurus », dans Maëlys Blandenet, Clément Chillet et Cyril Courrier (éd.), *Figures de l'identité. Naissance et destin des modèles communautaires dans le monde romain*, Lyon, ENS Éditions, coll. « Sociétés, Espaces, Temps », 2008, p. 123-126.
- BAUDRY, Robinson et Jean-Philippe JUCHS, « Définir l'identité », *Hypothèses*, vol. 10, n° 1, 2008, p. 155-167.
- BAUDRY, Robinson, « Les hommes nouveaux à la fin de la République romaine. Naissance d'un modèle », dans Benoît Musset (éd.), *Hommes nouveaux et femmes nouvelles, de l'Antiquité au XX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 23-36.
- BAUDRY, Robinson et Frédéric HURLET (éd.), *Le prestige à Rome à la fin de la République et au début du Principat*, Paris, De Boccard, coll. « Colloques de la Maison d'Archéologie et d'Ethnologie, René-Ginouvès », 2016, 317 p.
- BAUDRY, Robinson, Frédéric HURLET et Isabelle RIVOAL, « Le Prestige à Rome à la fin de la République et au début du Principat. Introduction », dans Robinson Baudry et Frédéric Hurlet (éd.), *Le prestige à Rome à la fin de la République et au début du Principat*, Paris, De Boccard, coll. « Colloques de la Maison d'Archéologie et d'Ethnologie, René-Ginouvès », 2016, p. 1-9.
- BAUDRY, Robinson, « Les familles de l'aristocratie romaine », *Pallas*, Hors série, « Famille et société dans le monde grec, en Italie et à Rome du V^e au II^e siècle avant J.-C. », 2017, p. 209-226.
- BAUDRY, Robinson, « L'identité de Caton à l'épreuve du rapprochement avec Pompée », *Revue historique*, vol. 705, n° 1, 2023, p. 109-124.
- BERTHELET, Yann, *Gouverner avec les dieux, Autorité, auspices et pouvoir, sous la République romaine et sous Auguste*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Mondes anciens », 2015, 435 p.
- BETTINI, Maurizio, *The Ears of Hermes: Communication, Images, and Identity in the Classical World*, trad. de l'italien par William Michael Short, Columbus, Ohio State University, 2011, [2000], 296 p.

- BETTINI, Maurizio, « Entre "émique" et "étique". Un exercice sur le *Lar familiaris* », dans Pascal Payen et Evelyne Scheid-Tissinier (éd.), *Anthropologie de l'Antiquité. Anciens objets, nouvelles approches*, Turnhout, Brepols, 2012, p. 173-198.
- BLANDENET, Maëlys, Clément CHILLET et Cyril COURRIER, « Introduction. Figures de l'identité et modèles culturels, quelques rappels et quelques remarques », dans Maëlys Blandenet, Clément Chillet et Cyril Courrier (éd.), *Figures de l'identité. Naissance et destin des modèles communautaires dans le monde romain*, Lyon, ENS Éditions, coll. « Sociétés, Espaces, Temps », 2010, p. 17-27.
- BLÖSEL, Wolfgang, « *Mos maiorum*: Von der Familientradition zum Nobilitätethos », dans Bernhard Linke et Michael Stemmler (éd.), *Mos maiorum : Untersuchungen zu den Formen der Identitätsstiftung und Stabilisierung in der römischen Republik*, Stuttgart, Steiner, coll. « Historia: Einzelschriften », 2000, p. 25-97.
- BOTHOREL, Julie, *Gouverner par le hasard : le tirage au sort des provinces à Rome (III^e s. av. J.-C. - I^{er} s. ap. J.-C.)*, Rome, École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2023, 572 p.
- BOURDIEU, Pierre, *La distinction : Critique sociale du jugement*. Paris, Les éditions de Minuit, coll. « Le Sens commun », 1979, 670 p.
- BOURDIEU, Pierre, *Le Sens pratique*, Paris, Les éditions de Minuit, coll. « Le Sens commun », 1980, 480 p.
- BOURDIEU, Pierre, « L'identité et la représentation », *ARSS*, vol. 35, 1980, p. 63-72.
- BOURDIEU, Pierre, « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *ARSS*, vol. 36-37, 1981, p. 3-24.
- BOURDIEU, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points Essais », 2001, 423 p.
- BRISCOE, John, *A Commentary On Livy. Books 38-40*. Oxford, Oxford University Press, 2008, 614 p.
- BRUHNS, Hinnerk, « Crise de la République romaine. Quelle crise ? », dans Valérie Fromentin *et al.* (éd.), *Fondements et crises du pouvoir*, Bordeaux, Ausonius Éditions, coll. « Scripta Antiqua », 2003, p. 365-378.
- BRUNT, Peter Astbury, *Conflits sociaux en République romaine*, trad. de l'anglais par Micheline Legras-Wechsler, Paris, François Maspero, 1979 [1971], 199 p.
- BRUNT, Peter Astbury, « *Nobilitas and Novitas* », *The Journal of Roman Studies*, vol. 72, 1982, p. 1-17.

- BURCKHARDT, Leonhard Alexander, « The Political Elite of the Roman Republic: Comments on Recent Discussion of the Concepts *Nobilitas* and *Homo Novus* », *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte*, vol. 39, n° 1, 1990, p. 77-99.
- BURTON, Graham et Keith HOPKINS, *Death and Renewal, Sociological Studies in Roman History*, vol. II, Cambridge University Press, 1983, 304 p.
- CADIOU, François, *L'armée imaginaire : les soldats prolétaires dans les légions romaines au dernier siècle de la République*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Mondes anciens », 2018, 488 p.
- CALBOLI, Gualtiero, « Caton l'ancien, entre tradition romaine et hellénisme contemporain », dans Clément Bur et Michel Humm (éd.), *Caton l'Ancien et l'hellénisme. Images, traditions et réception*, Paris, Éditions De Boccard, 2021, p. 81-107.
- CARNEY, Thomas, *A biography of C. Marius*, Chicago, Argonaut Publishers, 1970 [1962], 74 p.
- CARSANA, Chiara et Maria Teresa SCHETTINO, « De la réalité factuelle à la construction historiographique : la figure de Caton l'Ancien », *L'Antiquité classique*, vol. 88, 2019, p. 69-101.
- COURRIER, Cyril, *La plèbe de Rome et sa culture (fin du II^e siècle av. J.-C. – fin du I^{er} siècle ap. J.-C.)*, Rome, École française de Rome, coll. « BEFAR », 2014, 1031 p.
- DAVID, Jean-Michel, « *Maiorum exempla sequi* : l'*exemplum* historique dans les discours judiciaires de Cicéron », *Mélanges de l'École française de Rome*, vol. 92, n° 1, 1980, p. 67-86.
- DAVID, Jean-Michel, *La romanisation de l'Italie*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1997 [1994], 260 p.
- DAVID, Jean-Michel, *Valeurs et mémoire à Rome : Valère Maxime ou la vertu recomposée*, Paris, De Boccard, coll. « Université des sciences humaines de Strasbourg. Études d'archéologie et d'histoire ancienne », 1998, 192 p.
- DAVID, Jean-Michel, *La République romaine, de la deuxième guerre punique à la bataille d'Actium (218-31 av. J.-C.)*, *Crise d'une aristocratie*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Nouvelle histoire de l'Antiquité », 2000, 304 p.
- DAVID, Jean-Michel, « Formes du prestige oratoire à Rome, sous la République et le Haut-Empire », dans Frédéric Hurlet, Isabelle Rivoal et Isabelle Sidéra (éd.), *Le prestige : autour des formes de la différenciation sociale*, Paris, De Boccard, coll. « Colloques. Colloque de la Maison d'archéologie et d'ethnologie René-Ginouvès », 2014, p. 35-45.
- DAVID, Jean-Michel, *Le patronat judiciaire au dernier siècle de la République romaine*, Rome, École française de Rome, coll. « Classiques. École française de Rome », 2019 [1992], 952 p.

- DAVID, Jean-Michel, *Au service de l'honneur. Les appariteurs de magistrats romains*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Mondes Anciens », 2019, 361 p.
- DAVID, Jean-Michel et Frédéric HURLET, « Introduction : quand la vertu s'incarne », dans Jean-Michel David et Frédéric Hurlet (éd.), *L'auctoritas à Rome. Une notion constitutive de la culture politique*. Bordeaux, Ausonius Éditions, coll. « Scripta Antiqua », 2020, p. 7-18.
- DAVID, Jean-Michel et Frédéric HURLET, « L'historiographie française de la République romaine : six décennies de recherche (1960-2020) », *Trivium, Revue franco-allemande de sciences humaines et sociales*, vol. 31, 2020, <https://doi.org/10.4000/trivium.7248>.
- DAVID, Jean-Michel, « Conclusion. Honneur et dignité dans le monde antique. La dialectique de la vertu et du jugement », dans Christophe Badel et Henri Fernoux (éd.), *Honneur et dignité dans le monde antique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2023, p. 307-310.
- DENIAUX, Elizabeth, *Clientèles et pouvoir à l'époque de Cicéron*, Rome, École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 1993, 628 p.
- DENIAUX, Elisabeth, « Liens d'hospitalité, liens de clientèle et protection des notables de Sicile à l'époque du gouvernement de Verrès », dans Julien Dubouloz et Sylvie Pittia (éd.), *La Sicile de Cicéron : lectures des "Verrines" : actes du colloque de Paris, 19-20 mai 2006 / organisé par l'UMR 8585, Centre Gustave Glotz*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2007, p. 229-244.
- DE SANCTIS, Gaetano, *Storia dei Romani*, t. 1, « La Conquista del primato in Italia », Turin, Fratelli Bocca Editori, 1907, 458 p.
- DONDIN-PAYRE, Monique, « *Homo novus* : un slogan de Caton à César ? », *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte*, vol. 30, n° 1, 1981, p. 22-81.
- DUCLOS, Michèle, « L'enseignement du droit dans le monde romain », dans Henri Hugonnard-Roche (éd.), *L'enseignement supérieur dans les mondes antiques et médiévaux. Aspects institutionnels, juridiques et pédagogiques*, Paris, Vrin, coll. « Textes et traditions », 2008, p. 13-28.
- DUGAN, John, *Making a New Man. Ciceronian Self-Fashioning in the Rhetorical Works*, Oxford, Oxford University Press, 2005, 388 p.
- DUPLA, Antonio, « *Consules populares* », dans Hans Beck, Antonio Duplá, Martin Jehne et Francisco Pina Polo (éd.), *Consuls and Res Publica. Holding High Office in the Roman Republic*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, p. 279-298.
- DUPONT, Florence et Emmanuelle VALETTE-CAGNAC (éd.), *Façons de parler grec à Rome*, Paris, Belin, coll. « L'Antiquité au présent », 2005, 285 p.
- EARL, Donald, *The Moral and Political Tradition of Rome*, Londres, Thames and Hudson, 1967, p. 44-47.

- EDMONSON, Jonathan et Alison KEITH (éd.), *Roman Dress and the Fabrics of Roman Culture*, Toronto, University Press of Toronto, coll. « Phoenix Supplementary Volumes », 2008, 440 p.
- EGELHAAF-GAISER, Ulrike, « *Non sunt composita verba mea*. Reflected Narratology in Sallust's Speech of Marius », dans William W. Batstone et Andrew Feldherr (éd.), *Sallust*, Oxford, Oxford University Press, coll. « Oxford Readings in Classical Studies », 2020, p. 316-339.
- ETCHETO, Henri, *Les Scipions. Famille et pouvoir à Rome à l'époque républicaine*, Bordeaux, Ausonius Éditions, coll. « Scripta Antiqua », 2012, 473 p.
- ETCHETO, Henri, « Un panthéon rhétorique de la *nouitas* : les hommes nouveaux de Cicéron », *REA*, vol. 116, n° 2, 2014, p. 561-575.
- EVANS, Richard John, *Gaius Marius: A Political Biography*, Pretoria, University of South Africa, 1994, 261 p.
- FAMERIE, Étienne, *Le latin et le grec d'Appien. Contribution à l'étude d'un historien grec de Rome*, Genève, Droz, coll. « Hautes études du monde gréco-romain », 1998, 459 p.
- FANTHAM, Elaine, *Cicero's Pro L. Murena Oratio*, Oxford, Oxford University Press, coll. « American Philological Association Texts and Commentaries », 2013, 224 p.
- FERNOUX, Henri-Louis et Christian STEIN (éd.), *Aristocratie antique. Modèles et exemplarité sociale*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, coll. « Sociétés », 2007, 200 p.
- FERRIÈS, Marie-Claire, *Les partisans d'Antoine*, Bordeaux, Ausonius Éditions, coll. « Scripta Antiqua », 2007, 565 p.
- FERRIÈS, Marie-Claire, « Le venin et la République : les *Antonii* et leurs partisans croqués par Cicéron », dans Anne Queyrel Bottineau (éd.), *La représentation négative de l'autre dans l'Antiquité. Hostilité, réprobation, dépréciation*, Dijon, Presses Universitaires de Dijon, coll. « Histoires », 2014, p. 347-334.
- FLAIG, Egon, *Ritualisierte Politik: Zeichen, Gesten und Herrschaft im Alten Rom*, Göttingen, Vandenhoeck and Ruprecht, 2003, 288 p.
- FLOWER, Harriet, *Ancestor Masks and Aristocratic Power in Roman Culture*, Oxford, Oxford University Press, 1996, 411 p.
- FRAZEL, Thomas D., « The Composition and Circulation of Cicero's *In Verrem* », *The Classical Quarterly*, vol. 54, n° 1, 2004, p. 128-142.
- GELZER, Matthias, *The Roman Nobility*, trad. de l'allemand par Robin Seger, Oxford, Basil Blackwell, 1969 [1912], 164 p.

- GILDENHARD, Ingo, *Cicero, Against Verres, 2.1.53-86. Latin Text with Introduction, Study Questions, Commentary and English Translation*, Cambridge, Open Book Publishers, 2011, 199 p.
- GOFFMAN, Erving, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, trad. de l'anglais par Alain Kihm, Paris Éditions de Minuit, coll. « Le Sens commun », 1975 [1963], 176 p.
- GRUEL, Louis, « Conjurer l'exclusion : rhétorique et identité revendiquée dans des habitats socialement disqualifiés », *Revue française de sociologie*, vol. 26, n° 3, 1985, p. 431-453.
- GRUEN, Erich, *The Last Generation of the Roman Republic*, Berkeley, University of California Press, 1974, 615 p.
- GUÉNETTE, Maxime, « Dédicace de Lucius Mummius à Zeus Olympien », *Axon*, vol. 7, n° 1, 2023, p. 83-108.
- GUILHEMBET, Jean-Pierre, « La maison dans la ville : recherches sur la résidence urbaine des classes dirigeantes romaines des Gracques à Auguste », Thèse de doctorat (histoire), Université Aix-Marseille I, 1995.
- GUILHEMBET, Jean-Pierre, « Les dirigeants antiques et la ville dans les *Vies parallèles* de Plutarque : considérations liminaires », dans Philippe Rodriguez (éd.), *Pouvoir et territoire I (Antiquité-Moyen Âge). Actes du colloque organisé par le CERHI (Saint-Étienne, 7 et 8 novembre 2005)*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2007, p. 191-201.
- GUILHEMBET, Jean-Pierre et Manuel ROYO, « L'aristocratie en ses quartiers (II^e siècle av. J.-C. - II^e siècle ap. J.-C.) », dans Manuel Royo, Étienne Hubert et Agnès Bérenger (éd.), *Rome des quartiers : Des vici aux rioni. Cadres institutionnels, pratiques sociales et requalifications entre Antiquité et époque moderne*, Paris, De Boccard, coll. « De l'archéologie à l'histoire », 2008, p. 193-227.
- GUILHEMBET, Jean-Pierre, « *Domus* et *monumenta* : la résidence urbaine et ses pouvoirs de mémoire dans la ville de Rome (fin de la République – Haut Empire) », dans Stéphane Benoist, Anne Daguet-Gagey et Christine Hoët-van Cauwenberghe (éd.), *Une mémoire en actes, espaces, figures et discours dans le monde romain*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Histoire et civilisations », 2016, p. 77-88.
- GUILHEMBET, Jean-Pierre, « La *domus* instrument de prestige aristocratique », dans Robinson Baudry et Frédéric Hurllet (éd.), *Le prestige à Rome à la fin de la République et au début du Principat*, Paris, De Boccard, coll. « Colloques. Colloque de la Maison d'archéologie et d'ethnologie René-Ginouvès », 2016, p. 179-191.
- HELLEGOUARC'H, Joseph-Marie, « La conception de la *nobilitas* dans la Rome républicaine », *Revue du Nord*, vol. 142, 1954, p. 129-140.
- HELLEGOUARC'H, Joseph-Marie, *Le vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République*, Paris, Les Belles Lettres, 1963, 601 p.

- HELLEGOUARC'H, Josph-Marie, « *Virtus Fortuna Libertas* nella letteratura e nella vita politica dei Romani », dans Giuseppe Rinella (éd.), *Sallustio. Virtus Fortuna Libertas. Antologia da tutte le opere*. Turin, Paravia, coll. « Civiltà letteraria di Grecia e di Roma: serie », 1973, p. III-XXVIII.
- HIEBEL, Dominique, « Les élections romaines, emblèmes de la souveraineté populaire ou artifices politiques de l'oligarchie ? », dans Aldo Borlenghi, Clément Chillet, Virginie Hollard, Liliane Lopez-Rabatel et Jean-Charles Moretti (éd.), *Voter en Grèce, à Rome et en Gaule. Pratiques, lieux et finalités*, Lyon, MOM Éditions, coll. « Histoire et épigraphie », 2019, p. 159-178.
- HÖLKESKAMP, Karl-Joachim, *Die Entstehung der Nobilität: Studien zur sozialen und politischen Geschichte der Römischen Republik im 4. Jh. v. Chr.*, Stuttgart, Steiner, 1987, 303 p.
- HÖLKESKAMP, Karl-Joachim, « Conquest, Competition and Consensus: Roman Expansion in Italy and the Rise of the *Nobilitas* », *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte*, vol. 42, n° 1, 1993, p. 12-39.
- HÖLKESKAMP, Karl-Joachim, *Reconstruire une République, La culture politique de la Rome antique et la recherche des dernières décennies*, trad. de l'allemand par Frédéric Hurlet et Claudine Layre, Les Éditions Maisson, 2008 [2004], 155 p.
- HUMBERT, Michel, « Le tribunat de la plèbe et le tribunal du peuple : remarques sur l'histoire de la *provocatio ad populum* », *Mélanges de l'École française de Rome*, vol. 100, n° 1, 1988, p. 431-503.
- HURLET, Frédéric, « Représentation(s) et autoreprésentation(s) de l'aristocratie romaine », *Perspective. Actualité en histoire de l'art*, vol. 1, 2012, p. 159-166.
- HURLET, Frédéric et Pascal MONTLAHUC, « L'opinion publique dans la Rome tardorépublicaine », *REA*, vol. 120, n° 2, 2018, p. 489-507.
- HURLET, Frédéric et Pascal MONTLAHUC, « Anatomies d'une crise. Réflexions conclusives sur la fin de la République romaine », *CCG*, vol. 31, 2020, p. 335-352.
- HURLET, Frédéric et Pascal MONTLAHUC, « Claude Nicolet, le citoyen romain et la cité : l'histoire sur le Métier », *Revista de Historiografia*, vol. 40, 2025, p. 127-149.
- JACOTOT, Mathieu, « De la philologie à la sociologie : honneur et capital symbolique dans la Rome républicain », *Anabases*, vol. 16, 2012, p. 189-205.
- JACOTOT, Mathieu, *Question d'honneur. Les notions d'honos, honestum et honestas dans la République romaine antique*, Rome, École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2013, 818 p.
- LANDREA, Cyrielle, « Détruire, salir ou sauver. Les enjeux de la mémoire nobiliaire durant la crise de la République romaine », *CCG*, vol. 31, 2020, p. 267-281.

- LINKE, Bernhard et Michael STEMMLER (éd.), *Mos maiorum. Untersuchungen zu den Formen der Identitätsstiftung und Stabilisierung in der römischen Republik*, Stuttgart, Steiner, coll. « Historia: Einzelschriften », 2001, 319 p.
- LORAUX, Nicole, « Éloge de l'anachronisme en histoire », *Le Genre humain*, vol. 1, n° 27, 1993, p. 23-39.
- MAGDELAIN, André, « *Provocatio ad populum* », *Publications de l'École française de Rome*, vol. 133, 1990, p. 567-588.
- MCDONNELL, Myles, *Roman Manliness. Virtus and the Roman Republic*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, 481 p.
- MOATTI, Claudia, *Res publica. Histoire romaine de la chose publique*, Paris, Fayard, coll. « Ouvertures », 2018, 467 p.
- MOLINIER-ARBO, Agnès, « Sous le regard du Père : les *imagines maiorum* à Rome à l'époque classique », *Dialogues d'histoire ancienne*, vol. 35, n° 1, 2009, p. 83-94.
- MOMMSEN, Theodor, *Römisches Staatsrecht*, vol. III, part. 1, Cambridge, Cambridge University Press, coll. « Cambridge Library Collection – Classics », 2010 [1887], 764 p.
- MONTLAHUC, Pascal, « Lucius Munatius Plancus dans la "Révolution romaine" : du stéréotype du traître à la figure du survivant politique », dans Fabrice Delrieux et François Kayser (éd.), *Des déserts d'Afrique au pays des Allobroges. Hommages offerts à François Bertrandy*, t. 1, Chambéry, Université de Savoie, 2010, p. 325-356.
- MONTLAHUC, Pascal *Le pouvoir des bons mots. « Faire rire » et politique à Rome du milieu du III^e siècle a.C. à l'avènement des Antonins*, Rome, École française de Rome, coll. « BEFAR », 2019, 500 p.
- MONTLAHUC, Pascal, « Claude Nicolet et les “langages parallèles” du citoyen : (ré)introduire le politique à Rome », *CCG*, vol. 30, 2019, p. 227-246.
- MONTLAHUC, Pascal, « L'histoire romaine et le politique : complément d'enquête », *Anabases*, vol. 32, 2020, p. 11-29.
- MONTLAHUC, Pascal, Jean-Pierre GUILHEMBET et Raphaëlle LAIGNOUX (éd.), *Le charisme en politique : Max Weber face à l'Antiquité grecque et romaine*, Rome, École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2023, 328 p.
- MONTLAHUC, Pascal, *Prince et citoyen. Essai sur le charisme de l'empereur romain d'Auguste à Sévère Alexandre*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Suppléments francophones de la revue Phoenix », 2024, 363 p.

- MONTLAHUC, Pascal, « Scipion perd la main : une carrière dans les méandres de la cité romaine », dans Clément Bur, Thibaud Lanfranchi, Ghislaine Stouder et Alexandre Vincent (éd.), *Faire carrière. Ascension politique et mobilité sociale dans le monde romain à l'époque républicaine*, Saragosse, Prensas de la Universidad de Zaragoza, 2025, p. 237-255.
- MORSTEIN-MARX, Robert, *Mass Oratory and Political Power in the Late Roman Republic*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, 313 p.
- NICOLET, Claude, *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, Paris, Gallimard, coll. « des histoires », 1988 [1976], 543 p.
- NICOLET, Claude, *Les Gracques : crise agraire et révolution à Rome*, Paris, Gallimard, coll. « Folio. Histoire », 2014 [1967], 326 p.
- OLSON, Kelly, *Masculinity and Dress in Roman Antiquity*, Abingdon, Routledge, coll. « Routledge Monographs in Classical Studies », 2017, 200 p.
- ORLANDINI, Anna, « Pour une approche pragmatique de l'ironie (Cicéron, *Philippiques*, livres 1-2) », *Pallas*, vol. 59, 2002, p. 209-222.
- PANCIERA, Silvio (éd.), *Epigrafia e ordine senatorio, Atti del colloquio internazionale AIEGL (Roma, 4-20 maggio 1981)*, vol. I-II, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1982, 700 p.
- PAUL, George M., *A Historical Commentary on Sallust's Bellum Jugurthinum*, Liverpool, Francis Cairns Publications, 1984, 276 p.
- RICHARD, Jean-Claude, *Les origines de la plèbe romaine, Essai sur la formation du dualisme patricio-plébéen*, Rome, École française de Rome, coll. « Classiques. École française de Rome », 2015 [1978], 699 p.
- RICHARDSON, Lawrence, « *Honos et Virtus* and the *Sacra Via* », *American Journal of Archaeology*, 1978, vol. 82, n° 2, p. 240-246.
- ROBERT, Jean-Noël, *Caton ou le citoyen, biographie*. Paris, Les Belles Lettres, 2002, 418 p.
- RODDAZ, Jean-Michel, *Marcus Agrippa*, Rome, École française de Rome, coll. « BEFAR », 1984, 734 p.
- ROSILLO-LOPEZ, Cristina, *Public Opinion and Politics in the Late Roman Republic*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, 270 p.
- ROYO, Manuel, *Domus Imperatoriae. Topographie, formation et imaginaire des palais impériaux du Palatin (II^e siècle av. J.-C. - I^{er} siècle ap. J.-C.)*, Rome, École française de Rome, coll. « BEFAR », 1999, 435 p.

- STEIN, Christian, « L'ascension du jeune Caton et la rénovation de l'aristocratie républicaine à la fin du III^e siècle a.C. J.-C », dans Clément Bur et Michel Humm (éd.), *Caton l'Ancien et l'hellénisme. Images, traditions et réception*, Paris, Éditions De Boccard, 2021, p. 33-66.
- STOCKTON, David, *Cicero. A Political Biography*, Oxford, Oxford University Press, 1971, 359 p.
- TATUM, W. Jeffrey, *Quintus Cicero. A Brief Handbook on Canvassing for Office. Commentariolum Petitionis*, Oxford, Oxford University Press, coll. « Clarendon Ancient History Series », 2018, 339 p.
- TAYLOR, Lily Ross, *The Voting Districts of the Roman Republic. The Thirty-five Urban and Rural Tribes*, Rome, American Academy in Rome, coll. « Paper and Monographs », 1960, 253 p.
- THOMAS, Jean-François, « *Gloria maiorum* et *gloria antiqua* : la conscience du passé dans la conception de la gloire à Rome », dans Béatrice Bakhouché (éd.), *L'ancienneté chez les Anciens, Actes du Colloque International du CERCAM de Montpellier III (22-24 novembre 2001)*, Montpellier, Presses Universitaires de Montpellier, 2002, p. 133-153.
- VAN DER BLOM, Henriette, *Cicero's Role Models. The Political Strategy of a Newcomer*, Oxford, Oxford Press University, 2010, 388 p.
- VAN DER BLOM, Henriette, « *Novitas* between Republic and Empire », dans Marian Nebelin et Claudia Tiersch (éd.), *Semantische Kämpfe zwischen Republik und Prinzipat? Kontinuität und Transformation der politischen Sprache in Rom*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2021, p. 457-478.
- VASSILIADIS, Georgios, *La res publica et sa décadence. De Salluste à Tite-Live*, Bordeaux, Ausonius Éditions, coll. « Scripta Antiqua », 2020, 692 p.
- VEYNE, Paul, *Le pain et le cirque. Sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « l'Univers historique », 1976, 800 p.
- WALLACE-HADRILL, Andrew, « The Social Structure of the Roman House », *Papers of the British School at Rome*, vol. 56, 1988, p. 43-97.
- WISEMAN, Timothy Peter, *New Men in the Roman Senate, 139 B. C. – 14 A. D.*, Oxford, Oxford University Press, 1971, 325 p.
- WOLFF, Catherine, *L'éducation dans le monde romain. Du début de la République à la mort de Commode*, Paris, Picard, coll. « Antiquité-Synthèses », 2015, 271 p.
- YAKOBSON, Alexander, *Election and Electioneering in Rome. A Study in the Political System of the Late Republic*, Stuttgart, Steiner, coll. « Historia: Einzelschriften », 1999, 251 p.
- YAKOBSON, Alexander, « Traditional Political Culture and the People's Role in the Roman Republic », *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte*, vol. 59, n° 3, 2010, p. 282-302.